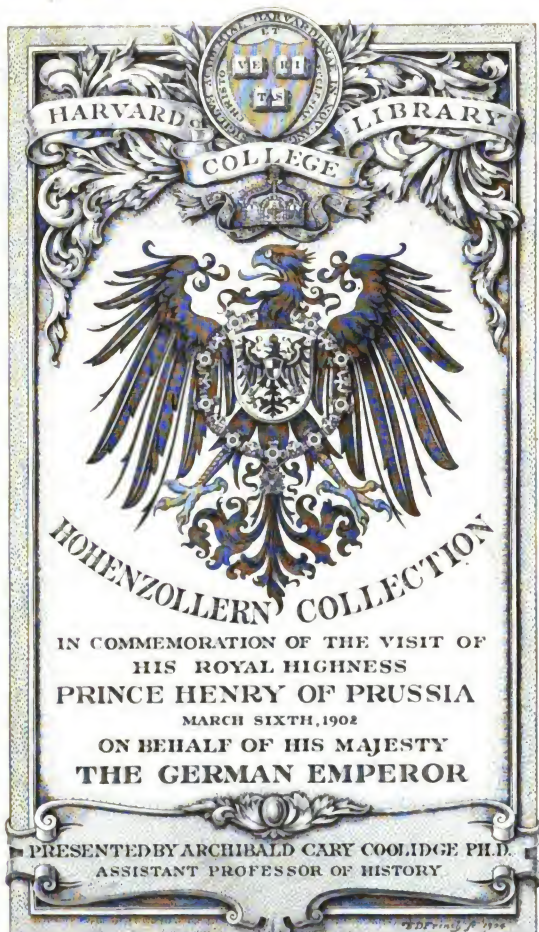



HARVARD COLLEGE LIBRARY
VE RI TAS
HOHENZOLLERN COLLECTION
IN COMMEMORATION OF THE VISIT OF
HIS ROYAL HIGHNESS
PRINCE HENRY OF PRUSSIA
MARCH SIXTH, 1902
ON BEHALF OF HIS MAJESTY
THE GERMAN EMPEROR
PRESENTED BY ARCHIBALD CARY COOLIDGE PH.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF HISTORY


ALSATIA

L'ALSACE.

Nouvelle Description

HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

DES DEUX DÉPARTEMENS DU RHIN,

PAR JEAN-FRÉDÉRIC AUFSCHLAGER.

ACCOMPAGNÉE DE NEUF PLANCHES, DEUX CARTES ET UN PLAN.

TOME PREMIER.



Strasbourg,
CHEZ JEAN-HENRI HEITZ, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE DE L'OUTRE N. 3.

1826.

LISTE
DES SOUSCRIPTEURS
POUR LA
DESCRIPTION DE L'ALSACE
PAR J. F. AUFSCHLAGER.



Allenwiller : M. Caspary, pasteur.
Alteckendorf : MM.r Schneider, pasteur-président. Matter, cultivateur.
Altkirch : MM. Amberger, notaire. Barège, inspect. des forêts. F. J. Blanckenstein. Bœhrer, libraire. (18 exempl.) Brellmann, avoué. Cassal, commis-greffier du tribunal. Chevrier, curé. Chevrier, fils. Devallant, maire. Durthaler, nég. Gilliet, contrôleur des contrib. dir. Goutzwiller, secrét. de la mairie. Lamey, juge d'instr. Meyer, greffier du tribunal. Pacquet. Pflüger, propriétaire. Philippe, greffier. Pougnet, procureur du roi. Comte de Reinach-Foussemagne. Remond, aîné. Rey, avoué. (2 ex.) Richard, contrôl. des contrib. ind. Ritter, avoué. F. J. Schemmel. Wendling, avoué. Weyers, avocat. Zimmermann, clerc de notaire.
Ammerswihr : M. J. B. Adam.
Andlau : M. Stolz, médecin.
Arzheim : M. Hutter, instituteur.
Asswiller : M. Cassel, pasteur.
Balbronn : M. Bentz, pasteur.
Bâle : MM. Holdenecker, imprimeur-libraire. (2 ex.) Neukirch, libraire. (4 ex.)
Barr : MM. C. F. Brenner. Bürcky, instituteur. S. Cromer. D. Diehl, tanneur. Dietz, fabricant et maire. Ch. Dietz, fab. Fischer, instit. Fischer, propriét. Jæglé, pasteur-président. Kayser, docteur en médecine. G. Kayser. Lanz, chamoiseur. Legrand, pharmacien. Mœrlen et Rœsch. Proband, docteur en médecine. Raffara, juge de paix. G. Rœsch. B. Rohmer. Scherer. G. Schmidt. F. Schwebel. Schwind père. Schwind, fils, notaire. Sulzer, médecin cantonal.
Berg : M. Kremer, pasteur.

Bergamo : M. Stahl, pasteur.
Betschdorf : M. Ningler, pasteur.
Birlenbach : M. Dangler, pasteur.
Bischheim : M. Fuchs, pasteur.
Bischwiller : MM. Bertrand, meunier. C. Bertrand. J. Bertrand. Bruder, pasteur. Burn, percepteur. Collombel, receveur de l'enregistrement. Culmann, pasteur. Cunier, ancien sous-préfet. Duwoi, relieur. Ehrer, fab. de draps. Goulden, fabricant. Gsell, drapier. Heusch et Dock, fabricans. Heusch et Weiss, fab. Kœnig, pharmacien. Peters, receveur des droits indir. Pfennig, officier retraité. Pflüger, capit. en retraite. Schmidt, médec. cantonal. Stupfel, huissier. Utrecht. Wallner, fabricant. Würthenbæcher, épicier. (2 ex.) Wunsch, notaire.
Blaesheim : MM. Le Comte de Dürckheim-Montmartin. Piton, pasteur.
St. Blaise : M. Rœderer.
Bollwiller : MM. A. Baumann. C. A. Baumann. J. B. Baumann. Lischy. Mühlbeck, docteur en médec. Thirion, percepteur. Zipfel, maire.
Bouxwiller : MM. Deiss, doct. en méd. et maire. Hartmann, pharmacien. Hasselmann, principal du collége. Kœnig, pharmacien. Kunlin, pasteur. Rau, percepteur. Reichardt, inspecteur ecclésiastique. Remy, huissier. Resch, notaire. Vix, receveur de la fabrique protestante. Weber, médecin cantonal. Winkler, instituteur.
Breitenbach : M. J. Spenlé fils.
Breunsheim : M. Elles, pasteur.
Brumath : MM. Blæsius, pasteur-président. Brunner, propriét. Carlier, recev. Cerf, propriét. Englert, pasteur. Fischer, maire. Glæsel, huissier. Gœtz, aubergiste. Gradt, mercier. Hallez, receveur de l'enreg. et des domaines. Jehlé, march. de farines. Kabb, maître de poste. Kienlin, géom. Kinné, cordier. Krautheimer, aubergiste. Krautheimer, brasseur. Krebs, chapelier. Lambrecht, artiste vétérinaire. Limmer. Lott, propriét. St. Marc. Menges, brasseur. Merck, pharm. Moitier, huissier. Münch, c.-greffier de la justice de paix. Ottmann, boucher. Quiri, aubergiste. Ritter, brasseur. Scherdlin, méd. cant. Schilling, méd. cant. Simon, huissier. Spitz, propriétaire. Spitz, percepteur. Stœber, notaire. Trautmann, notaire. Weber, instituteur. Weil, négociant. Weiss, juge de paix. Zill, instituteur. Zimmer, propriétaire.
Butten : M. Hoppé, pasteur.
Candel : M. Martin, notaire.
Carlsruhe : MM. Le Baron de Berckheim, ministre d'état et de l'intérieur du grand-duché de Bade. Braun, libr. (3 ex.) Velten, libr. (2 ex.) Schreiber, conseiller de la cour et historiographe.
Cernay : MM. D. Eck. Witz, meunier.

Cléebourg: MM. Heitz, pasteur. Hess, meunier au moulin des 7 cuves près de Drachenbronn. Jacky, meunier. Richert, curé. Zittel, instituteur.

Colmar: MM. Ackermann, avoué. Altherr fils, nég. Baccara, huissier. Bachschmidt, négociant. Baillet, avocat. Bauer, négociant. Bechelé, adjoint du maire. S. Bernheim. Betzel, huissier. Beyer, fondeur. Bœckel, commis-négociant. Boillot, commissaire de police. J. B. A. Boillot. Bollmann, cand. en théologie. Borach, négociant. S. Boumsell, négociant. Bucher, huissier. Büchy, avocat. C. A. Busch. Bussmann, banquier. Caille, fils. N. Calame. Catoire, payeur du départ. Chappuit, nég. Chauffour l'aîné, avocat. Félix Chauffour. Chauffour le jeune, avocat. Collass, chirurgien en chef à l'hôp. milit. Coppée, huissier. Danglure, direct. des dom. David, fab. Dietz, pharm. Doll, chef de bureau à la préf. Mad.ᵉ C. Doyen, institutrice. MM. Ducasse, employé chez le payeur. Edighoffen, propriét. Ehrlen, nég. Faudel, doct. en méd. Fiquet le jeune. Fleurent fils. Fontaine, libr. (5 ex.) Fuchs, avoué. Fuchs, clerc de not. Geistodt père. Geng, libraire. (51 ex.) Geyl, boucher. Giroy, archit. Gœckhlin l'aîné. De Golbéry, conseiller à la cour royale. Græff. Gretscher, pasteur. Grüss, institut. Mad.ᵉ Gsell veuve, née Edighoffen. MM. Haagen, 1.ᵉʳ commis à l'hôpital militaire. Haan, employé de l'octroi. Haertner, épicier. Haffner, clerc. Hanhart, nég. M.ˡˡᵉ Hann. MM. Harter, fabricant d'huile. Haucker, boucher. C. Haussmann, négociant. J. Haussmann, négociant. A. Heilmann. Heilmann, aubergiste. Hein, serrurier. Heisser, notaire. Hemmerdinger, fils. Hennig, commis-négociant. B. Herr, négociant. Herr, négociant. Hertzog, employé à la recette générale. J. G. Hirn, négociant. Hirn l'aîné, avoué. Hirn le jeune, avoué. De Hirth, capitaine. Hitschler, pasteur-président. Hochstædter, caissier à la recette générale. Hofmann, imprimeur. J. J. Hosemann fils. Hubert, clerc d'avoué. Hunkler, sacristain. Hurst, géomètre. Huser, commis-négociant. Janinet, architecte du Haut-Rhin. Kæppelin, avoué. Kamm, nég. Karcher, fabricant. Kiener frères. J. Kiener, nég. J. Kiener, propr. des bains St. Jean. Mad.ᵉ la veuve Kies. MM. Klein, huissier. Klingenhoffen. Kœnig fils, avocat. Kohler, directeur de la comp.ᵉ du Phénix. Kolb, ingénieur en chef du cadastre. Kübler-Kamentz. Kühlmann, architecte. Kuss, vérificateur des domaines. Lacroix, avoué. Laug, vice-président. Lempfried, avocat. Lereboulet, garde-magasin. Letz, propriétaire. Levy, garde-magasin du chauffage militaire. Locillet, professeur de mathématiques. Maimbourg, chanoine et grand curé du département. Marcon l'aîné. Marty, commandant du 54.ᵉ régiment de la ligne. Mathieu St. Laurent, notaire.

J. Mayer. H. Mayer. Méquillet, négociant. Metzger père. Moll, directeur des contributions directes. X. Molly, entrepreneur. Monnestier. Mosser, employé. Müller, pasteur. Müller, ébéniste. Müller, cand. en théol. Müller, employé à la poste aux lettres. Nadelhoffer, institut. Oberlé, institut. Oberlé, commis-greffier à la cour royale. Oesling, marchand. Ostermayer, avoué. Ott, négociant. Pabst, nég. Pagout, employé à l'hôpital militaire. Péroux, professeur de calligraphie. Pétin, architecte. Petit, libraire. (6 ex.) Pflug, négociant. Preuss, nég. Rabier, greffier en chef du tribunal civil. Radat, maître de poste. Reichenbach, négociant. Reiffinger. Rencker, notaire. Richert, propriét. N. Rieffel. Rieffenach, aubergiste. Riehl, fabricant. Rossée, employé à la préfect. du Haut-Rhin. Ritter, avoué Ritzenthaler fils, teinturier. Rivé, négociant. Saltzmann, clerc de notaire. Sandherr, avocat. Saur, entrepreneur. Scheffler l'aîné. Scherb, aubergiste. J. Scheurer. Scheurer, teinturier. Scheurer le jeune. J. D. Scheurer fils. Schirmer. Schmelz, fabricant. Schmidt, peintre. Schmidt, négociant. J. J. Schmidt. Schmutz, brasseur. Schneider, empl. Schœnfeld, dessinateur. J. L. Schœngrün. Schœngrün fils. Schweissguth, avocat. Senk fils, commis-greffier. Stœcklin, nég. U. A. Stephan, c.-nég. Stern, employé à la mairie. Le baron Tavernier, général. Titot, directeur. J. B. Trentlé. Turillot. Verny père, avocat. Verny fils, avocat. Villard. Vollmar, propriétaire. M.[lle] Waldner. MM. J. J. Waldner. Werner, cordonnier. Wertz, traiteur. Wilhelm, fils aîné, avoué. Wimmer, géomètre du cadastre. Wimpfen, pharmacien. J. Wimpfen. Zackmann l'aîné. Zehler, avoué. Zimmermann.

Cosswiller : MM. Simons, pasteur. Wantz, instituteur.

Dannemarie : MM. Chayrou, receveur des contributions indirectes. Gaudin fils, juge de paix. Krœll, maire. Maudrou, docteur en médecine. Nass, brasseur. J. Rey.

Dettwiller : MM. Mehl, pasteur. Watier, notaire.

Deuxponts : M. Ritter, imprimeur-libraire. (4 ex.)

Diemeringen : MM. Dierbach, ancien notaire. Van der Heyden, pasteur.

Dorlisheim : M. Kopp, pasteur.

Drulingen : MM. Buzzini, huissier. Dithmar, notaire. Kromayer, greffier. Morel, notaire. (2 ex.) Schnabel, clerc. Schneider, pasteur. Teutsch, juge de paix.

Dürmenach : M. J. Samuel, propriétaire.

Eckbolsheim : M. Schnæbelé, instituteur.

Egisheim : MM. Braxel, curé. Dervieux, notaire.

Erlenbach : M. Dahm, bourguemestre.

Ernolsheim : M. Karcher, pasteur.

Erstein : M. Rohmer, docteur en médecine.
Fagolsheim : M. Schmidt, major en retraite.
Fénétrange : M. Lix, instituteur.
Ferrette : MM. Cassal, notaire. Frœlich, docteur en médecine. Genty, avocat. Schirmer, percepteur.
Fortschwihr : M. Heywang, pasteur.
Fouday : M. Legrand, fabricant.
Francfort sur le Mein : MM. Fügel, libraire. (4 ex.) Schlosser, conseiller.
Fribourg en Brisgau : MM. Herder, libraire. Münch, D.r et professeur. Peacoke, lieutenant-colonel. Le commandeur de Reinach-Werth. Sonntag, professeur. Waick, docteur.
Froeschwiller : MM. Issler, pasteur. Strauss, propriétaire.
Fürdenheim : M. Stolz, pasteur.
Genève : MM. Kunz, cand. en théol. Le Double, libraire.
Gersdorf : M. Wœrther, sculpteur.
Gerst : M. Ehmann, pasteur.
Gertwiller : MM. Caillas, l'aîné, négociant. Haas, pasteur.
Geudertheim : MM. Breisach, institut. Le baron de Schauenburg, lieutenant-général.
Goxwiller : M. Braunwald, pasteur.
Guebersweihr : M. Knoll, instituteur.
Guebwiller : MM. A. Audigier. Baumeyer le jeune. Gandner, adjoint du maire. Girot le jeune, notaire. L. Greuter. Mæder, pasteur. (3 ex.) L. Martin. Meister, fils. D. Schlumberger-Burcard. N. Schlumberger. (6 ex.) Wantz, institut. Witz-Greuter.
Guémar : M. Dietrich, vicaire.
Gundershoffen : M. Quirin, pasteur.
Haguenau : MM. Arnold, doct. en méd. Berdellé fils. G. Carl. Danzas, receveur de l'enregistrement. Dugart, garde du génie. Feuillet, employé à la maison centrale. Guntz, notaire. Hallez, notaire. P. Jenner. Jung, architecte de la ville. Klein, huissier. Laurent, pharmacien. Neltner, garde-général des forêts. L. Noël. Paganetto, fabricant de garance. Schlosser, maître-clerc. Schwendt, receveur de l'hospice civil. P. Weinum.
Harskirchen : M. Liebrich, pasteur.
Hatten : MM. Bourdin, curé. Schœndorfer, pharmacien. Schwalb, pasteur.
Hattstadt : M. Willig, maître de poste et maire.
Heiligenstein : M. Blanck, pasteur.
Héricourt : Mad.e C. D. Boijeol, née Zabern.
Hirschland : M. Schmidt, secrétaire de la mairie.
Hirzbach : M. De Reinach, propriétaire.
Hochfelden : M. Achard, notaire.
Hördt : M. Herrmann, pasteur.

Hoffen : M. Zittel, instituteur.
Holzwihr : M. Simon, instituteur.
Horbourg : M. Prudhomme fils.
Hunawihr : M. J. Greiner.
Jebsheim : MM. Kugel, instituteur. Weber, instituteur.
Illkirch : MM. Gæckler, past. Liebermann, doct. en méd. et maire.
Illzach : M. Clemann, curé.
Imbsheim : M. Gœtz, pasteur.
Ingenheim : M. Gœtz, pasteur.
Ingersheim : M. Jos, percepteur.
Ingwiller : MM. Müller, pasteur. Petri, notaire. Quirin, chef de bataillon retraité. Rauch, notaire. Vogd, docteur en médecine.
Ittenheim : MM. Hærter, pasteur. Ritter, instituteur. Michel Weber, cultivateur.
Kaeskastel : M. Merklé, pasteur.
Kaisersberg : MM. Gsell fils. A. Holl.
Kauffenheim : M. Schæffer, pasteur.
Kirwiller : M. Nessler, pasteur.
Koetzingen : M. Lehmann, vicaire.
Kolbsheim : M. Hickel, pasteur.
Kunheim : M. Balzweiler, pasteur.
Kurzenhausen : M. Gœtz, pasteur.
La Chapelle : M. Hodel, médecin.
Lampertheim : M. Düringer, pasteur.
Landau : MM. Kieffer, avocat. Müller, huissier. Schneider, juge du tribunal de commerce. Stark, secrétaire de la ville.
Landser : MM. Redot, maire. Wendling, curé.
Langensoulzbach : M. Brehmer, pasteur.
Leipzig : M. Gleditsch, libraire. (20 ex.)
Logelbach : MM. Herzog, négociant. Hirth, commis-négociant. G. Lisch. Ludwig, meunier. Sarter, meunier. J. Stephan, négociant.
Lohr : M. Zwilling, pasteur.
Lorenzen : MM. Fingado, percepteur. Fischer, chirurgien-major en retraite. Kampmann fils, pasteur.
Louisbourg : M. le baron de Gremp, lieutenant-colonel au service de S. M. le Roi de Wurtemberg.
Lyon : MM. Hoffet, candidat en théologie. L. Remp, c.-négociant.
St. Marie-aux-mines : MM. Adolphe, négociant. J. G. Boulanger. J. Boutet. Bressler. Cellarius, doct. en méd. F. C. César. C. Chenal. H. Collignon. Diemer, fabricant. A. Dieterlin. Dietrich. Ellmer, blanchisseur. Felmé, fabricant de papier. Fuchs. Gerare, huissier. Grandpierron fils. Heer, instituteur. J. Hollinger. F. A. Joly. G. Karl fils. X. Kayser. De La Rochelle. C. Lindemann. Lœsslin, notaire. Mæder, pasteur-président. A. Minder. Mohler fils. A. Mühelang. F. Rebet.

Risler. J. Saur. Schmidt, pasteur-présid. P. J. Schoubart. Schreiber, aide-pharmacien. Schreiner, docteur en médecine. J. Steiner. Toussaint, notaire. Urner. Weisgerber-Ortlieb. Winter, pharmacien. (2 ex.)

Marmoutier : MM. Bosch, notaire. Gouguenheim fils, propriétaire.

Massevaux : MM. Kœchlin. (4 ex.) Nöttinger, propriétaire.

Mayence : MM. Arnold, architecte de S. A. R. le grand-duc de Hesse. Büchler. Engelhardt. Kupferberg, libraire. (2 ex.) Müller, négociant. Opfermann, architecte. Spielmann, négociant. Stædel, élève en droit. De Zabern, imprimeur.

Mittelbergheim : M. Heintz, pasteur.

Mittelwihr : MM. Bentz, pasteur. Ferber, instituteur.

Molsheim : M. Nöttinger, notaire.

Mommenheim : M. Schieferstein, meunier.

Mühlbach : MM. Bresch, propriétaire. Rittelmeyer, pasteur. Spenlé, percepteur.

Münster : MM. Baffrey, aubergiste. Bartholdi, maire. Bicking, graveur. Binder, pasteur. Berringer. Botté, marchand. Didio, notaire. C. Diemling. Frech, nég. Gérard, notaire. E. de Gonzenbach, fabricant. Hartmann père. H. Hartmann. F. Hartmann. Hummel, percepteur. Mad.[e] la veuve de J. J. Jaeglin, fils. MM. Lebert, dessinateur. L. Lestache. H. Lœwel. Lucé, tanneur. Simon, vicaire. J. Spenlé. Weber, meunier.

Müttersholz : MM. Keller, pasteur. Salzmann, institut. Siegwald, maire.

Mulhausen : MM. A. Baumgartner. D. Baumgartner. J. Baumgartner. J. Benner l'aîné. J. Benner cadet. Benner, nég. D. Billing. J. Blech. Paulus de Paul Blech. Blech-Reber. Boulanger, conduct. des ponts et chaussées. Ebersol, notaire. G. Engelmann. J. Frauger. G. Gerber. Graf, pasteur. H. Grosheinz. Grosrenaud, dessinateur. Günther, architecte. Jean de Jean Hartmann. G. Heilmann. (2 ex.) J. Heilmann. Heilmann-Frauger. Heilmann-Vetter. Hemmet, c.-négociant. G. Hofer. H. Hofer. J. Hofer. P. Hugueni, jeune. Joseph, pasteur. Kastner, instituteur. Mad.[e] la veuve de H. Kielmann. MM. J. G. Kindweiler. (2 ex.) A. Kœnig cadet. J. Kœnig. Mad.[e] la veuve de Kohler. MM. Jos. Kœchlin. Jean Kœchlin. N. Kœchlin. E. Kœchlin. Lœbnitz, libraire. (4 ex.) J. Mannsbendel fils. J. Mantz. J. Martin. Meyer-Dollfuss. M. Mieg l'aîné. Mieg-Weiss. J. G. Müller. Peyer-Imhoff, lieutenant-colonel d'artillerie. De Pouvourville. L. F. Raique fils. Daniel de Mathias Risler. J. Risler et comp.[e] Robert, directeur. N. Rott. P. Schlumberger. Schlumberger-Schmalzer. Schultz, entrepreneur. T. Schwartz. Simon. Spœrlin, pasteur. Stotz, architecte. A. Suchard. P. Thierry fils. Thierry-Mieg. D. Thyss. Vetter, doct. en méd. Vogel-Motsch. P. Weber. J. Willmann. Witz, boulanger. Witz-Blech. C. Ziegler. J. Zindel cadet. Zindel frères. J. Zuber.

Munic : M. Meyé.
Muntzenheim : MM. Elles, juge de paix. Ortlieb, pasteur.
Neuwiller : M. Chable, greffier.
Niederbronn : MM. Callenstein, fabricant. Heller, relieur. Horst, pasteur. Küss, receveur de l'enregistrement. Wild, fabricant de papier.
Niederroedern : MM. Greiner, meunier. Lix, vicaire.
Niedermorschwihr : MM. Ehrhardt, instituteur. Seiler, instituteur.
Obenheim : M. Schmutz, vicaire.
Oberbronn : M. Wolff, notaire.
Oberhausbergen : MM. Ensfelder, pasteur-président. Hild, instituteur.
Oberherrgen : M. Munsch, notaire.
Oberlarg : M. Boch, percepteur.
Obermodern : M. Weyrich, pasteur.
Obernäh : M. Oberlé, curé.
Obersassenheim : M. Kling, curé.
Offenbourg : M. Le baron de Neveu.
Ostheim : M. Kiener, pasteur.
Paris : MM. A. Begé. Billing, secrétaire de la société biblique. Bischoff, négociant. Bourdon fils, négociant. Bouley, nég. Bournichon, négociant. A. Brunet. Cassard. F. Dollfuss. E. Dreyfuss, comm. de roulage. Gaillard et Lellegard, nég. Guisquet, négociant. Heringer et Morand, nég. F. Huard. F. Huguenin. Kreiss, cand. en théol. P. Lafitte. Laurent, avocat. Nast, négociant. Casimir Périer, député. (3 ex.) J. Périer. J. de D. Risler. C. Saglio. Santerre fils, raffineur. Sensier, courtier de commerce. Servier, libraire. (5 ex.) Vanard, négociant.
St. Petersbourg : M. Schnitzler, candidat en théologie.
Petersbach : MM. Hoffmann, arpenteur-forestier. Ledogard, gendarme.
Pfaffenhofen : M. Breithaupt, pharmacien.
Pfulgriesheim : M. Jacob, pasteur.
Plobsheim : M. Lechten, pasteur.
St. Quirin : M. Læmmermann, commis-négociant.
Rastadt : MM. Feyler. Geiger, fab. de tabac. Hœllmann, auberg.
Rauwiller : M. Guerry, pasteur.
Rhinau : M. Schmitt, instituteur.
Ribeauvillé : MM. Brassier, contrôleur des contributions directes. Herrenschneider, pasteur. (2 ex.) Ortlieb, propriét. Salzmann, négociant. Schæffer frères, fabricants. (2 ex.) Werner, curé du canton.
Richshoffen : MM. Blum, fabricant de papier. Féberey, notaire. M. Ober. Winterheld, arpenteur-géomètre.
Riedseltz : MM. Laroche, curé. Milliet, propriétaire.
Riquewihr : MM. Herrenschneider, pasteur. Jæglin, géomètre du cadastre. Schaller, propriétaire.

Rittershoffen : M. Dangler, pasteur.
Robertsau : M. Striffler.
Romanswiller : M. Schrumpf, pasteur.
Roppenheim : MM. Lucius, pasteur. Pareth, notaire.
Rothau : M. Oberlin, pasteur et docteur en médecine. (2 ex.)
Rouffach : M. Vogelgsang, abbé et professeur.
Rummersheim : M. Des-Bains, instituteur.
Saarunion : MM. Müller. Nippert, huissier.
Saverne : MM. Anthoine, receveur principal des contrib. ind. Arth, avocat-avoué. Aubry, doct. en droit. Baumann, pharmacien. Bernhard, avocat-avoué. Betting de Lancastle, propriétaire. Bonati, pharmacien. Bouat, contrôleur des contrib. directes. Daniel, inspecteur de l'enregistr. et des dom. Dedier, avocat. Delarue, commis-greffier du tribunal. Douat, avoué. Drion, avocat-avoué. Dufour, lieut. de gendarmes. Durrieu, receveur des finances. Faber, percepteur. Fels, marchand de drap. Goudschaux fils, banquier. Heinis, principal du collége. Henraux, directeur des contrib. ind. Laposte, avoué. Leclerc, conserv. des hypothèques. Leger, ingénieur. Levis, brasseur. Lombardini, notaire. (2 ex.) Martinez, président du trib. Martner, receveur de l'enreg. et des dom. Nippert, conduct. des ponts et chaussées. Ostermann, notaire. Revel, huissier. Schaller, avoué. Tardiveau, employé à l'enregistrement. Wolbrett, procureur du roi.
Scharrachbergheim : MM. Heyler, instituteur. M. Mockel, cultivateur. Spatz, pasteur.
Schiltigheim : MM. Dannenberger, pasteur. Jacobi, docteur en médecine.
Schleihthal : M. Vogt, pasteur.
Schönau : M. Drion, directeur des forges.
Schweighausen : M. Bosch, pasteur.
Schwindratzheim : M. Berger, percepteur.
Sélestadt : MM. Bruno, libraire. (2 ex.) Stœckel, instituteur.
Seltz : MM. Hoffmann, maire. Jourdan, propriétaire.
Sierentz : MM. Bian, notaire. Fux, instituteur. Jehlé, capitaine de génie. Karm. Lehmann, propriétaire.
Soulzbach : M. Ley, curé.
Soulz-sous-forêt : MM. Petri, notaire. Schneider, aubergiste. Steffner, greffier. Ulm, instituteur primaire. Weissmann, pasteur-président.
Soulz, (*Haut-Rhin*) : M. Schreyer, relieur. (4 ex.)
Spire : MM. Renker, notaire. J. Spitz. Weigel.
Stosswihr : M. Hattey, négociant.
Strasbourg : MM. Affolter. L. Ahronson, docteur en médecine. Alexandre, direct. du cabinet littéraire. (2 ex.) Arnold, prof. en droit. A. Arnold, architecte. Aufschlager, fabricant de bas. Bærst, marchand de farine. Baldner, bacquetier. Baltz,

négociant. Barbenes, aubergiste. Barrois, directeur des domaines. Barrottaux, empl. à la préfecture. Barth, docteur en médecine. Bartholmé fils, marchand de vin. Bastian, institut. D. Baumann, négociant. Baumann, prof. de musique. Baur, cafetier-limonadier. Beck, inspecteur ecclésiastique. Beck, étudiant en théologie. Becker, élève au gymnase. Le baron Le Bel. Berg fils, professeur de musique. M.lle Berstecher. MM. Bertat, employé à la mairie. Bierbaum, candidat en théologie. Blanck, architecte. Bleyfuss, clerc de notaire. Blœchel, prof. en droit. Bockenheim, doct. en méd., chirurg. major des pontonniers. Bockenmeyer, c.-négociant. Jean Bœckel, pasteur-président. Jonas Bœckel, pasteur. Bœgner, prof. au gymnase. Bœhm, lithographe. Bœrsch, meunier. Bœsé, élève du gymnase. Mad.e Bohrer. MM. Braun, lieut.-colonel de cavalerie. L. Braun, inspect. des salines de l'est. Breitling, boulanger. Bremsinger, notaire. S. Breu, rentier. Brion, cand. en théol. Broistedt, négociant. J. D. Bruder. Brunner, pasteur. Buchinger, cand. en théol. (2 ex.) Büchlin, élève de l'école normale. Büchsenschütz, instituteur. Büttner, orfèvre. Burckard, agent de change. (2 ex.) Burger, rentier. Burguburu, ancien receveur au bureau du contrôle. Cappaun, négociant. Le cercle de commerce. Champy fils aîné. (3 ex.) Chastelain. O. Chevraut, élève du collége royal. Clausing, docteur en chirurgie. Coqueugniot, colonel en retraite. Cunitz, fabricant de chandelles. Cuvier, professeur à l'académie. Dahler, docteur et professeur en théologie. Damesmes. (2 ex.) Defontaine, ingén. des ponts et chaussées. Destroyes, avocat. Diebold, cafetier. Diehl, commis-négociant. Diehl, étudiant en théologie. Dietz, aumônier au collége royal. J. B. Dijeon. Doldé, candidat en théologie. Donzé, employé à la mairie. Doss, huissier. F. Dournay, nég. B. Dreyfuss. Dürr, marchand de vin. Comte de Dunten. Eckel, candidat en théologie. S. E. Eckel. Edel l'aîné, employé à la mairie. Edel, pasteur. L. Edel fils, élève du gymnase. M.lle Ehrmann, institutrice. MM. Ehrmann. J. J. Ehrmann. (2 ex.) Eissen, pasteur-présid. Emerich. Engelbach, avoué. F. Engelhardt, chef de bureau à la mairie. C. M. Engelhardt, chef de bureau à la mairie. L. H. Engelhardt, prof. au gymnase. Ensfelder, adjoint du maire. Fahlmer, commis-pharmacien. Faudel, marchand de fer. Ferber, prof. à l'école normale. Février, libraire. (3 ex.) J. Fischer. Flach, adjoint du maire. Flach, étudiant en théologie. Fleischauer, élève du gymnase. Foderé, prof. à l'académie. Frantz, pasteur. Fraunschuch, docteur en médecine. Frey, commis-négociant. J. J. Friedel, négociant. Fries, orfèvre. L. Fronhæuser. Fuchs, fabricant d'huiles. Fuhrmann, commissaire-priseur. Fuhro, compositeur. Gæckler, négociant. Gambs, rentier. Gall, négociant.

Garcin, compositeur. Gast, sacristain. Gebhardt, avoué. Gerhardt, pasteur. Gerhardt, négociant. Geyler. Gönner, employé à la fondation de St. Thomas. Goguel, professeur au gymnase. Goll, lieutenant d'artillerie. Grandprez, rentier. Gravelotte, rentier. Griesinger, droguiste. Gross, garde-mag. des hospices. (2 ex.) Grouvel, maréchal de camp. Gutermann, relieur. Gutmann, sacristain. Haffner, docteur et prof. en théol. Haillot, lieutenant des pontonniers. C. F. Hartmann. Hartung, docteur en méd. Hatt, brasseur au géant. Hecht, professeur en pharmacie. M. Hecht, négociant. Heck, c.-négociant. Heeré, officier en retraite. Heiligenstein, instituteur primaire. J. J. Heiligenthal, négociant. (2 ex.) A. Heim, étudiant en théol. Heinemann, instituteur primaire. Heitz, étudiant en théologie. Heller, élève du gymnase. Helmsdorf, artiste. Hepp, professeur en droit. Hepp, nég. C. Herr. Herrenschneider, professeur à l'académie. Herrenschneider, licencié en droit. Herrmann, fabricant de poëles. Hertzog, candidat en théologie. Hervé, capitaine d'artillerie. Hetzel, marchand de fromage. J. Hickel, rentier. Hickel, notaire. Himly, professeur au gymnase. Hipgé, employé à la préfecture. Hirschmann, commis-négociant. Hodel. Hoff, pharmacien. Hoffmann, charpentier. Hollænder, candidat. en théologie. Holzapfel père, négociant. Holzapfel fils, nég. Huck, étud. en théol. Humann, député du Bas-Rhin. (6 ex.) Hummel, maître maçon. Husson, ingén. en chef des ponts et chaussées. Hustot, chirurgien-major retraité. Huvé. Mad.[e] Jacob. MM. Jæger, pasteur. Jæglé, étudiant en théologie. Imlin, orfèvre. Jundt, candidat en théologie. Jung, supérieur au séminaire prot. de St. Guillaume. (2 ex.) Isenheim, rentier. Kampmann, receveur de la ville. J. N. Karth fils, négociant. T. Keller, épicier. Kelsch, inspecteur du télégraphe. Kern, secrétaire du directoire du consistoire général de la confession d'Augsbourg. Kern, juge auditeur. Kiefer, élève du gymnase. Kiehm, négociant. Kirschleger, aide-pharmacien à l'hôpital civil. Kirstein, orfèvre-ciseleur. Kneiff, aide-pharmacien à l'hôpital civil. Klein. Klein, étudiant en théologie. C. J. Kob, négociant. J. J. Kœbelé. F. Kolb. Kopp, pasteur. Krebs, tisserand. Kreiss, pasteur-président. (2 ex.) A. Kroh, élève du gymnase. Kroh, brossier. Küss, pasteur. Kugler, aubergiste. Lachenmeyer, professeur au gymnase. L. Lacombe, négociant. Lacombe, notaire. Laib, pasteur. Lambs, instituteur primaire. Lamey, rentier. Lamp, professeur au gymnase. Le baron de Landsperg. Lauth père, avoué. Lauth, meunier. G. Lauth, négociant. Lauth, avocat. F. Lauth, employé à la préfecture, Lederlin, avocat. Lejoindre, juge-auditeur. J. Leser. Levrault, imprimeur-libraire. (17 ex.) Lex, ancien notaire. Liautey, lieutenant-colonel d'artillerie. Lichtenberger, ancien pro-

fess. au gymnase. Lichtenberger l'aîné, coutelier. Lichtenberger, candidat en théol. Liebold, marchand de vin. Liechtenberger, avocat. Lindner. Lobstein, avocat. J. L. Lœssling. Mæhn, candidat en théologie. Maresquelle, négociant. Marchal, juge. Martin, avocat. Martin, ferblantier. Masské, docteur en chirurgie. Masské, commis-négociant. Matter, avocat. Matthis, rentier. May, meunier. Mayer, avocat. Van Merlen. Metz, horloger. Meyé, architecte. Meyer, employé au consist. israélite. Miller, fondeur en caract. Mohi, employé des contributions ind. Momy, avocat. Le général Montrichard, baron de Bévy. Mosseder, préposé du commerce. J. J. Müller. Müller, vice-président de l'admin. des hospices civils. Müller, doct. en méd. Murr, boulanger. Nagel, chirurgien. Nebel, négociant. L. Neltner. Nestler, prof. à l'académie. Nestler, pharmacien. Neulinger, fabricant d'huile. Oertel, c.-négociant. M. Ohlmann. Oppermann, substitut du procureur du roi. C. Oppermann, pharmacien. L. Osterrieth, architecte. Ott, ancien pasteur. Ott, fabricant de fleurs. Ott, tanneur. Ott, clerc de notaire. (2 ex.) Ottmann, directeur des messageries de l'Allemagne. J. G. Pfæhler et comp.[e] libraires. (3 ex.) Pfauth, marchand de cuirs. Pfauth, commis-négociant. Mad.[e] Pfeffinger. MM. Pfister. Pick, brasseur. Poirot, chef de bataillon d'état-major. Popp, clerc de notaire. Rapp, étudiant en théologie. Ratisbonne, négociant. Rauter, professeur en droit. Réau, chef du service du casernement de la 5.[e] division militaire. Redslob, docteur et professeur en théologie. J. H. Redslob, marchand de cuirs. Reeb, pharmacien à l'ange. De Rœder. Reichardt, négociant. Reinhardt, rentier. Reisseissen, docteur en médecine. Remond, courtier. L. Renouard de Bussières fils. Reumann, marchand de vin. Reuss, cand. en théol. Reuss, négociant. Reussner, instituteur primaire. Richard, doct. et prof. en théol. Rieder, pasteur. Ristelhuber, médecin en chef à l'hôpit. civil. Rœhrich, tailleur. Rollé, fab. de balances. Roser, étud. en droit. Roth, candidat en théologie. J. Roth, cand. en théol. Roth, négociant. Rothberg, commis-négociant. Rothé. F. Saglio. (6 ex.) J. A. Saib. Sailer, compositeur. Salzmann, élève de l'école normale. S. Samuel. G. Samuel, négociant. Saueressig, négociant. J. Saum, négociant. Le baron de Schæffer, maréchal-de-camp. Schattenmann, c.-négociant. De Schauenburg, officier d'état-major. C. de Schauenburg. L. Schertz. (4 ex.) Schirmer, commis-greffier. Schirmer, receveur de l'enregistrement. Schlag, commis-négociant. Schlagdenhaufen, architecte. Schmidt, pasteur. Schmidt, instituteur primaire. Schmutz, chef de bureau à la mairie. Schneegans, avoué. Schneegans, nég. Schneegans, confiseur. (2 ex.) Schneiter, docteur en méd. J. D. Schnitzler. Schnell,

cand. en théol. Schoch, imprimeur. J. Schœttel, négociant. Schreider, notaire. (2 ex.) Schuler, imprimeur. Mad.[e] Schuré. Mad.[e] Schwartz. (2 ex.) MM. Schweighæuser, doct. en médecine. Schweighæuser fils, prof. à l'académie. F. Schweighæuser, nég. Schweighæuser, prof. au gymnase. Schwing, c.-nég. Seupel, marchand de papier. Simon, compositeur. Simon, capitaine retraité. Sohn, instituteur primaire. Spach, nég. Spielmann, pharmacien. A. Spreng. (2 ex.) Stackler, élève du collége. Stahl, homme de loi. H. Stammler. Steinbach, pasteur. G. Steinheil. E. Stœber, avocat. Auguste Stœber, Adolphe Stœber, Edouard Stœber, Charles Stœber, élèves du gymnase. Stœber, notaire. Stolz, architecte. Le Comte de Stralenheim. Strobel, instituteur primaire. Stromwald, candidat en théol. Tourette, chef de bureau à la préfecture. Traut. Trawitz, rentier. Treuttel et Würtz, libraires. (25 ex.) Tubach, compositeur. De Türckheim, député du Bas-Rhin. (6 ex.) De Türckheim, négociant. Ulrich. Violland. Voltz, ingénieur des mines. Wachter, droguiste. Wack, clerc de notaire. Waghette, chef de bureau à la préfecture. Walter, rentier. (3 ex.) L. F. Walter. Wabnitz, instituteur primaire. Weber, négociant. Weigel, notaire. Weiss, à l'hôtel de l'esprit. Weiss, négociant. Wenger, entrepreneur. Wenger, clerc. Wengler, notaire. Wiedling, étudiant en théologie. Wieger, receveur à la fondation de St. Thomas. Willm, professeur au gymnase. E. Worms de Romilly. G. Wormser. Wurtz, pasteur. Zabern, arquebusier. Zeysolff, inspect. de la police. Zeyss, étudiant en droit. Zimmer, notaire. Zimmermann, officier en retraite. Zis, aubergiste au Contades. Zisig, sellier-carossier.

Sulzern : M. Balzweiler, pasteur.

Sulzmatt : MM. Bœsch, aubergiste. J. Hartmann-Weiss, fabricant.

Sundhausen : MM. Caspary, pasteur. Kastler, clerc de notaire. C. J. Meyer.

Tann : M. Le baron von der Tann.

Thann : MM. Hartmann, négociant. Heywang. Jobin père, relieur. Jobin fils, relieur.

Tiefenbach : M. Herbst, pasteur.

Tübingen : M. Kern, relieur.

Türckheim : M. Vœgel, propriétaire.

Viller près Thann : M. H. Stehelin.

Waldbach : MM. Oberlin, pasteur. Rauscher, pasteur.

Walboech : M. Nass, instituteur.

Wangen : MM. Kampmann, pasteur-président. Moll, receveur.

Wantzenau : M. Hübler, officier de cavalerie.

Wasselonne : MM. Blæsius, pasteur. Bronner, brasseur. M. Feyhl. Fuchs. Gaecklé, pasteur. J. Helmstædter. Imler, boucher. Lobstein, chirurgien. Ludwig, chamoiseur. Martinez, curé

cantonal. Müller, marchand de fer. Mad.^e la veuve Rœderer. MM. Rœderer. G. Rothenbach, fils. Schuhmacher, médecin cantonal. Steinbrenner, adjoint du maire. L. Stœckel, fils. Weitzecker, instituteur.

Weinbourg : M. Fischer, pasteur.

Westhoffen : MM. Bojanus, docteur en médecine et maire. Küss, pasteur. Schæffer, notaire.

Wettolsheim : M. Vanson, instituteur.

Weyer : M. Laiblé, pasteur.

Wihr-au-val : M. Boog-Gervaise, instituteur.

Wilgottheim : M. Stumpf, notaire.

Wingen : M. Dennler, pasteur.

Wintzenheim : MM. Durmineur, juge de paix. Hauser, rentier. Posth, homme d'affaires. Schwaab, aubergiste. G. Wetter. J. Widal.

Wissembourg : M. Bauer, avoué. Mad.^e Bœll. MM. Bock, imprimeur-libraire. (2 ex.) Desfautais, percepteur. Gries. Guérin, receveur. (2 ex.) Kohl, avocat. Lantoine, employé à la recette. G. Lutz. Nenter, propriétaire. Scherer, relieur. (2 ex.) Schneegans, prof. au collége. Steltzlé, officier du 6.e régiment d'hussards. Weber, inspecteur ecclésiastique. Wohlwerth, pharmacien. Velten, pasteur. Zay, avoué.

Wiwersheim : M. Heyler, notaire.

Wörth : MM. Beyel, aubergiste. Breitel. Dangler, pasteur. Dörsch, instituteur. Funck, notaire. J. Loos. Marx, brasseur. J. G. Trautmann.

Wolfisheim : MM. Pfitzenmeyer, médecin. Weber, pasteur.

Wolxheim : M. J. Grass, propriétaire.

Préface.

Nous ne connaissons aucune province sur laquelle il existe autant d'ouvrages plus ou moins volumineux, que sur l'Alsace. Mais cette abondance de livres rebute facilement les personnes qui n'ont que peu de loisir, d'étudier l'histoire et la topographie de ce pays intéressant. Aussi plusieurs en sont écrits dans une langue qui n'est guère entendue que par les savans. Les uns sont trop étendus, les autres trop concis et trop incomplets. Il y en a qui n'embrassent qu'une certaine période de l'histoire, ou qui se bornent à la description de quelque portion détachée du pays; d'autres encore ne traitent que des objets particuliers dignes de remarque. Enfin depuis les époques que ces livres ont paru, de grands changemens ont eu lieu. Mœurs, usages, genre de vie, religion, lois, constitution civile, rapports sociaux, tout a été bouleversé et recréé.

En conséquence nous avons cru satisfaire à un besoin généralement senti, en offrant au public une *nouvelle description historique et topographique de l'Alsace*, en langue française et en langue allemande. Les nombreuses souscriptions dont notre ouvrage a été honoré tant par nos compatriotes que par des étrangers, dès que l'annonce en a paru, font voir que nous n'avons point erré dans notre jugement.

Notre intention a été de donner en deux modiques volumes, et dans un langage intelligible à tout le monde, un aperçu succinct de tout ce que l'Alsace, comprenant les deux départemens du Rhin, présente d'intéressant et de curieux sous le rapport historique, topographique et statistique. Pour rendre cet ouvrage agréable à toutes les classes de nos lecteurs, il a fallu éviter autant d'être sec et superficiel que de le charger de détails fastidieux et d'un vaste appareil d'érudition. Cependant nous avons cru devoir indiquer en beaucoup d'endroits les sources où nous avons puisé, afin de mettre nos lecteurs à même de pousser plus loin leurs recherches, et de leur faire connaître les principaux auteurs qu'on peut consulter sur notre province.

En nous occupant de notre tâche, nous avons rencontré deux difficultés principales. D'abord nous avons été obligé de chercher dans l'immense masse de matériaux dispersés en une foule de livres et de documens, ceux qui offrent encore aujourd'hui un

intérêt général, pour les examiner, les mettre en ordre et en former un ensemble. Ensuite il a fallu recueillir une infinité de notices sur l'état actuel de l'Alsace et les vérifier.

La première de ces difficultés n'a pu être levée que par la lecture attentive et assidue des auteurs qui ont écrit sur l'Alsace; nous les avons comparés soigneusement et suivi ceux dont les récits nous paraissaient le plus exacts. Pour vaincre la seconde difficulté nous avons visité nous-même les principaux lieux et nous nous sommes adressé à la bienveillance et aux sentimens patriotiques de plusieurs personnes bien instruites sur certaines localités, en les priant de vouloir bien nous transmettre des notices par écrit. Elles ont en grande partie daigné répondre à cet appel et nous leur en exprimons ici publiquement notre reconnaissance sincère.

Quelques soins que nous ayons mis à la rédaction de cet ouvrage, nous n'avons pu lui donner le degré de perfection désiré. Quand il faut rapporter une foule immense de faits, il est impossible de ne pas laisser échapper quelquefois des inexactitudes.

La partie historique présente des difficultés particulières. Dans les anciens temps les événemens arrivés en Alsace sont tellement enchaînés à l'histoire romaine, allemande et française, qu'il a été indispen-

sable d'en faire précéder le récit par un aperçu général sur chaque période, pour les expliquer et en faire voir la liaison et le rapport; cependant nous avons tâché d'écarter tout ce qui ne se rattachait pas directement à notre sujet.

Pour les temps modernes nous avons trouvé peu de devanciers dont nous eussions pu consulter les ouvrages; il a fallu recueillir les notices dispersées et les ranger en ordre.

Quoique nous nous soyons efforcé de ne jamais perdre de vue les premiers devoirs de l'historien, la véracité et l'impartialité, nous ne devons guère espérer d'échapper au blâme de beaucoup de personnes, notamment à l'égard des quarante dernières années. L'esprit de parti se remue toujours; la lutte entre les amis d'une liberté légale et les fauteurs de l'anarchie, de l'aristocratie ou du despotisme n'est pas encore terminée. Celui qui se prononce en faveur de quelque opinion, doit s'attendre à encourir la disgrace des partisans de toutes les opinions contraires.[1] Mais l'historien loyal et intègre s'attache avant tout à la vérité, qu'elle plaise ou qu'elle déplaise; et quand il juge les faits et les personnes, il ne doit suivre d'autre règle que les éternels principes de la justice et de la morale. Tout ce qui les blesse, ne saurait obtenir son approbation ni ses éloges.

Les *cartes* jointes au second volume sont destinées à faciliter l'étude de la topographie des départemens du Rhin et à servir de guides au lecteur.

Nous ne doutons pas que les connaisseurs n'accordent leur suffrage aux quatre planches dont M. *Helmsdorf* a bien voulu orner ce livre. Elles présentent différentes vues qui expriment parfaitement bien le caractère des beautés de la nature que l'Alsace possède en abondance; tous les détails en sont rendus avec une précision et une netteté admirables. — La vue de *Kaysersberg* fait remarquer la forme des Vosges, la riche végétation des collines, le site romantique de l'antique ville impériale embelli par les ruines d'un château du moyen âge, dont la hauteur voisine est couronnée. — Au pied des *trois châteaux d'Eguisheim* s'étend une vaste plaine parsemée de villes et de villages; sur les bords du Rhin on distingue le Vieux-Brisach; la vue n'est bornée que par les montagnes de la Forêt-noire. — Le *rocher de Haut-Barr* avec ses alentours fait connaître une de ces contrées âpres et sauvages dont les Vosges offrent une si grande variété. — La vue du *chemin creux de Mittelhausbergen* présente une charmante image des richesses et de la fécondité des environs de Strasbourg.

En livrant au public le présent ouvrage, nous prions ceux de nos compatriotes qui y trouveront

des erreurs ou des lacunes de quelque importance, de vouloir bien nous les faire connaître au plutôt possible, afin que nous puissions rectifier les unes et remplir les autres dans les feuilles de supplément annoncées par l'éditeur.

TABLE DES MATIÈRES.

Page

INTRODUCTION.

Page

II. *Période romaine.*

III. *Période des Alémans et des Francs.*

PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ALSACE.

L'ALSACE.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE CE PAYS.

INTRODUCTION.

Situation, limites et étendue de l'Alsace.

Entre la Forêt-Noire et les Vosges, le Jura et le Palatinat, s'étend une vallée riche et pittoresque, traversée par le Rhin. Des observations faites depuis bien des années portent à croire que cette plaine resserrée entre deux grandes chaînes de montagnes, était autrefois le bassin d'un lac formé par les eaux du fleuve qui la sépare en deux parties; on peut présumer aussi que dans les tems primitifs, la mer couvrait toutes les montagnes qui avoisinent le pays dont la partie occidentale a porté le nom d'*Alsace* jusqu'à l'époque de la révolution française. Le Rhin séparait autrefois à l'Est l'Alsace du Brisgau, de l'Ortenau, de la seigneurie de Hanau-Lichtenberg et du duché de Bade; elle était bornée au Sud par le Jura, à l'Ouest et au Sud-Ouest, la Lorraine et la Franche-Comté en étaient séparées par les Vosges; enfin au Nord, la rivière de Queich en faisait la limite du côté du Palatinat. D'après les déterminations mathématiques, elle se trouvait située entre les 24° 29′ et 25° 50′ de longitude Est du méridien de l'Isle-de-Fer, et entre les 47° 29′ 30″ et 49° 9′ 30″ de latitude

Nord, son étendue du Midi au Nord était de 46 lieues de France et de l'Est à l'Ouest de 8 à 12 lieues; ses limites ne furent pas toujours les mêmes, divers événemens les étendirent et les rétrécirent principalement au Sud et au Nord.

Division.

On divisait ce pays en *Haute-Alsace* y compris le Sundgau (Sudgau), et en *Basse-Alsace*, qui sous les rois carlovingiens portait aussi le nom de Nordgau. L'Ekenbach ou plutôt le ruisseau voisin appelé *Landgraben*, entre Sélestadt et Guémar séparait la Basse-Alsace de la Haute-Alsace, et celle-ci était encore séparée du Sundgau par la Thur, petite rivière qui sort du val de S.t-Amarin, et qui se jette ensuite dans l'Ill près d'Ensisheim.

Noms.

Le nom d'*Alsace* est franco-tudesque et paraît avoir été usité au sixième siècle. Nous trouvons dans les chroniques de Frédégaire[1]), qui vivait au commencement du septième siècle, la dénomination latine des habitans de ce pays. Cet auteur les appelle *Alesaciones*, *Alsacii* et il donne le nom d'*Alesatia* à la contrée qu'ils habitent. Quant au nom d'Alsace, il ne peut guère être dérivé que de deux mots allemands: le premier est celui d'*Ell* ou d'*Ill*, en latin *Ellus*, *Alsa*, qui, comme on le sait, est le nom de la rivière qui arrose la plus grande partie du pays; l'autre mot est celui de *Sass* qui signifie habitant; on voit donc par l'étymologie du nom *Alsace* que l'expression Alsacien (*Elsass*, *Elsässer*) signifie un habitant des bords de l'Ill. Le nom des habitans qui avaient fixé leur résidence sur les deux rives de cette

1) *Chron.* Cap. 37 et 43.

rivière fut donné ensuite à une plus grande étendue de pays qu'on appela *Alsace.*[1]) Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que dans les anciens écrits, on trouve très-souvent des dénominations qui s'accordent avec celles précitées, et dont on vient de donner l'explication. Ces dénominations sont celles-ci : *Elisatia, Elisatium, Elisata, Helisatia, Alsecinse, Alsacinde* etc.; les auteurs latins des tems modernes se servent constamment du mot *Alsatia.* Frédégaire appelle les Sundgoviens, *Suggentenses.*

Importance de ce pays.

L'Alsace est un pays aussi important qu'agréable, ses productions végétales excitent la curiosité et l'admiration du voyageur, elle fournit à l'observateur attentif un vaste champ à ses recherches et à ses réflexions. Le terrain de cet agréable pays, quoique différent dans plusieurs endroits, est généralement fertile. De superbes campagnes sont entrecoupées de collines, de montagnes, de plaines et de vallons, ce qui les rend propres à la culture de toutes sortes de plantes; l'accroissement des végétaux est favorisé par un climat qui est naturellement tempéré, et par les eaux qui arrosent les plaines et les vallées de ce pays où sont accueillis avec bienveillance une quantité d'étrangers, qui y sont attirés par les avantages sans nombre que présente cette belle contrée.

L'Alsace située au centre de l'Europe civilisée et sur un de ses plus grands fleuves, entourée des nations française, suisse, allemande et belge, peut entretenir aisément des relations avec tous ces peuples qui l'avoisinent, échanger avec eux les productions de la nature et leur communiquer les trésors qu'elle

1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. 1, p. 35.

puise dans les sciences et les arts. Ses habitans robustes et laborieux se procurent par leur travail tout ce dont ils ont besoin, et pour jouir d'une prospérité parfaite, il ne leur faut qu'une liberté industrielle et commerciale, favorisée par de sages lois. Depuis les premiers momens de la renaissance des lettres, toutes les branches de la science ont été cultivées parmi eux avec succès, et beaucoup de savans ont illustré l'Alsace par leur profond savoir et par leur grande érudition; enfin l'heureux moyen de faire connaître les progrès des lumières et de les propager, l'art d'imprimer, a été inventé à Strasbourg, capitale de tout le pays.

Protégée dans toute sa longueur par le Rhin et les Vosges, l'Alsace sert à la France d'un boulevard formidable contre l'Allemagne, aussi a-t-elle été plusieurs fois le théâtre de la guerre. Les souverains convièrent de tout tems la conquête de cette contrée fertile, ce qui occasionna de fréquens changemens dans les mœurs, la langue et les institutions politiques et religieuses de ce pays, comme on va le voir dans le précis de son histoire.

HISTOIRE.

L'histoire d'Alsace se divise en cinq périodes; celle des Celtes, celle des Romains, celle des Francs, celle des Allemands et celle des Français.

La *période celtique*, comprend l'espace de tems qui s'est écoulé depuis les premiers âges connus, jusqu'à l'asservissement des Gaules par les Romains, l'an 52 avant Jésus-Christ.

La *période romaine* s'étend jusqu'au moment, où les peuples du Nord envahirent les Gaules et en

chassèrent les Romains, depuis l'an 52 avant J.-Ch. jusqu'en 407 de l'ère chrétienne.

Celle des Francs comprend l'époque, où divers peuples barbares dévastèrent l'Alsace. Les Francs qui s'étaient emparés du gouvernement de ce pays, le conservèrent jusqu'à Louis, roi de Germanie, qui le réunit à l'Allemagne en 870; 407—870 après J.-C.

Celle des Allemands comprend l'espace de tems qui s'est écoulé depuis le commencement du gouvernement de Louis jusqu'au traité de paix de Munster, en 1648, par lequel l'Alsace fut cédée à la France; 870—1648 après J.-Ch.

La *période française* enfin, commence à la paix de Munster, et s'étend jusqu'à nos jours; elle se subdivise en deux époques :

1) De Louis XIV jusqu'à la révolution française; 1648—1789.

2) De 1789 jusqu'aprésent.

I. PÉRIODE CELTIQUE.

Des plus anciens habitans de l'Alsace.

Cette période tient son nom des Celtes ou des Gaulois (*Galli*), peuple nombreux et célèbre dans l'antiquité, qui des contrées de l'Orient vint s'établir entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées et les Alpes; tous les pays qu'ils habitèrent, reçurent le nom de Gaules. L'Alsace faisait aussi partie des Gaules; mais au commencement elle n'avait pas de nom qui lui fut propre; ses districts ou cantons divers (*Gaue*) étaient appelés d'après le nom que portaient les peuplades qui les habitaient.

La conquête de ces contrées qui eut lieu l'an 52 avant J.-Ch., fournit l'occasion à Jules-César de don-

ner quelques renseignemens sur les différens peuples qui les habitaient; il nous apprend que trois peuples celtiques, les Rauraques, les Séquaniens et les Médiomatriciens, étaient en possession de ce pays, et y faisaient leur demeure. Ce n'est donc que depuis cette époque qu'on peut fixer avec justesse ce qu'était l'Alsace au tems des Celtes; César étant le premier qui nous ait transmis des notions vraies sur sa situation, ses rapports et ses habitans.

Des Rauraques.

Les Rauraques habitaient les pays environnant la partie nord du mont Jura, ils occupaient aussi les vallées que traversent les rivières de Birs et de Birsich, depuis l'Aar et le Rhin jusqu'au rocher percé, appelé *Pierre-Pertuis;* ils s'étaient même établis au pied du *Blaumont* qui fait partie du mont Jura. Leur ville capitale était *Rauricum,* sur l'emplacement de laquelle on voit aujourd'hui le village d'Augst, à deux lieues de Bâle.

Vers l'an 58 avant J.-Ch., ce peuple dont le nombre n'excédait pas 23,000 ames, se laissa persuader par les Helvétiens, ses voisins, d'abandonner les montagnes qu'il habitait, et de se joindre à eux pour tenter la conquête des Gaules. En partant pour cette expédition, les habitans de l'Helvétie brûlèrent leurs habitations, pour se priver de tout espoir de retour; les Rauraques les imitèrent et se défirent en outre de tous les vivres qu'ils croyaient leur être superflus; mais César, afin d'éloigner des provinces romaines des voisins si remuans et toujours portés à la guerre, alla au devant d'eux, leur livra bataille et les tailla en pièces. De 368,000 qu'ils étaient auparavant, il n'y en eut que 110,000 qui revirent leurs monta-

gnes; il paraît donc que très-peu de Rauraques furent sauvés, et que ceux qui échappèrent au carnage s'empressèrent de se réunir aux Séquaniens pour jouir de leur protection.

Des Séquaniens.

Les Séquaniens possédaient le pays situé au pied occidental du mont Jura, entre le Rhône et la Saône, appelé postérieurement Franche-Comté; la partie du Sundgau, non occupée par les Rauraques, et la Haute-Alsace leur appartenaient encore, de manière que leurs frontières s'étendaient jusqu'au Rhin. Leur ville capitale était *Vesontio* (Besançon), appelée aussi *Civitas Sequanorum*. Dans le Sundgau et dans la Haute-Alsace ils possédaient les endroits suivans: *Gramat, Larg, Arialbin, Cambs, Brisiac, Olin, Urunc, Argentouaria* dont nous désignerons plus exactement la position, en parlant de la période romaine. Les Rauraques et les Séquaniens habitaient une partie de la *Gaule celtique*.

Des Médiomatriciens.

Il paraît que ce peuple habitait d'abord toute la Basse-Alsace, et qu'il occupa ensuite les contrées au Nord jusqu'à Spire, Trèves et Deux-Ponts; à l'Ouest et au-delà des Vosges jusqu'à Metz, qui s'appelait alors *Divodorum* et qui était la capitale du district des Médiomatriciens; leur pays était borné à l'Est par le Rhin.

Dans les combats que se livrèrent les habitans des deux rives du Rhin, les Triboques repoussèrent souvent les Médiomatriciens loin des bords du fleuve[1]), et les forcèrent enfin à quitter l'Alsace et à se retirer au-delà des montagnes. Le peuple vainqueur qui était germa-

1) Cæsar *de bello gall.* II, 4. Tacit. *Germ.* 28.

nique et qui paraît avoir été fort nombreux en même tems que très-belliqueux, occupa ensuite le pays conquis; mais il est difficile de bien déterminer l'époque où il en prit possession; selon l'opinion de Schœpflin[1]), cet événement n'aurait eu lieu que pendant la guerre civile entre César et Pompée; mais aucun auteur romain ne fait mention de ce fait qui n'est pas sans importance; César[2]) au contraire rapporte en termes précis, que les Triboques habitaient la rive gauche du Rhin, de même que les Séquaniens et les Médiomatriciens; il paraît donc que ceux-là s'établirent en Alsace avant Jules-César. Peut être passèrent-ils le Rhin avec Arioviste, roi des Suèves et des Marcomans, lorsque les Séquaniens appelèrent ce prince dans leur pays; il se peut aussi qu'ils arrivèrent plutôt. Les Triboques regardés comme Germains et conduits par Arioviste, firent la guerre aux Romains, sur les frontières des Rauraques; mais ceux-ci toujours victorieux dès qu'ils avaient César à leur tête, obligèrent bientôt le chef des Germains à se refugier en toute hâte au-delà du Rhin. Les Triboques qui eurent le bonheur d'échapper au carnage repassèrent ce fleuve un peu plus au Nord; il y en eut aussi qui retournèrent directement dans leurs foyers.

A l'arrivée de César, l'Alsace était donc habitée par quatre peuples; trois étaient d'origine celtique

---

1) *Alsatia illustrata*, t. 1, p. 136.

2) De B. G. L. IV, 10. Selon l'opinion de Schœpflin, César n'aurait écrit ses commentaires que dix années après la victoire remportée sur Arioviste; il pouvait par conséquent compter les Triboques au nombre des habitans de la r.ve gauche du Rhin, quoiqu'ils ne s'y fussent établis que pendant cet intervalle. — Mais pourquoi César ne parle-t-il pas de cette importante circonstance, lui qui a eu une si bonne occasion de le faire?

et le quatrième était germanique; ce dernier paraît avoir été en paix avec les Médiomatriciens. Les habitans de la Basse-Alsace faisaient alors partie de la Gaule belgique; leurs villes les plus connues et les plus importantes étaient : *Helvet*, *Argentorat*, *Brocmag* et *Salet*. Dans les titres de l'abbaye d'Ebersmunster il est fait mention d'une petite ville, appelée *Novientum*, qui existait autrefois dans le même lieu que cet abbaye; cependant tous les auteurs anciens gardant le silence sur son existence, celle-ci reste fort douteuse. Il est probable que quelques-unes des villes qui viennent d'être indiquées, étaient fortifiées; les Celtes ayant établi, à ce qu'il paraît, des lieux de défense contre les attaques des Germains, comme on peut le conclure de l'existence de tas de pierres et d'anciens murs, qui annoncent que dans ces endroits il y a eu des forts construits à une époque reculée.[1]) Peut-être les Celtes jetèrent-ils déjà les premiers fondemens de cette vaste enceinte sur les hauteurs d'*Altitona* (mont S.te-Odile), dont les ruines excitent encore aujourd'hui l'attention de nos antiquaires. Malgré les plus grandes recherches, faites de nos tems, on n'a pu découvrir d'autres monumens d'origine purement celtique.

Nature du pays.

Lorsque l'Alsace était habitée par les Celtes et les Triboques, elle ne présentait pas l'agréable aspect qu'elle offre aujourd'hui au contemplateur de la nature. C'était un ciel sombre et nébuleux qui s'appesantissait sur elle. La terre était mal cultivée, et

1) M. le professeur SCHWEIGHÆUSER, fils, dans *l'Annuaire du Bas-Rhin de* 1822, p. 302, *et de* 1824, p. 304. M. de GOLBÉRY, sur les anciennes fortifications etc., dans les *Mémoires de la Société des sciences de Strasbourg*, t. II, p. 334.

beaucoup de ces campagnes qui enrichissent aujourd'hui le laboureur étaient encore incultes; une petite partie seulement du pays paraît avoir été en culture, pour subvenir aux besoins les plus pressans de ces peuples; de vastes et antiques forêts couvraient la plus grande partie du pays, elles prêtaient une retraite assurée aux cerfs, aux chevreuils, aux sangliers, aux ures, aux loups et aux ours. Les bas fonds étaient couverts de marais qui remplissaient l'air d'exhalaisons humides et malsaines; les hivers étaient rigoureux, et presque tous les ans le Rhin, malgré sa rapidité, était couvert d'une glace épaisse qui facilitait aux peuples des deux rives, le passage de ce fleuve dans leurs attaques mutuelles, et peut-être même leur donnait occasion de s'attaquer plus souvent.

Mœurs et genre de vie des Celtes.

Les anciens habitans de l'Alsace étaient comme le reste des Gaulois, des hommes robustes et de belle taille. César dit des Gaulois en général, qu'ils regardaient les Romains avec mépris à cause de leur petite stature.[1]) Cependant il n'est pas à croire qu'ils aient jamais eu une taille gigantesque, comme on l'a mal conclu de quelques os trouvés de tems à autre; les Germains qui habitaient la rive droite du Rhin, et qui dans la suite s'emparèrent de notre pays, les surpassaient encore par la grandeur de leur taille; en effet, la simplicité de leur genre de vie et la force de leur tempérament les rendaient sains et vigoureux; une éducation libre et sévère jointe à un long exercice des armes, avait pour but de développer les facultés intellectuelles des enfans jusqu'à un certain

1) *De bello gall.* II. 30.

degré, et de les accoutumer particulièrement à supporter les plus grandes fatigues; de tels principes devaient nécessairement produire une race d'hommes plus robuste que la nôtre, qui est énervée par les voluptés et relâchée par une éducation superficielle que bien souvent le soin de pourvoir aux besoins journaliers fait encore abandonner.

Les Gaulois avaient la peau blanche [1]) et les cheveux roux, ils cherchaient encore à relever cette couleur naturelle par des moyens artificiels; la coutume qu'ils avaient d'écarter leurs cheveux du front et de les retrousser en forme de cornes, leur donnait un air formidable et extrêmement sauvage. Les uns se rasaient, les autres laissaient croître leur barbe et plusieurs portaient des moustaches, ce qu'ils regardaient comme une marque de distinction; pour rendre leur visage plus luisant, ils avaient soin de le frotter avec de l'huile ou avec du beurre et les femmes prenaient de la levûre; du reste les Romains vantent la propreté de ce peuple; durant leurs repas, ils étaient assis sur des peaux de loups ou de chiens étendues par terre; des garçons et des filles les servaient et leur âtre se trouvait toujours placé à côté d'eux. Ils réservaient les meilleurs morceaux aux plus vaillans d'entr'eux, se nourrissaient de fruits sauvages, de glands, de lait, de fromage, de porc, de sanglier et de gibier; pour boisson, ils avaient une espèce de bière, tirée de l'orge qu'ils appelaient *zythe*. Avant la conquête des Gaules par les Romains, ils ne connaissaient pas le vin, ce ne fut qu'après cette époque qu'ils commencèrent à en boire. Dans les festins, la coupe était d'abord présentée au

2) Diod. Sic. V. 28.

plus distingué, elle faisait ensuite le tour et personne n'ôsait la refuser; il en arrivait très-souvent qu'après avoir fait bonne chère, ils terminaient leurs repas par des disputes et des querelles sanglantes. S'ils invitaient des étrangers à manger avec eux, ils le faisaient de bon cœur et ne s'infôrmaient de leurs personnes et des motifs qui les avaient amenés, qu'à la fin du repas. Leurs demeures étaient simples, ils en construisaient les parois avec des poteaux et des rameaux entrelacés, enduits de terre glaise et surmontés d'un toit de chaume; c'étaient là les habitations qui devaient les garantir contre les intempéries de l'air et la rigueur de l'hiver. Leur habillement consistait en une robe soit unie, soit bigarrée qui leur couvrait plus ou moins les genoux, et dont les manches cachaient les bras à moitié ou entièrement. Les femmes portaient aussi une robe, mais elle était plus longue, et elles avaient comme les hommes, une espèce de bottines pour chaussure. Quand les Séquaniens allaient combattre, ils mettaient un surtout grossier sur leur cuirasse[1]); un grand casque de métal, orné de figures et de cornes d'animaux, couvrait leur tête; le glaive qu'ils attachaient au côté droit avec une chaîne de métal, le javelot (*gesum*) et la lance étaient leurs armes principales; dans les combats ils se servaient en outre de grands boucliers pour se mettre à couvert des traits de l'ennemi. Quand ils combattaient, ils étaient toujours sur des chars attelés de deux chevaux conduits par un cocher; ils employaient encore ces mêmes chars à fortifier leurs camps. Les Séquaniens passaient pour bons cavaliers; ils se plaisaient à

1) On voit dans le musée de SCHŒPFLIN deux statues, dont l'une représente un guerrier celtique avec l'inscription LEPONTIUS. Pl. I. N.° 2. l'autre, un esclave avec celle de GLABRO. Pl. II. N.° 2.

provoquer l'ennemi, se glorifiaient de leur propre valeur et se moquaient de la lâcheté des autres. Ils coupaient les têtes de ceux qu'ils avaient tués et les montraient au peuple, en chantant des chansons guerrières; pour celles des chefs, ils les enduisaient d'huile, afin de les conserver plus long-tems et d'en tirer vanité en les faisant voir aux étrangers.

Les anciens historiens vantent l'esprit et la conception des Gaulois; ils disent qu'ils étaient laconiques dans leurs conversations et qu'ils aimaient à prendre en parlant un ton énigmatique[1]); francs et magnanimes, ils agissaient envers leurs semblables avec sincérité; braves guerriers, ils détestaient la ruse et se battaient en rase campagne[2]); pétris d'amour propre, ils n'aimaient qu'eux-mêmes, ne parlaient que de leurs propres actions et ne souffraient pas qu'on vantât celles des autres; trop prompts dans leurs résolutions, ils étaient toujours disposés aux innovations; mais jaloux de leur liberté, ils étaient prêts à s'opposer avec force à quiconque osait entreprendre de la leur ravir ou usurper sur eux un pouvoir arbitraire; tel était le caractère des Gaulois et c'est bien ce penchant outré pour la liberté qui devint plus tard la cause de leur chûte et de leur asservissement.[3]) Leur occupation principale était la chasse; ils aimaient beaucoup la guerre et ils se distinguaient par leur valeur. Salluste[4]) dit, que comme les Grecs surpassaient les Romains en éloquence, de même aussi les Gaulois l'emportaient sur ces derniers par la gloire des combats.

---

1) *Argute loqui.* CATO.
2) HIRTIUS *de bell. Afr.* 73.
3) CÆSAR *de bell. gall.* VI, 11 et 12.
4) SALLUST. *bell. Cat.* 53.

Les époux apportaient en mariage [1]) une dot égale et administraient leurs biens en commun; celui qui survivait à l'autre, héritait des acquêts, et de tout ce que le défunt avait apporté en mariage. Le mari était maître absolu de la vie de sa femme et de ses enfans. Avant l'âge requis pour le service militaire, le fils n'osait approcher son père en public, car cela était regardé comme une honte pour ce dernier. A la mort d'un père de famille distingué, les plus proches parens s'assemblaient, et s'il arrivait qu'ils eussent le moindre soupçon au sujet de la mort du défunt, ils faisaient subir un examen rigoureux à ses femmes et à ses esclaves; on les condamnait au dernier supplice, si on les trouvait coupables.

Les funérailles étaient célébrées avec pompe; tous les objets qui avaient été chers au défunt pendant sa vie, tels que ses animaux domestiques, ses esclaves et ses affranchis, étaient brûlés avec lui, et quelquefois les parens aussi se jetaient dans les flammes pour ne pas être séparés de celui qu'ils chérissaient. [2])

Forme de gouvernement des Celtes.

La forme du gouvernement des Gaulois tenait de la démocratie et de l'aristocratie. Les Gaules étaient composées d'un grand nombre de peuples, qui étaient plus ou moins liés entr'eux et qui se portaient des secours mutuels dans le danger. Chaque peuple en particulier se composait de trois classes, les druides ou prêtres, la noblesse et le peuple; les deux premières seulement jouissaient d'une grande considération et partageaient toutes les dignités; les membres du sénat, chargés des soins de l'administration,

1) CÆSAR *de B. G.* VI, 19.
2) POMPON. MELA *de situ orbis.* III, 2.

étaient choisis dans ces deux classes. Le sénat était présidé par un magistrat qui avait droit de vie et de mort sur les sujets, les Æduens l'appelaient *Vergobret*, nom que les autres Gaulois donnaient peut-être aussi à cet important personnage. Ce n'était que dans les assemblées du peuple, qu'on s'occupait des affaires générales de la communauté, et l'Alsace étant habitée par trois peuples gaulois, chacun d'eux dépendait d'un conseil communal particulier, qui le gouvernait. Ces communautés étaient les suivantes : *Civitas Rauracorum*, *Civitas Sequanorum* et *Civitas Mediomatricorum*. Les Triboques formaient la communauté appelée *Civitas Tribocorum*.

Le rapport que fait César[1]) sur les druides est très-remarquable : « Ils ont, dit-il, l'inspection sur « les affaires religieuses, ils soignent les sacrifices « publics et particuliers, et expliquent les augures; « beaucoup de jeunes gens fréquentent leur instruc- « tion. Ils jouissent d'une grande considération et « décident presque tous les différends soit publics, « soit particuliers. Ils jugent les crimes, les meur- « tres, règlent les successions et déterminent les pei- « nes et les récompenses; chacun se soumet à leurs « décisions, le dernier citoyen comme le personnage « le plus distingué, et s'il arrive que quelqu'un soit « rebelle, ils l'excommunient, sans avoir égard ni « au rang qu'il occupe, ni aux dignités dont il « peut être revêtu. C'est là la plus grande punition « qu'ils infligent; de tels hommes sont regardés « comme une peste publique et comme des im- « pies; tout le monde les fuit, chacun évite de

1) *De bello gall.* VI, 13.

« se trouver avec eux, de peur d'être infecté de leurs « dangereuses maximes; en un mot, ce sont des ré- « prouvés auxquels on ne prend plus garde.

« Tout l'ordre des druides est soumis à un supé- « rieur qui a une autorité très-étendue, et dont la « personne est en grande considération ; quand il « meurt, il est remplacé par celui des druides qui « jouit de l'estime générale et qui est le plus dis- « tingué de tous; si plusieurs en dignité et jouissant « en outre d'un grand crédit, aspirent à être élus, « on en vient à un choix parmi les druides, et or- « dinairement cela ne se passe pas sans qu'il y ait du « sang répandu. Ils se réunissent tous les ans en assem- « blée générale dans le pays des Carnutes (Chartres); « c'est là qu'on examine et qu'on assoupit tous les « différends. Les druides sont pour l'ordinaire dis- « pensés de payer les impôts, exempts du service « militaire et des charges civiles. De là beaucoup de « sujets se vouent à cet état, les uns pour jouir de « toutes ces prérogatives, et les autres par inclination; « plusieurs y sont aussi destinés par leurs parens et par « leurs proches. Les élèves doivent apprendre par « cœur une grande quantité de vers, ce qui est cause « que beaucoup ne quittent l'enseignement qu'après « vingt ans d'études. Si les druides se servent indiffé- « remment des lettres grecques dans beaucoup d'occa- « sions, ils ne mettent cependant point leur doctrine par « écrit, pour deux raisons : La première est qu'ils tien- « nent leurs principes cachés, et qu'ils ne veulent « communiquer quelques points de leur doctrine qu'à « un petit nombre d'initiés; la seconde raison con- « cerne les élèves; en les privant d'une écriture quelcon- « que, ils ne peuvent point se reposer sur ce qui est « écrit et par conséquent donner beaucoup d'applica-

« tion à une étude qui n'a point de rapport avec la
« leur; car dans un enseignement où on se repose sur
« ce qu'on écrit, on néglige de cultiver la mémoire. »

Outre les druides, il y avait encore dans les Gaules des druidesses. Elles allaient nu-pieds et portaient un vêtement blanc sur lequel était un habit de lin, attaché avec des agrafes et avec une ceinture d'airain. Elles tiraient des présages du tournoiement et du murmure de l'eau. On avait beaucoup de respect et d'attention pour elle, les Gaulois et les Germains croyant que les femmes principalement étaient douées du don de prophétie. Leurs présages et leurs avertissemens de ne point combattre avant la nouvelle lune, empêchèrent Arioviste pendant plusieurs jours de livrer bataille à César; tant est puissante la superstition. [1])

On comptait encore dans l'ordre des prêtres, les bardes qui chantaient les louanges des dieux, les merveilles de la nature et les hauts faits des héros.[2]) Ils excitaient le courage des combattans par leurs chants, et transmettaient à la postérité les actions éclatantes, ayant soin de les envelopper des charmes de la poésie, afin qu'elles demeurassent mieux imprimées dans la mémoire; et ils le faisaient avec tant de simplicité que les principes de leur doctrine, qu'ils enseignaient de la même manière, se gravaient profondément et avec facilité dans l'esprit de la jeunesse.

La seconde classe des habitans des Gaules était celle des nobles. Ils se mettaient en campagne dès

1) SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. I, p. 85.

2) DENIS, *Vorbereitung zu den Liedern Sineds des Barden.* DENIS, introduction aux chants de Sined le Barde.

que le bien de l'état l'exigeait; ils étaient très-souvent en guerre avec leurs voisins, se défendaient contre eux et les attaquaient fréquemment eux-mêmes. Le plus grand luxe des nobles consistait à avoir beaucoup de cliens et de compagnons d'armes (ambacti). Les classes inférieures étaient entièrement à la disposition des grands et ne jouissaient d'aucune considération.

Religion des Celtes.

Comme les Romains et les Grecs, les Celtes adoraient plusieurs dieux; ils les subordonnaient tous à un être unique qu'ils appelaient *Teut* ou *Teutat*, c'est-à-dire Dieu, Dieu le père, ou selon Schœpflin, père du peuple [1]), et duquel émanaient encore d'autres divinités qui lui étaient subordonnées. Ils se le représentaient comme un être invisible, infini, tout-puissant, juste et extrêmement sévère, comme le premier être des êtres qui exige que les hommes adorent et craignent toutes les divinités qu'il a engendrées et dont il est le maître; car ceux qui respectent ces dieux inférieurs montrent qu'ils aiment aussi le grand être à l'essence duquel ceux-ci participent.[2]) Aucun de leurs dieux n'était représenté par des images, et jamais ils ne leur construisaient de temples; les adorant comme des êtres intelligens et incorporels, ils allaient les prier sur les hauteurs, croyant s'en approcher de plus près; ou se retiraient au fond des forêts, dont le silence et l'obscurité leur inspiraient un grand respect et un saint frémissement.

---

1) *Teut* signifie peuple, et *Tat*, père. Les Germains appelaient ce grand être *Wodan*, dénomination, qui peut avoir donné lieu au mot *Gott* (Dieu).

2) Pelloutier, *Histoire des Celtes*, t. II, liv. 3. Grandidier, *Histoire d'Alsace*, p. 42 sv.

Outre la croyance à un être suprême, les druides étaient encore persuadés de l'immortalité de l'ame. Mais ils croyaient à la métempsycose; ils enseignaient comme Pythagore, que l'ame passe dans un corps autre que celui qu'elle animait. Ils pensaient que la croyance à ce dogme était capable d'inspirer à l'homme une grande valeur et de lui apprendre à mépriser la mort. Les Gaulois étaient si convaincus de l'immortalité de l'ame que bien souvent ils se prêtaient de l'argent sous condition de se le rendre dans l'autre monde.[1]) Ils déposaient ordinairement les urnes qui renfermaient la cendre de leurs morts, dans des sépulcres de pierre ou sous de grandes briques carrées. Avant qu'ils ne fussent connus des Romains, leur culte était un mélange d'atrocité et de cruauté. Ils ne pouvaient s'imaginer que leurs dieux s'appaisassent sans victimes humaines. Etait-il question de prier pour un malade qui s'en allait mourant, il fallait que le sang d'un ami dévoué ou d'un parent zélé coulât sur l'autel; si on était sur le point de livrer bataille, on cherchait encore à se rendre les dieux favorables par du sang humain. Ce culte cruel et barbare provenait de ce que les Gaulois croyaient que leurs divinités n'épargnaient la vie d'un homme, qu'après avoir été dédommagées par celle d'un autre.[2]) Et pendant tout le tems que duraient ces horribles sacrifices, les druides observaient les entrailles, le sang, les mouvemens convulsifs et les gémissemens des malheureuses victimes; ils expliquaient ensuite les augures[3]), sur les observations qu'ils avaient faites.

1) Val. Max. II. 6, 10.
2) Cæsar *de bello gall.* VI, 16.
3) Diodor. Sic. L. V. 31.

Ces cruautés déterminèrent déjà l'empereur Auguste à interdire aux citoyens romains le culte des druides, et l'empereur Claude le défendit dans toute l'étendue de l'empire, l'an 43 avant J.-Ch. Mais il était réservé au christianisme, parmi tant d'autres bienfaits, de renverser l'ignorance audacieuse et les préjugés de l'esprit humain; la nouvelle religion a paru et l'infame culte des druides est tombé.

Après que les Romains eurent conquis les Gaules, les idées religieuses et le culte de ces peuples éprouvèrent de grands changemens; à cette époque remarquable les divinités des vainqueurs se confondirent avec celles des peuples vaincus, et les dieux qui paraissaient autrefois être seulement invisibles se montrèrent bientôt sur les autels; on fabriqua des idoles dans le goût romain, et on en remplit les temples.

César place au lieu de *Teutat*, *Mercure* à la tête des dieux celtiques, et dit qu'on le revère comme l'inventeur des arts, le guide des voyageurs et le protecteur du commerce. Le culte de Mercure était très-répandu dans la Basse-Alsace, ce qui nous le prouve, ce sont les images et les monumens d'antiquité romaine qui ont été trouvés sur le *Donon*, la plus haute montagne du Ban de la Roche et dans le territoire de Dagsbourg. On ne peut en dire autant du Haut-Rhin, attendu qu'on n'y a encore trouvé ni figure, ni monument qui attestât que dans cette autre partie de l'Alsace on révérait aussi *Mercure*. Outre *Teutat*, les Celtes adoraient encore le dieu *Belenus*, comme préservant de toutes sortes de maladies; c'est ce qui engagea les Romains à le métamorphoser en *Apollon*. Les Celtes dressèrent aussi des autels à *Jupiter*, qui devait avoir créé les cieux, et à *Minerve*, comme ayant inventé les arts; *Esus*

que les Romains regardaient comme leur *Mars*, était particulièrement révéré parmi eux; les Celtes lui consacraient avant la bataille, tout le butin qu'ils feraient sur l'ennemi; à cet effet, aussitôt après le combat, ils le ramassaient bien scrupuleusement, et personne n'osait y toucher; on sacrifiait ensuite le bétail tombé au pouvoir des vainqueurs dès qu'on le croyait superflu.

L'imagination de l'homme sans instruction et dont l'esprit n'est nullement développé, se plaît à déifier la nature entière; c'est pour cette raison que nous trouvons aussi le Rhin[1]) parmi les divinités de nos ancêtres, ainsi que le *Vosegus* ou *Vogesus* et une infinité de déesses protectrices des jardins, des rivières et des campagnes; on les adorait sous le nom de *déesses-mères*, *matres deæ*.

Mœurs, genre de vie et religion des Triboques.

Nous n'avons pas de renseignemens précis sur le genre de vie et la religion des Triboques, à moins qu'on ne veuille appliquer à ce peuple ce que Tacite dit des Germains en général; mais ce serait aller chercher un peu trop loin. Nous nous en rapporterons à César[2]), qui ne pouvait connaître et parler que des Germains habitant les bords du Rhin; nous ferons les remarques suivantes sur le peuple en question, qui habitait aussi les environs du fleuve. Les Triboques étaient vaillans, d'un extérieur très-impo-

1) Les Celtes attribuaient au Rhin la grande vertu de faire connaître la fidélité des femmes. Le père mettait l'enfant qui venait de lui naître sur un bouclier et l'abandonnait ensuite aux eaux du fleuve; s'il était submergé, on le regardait comme illégitime, et s'il avait le bonheur d'être ôté sain et sauf de dessus le bouclier, la fidélité de la femme était prouvée.

JULIANI Epist. 16 ad Maximum. CLAUDIANUS *in Rufin.* II. 112.

2) *De bello gall.* VI, 21 sq.

sant; ils étaient dès leur plus tendre jeunesse endurcis aux plus grandes fatigues et fuyaient un mariage prématuré, pour ne point s'énerver. Leur nourriture était simple, de même que leurs vêtemens; ils ne s'adonnaient pas beaucoup à l'agriculture, ne voulant point s'attacher au sol; c'est cette même raison qui les empêcha au commencement de construires de demeures fixes et bien faites. En tems de paix, ils n'avaient pas de chef commun, c'étaient les plus distingués d'entre eux qui rendaient la justice. Au commencement d'une guerre, ils élisaient un commandant auquel ils confiaient un pouvoir illimité. Afin de bien développer l'adresse et les dispositions guerrières des jeunes gens, les anciens chefs les conduisaient souvent au pillage. Chez eux, point de druides n'y soignaient le culte; ils faisaient aussi des sacrifices, mais avec beaucoup plus de modération que les Gaulois; ils rendaient par contre des honneurs divins aux objets, dont ils reconnaissaient la grande utilité, comme au Soleil, à la Lune, au Feu etc. Cependant ils adoptèrent bientôt à leur tour le culte des Romains ou le confondirent avec le leur.

Langage des Celtes.

En changeant de maîtres, les habitans de l'Alsace changèrent aussi de langage; la langue celtique est la plus ancienne qu'ils parlèrent; elle était en usage, lors de l'arrivée de Jules-César, dans tout le pays occupé antérieurement par les trois peuples celtiques dont il a été fait mention. Nous trouvons encore dans le Bas-Breton ou dans le dialecte parlé en Bretagne, des restes de langue celtique, et même dans la principauté de Galles en Angleterre, on parle un langage qui tient beaucoup à

cette première langue, d'où l'on voit que celle des Celtes est encore vivante de nos tems. On trouve en outre dans les auteurs grecs et romains, beaucoup de mots celtiques avec des terminaisons grecques ou romaines; on peut en vérifier plusieurs dans Schœpflin.[1])

Sous la domination des Romains, la langue celtique dégénéra beaucoup, et se confondit enfin avec la romaine; il en résulta le *roman* ou la *langue romance*, qui s'est conservée dans quelques vallées des Vosges, avec de nouvelles modifications. On parle ce langage dans les vals de Viller, de Lièpvre et d'Orbey au ban de la Roche et dans les environs de Belfort; on le désigne ordinairement sous le nom de *patois.*[2])

Déjà avant l'expédition de Jules-César, la langue celtique n'était plus en usage dans une grande partie de l'Alsace, les soldats d'Arioviste l'ayant abolie pour établir la leur, après avoir forcé les Celtes à se retirer dans les montagnes et vers l'intérieur des Gaules. Les Germains ne souffraient jamais qu'un peuple étranger partageât un pays avec eux; aussi long-tems qu'ils étaient victorieux, les anciens habitans devaient toujours leur céder leur pays et leurs habitations; où ils se présentaient, là il fallait les craindre et ne point les inquiéter. C'est de cette manière que la langue allemande fut introduite en Alsace, déjà vers l'an 72 avant J.-Ch., et qu'elle fut parlée depuis Brumath jusqu'aux frontières de l'Helvétie, et un peu plus tard les Nemètes la propagèrent sur la frontière septentrionale de la Basse-Al-

1) T. 1, p. 90.

2) OBERLIN, *sur le patois lorrain.*—SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. 1, p. 88–98.

sace. Il est vrai que cette ancienne langue allemande était infiniment différente de celle d'aujourd'hui; néanmoins il est très-probable que cette dernière renferme encore un grand nombre de mots radicaux.

Événemens les plus importans de la période celtique.

Il n'y a pas de doute que long-tems avant César, l'Alsace fut le théâtre d'événemens mémorables; sa position la rendait propre aux expéditions que faisaient souvent les hordes sauvages, qui parcouraient en tout sens les différents points de l'Europe. Leurs druides et leurs bardes, ayant pour principe de ne rien mettre par écrit, ces événemens de quelque importance qu'ils puissent avoir été, sont demeurés cachés dans l'obscurité des tems. Il est vrai que quelques auteurs du moyen âge ont cherché à remplir les lacunes, mais au lieu de faits certains, ils nous ont fait part de leurs suppositions, et souvent entraînés par une verve trop historique, ils nous ont transmis ce qui n'était que le produit de leur imagination, ils nous ont donné des fictions pour des réalités. Schœpflin a refuté ces historiens, a prouvé la frivolité de leur système, et il nous semble à présent qu'il serait autant fastidieux qu'inutile, de nous étendre d'avantage sur cet objet et de nous y arrêter plus long-tems.

Le plus ancien événement arrivé dans notre pays, et dont Tite-Live [1]) nous a conservé la tradition, est l'expédition du jeune *Sigovèse* au-delà du Rhin, en 591 avant J.-Ch. ou l'an 163 de la fondation de Rome. *Ambigat*, roi des Celtes, voulant soulager son pays dont la population était trop nombreuse,

---

1) *Hist.* V, 34.

mit ses deux neveux, *Sigovèse* et *Bellovèse*, à la tête de deux armées formidables, pour tenter la possession de nouveaux foyers, par les armes ou par des offres de paix. Bellovèse s'empara de l'Italie supérieure, qui depuis cette époque, reçut le nom de Gaule cisalpine. Mais Sigovèse s'étant dirigé vers le Nord, traversa le pays des Séquaniens (le Sundgau) et s'établit sur les bords du Danube, après avoir passé le Rhin. Il paraît que les *Volcæ Toctosages*, qui, selon César[1]), habitaient la Forêt-Noire, traversèrent ce fleuve dans le même endroit.

Le seul événement remarquable que nous connaissions qui tînt à la période celtique, est la guerre qu'*Arioviste*, roi des Marcomans et d'autres peuples germaniques, fit aux Æduens. Cette guerre longue et cruelle dura quatorze ans; la Franche-Comté et la Bourgogne en furent le théâtre. César[2]) et Strabon[3]) nous en donnent les renseignemens et les détails suivans.

Deux puissans partis s'étaient formés dans les Gaules toujours enclines aux factions. Les Æduens, habitans de la Bourgogne étaient à la tête de l'un; les *Séquaniens* et les *Auvergnats* qui habitaient la Franche-Comté et l'Auvergne, étaient les principaux peuples du parti contraire. Ils se détestaient et se provoquaient réciproquement. Les Æduens ne pouvaient souffrir aucun voisin quelqu'il fut, et les Séquaniens n'en voulaient point voir au-dessus d'eux; chacune de ces deux nations cherchait à s'emparer de l'autorité souveraine de toutes les Gaules. Ce qui donna lieu à ces deux peuples de faire connaître leurs in-

1) *De bello gall.* VI, 24.
2) *De bello gall.* I.
3) *Geograph.* IV.

tentions pernicieuses, fut le différent qui s'éleva entre eux, relativement au péage établi sur la Saône (Arar), qui séparait les deux nations. Les Séquaniens, pour donner quelque couleur à leurs prétentions, et pour se donner un certain air de justice, reprochèrent avec beaucoup d'aigreur aux Æduens, d'avoir facilité l'établissement des Romains dans les Gaules; ils disaient que ceux-ci toujours avides de conquêtes, ne pouvaient manquer une si bonne occasion d'étendre leur empire, en réduisant sous leur joug un peuple (les Æduens) lâche et sans courage, qui possédait une partie des Gaules.

C'est à la suite d'une telle animosité, que les Séquaniens appelèrent les Germains à leurs secours, pour les aider à anéantir la puissance des Æduens. Arioviste qui était alors le prince des Germains, saisit avec le plus grand empressement l'occasion qui se présentait, de se signaler et d'étendre, s'il était possible, sa domination; c'est dans cette intention qu'il passa le Rhin l'an 72 avant J.-Ch., à la tête de 15,000 hommes. Après avoir épuisé la force des Æduens, par plusieurs combats, il leur livra enfin une bataille décisive près d'*Amagetobria*[1]) et les écrasa; mais peu satisfait de cet avantage, il osa bientôt dicter des conditions dures et entièrement démesurées à ses alliés, les Séquaniens; déjà il s'était emparé du Sundgau, qui faisait la troisième partie de leur territoire, dont il leur demanda encore un tiers pour récompenser les 24,000 Harudes, qui avaient passé le Rhin, et qui étaient venus le joindre depuis peu. La Haute-Alsace fut en proie durant quatorze

1) Probablement près de *Moigte de Broie* sur Saône, non loin de Pontaillier (sur la frontière de la Haute-Saône et de la Côte d'or.) — SCHŒPFLIN, *Als.* I, p. 105. — GRANDIDIER, Hist. d'Alsace, p. 58.

ans, au pillage, aux dévastations et aux cruautés de tout genre, qu'exerçait l'armée barbare qui se battait souvent et dont le nombre s'accrut d'une manière si prodigieuse, qu'Arioviste se vit bientôt à la tête de 120,000 hommes, et capable d'hasarder de grands coups. Aussi résolut-il de subjuguer les Gaules en traversant par le pays des Séquaniens. Ceux-ci qui avaient senti, mais trop tard, qu'il ne faut jamais désirer le soldat étranger chez soi, reconnurent qu'ils avaient appelé un tyran pour leur donner des chaînes et qui allait devenir le fléau des Gaules entières. L'oppression dont ils étaient victimes, les força enfin à se réconcilier avec les Æduens, et à implorer, de concert avec ces derniers, le secours des Romains. Le proconsul Jules-César, qui venait de remporter une victoire éclatante sur les Helvétiens, qu'il avait repoussés dans leurs montagnes, déféra avec plaisir à la demande des Séquaniens et des Æduens pour cette fois réunis. Après avoir fait des représentations à Arioviste et lui avoir en même tems adressé des remontrances, qui furent sans succès, César s'empara bientôt de *Vesontio* (Besançon), et marcha ensuite au-devant du prince germanique, qui avait établi son camp au pied septentrional du mont Jura. Après une marche, non interrompue par un chemin détourné, mais commode, César apprit le septième jour par des espions, qu'Arioviste ne se trouvait éloigné de lui que de 24,000 pas (huit lieues). On s'envoya bientôt des parlementaires de part et d'autre; mais le Germain répondant toujours avec fierté, César s'aperçut de suite qu'il cherchait à gagner du tems par des subterfuges et qu'il en fallait venir aux mains; il se disposa donc à livrer une bataille décisive. Pendant plusieurs jours consécutifs, il rangea

son armée en bataille; mais Arioviste refusa de combattre, attendu que les prêtresses l'avaient averti de ne point accepter la bataille avant la nouvelle lune. Enfin, César le força de quitter son camp; alors s'engagea le combat le plus opiniâtre et le plus sanglant. Tout ce qu'on avait de troupes fut employé des deux côtés. Arioviste avait rangé son armée suivant les peuples qu'il commandait; elle était composée de Harudes, de Marcomans, de Triboques, de Vangions, de Nemètes, de Sédusiens et de Suèves; pour empêcher ses troupes de fuir, il les avait barricadées de chariots, sur lesquels étaient des femmes qui suppliaient leurs maris, les bras étendus et les cheveux épars, de ne point les laisser tomber au pouvoir des Romains; ceux-ci de leur côté, attaquèrent d'abord avec sang froid les rangs serrés des Germains; mais éprouvant bientôt la bonne contenance des ennemis, ils n'en devinrent que plus ardens à vaincre, et c'est alors qu'ils prirent leurs glaives et qu'ils tombèrent sur les barbares. Pour résister à une telle attaque, les Germains formèrent aussitôt une phalange impénétrable en couvrant leurs têtes de leurs boucliers; dans ce moment, plusieurs Romains pleins d'audace et de courage sautent dessus, brisent ce toit, et percent d'en haut leurs ennemis. C'est alors que le désordre se met dans l'armée des Germains; les Romains redoublent leurs coups, les barbares sont dissipés, Arioviste se sauve, traverse le Rhin dans une nacelle et va mourir sur la rive opposée du fleuve[1]); ses deux femmes périrent dans la déroute; de deux filles qu'il avait, l'une fut tuée et l'autre faite prisonnière. Plusieurs Germains ga-

1) CÆSAR, *de bello gall.* V. 29.

gnèrent le Rhin, les uns le passèrent dans des barques et les autres à la nage, et tout ce qui fut atteint par la cavalerie romaine, fut massacré. Plutarque évalue la perte des Germains à 80,000 hommes. Cette grande bataille se donna l'an 58 avant J.-Ch. Il est difficile de déterminer avec précision le lieu où elle a été livrée. D'après les manuscrits des commentaires de César[1]), le champ de bataille n'aurait été éloigné du Rhin que de 5,000[2]) pas, mais de 50,000 d'après la plupart des éditions imprimées; selon la première variante, il faudrait le chercher dans le Sundgau, non loin d'une colline qui est peut-être celle de *St.-Apollinaire* ou de *Volkensberg*.[3]) Selon l'autre, il se trouverait sur la frontière du Sud-Ouest de l'Alsace près de *Porentrui*, de *Montbéliard* ou de *Dampierre*[4]); on allègue en faveur de l'une et de l'autre opinion des preuves qui ne sont point à mépriser. Comme César rapporte en termes exprès, que les ennemis ne cessèrent de fuir qu'après avoir atteint le Rhin, on en conclut que le champ de bataille n'était pas fort éloigné de ce fleuve et qu'il pouvait en être distant de deux lieues seulement; car, ajoute-t-on, ni les vainqueurs, ni les vaincus ne pouvaient faire 50,000 pas ou 16 lieues sans se reposer, après les fatigues d'une bataille opiniâtre, livrée pendant l'été.

D'un autre côté, il n'est guère vraisemblable qu'Arioviste, en général expérimenté, ait laissé sans troupes le défilé près de Belfort, formé par les

1) *De bello gall.* I. 53.
2) 3,000 pas font une lieue de marche.
3) GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, p. 65.
4) SCHŒPFLIN, *Alsatia* I, p. 107. — On voit près de Porentrui une plaine qu'on appelle encore le *camp de Jules-César*. DUNOD.

Vosges et le mont Jura, et qu'il se soit replié ensuite sur le Rhin. César[1]) rapporte le contraire, il dit expressément qu'on lui apprit qu'Arioviste ayant quitté son territoire, s'était avancé de trois journées (environ 50,000 pas) vers *Vesontio*. Plutarque[2]) évalue à 40 stades la distance du champ de bataille au Rhin, ce qui fait également 50,000 pas.[3]) César ne dit point que sa cavalerie poursuivit l'ennemi jusqu'au Rhin, mais seulement qu'elle tailla en pièces ceux qui restèrent en arrière; et il paraît que ceux des Germains, qui échappèrent au carnage, étaient si bien montés, qu'ils purent poursuivre sans peine leur route jusqu'au Rhin. Ces raisons semblent porter à admettre la distance de 50,000 pas.

II. PÉRIODE ROMAINE.

(Depuis l'an 58 avant Jésus-Christ jusqu'en 407 de l'ère chrétienne.)

L'Alsace, province romaine.

L'expulsion d'Arioviste et des peuples qu'il commandait, anéantit totalement la puissance des Germains dans la Haute-Alsace et jeta les fondemens de la domination romaine. La Basse-Alsace resta encore libre pendant un an et tomba en suite avec la Belgique au pouvoir des Romains, l'an 57 avant J.-Ch.

Il est vrai que les peuples gaulois, entraînés par l'audacieux *Vercingetorix*, essayèrent de faire une alliance, pour secouer le joug de leurs maîtres; mais César empêcha son affermissement par la victoire complète qu'il remporta sur une partie des peuples

---

1) *De bello gall.* I, 38.
2) *Vie de César*, ch. 19.
3) 8 stades font 1000 pas.

coalisés, près d'*Alesia* (Alise sur le mont Auxois[1]); les Gaules demeurèrent donc assujetties à la puissance des Romains; tout ce que nous savons depuis cette époque concernant les habitans de notre pays n'est pas d'une grande importance. Ils vécurent en paix, et si l'établissement des Triboques parmi les Médiomatriciens n'a eu lieu que pendant la guerre civile entre César et Pompée, comme Schœpflin le prétend, il doit s'être opéré vers l'an 49 avant J.-Ch.[2]) sans beaucoup de résistance.

Auguste, s'étant emparé du trône, après le meurtre de César, fit un voyage dans les Gaules dont il ordonna une nouvelle division, l'an 27 avant J.-Ch. Dès-lors la Haute-Alsace fit partie de la Gaule lyonnaise; et la Basse-Alsace de la Germanie supérieure.[3]) *Drusus Germanicus*, beau-fils d'Auguste, ordonna, l'an 16 avant J.-Ch., l'érection de cinquante forts le long du Rhin, qui furent gardés par huit légions romaines. Ces forts étaient destinés à préserver le pays des incursions et des attaques des peuplades germaniques; la huitième légion qui portait le nom distinctif d'*Augusta*, était en garnison à *Argentoratum* (Strasbourg), dans la dernière moitié du second siècle: sous les empereurs *Marc-Aurèle* et *Lucius Verus* qui règnaient ensemble. Constantin changea toutes ces dispositions.

Villes.

Les Romains ayant conquis la rive gauche du

---

1) Dans le département de la Côte d'or, près de Sémur.
2) *Alsatia illustrata*, I, p. 138.
3) Schœpflin, *Alsat.*, I, p. 147.—Grandidier, *Histoire d'Alsace*, p. 112, prétend d'après *Perréciot*, que l'Alsace entière faisait partie de la Germanie supérieure.

Rhin, Auguste ordonna bientôt après à *Lucius Munatius Plancus*, d'aller établir une colonie romaine à *Rauricum ;* elle y réussit en très-peu de tems, et donna bientôt une belle ville connue sous le nom d'*Augusta Rauracorum.* On voit encore aujourd'hui près du village d'Augst, à deux lieues de Basle, les ruines de cette cité jadis si considérable et si florissante et qui fit durant quatre siècles l'admiration de l'Europe. Schœpflin les a fait dessiner, on les voit représentées dans son ouvrage sur l'Alsace. Elles consistent dans quelques murs de la ville, on y aperçoit un temple, une citadelle et un théâtre qui pouvait contenir au-delà de 12,000 personnes. Cette ville magnifique fut dévastée par les barbares qui envahirent le pays au quatrième et au cinquième siècle, et qui avaient juré la destruction de toutes les villes fortifiées, les regardant comme les remparts de la tyrannie. Elle porte encore le nom de *Castrum Rauracense*, au commencement du cinquième siècle; mais elle devait subir le sort de beaucoup d'autres villes; *Attila* la réduisit en cendres en 451.

Nous voyons par contre au cinquième siècle, la ville de *Basle* parvenir avec rapidité à un état florissant. Sa position sur le Rhin, entre les Gaules, l'Helvétie et la Germanie, la rendait très-propre au commerce. Elle pouvait entretenir des relations avec les peuples des deux rives du fleuve qui l'enrichit dans la suite; et probablement les habitans de ces rives n'étaient au commencement que de pauvres pêcheurs qui n'avaient d'autres demeures que des cabanes peu solides. Les hordes barbares renversaient ou brûlaient souvent ces faibles habitations : les propriétaires furent contraints à prévenir la ruine dont ils étaient

menacés; ils construisirent de nouvelles habitations, s'aidèrent les uns les autres et se prémunirent contre les attaques des barbares. Ils commencèrent à trafiquer entre eux les objets dont ils avaient le plus besoin, et c'est ainsi que le commerce s'établit chez eux. *Valentinien* I. fit construire en 374 auprès de Basle le fort appelé *Robur*, il était apparemment situé sur la hauteur où se trouve maintenant la cathédrale de Basle, et qui porte encore le nom de l'emplacement du fort (*auf Burg.*[1]) Les barbares le détruisirent 33 ans après sa construction.

Les Romains agrandirent et fortifièrent une partie des villes et des villages, construits par les Celtes et par les Triboques, ils y ajoutèrent de nouvelles fortifications et donnèrent des terminaisons latines aux anciens noms. Nous trouvons dans la période romaine les endroits suivans :

Dans la Haute-Alsace :

Arialbinnum, sur la colline, où se trouve maintenant le village de Binningen, à une demi-lieue de Basle. *Cambes*, sans doute le grand Kembs situé sur la route du Rhin. *Stabula*, 6,000 pas plus au Nord, où est situé à présent *Banzenheim* qui offre encore beaucoup de monumens curieux de l'antiquité romaine.

Larga, aujourd'hui *Largitzen* dans le Sundgau.

Mons Briciacus, Vieux-Brisach, était autrefois situé sur la frontière des Gaules, lorsque le Rhin passait derrière le rocher, sur lequel la ville est bâtie. Au dixième siècle, Brisach se trouvait dans une île, le fleuve ayant détaché de la rive le rocher sur lequel il est bati. En 1295 il fut sur le point d'être

1) SCHŒPFLIN, *Alsat.*, I, p. 181.

rendu à l'Alsace; cependant le cours du Rhin ne le permit pas encore; mais enfin après avoir changé bien souvent de lit, il se jeta entièrement du côté de l'Alsace, et Brisach existe déjà depuis long-tems sur le territoire allemand. Sa situation montre quelle devait être son importance au tems des Romains.

Olino. Il est difficile de désigner la position de ce bourg, qui était autrefois la résidence d'un duc des provinces séquanaises, sous le grand Constantin, de même que sous ses successeurs. *Beatus Rhenanus*, *Schœpflin* et autres prétendent qu'il existait dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui le village d'*Holée*, à peu de distance de Basle; d'autres veulent que ce soit dans la Haute-Bourgogne; d'autres encore, le placent près d'*Olten*, dans le canton de *Soleure*. Grandidier[1]) prétend avec le plus de vraisemblance, qu'*Olino* était situé dans le même endroit que le village d'*Edenbourg* (forteresse déserte), ou comme il est nommé dans les anciens écrits, *Oelenbourg* ou *Oelenbourkheim*, entre les villages de Kuhnheim et de Biesheim, à une lieue de Neuf-Brisach. C'est de ce côté là qu'existe un monceau de ruines que le peuple appelle *Altkirch* (vieille église); tous les monumens qu'on y a trouvés décèlent les traces des Romains.[2]) On conclut avec

1) Histoire d'Alsace, p. 23.

2) On a trouvé dans cet endroit des vases de terre blancs, bruns et rouges, ainsi que de grosses briques de vingt pouces de largeur, sur autant de longueur, sous lesquelles les Romains avaient placé leurs morts. Elles portaient cette inscription: ➤ SL XXI (*Velites* ou *centuria legionis* XXI?); On y a trouvé aussi des pièces de monnaie en bronze, frappées sous Auguste et sous les empereurs subséquens, jusque sous Valentinien le *jeune*; ainsi que le buste en pierre d'un athlète etc. V. OBERLIN, *Alman. d'Alsace* de 1790, p. 295. M. le D.r *Morel* de Colmar possède plusieurs de ces monumens.

raison de toutes ces découvertes comme du résultat des recherches qui ont été faites, que dans cet endroit même il y avait jadis une ville qui ne devait pas être sans importance. Sa position favorable pour être une forteresse et l'analogie des noms *Oelenbourg* et *Olino*, viennent à l'appui de cette opinion.

Argentouaria était la ville des Séquaniens, la plus au Nord de la frontière: elle était située sur l'Ill là où cette rivière commence à devenir navigable, une demie lieue à l'Est de Colmar, à l'endroit où est aujourd'hui le village d'*Horbourg*. Assurément servait-elle de place forte au pays pour le défendre contre les attaques du dehors; car elle était fortifiée, et il paraît qu'il y avait un arsenal. Elle entretenait un commerce très-actif avec les habitans de la Basse-Alsace et était en relation avec les peuples de la Germanie. Les Vandales anéantirent, en 406, l'état florissant d'*Argentouaria*. Ses murs furent démolis et l'on donna dans la suite le nom de *Castrum Argentariense* à l'endroit où elle avait été. Les Allemands s'y établirent depuis et environ l'an 451, les Huns conduits par Attila, le destructeur des villes et le fléau des nations, détruisirent entièrement ce qui restait d'*Argentouaria*. Le village d'Horburg est sorti de ses cendres; on y a déjà trouvé une quantité de monumens qui annoncent tous différens âges de l'antiquité. On découvrit en 1780, les anciens murs de la ville : leurs fondations avaient 13 pieds d'épaisseur et étaient larges de 7 pieds au-dessus de terre; ils sont aujourd'hui au niveau du sol, et peuvent avoir environ 2,160 pieds de circonférence.

Urunci ou *Uruncæ*. La position de cet endroit est difficile à désigner; Schœpflin le fait exister près

de Mulhouse [1]), où se trouve aujourd'hui *Illzach*, parce qu'on y a trouvé plusieurs objets d'antiquité romaine; aussi sa distance des autres villes s'accorde avec les données de l'Itinéraire d'Antonin. D'autres le cherchent à *Sirenz* à cause de l'analogie du nom, plusieurs à *Ensisheim* et d'autres encore à *Ruxheim* [2]), L'opinion de Schœpflin paraît être la plus fondée, à le prendre d'après les raisons qu'il avance.

Argentoratum ou *Argentoratus* était certainement une ville située à l'endroit où se trouve aujourd'hui celle de Strasbourg. Elle était au tems des Romains une forteresse de conséquence. Cependant elle n'avait à cette époque qu'environ 240,000 mètres quarrés de surface. Königshoven [3]), dans ses chroniques, donne avec précision la situation des anciens murs de cette ville. Ils représentaient une espèce de carré. Ils s'étendaient à l'Est depuis St.-Etienne, jusqu'aux anciens greniers de la ville, près du théâtre actuel; au Nord, depuis ce grenier public jusqu'aux grandes Arcades, en passant près des maisons de la rue Brûlée et à côté du Temple-Neuf; à l'Ouest depuis les Arcades, jusqu'aux Boucheries; le Sud était défendu par l'Ill. On trouve encore les fondemens de ces murs dans plusieurs endroits de la ville moderne. *Silbermann* [4]), l'antiquaire de notre pays les a examinés plusieurs fois avec beaucoup de soin. Schœpflin et d'après lui Grandidier pensent

---

1) V. Graf, *Geschichte von Mülhausen, S.* 21 *und* 324. — Histoire de Mulhouse, p, 21 et 324.

2) Grandidier, *Histoire d'Alsace*, p. 26 sq.

3) P. 271. V. *den plan der Erweiterungen der Stadt Strasburg.* — Le plan de l'agrandissement de la ville de Strasbourg.

4) *Lokalgeschichte von Strasburg*, p. 1-42. — Histoire locale de Strasbourg, p. 1-42.

que l'ancien *Argentoratum* s'étendait plus en deçà de l'Ill, du côté du Rhin, parcequ'on a trouvé une statue d'Hercule non loin de la citadelle; ils ajoutent que les murs dont il a été question ne sont pas ceux du plus ancien *Argentoratum*, mais qu'ils sont d'une origine plus moderne[1]). Les nouvelles recherches de M. le professeur Schweighæuser[2]), fils, sont parfaitement d'accord avec les données de Königshoven et de Silbermann; on croit que l'ancien *Argentoratum* avait six portes : trois sur l'Ill; une à l'Ouest, à l'entrée de la rue Mercière; une au Nord sur le pont près du poële des tailleurs; une à l'Est entre la place St.-Etienne et les fossés qui se dirigeaient vers la porte de Pierre. On ne peut guère admettre qu'il y ait eu trois portes sur l'Ill, tandis que sur chacun des trois autres côtés de la ville, il n'y en aurait eu qu'une seule. Un temple payen existait au milieu de l'ancien *Argentoratum*, et était sans doute dédié à Hercule où à Esus. La cathédrale occupe certainement la place où il était situé, et le château des comtes de Strasbourg doit avoir existé autrefois là où se trouve aujourd'hui l'église St.-Etienne. On ne peut rien dire de positif sur l'origine du nom d'*Argentoratum*. Nous ne nous arrêterons pas à la fable qui fait *Trébète*, fils de Ninus et de Sémiramis, fondateur de cette ville; il doit lui avoir donné son nom, et c'est de là qu'elle fut appelé *Trebesburg*. Les antiquaires, tels que Schœpflin, Grandidier, Oberlin énoncent une opinion mieux fondée; ils croient que le nom est celtique et qu'*Ar-*

---

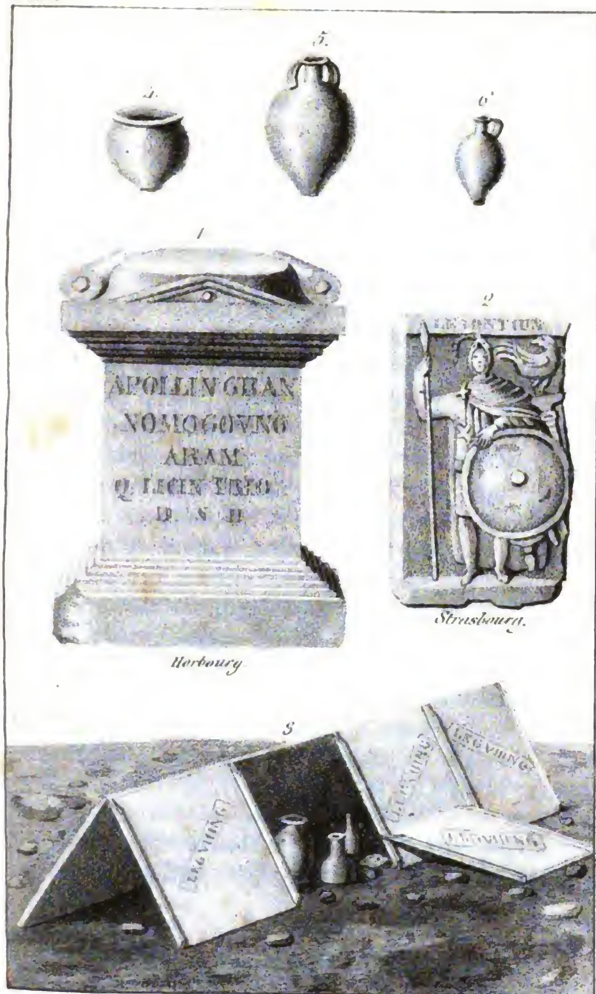
1) SCHŒPFLIN, *Alsat.* I, p. 210.—GRANDIDIER, *Hist. d'Alsace*, p. 12.
2) SCHWEIGHÆUSER, sur l'ancien *Argentoratum*, *dans les mémoires de la société des sciences* etc., t. II, et M. de KENTZINGER, *Esquisse sur Strasbourg*, dans l'*Annuaire du Bas-Rhin* 1823, p. 291.

gentoratum signifie une ville située sur le passage; de-là ils concluent que les Médiomatriciens posèrent déjà les fondemens de cette ville. Lors même que cela serait vrai, il faut cependant qu'*Argentorat* ait été d'une bien petite renommée, à l'arrivée des Romains en Alsace; car, excepté César, aucun écrivain du premier siècle n'en fait mention. *Ptolémée* d'Alexandrie en Égypte, qui vécut au milieu du deuxième siècle, est le premier qui parle d'*Argentorat*. Il dit que c'est dans cette ville que la huitième légion *Augusta* était en garnison. Il est donc bien possible que ce furent les Triboques ou les Romains qui la fondèrent. En tout cas il dût à ces derniers la solidité de ses murs et toute sa prospérité[1]). Il n'est point fait mention de cette ville dans les annales pendant un long intervalle. Ce n'est qu'au quatrième siècle, qu'on la nomme de nouveau, lorsque l'empereur Julien défit complètement les Allemands dans les environs de Strasbourg. Depuis ce tems là cette ville est plus célèbre, son état devient plus prospère et on la cite plus souvent. Quoique nous n'ayons point de données certaines sur sa situation et sur sa destinée pendant la période romaine, nous pouvons cependant conclure, tant des événemens arrivés dans le pays dont elle était la capitale, que de la considération dont elle jouissait chez les peuples ses voisins, qu'elle parvint bien promptement à un état florissant, auquel elle dut sa grandeur et toute sa célébrité. Examine-t-on les anciens dénombremens des villes, on la

---

1) Il est très-vraisemblable que ce fut Drusus qui le fit fortifier pour la première fois, lorsqu'il ordonna l'érection des 50 châteaux le long du Rhin.

TAB. I



Lith. de M. F. Boehm.

voit figurer au milieu de celles qui se glorifiaient de tenir le premier rang : elle se trouve classée de suite après la ville de Mayence, qui était la capitale de la Germanie romaine. Sa position importante, la fit regarder comme un point essentiel de défense contre les attaques des Germains; enfin les nombreuses routes qui se réunissaient dans son enceinte, et dont on voit encore à présent les traces, attestent que l'ancien *Argentoratum* entretenait un grand commerce avec les peuples circonvoisins, comme aussi avec ceux qui en étaient éloignés; et ce commerce qui dut être dans la suite très-actif, rendit cette ville aussi florissante qu'industrielle. D'après les dispositions d'Auguste, *Argentoratum* demeura, pendant trois siècles entiers sous la juridiction du gouverneur de la Germanie supérieure. Beaucoup de monumens témoignent en faveur de ce fait rapporté par Ptolémée : on a trouvé dans les environs de Strasbourg, une quantité de tuiles et de briques portant l'inscription du nom de la légion qui occupait *Argentoratum*[1]).

Gramatus ou *Charmont*, village situé près de Montbéliard, selon Schœpflin; ou mieux *Grandvillars*, bourg dans le Sundgau selon Grandidier[2]).

Epamanduodurum, aujourd'hui *Mandeure*, à deux lieues de Montbéliard, sur la route de *Vesontio* (Besançon), et hors des limites de l'Alsace, était une grande ville habitée par les Mandubiens, dont Jules-César fait si souvent mention dans ses commentaires. Le Mandeure moderne présentait il y a quelque tems beaucoup de restes d'antiquité. On y a

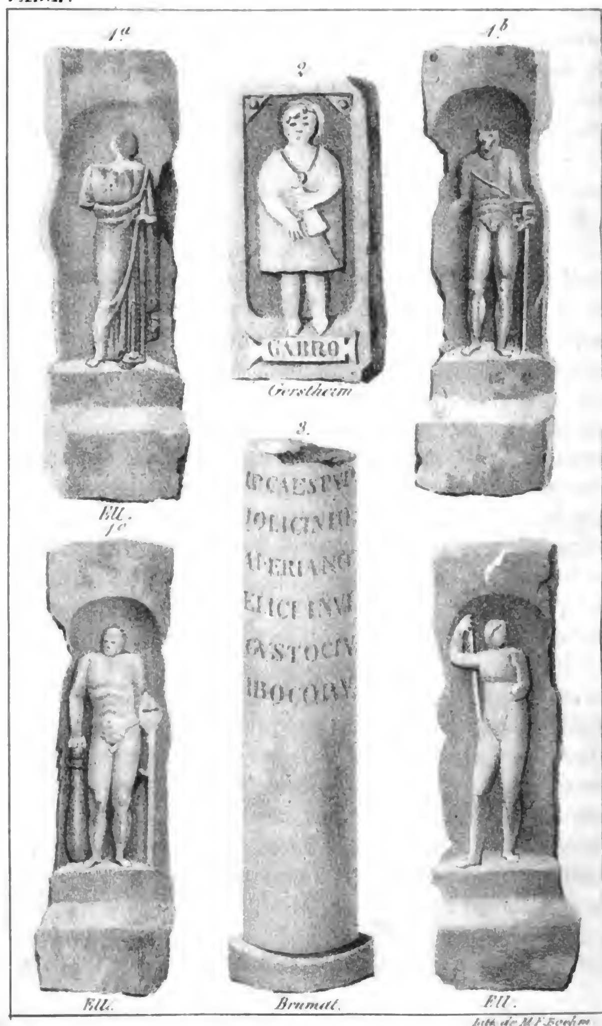
1) Voyez t. I, fig. 3.
2) *Histoire d'Alsace*, p. 26.

trouvé des vestiges de palais, de temples et de bains : on y voit encore les restes d'un grand amphithéâtre qui pouvait contenir 20,000 spectateurs; la colonne milliaire déposée à l'entrée de la bibliothèque de Strasbourg, sort des ruines de Mandeure. Ce fut sous Trajan qu'elle fut élevée, d'après l'inscription qu'elle porte.

Si nous passons du Sud au Nord, dans la Basse-Alsace que les Triboques habitaient, nous rencontrons d'abord :

Helvëtus, sur la rive droite de l'Ill près de Benfeld, à trois lieues de Sélestadt et à sept de Strasbourg. Ptolémée l'appelle *Helkebus* et on lit *Helellus* sur la carte théodosienne. Le hameau d'Ell remplace aujourd'hui cette ancienne ville. Il est à croire qu'elle était occupée par une garnison romaine, qui devait protéger les bords du Rhin, attendu qu'il y avait sur la rive gauche de ce fleuve des postes de distance en distance, pour assurer la tranquillité des habitans et pour les laisser vaquer en toute sécurité à leurs travaux. Le cinquième siècle qui coûta si cher à tant de villes, vit aussi saccager *Helvëtus*, il subit le sort des autres villes de l'Alsace. Changeant de face, il changea aussi de nom, et le village, sorti de ses cendres, fut connu dans le moyen âge sous le nom d'*Elegia* ou *Eleïa*. On a déterré beaucoup de restes d'antiquité romaine dans les différentes fouilles qui ont été faites au milieu des ruines de cette ancienne ville : on y a trouvé des pièces de monnaie, des pots, des pierres figurées, des vases, des statues représentant des dieux, une Pallas avec le Péplum : de plus; deux autels dont l'un a quatre faces, sur lesquelles sont sculptées en relief les images de Mercure, d'Hercule, de Minerve et de Vesta; on voit à la place de cette

TAB. II.


1a
2
1b
GABRO
Gerstheim
3.
IPCAESPVB
IOLICINIF
AERIANC
ELICI INV
VSTOCIV
IBOCOBV
Ell.
1c
Ell.
Brumat.
Ell.
lith. de M. F. Boehm

dernière déesse un Apollon sur une des faces de l'autre autel[1]). Ces deux monumens importans, se trouvent actuellement à Hüttenheim dans le jardin de M. Beyer[2]). On a employé beaucoup de pierres tirées des ruines d'Helvétus à la construction d'un couvent de Franciscains, dans le hameau d'Ell. Les Suédois s'en servirent aussi pour fortifier Benfeld durant la guerre de trente ans. On prétend qu'il existait anciennement dans ce dernier endroit, un temple dédié à Mercure, que St.-Materne, le premier qui doit avoir prêché l'Evangile en Alsace, a fait démolir. Helvétus fut certainement très-commerçant du tems des Romains, car les monumens qui y ont été trouvés, attestent l'état florissant de cette ancienne ville.

Constantin ayant établi les comtes et les ducs, gouverneurs des provinces et des villes, *Argentoratum* eut un comte particulier (*comes Argentoratensis*), qui paraît n'avoir exercé que le pouvoir militaire. Cette ville étant une ville municipale (*Municipium*, comme *Ammien Marcellin*[3]) l'appelle), elle avait sans doute ses magistrats qui jugeaient et décidaient les affaires des habitans et maintenaient le bon ordre.

Argentoratum se rendit principalement célèbre par son excellente fabrique d'armes[4]), que le comte dirigeait, et sur laquelle il avait l'inspection. Sept villes des Gaules seulement possédaient de ces fabriques, mais on ne travaillait dans aucune, plus d'une seule espèce d'armes : à *Argentoratum*, par contre, il

---

1) GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, p. 14. SCHWEIGHÆUSER, dans l'Annuaire du Bas-Rhin de 1822.
2) Voyez en la figure', tab. II, fig. 1, a, b, c, d.
3) AMMIAN. MARC. XV. 12.
4) *Notitia imperii occident.*, cap. 29.

n'y avait point d'exception: on y faisait des béliers, des cuirasses, des boucliers, des glaives, des lances, des gants de fer, des chaussures garnies de métal, des arcs et des flèches. C'est par la bonne fabrication de toutes ces sortes d'armes, que cette ville acquit en peu de tems une grande prépondérance sur toutes les autres. On entendait en outre, l'art de dorer les armes, de les argenter, et de graver dessus des figures de tout genre, ce que les Romains appelaient *opera barbarica*, et les artistes qui les travaillaient étaient nommés *barbaricarii*. On peut bien croire que ce genre d'industrie contribua beaucoup au bien-être des citoyens et qu'il excita toujours d'avantage leur goût, à mesure qu'il se perfectionnait dans cet art. La fabrique était probablement située là où est actuellement bâti l'hôtel du commerce qui fait le coin de la rue des Serruriers et de celle de l'épine. On a trouvé, en 1646 et en 1748 dans les fondations de cette maison, une pierre portant la marque de la huitième légion[1]), les restes de trois tours, des voûtes, des murs très-épais, et des fournaises.

Après l'expulsion des Allemands par Julien, Valentinien I.er fit élever de nouveaux forts sur les frontières du Rhin et restaura les anciens; *Argentoratum* y fut probablement compris; mais nonobstant toutes ces précautions, les peuples germains firent encore de nouvelles invasions dans l'empire romain, et au commencement du cinquième siècle, ils rasèrent les forts et tous les ouvrages des Romains.

Les premiers essaims de barbares qui fondirent en 407 sur les pays des deux rives du Rhin, étaient

1) SCHWEIGHÆUSER, *sur l'ancien Argent.*, p. 273.

les Vandales, les Alains et les Suèves. Après avoir envahi les Gaules avec la plus grande rapidité, ils se dirigèrent vers l'Italie et vers l'Espagne. D'autres peuples allemands, toujours attentifs à saisir le moment favorable de pénétrer dans les Gaules, pour y faire butin, suivirent les premiers et achevèrent de détruire, ce que le vandalisme avait épargné, et les villes déjà pillées et en grande partie saccagées, furent alors anéanties et rendues entièrement désertes. *Argentoratum* fut de ce nombre; il avait fourni des armes contre les Germains, c'était une grande raison de le détruire et de lui faire éprouver à plus juste titre le désastre des autres villes de l'Alsace. St.-Jérome rapporte que ce qui restait de cette ancienne cité, passa sous la domination des Germains, et que les habitans qui survécurent à sa ruine furent dès-lors sous le joug de ces derniers.

Presque tous les historiens modernes, regardent encore *Attila*, comme ayant détruit *Argentoratum;* mais aucune raison bien fondée ne les portent à admettre ce fait, car aucun témoignage authentique, ne prouve que les Romains rebâtirent entièrement ou en partie les villes dévastées par les hordes barbares. Il paraît seulement que leurs ruines restèrent pendant tout le cinquième siècle gisantes à l'endroit même de leur destruction; il n'est non plus vraisemblable que les Germains les relevèrent, car ils avaient trop en horreur les villes entourées de murs, signe plus que certain à leurs yeux d'un despotisme absolu. *Argentoratum* ne fut donc point rétabli par eux; mais pour ne pas perdre entièrement les avantages qu'offrait la situation de cette ville, ils se bâtirent des cabanes à l'Ouest, et ce fut ainsi que commença l'*Argentina* ou *Strateburgum*,

Strasbourg qui devait bientôt devenir très-florissant. Il est surprenant, qu'aucun monument ancien ne porte l'empreinte du nom d'*Argentoratum*. Cependant beaucoup d'objets trouvés dans les différentes fouilles faites à Strasbourg et dans les environs, attestent tous indistinctement la domination des Romains dans cette ville. Ces objets sont des pierres figurées, des pièces de monnaies, des tombeaux, des urnes, des lampes, des armes, des instrumens etc.; on en conserve une grande partie dans le musée de Schœpflin à Strasbourg.

Saletio ou *Saliso* comme Ammien Marcellin l'appelle, est le Seltz d'aujourd'hui. Cette ancienne cité des Romains fut engloutie en grande partie par le Rhin; il y avait auparavant une forte garnison soumise à un commandant militaire (*prœfectus*), qui dépendait lui-même du duc de Mayence, dont la domination s'étendait jusqu'aux frontières du territoire de *Saletio*. On voit un bas-relief romain enchassé dans un des murs de l'église, et il y a peu de tems qu'on a trouvé dans un des fossés de la ville deux grosses amphores, dont l'une était cassée et l'autre intacte, celle-ci porte l'inscription : AUGUST. IMP., elle contient 44 litres; M. *Stahl* de Schiltigheim, la possède ainsi que deux belles pièces de monnaie.

Concordia, dont la situation topographique a été donnée très-souvent de différentes manières, est selon Schœpflin Altstadt, village peu éloigné de Wissembourg. Cet auteur présume qu'une route se dirigeant vers Spire, devait passer autrefois par *Concordia*, d'où il conclut que le village qui vient d'être nommé est bâti sur l'emplacement de la ville romaine; ce qui le confirme encore d'avantage dans cette opinion, ce sont plusieurs objets d'antiquité romaine

trouvés à Altstadt dont le principal est un autel[1]) dédié à Mercure, tiré du château de St.-Remi. M. le professeur Schweighæuser[2]) pense avec beaucoup plus de vraisemblance, que *Concordia,* qui n'était chez les Romains qu'une petite forteresse, doit être Lauterbourg; car Ammien Marcellin rapporte expressément que Chnodomaire, roi des Allemands, qui fut battu près d'*Argentoratum,* avait assis son camp non loin des forteresses *Concordia* et *Tribuni;* il dit aussi que ce prince tenait prêt à quelque distance de ces forts, des bâteaux pour passer le Rhin. Altstadt étant éloigné de ce fleuve d'environ trois lieues, il n'est pas croyable, que Chnodomaire ait étendu son camp jusqu'à l'endroit où ce village est situé.

Tribuni, Tribunci, que Schœpflin prend pour Lauterbourg, ne peut être designé avec précision, à cause du manque de données ultérieures et de monumens. Ce peut être *Augheim,* selon l'opinion de M. le professeur Schweighæuser. Ce dernier endroit qui est aujourd'hui situé sur la rive droite du Rhin, l'était autrefois au milieu d'une île de ce fleuve. Il se peut aussi que *Tribuni* fut un château bâti sur le bord du Rhin dont on ne voit plus de traces[3]).

Brocomagus situé sur la Sorr dans une contrée fertile, était une ville très-considérable et même la capitale des Triboques. C'est aujourd'hui *Brumt* ou *Brumath.* Comme toutes les autres villes, celle-ci eut à souffrir les désastres du cinquième siècle, elle fut réduite en un village qui est celui qu'on voit de

---

1) Il se trouve à la bibliothèque de Strasbourg.
2) Annuaire du Bas-Rhin 1822, p. 339.
3) Il parait que *Concordia* et *Tribuni* doivent être comptés parmi les châteaux que Drusus fit bâtir le long du Rhin.

nos jours. La plus grande partie de l'ancien *Brocomagus* était située hors du Brumath moderne. On ne trouve en aucun lieu d'Alsace, autant de restes d'antiquité que dant cet endroit; les objets qui méritent le plus d'attention sont des pièces d'or, d'argent, de cuivre de modules différens, qui sont toutes du quatrième siècle; beaucoup d'autres objets: tels que des vases rouges et gris-cendrés, des urnes, des pierres précieuses, des anneaux, des clefs etc.; qui pourraient être d'une grande utilité aux antiquaires, se sont perdus par l'ignorance de ceux qui les ont trouvés. Schœpflin découvrit encore, en 1736, dans les ruines d'une partie de cette ancienne ville, une colonne de pierre qu'il prit pour un milliaire, le seul qui fut en Alsace, avec cette inscription : IMP. (Imperatori) CÆS. (Cæsari) PUBLIO LICINIO VALERIANO PIO FELICI INVICTO AUGUSTO CIV. (Civitas) TRIBOCORUM [1]). Cette colonne ne portant aucun chiffre qui marquât la distance, il paraît qu'elle a eu une autre destination. Il se peut que c'était véritablement un milliaire, mais le premier parmi plusieurs autres semblables, qui se suivaient dans différentes directions sur les routes principales : ou peut-être n'était-ce autre chose qu'un monument qui servit à honorer la mémoire de l'empereur Valérien, lequel fut érigé par la communauté des Triboques, dans une place publique ou dans un temple. Cette colonne se voit actuellement à l'entrée de la bibliothèque de Strasbourg [2]).

Tres-Tabernæ qui reçut son nom de magasins de vivres, établis à côté des camps, pour l'entretien et

1) Voyez en la figure, selon *Schœpflin*, tab. II, N.° 3.
2) Comparez, *Annuaire du Bas-Rhin* 1822, p. 333.

le rafraîchissement des soldats. Cet endroit existait là où est actuellement bâtie la ville de Saverne, et défendait le passage des Vosges. Plusieurs objets qui y ont été trouvés, offrent des preuves certaines du séjour des Romains dans cette contrée.

Le nom des autres endroits existant à l'époque de la domination des Romains nous est inconnu.

Camps et fortifications dans les Vosges.

Pour peu qu'on parcoure les montagnes des Vosges, on trouve épars ça et là, des restes d'anciens murs et de fortifications dont on ne connaît point l'origine. Les uns sont situés sur le sommet des montagnes, les autres dans les vallées et à l'entrée des défilés. Les plus considérables qui se trouvent dans le Haut-Rhin sont les suivans : on remarque d'abord une série de grosses pierres, que M. de Golbéry a découvertes en 1821 sur une haute montagne dans la vallée de Münster, du côté du Ballon, non loin de la *Butte des coqs;* ce sont sans doute les mêmes murs dont parle Specklin au seizième siècle; ils avaient douze pieds d'épaisseur, et étaient situés sur la plus haute montagne des Vosges derrière le Hohenack. Un autre mur à peu près semblable, composé de pierres non-taillées, superposées sans mortier, se voit sur le *Tænnichel* (la montagne des sapins), près de Ribeauvillé; la longueur en est d'environ quatre milles, et la hauteur de six à huit pieds; il se perd près des fermes appelées le Hary et le Timbach. On y voit aujourd'hui plusieurs interruptions qui ont été causées par suite des tems. M. de Golbéry [1]) pense

1) M. de Golbéry, sur les anciennes fortifications au sommet des Vosges, dans les Mémoires de la société des sciences, t. II, p. 347 sv., où on voit représentée une partie de ce mur et de ses débris.

que ces derniers murs ont été construits pour établir des lignes entre le pays des Germains et celui des Gaulois. Mais comment se fait-il qu'on n'ait pu en découvrir jusqu'à présent, que deux de cette espèce? ceux qui se voient aujourd'hui, étaient-ils bien suffisans si isolés pour remplir le but prétendu? Nous sommes plus portés à croire, que tous ces murs furent élevés dans le moyen âge par des seigneurs riches et puissans, qui voulaient mettre à couvert leurs seigneuries de la surprise qu'ils pouvaient éprouver de la part des ennemis, qui habitaient de l'autre côté des montagnes : ou peut-être aussi pour retenir le gibier dans leurs forêts, en forme de parc. M. le professeur Schweighæuser a examiné tout récemment plusieurs de ces sortes de murs, qui se trouvent dans la Basse-Alsace[1]). Les deux *pierres levées* sur le chemin de la Petite-Pierre (Lützelstein) à Bitsch, sont, selon lui, d'origine celtique, l'une a neuf pieds de haut et l'autre douze. Les autres restes de rochers que l'on découvre ordinairement dans les Vosges, sont plutôt l'ouvrage de la nature que celui des hommes. Cependant il y en a plusieurs qui portent l'empreinte des tems barbares. Les monceaux de pierres et les anciens murs, qu'on rencontre très-souvent dans les Vosges, paraissent avoir été élevés à des époques différentes, par les peuples gaulois qui habitaient à l'Ouest de ces montagnes; celà pouvait être déjà des espèces de fortifications contre les attaques des Germains qui étaient à redouter; quelques-uns peuvent aussi avoir été destinés au culte des dieux. Les plus importans et les plus considérables de ces restes existent encore dans les

1) Annuaire du Bas-Rhin, 1822, p. 302 et sv.

cantons de Drulingen et de Saarunion; non loin de l'ancien château de Girbaden, qui est sur une montagne, à gauche de la vallée de la Bruche; dans le territoire de Dagsbourg qui fait à présent partie du département de la Meurthe; dans la vallée de la Mossig, où l'on rencontre le château des payens (Heidenschloss); sur le Castelberg qui est vis-à-vis de ce dernier château; dans la vallée de la Hasel, non loin de la cascade du Niedeck; sur le Katzenberg, près de la vallée de la Bruche; sur le Donon, qui est situé dans le département des Vosges; sur le Purpurkopf; sur le Heidenkopf (sommet des payens); et principalement sur la montagne de S.te-Odile, où le mur appelé *des payens*, formait un camp de trois lieues de circuit; enfin sur la montagne qui est située entre la vallée de Villé et celle de Liepvre, où l'on voit encore le château de Frankenbourg.

Malgré ces restes nombreux et en même temps très-considérables, il est difficile d'admettre l'opinion de Schœpflin, qui prétend que les Romains ont construit un mur prolongé sur toute la hauteur des Vosges, pour se mettre à couvert des insultes des Germains et pour protéger l'intérieur de leur pays contre les fréquentes attaques de ces ennemis formidables. Ce qui empêche d'abord d'admettre cette hypothèse, c'est l'impossibilité de pouvoir déterminer avec quelque exactitude, l'époque où tous ces murs ont été bâtis; il est ensuite évident qu'ils ne sont pas construits d'après un plan déterminé. Ce qui nous oblige à les mettre au nombre des monumens douteux de la période romaine.

Routes.

Les Romains aimaient à avoir de bonnes routes et ils veillaient avec le plus grand soin à leur entretien. Celles de l'empire qui conduisaient à Rome étaient ordinairement composées de trois couches différentes : la première de moëllons qui formaient le fondement de la route (*rudus*); la seconde de gravier remplissant les fentes qui se trouvaient entre les quartiers de pierres (*nucleus*); et la troisième de pierres jointes avec du mortier (*summa crusta*). Cette manière particulière de construire les routes, les rendait fort solides et très-durables. Celle qu'on appelle chemin des payens (Heidenweg), et qui conduit d'Ottenrott à S.te-Odile, est construite de la même façon. Les autres qui ont été pratiquées en Alsace, sont seulement des chaussées de gravier; mais elles étaient si bien travaillées, que le tems qui entraîne tout après lui, n'a encore pu les détruire entièrement : on en découvre de semblables en beaucoup d'endroits. On trouve encore le long de ces routes, une quantité de monumens antiques, tels que des tombeaux et des urnes. Les Romains ayant coutume d'inhumer leurs morts près des chemins, nous pouvons apprécier combien la connaissance de la longueur et de la direction des routes est importante à l'antiquaire.

La première route militaire établie en Alsace, fut celle que M. Vipsanius Agrippa, beau-frère d'Auguste, fit construire l'an 20 avant J.-Ch. Elle conduisait de Vesontio au Rhin.

L'Itinéraire d'Antonin et la Carte théodosienne, nous font connaître les routes qui existaient en Alsace au quatrième siècle. Ce sont les suivantes : La

TAB. III.



Lith. de M. F. Bochr

première et la principale est celle du Rhin, qui allait de l'Italie, par l'Helvétie, à Augst, Kembs, Brisach, Ell, Strasbourg, Seltz, Mayence, jusqu'à l'embouchure du Rhin. On reconnaît encore quelques vestiges de cette ancienne route près d'Othmarsheim et de Banzenheim; les habitans de ces endroits l'appellent *haute route* (*hohe Strasse*), à cause de son élévation au-dessus du niveau des champs.

Deux autres routes conduisaient depuis le pays des Rauraques en Helvétie. L'une se dirigeait du côté de Soleure et d'Avenche, l'autre allait à Montpertuis par la vallée de la Birs. C'est dans cet endroit que les Romains percèrent un rocher, pour continuer la route qu'ils avaient tracée; l'ouverture qui fut pratiquée dans ce rocher, est encore existante; la Birs a sa source à côté. On prenait ce chemin pour venir de l'Helvétie dans le pays des Séquaniens. La quatrième route conduisait de Besançon à Mandeure, Grandvillars, Largitzen, et se joignait près de Kembs à celle du Rhin.

La cinquième allait de Binningen du côté d'Urunc (Illzach) à Brisach; la sixième de Thann à Epinal par le val de St.-Amarin. Les routes qui passaient par la Basse-Alsace, sont les suivantes : La première de Horbourg à Ell, entre Markolsheim et Elsenheim par la forêt d'Ebersmünster; la seconde de Strasbourg à Brumath, *Concordia* (Lauterbourg? Altstadt?), Spire, où elle se confondait dans celle du Rhin; la troisième de Brumath par Saverne à Metz et en Belgique; la quatrième par la vallée de Schirmeck; la cinquième par celle de Villé.

1) Voyez la figure, table III.

Le chemin romain, qui conduit sur le mont S.te-Odile, est présentement très-détérioré et approche chaque jour de sa ruine entière : on ne voit aujourd'hui plus qu'un petit reste de cette ancienne route qui avait autrefois deux lieues de longueur et douze pieds de largeur. Elle fut assurément établie par les soldats de la garnison du fort placé sur la montagne; ils furent chargés de ce travail, pour prévenir les désordres que peut produire l'oisiveté.

État politique de l'Alsace sous les Romains.

César ayant vaincu les Séquaniens, en 58 avant J.-Ch., et les Médiomatriciens, l'année suivante, l'Alsace fut occupée militairement et elle demeura sur ce pied jusqu'en 27 avant J.-Ch. qui fut le tems où Auguste, ayant fait un voyage dans ce pays, y établit un gouvernement régulier; il soumit la Haute-Alsace au gouverneur de Lyon, et la Basse-Alsace à celui de la Haute-Germanie. Ces gouverneurs administraient dans leurs ressorts respectifs, d'après les ordonnances particulières de l'empereur et les lois de l'empire; ils se règlaient aussi sur un droit provincial qui était commun. Il n'y eut au commencement aucun habitant autorisé à jouir du droit de citoyen romain; cependant des hommes distingués pas leur grand mérite comme par les services qu'ils avaient rendus à l'état, parvinrent peu à peu à obtenir ce droit, et Caracalla l'accorda ensuite à tous les habitans de l'Alsace. Les gouverneurs n'administraient pas seulement leurs districts particuliers en rendant la justice, ils se mettaient aussi à la tête des troupes dès que le besoin de l'empire l'exigeait. Plusieurs légions romaines tenaient successivement

garnison dans les places situées sur les bords du Rhin. Les revenus publics étaient administrés par des agens particuliers. La taille réelle imposée sur les héritages, la capitation, les droits et les impôts levés sur les marchandises, ceux qui étaient perçus sur les fruits, sur les récoltes de blé et de foin, sur le sel etc., ainsi que le vingtième des successions, étaient les revenus principaux que l'état tirait des provinces de la Gaule. Cet ordre de choses dura pendant les trois premiers siècles; Constantin donna à l'empire une nouvelle organisation. Les départemens des gouverneurs changèrent de nom et furent pour la plûpart soumis à d'autres maîtres; ce grand changement arriva au quatrième siècle, peut-être dans le même tems que toute la surface de l'empire éprouvait une grande révolution, lorsque l'empereur eut embrassé la religion chrétienne. La Haute-Alsace fit dès-lors partie de la province appelée *Maxima Sequanorum*, dont la capitale était *Vesontio* (Besançon); la Basse-Alsace fut réunie à la *Germanie première*, qu'il ne faut pas confondre avec la Germanie supérieure. Constantin divisa l'empire en quatre préfectures et établit dans chacune un Préfet (*Præfectus Prætorio*). L'Alsace fit partie de la *préfecture des Gaules*, à laquelle étaient encore soumises la Bretagne et l'Espagne. Elle fut divisée d'après ce nouvel arrangement, en trois diocèses, dont chacun était administré par un Vicaire. L'Alsace demeura soumise au vicaire des Gaules, qui avait encore sous lui les dix-sept autres provinces de cette partie de l'empire romain; il faisait sa résidence à Trêves, où le *Præfectus prætorio* avait aussi son siège. La Haute-Alsace était une province présidiale, soumise au gouverneur (*Præses*), qui demeurait

à Besançon; la Basse-Alsace par contre était une province consulaire, sous la direction du gouverneur de Mayence [1]). C'est ainsi qu'étaient organisés tous les différens gouvernemens des Gaules. Les affaires de la guerre étaient soumises à deux généraux en chef, dont l'un commandait l'infanterie et l'autre la cavalerie; cette distribution du pouvoir civil et militaire, ne laissait aucune crainte à l'empereur, en ce que ces deux pouvoirs réunis pouvaient avoir de formidable pour le trône.

L'Alsace était soumise au général en chef de la cavalerie dans les Gaules (*magister equitum per Gallias*); il avait sous ses ordres deux adjoints (*præsentales*) qui l'accompagnaient en tout lieu, en tout tems. Ce lieutenant général jugeait lui seul, les affaires civiles et militaires de ses soldats; il était le premier personnage après l'empereur; les ducs et les comtes recevaient ses ordres. Le duc des provinces séquanaises, qui faisait sa résidence à *Olino* [2]), sur le Rhin, commandait dans la Haute-Alsace. Le comte d'*Argentoratum* qui jouissait de la même autorité et des mêmes prérogatives que les ducs, réglait les affaires militaires dans la Basse-Alsace; ce qui lui faisait prendre un degré de dignité auquel les autres comtes n'osaient pas prétendre, l'était la qualité de directeur de la grande fabrique d'armes de la ville qu'il commandait. Son district s'étendait jusqu'à *Saletio* (Seltz), où commençait celui du duc de Mayence, qui avait par conséquent une partie de la Basse-Alsace sous son pouvoir. Les légions commandées par ces ducs et ces comtes étaient disséminées

1) SCHŒPFLIN, *Alsatia*, I, p. 298, 305 et 306.
2) Voyez page 36 de ce volume.

dans plusieurs places de l'Alsace et y tenaient garnison[1]). On ne peut déterminer avec précision en quoi consistait l'administration particulière de chaque ville et de chaque village.

Mœurs, genre de vie et religion des Alsaciens sous les Romains.

La domination romaine fit éprouver de grands changemens dans les mœurs simples des Gaulois et des Germains. Les premiers, ainsi que les Triboques, se formèrent à un genre de vie plus commode et en même tems plus raffiné; mais ils connûrent aussi le luxe, qui a toujours entraîné après lui des suites fâcheuses et souvent très-funestes. La langue en usage chez ces peuples fut en partie remplacée par la latine; elle se confondit avec elle et s'adoucit beaucoup en peu de tems. Toutes les sortes de connaissances se propagèrent, et l'art donna plus de charme à la vie des Gaulois. Leur habillement fut changé par les Triboques et par leurs vainqueurs; les premiers portaient une espèce de longs pantalons (*Braccæ*); les Romains introduisirent la toge et le reste de leur habillement, surtout parmi les fonctionnaires publics et les notables du pays. On commença aussi à couper les cheveux et à se faire raser la barbe.

Déjà les Alsaciens celtiques eurent soin de l'agriculture, à laquelle ils devaient être engagés par la fertilité du sol. Mais ils n'obtinrent la permission de planter des vignes que sous l'empereur *Probus* l'an 277 après J.-Ch.; les Romains ne permettaient pas à quiconque d'avoir des vignobles, ni à chaque pro-

1) Schœpflin, *Alsatia*, t. I, q. 297 sq.

vince d'en possèder, Domitien en ayant restreint la liberté par une loi.

Les villages et les villes d'Alsace furent principalement embellis par l'architecture; ils furent agrandis et ornés d'édifices très-considérables : combien de forts, de châteaux et de fortifications n'éleva-t-on pas pour la défense et pour la sûreté du pays! combien de routes ne furent pas établies et bien entretenues pour la commodité des habitans! les ruines de l'ancienne capitale des Rauraques près d'Augst, prouvent assez quelle était la magnificence et la solidité de l'architecture romaine. Il existait sans doute en Alsace plusieurs grands bâtimens, qui se distinguaient par leur beauté ainsi que par la solidité de leur construction; tels doivent avoir été ceux des comtes, des officiers commandans et des magistrats, les maisons communes, les temples, les arsenaux etc. qui tombèrent en grande partie dans le gouffre du cinquième siècle, et qui disparurent entièrement.

Les Alsaciens celtiques n'avaient, comme nous l'avons déjà vu, ni temples ni autels, attendu que les druides célébraient le culte de leurs dieux sur les hauteurs et dans les bois sacrés. Les Romains qui avaient coutume d'en construire, engagèrent les habitans de l'Alsace à recevoir plusieurs de leurs usages et une partie de leur culte; les Alsaciens voulant marquer de la déférence aux vœux de leurs vainqueurs, s'empressèrent de construire des temples et de recevoir quelques cérémonies du culte des Romains. Les restes des temples encore existans, et qui étaient dédiés à Mercure se voient à Augst, dans le pays de Dagsbourg, sur le Grand-Donon, près d'Altstadt et de Niederbronn; le tem-

ple d'Othmarsheim dans la Haute-Alsace, sur la route du Rhin, existe encore en entier; cet édifice est de forme octogone, et sert présentement d'église; il paraît qu'il fut autrefois dédié à Mars[1]). D'après l'opinion de la plûpart des historiens modernes, Jules-César doit avoir fait construire un temple à Mercure dans la ville de *Novientum*, sur l'emplacement duquel se trouverait l'abbaye d'Ebersmunster. Il aurait ordonné cette construction, après la victoire qu'il venait de remporter sur les Gaulois, et qui avait décidé du sort des Gaules entières. Quelque beau, quelque magnifique que dût avoir été ce temple, il n'échappa pas sans doute à la dévastation du cinquième siècle. Beaucoup d'historiens critiques nient ce fait et regardent cette tradition comme fabuleuse.

Aucun reste de théâtres, d'aqueducs, d'arcs de triomphe et d'autres édifices somptueux, n'a encore été découvert en Alsace. Schœpflin trouva seulement à Bouxviller[2]), en 1735, les vestiges d'un bain. La quantité de monumens qu'on y a trouvés, et qui tous rappellent le tems des Romains, prouve qu'ils connaissaient déjà les effets salutaires des eaux de ce bain. Les routes et les fortifications furent donc les principaux ornemens de notre pays. Il n'est pas rare de trouver, dans les fouilles faites au milieu des terres, des sarcophages de pierre ou de grosses briques appuyées les unes contre les autres, de vingt-un pouces et demi de longueur, sur seize de largeur et un

1) Schœpflin en donne une description avec le dessin, *Alsatia*, t. I, p. 504.

2) *Alsatia illustrata*, t. I, p. 539. M. le pasteur *Eissen* découvrit en 1786, dans une rizière près de Niederbronn, la chambre d'un bain romain que l'on chauffait (*hypocaustum*). On la trouve représentée dans l'Almanach du Bas-Rhin de 1787, par *Oberlin*.

d'épaisseur; on y avait déposé soit le corps entier, soit les cendres ou les ossemens brûlés d'un mort; ce qui nous assure que les Romains avaient coutume de brûler et d'enterrer leurs morts. Strasbourg possède particulièrement de ces sortes de monumens qui ont été déterrés dans plusieurs endroits et à des époques différentes[1]). C'est en 1815 qu'on a découvert, près d'une maison de campagne hors la porte Blanche, plusieurs urnes et monumens sépulcraux; on a trouvé aussi en 1817, dans une maison du faubourg blanc, de semblables objets[2]). On rencontre aussi quelquefois des tertres (*tumuli*) qui couvrent des morts et qui datent d'un tems très-reculé.

La poterie était du tems des Romains une branche d'industrie très-importante en Alsace. La quantité de morceaux de vases rouges et figurés, de restes de fours employés à cuire les pots, trouvés près de Still, derrière Moutzig, prouvent qu'on entendait bien la manière de préparer l'argile, de la travailler et de la cuire.

On ne peut guère douter, que les Romains n'aient introduit des écoles en Alsace: cependant il paraît que la science fut un peu négligée dans ce pays, ce qui n'est plus surprenant, si l'on fait attention au grand éloignement de la ville capitale des Romains: car ceux qui vinrent s'établir dans ces contrées, n'étaient que des militaires ou

1) Dans les années 1568, 1603, 1609, 1627, 1634, 1671, 1674.

2) SCHŒPFLIN, *Als.* t. I, p. 508. — SILBERMANN, *Lokalgeschichte* (histoire locale), p. 4 et 39. — SCHWEIGHÆUSER, *Mém.* sur l'ancien *Argentoratum* dans les *Mémoires de la société des sciences et arts de Strasbourg*, p. 278. Un tombeau découvert près de Strasbourg, est représenté, tab. I, N.° 3.

des marchands, des artistes ou des manœuvres, qui avaient plus à cœur leur propre intérêt, que de s'occuper à hâter les progrès de la science; aussi les guerres dont le pays fut si souvent le théâtre, ne furent pas favorables au développement de l'esprit des habitans.

Cependant les mœurs furent adoucies et la bienséance prit la place de ces coutumes barbares qui ne convenaient proprement qu'à des sauvages. On ne se promenait plus avec les têtes des ennemis tués dans les combats, on n'offrait plus aux dieux des victimes humaines, et on ne se tuait plus pour la moindre offense qu'on avait reçue. L'autorité d'un magistrat décidait des différens.

Trois religions combinées entre elles, existaient lors de la domination des Romains, la celtique, la germanique et la romaine. On trouve dans la Basse-Alsace une quantité considérable de statues de Mercure [1]); elles prouvent que ce dieu que les Romains mirent à la place de Teutat, était révéré particulièrement dans ces contrées, comme dieu tutélaire du pays. Les Romains lui associaient encore d'autres dieux, tels qu'Apollon, Mars, Jupiter, Minerve, Vénus, Vesta. On vit même des divinités égyptiennes être en vénération dans nos contrées. Les *maires, mairæ*, mères des dieux, furent adorées comme déesses protectrices par le bas peuple, qui leur rendait un culte semblable à celui que les Romains avaient

---

1) Les statues de Mercure trouvées sur le Donon ont ceci de particulier et de remarquable, c'est que le messager des dieux n'est pas représenté comme un jeune homme d'une taille svelte mais comme un homme fait, portant deux anneaux à la place des parties sexuelles. Les autres trouvées ailleurs ressemblent au Mercure romain; voyez les figures dans SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. I, p. 437.

coutume de rendre aux Nymphes. Hercule paraît avoir été chez les Triboques le premier des héros; il jouissait d'une grande considération [1]), et était adoré sous le nom de *Crutzmann* (homme de guerre). On lui consacra vraisemblablement, ainsi qu'à Esus (Mars), le temple construit autrefois dans l'emplacement où est située aujourd'hui la cathédrale dont le clocher est encore orné des statues en pierre de ces deux divinités. Mars est placé au-dessus de la plate-forme et Hercule sur le clocher au Nord-Ouest [2]). La première de ces statues paraît être du quinzième siècle; la seconde annonce les tems de la période romaine. Outre cette statue d'Hercule, on en voyait encore autrefois à Strasbourg deux autres d'airain d'une grandeur médiocre, dont l'une demeura jusqu'en 1525 dans la chapelle de St.-Michel de la cathédrale; elle se perdit à l'époque de la réformation. Le célèbre architecte Specklin nous en a conservé le dessin, qu'il n'a pas fait d'après la statue même, mais selon la description qui lui en a été donnée. L'autre, qui avait quatre pieds sept pouces de haut fut déterrée lors de la construction de la citadelle près du ci-devant couvent des grands capucins; elle fut donnée en présent au Marquis de Louvois; on la voyait du tems de Schœpflin dans la maison appelée *La Barre*, près d'Issy. Le sort qu'elle eut depuis nous est entièrement inconnu [3]). Une autre petite

1) Tacit. *Germ.* 3 et 9. *Herkl* signifie en langue germanique, *vaillant.*

2) Schœpflin, *Alsat.*, t. I, p. 470 et 483.—Schweighæuser, sur l'ancien *Argentoratum*, p. 266 à 267.

3) Toutes les trois statues se trouvent représentées dans Schœpflin, *Alsat.*, t. I, p. 483; ne se peut-il pas que le *Crutzmann* perdu et représenté par Specklin, soit le même Hercule trouvé près de la citadelle?

statue représentant Hercule et d'un travail médiocre a été trouvée près de Brumath.

Le culte et le sacerdoce des Romains furent introduits en Alsace avec leurs différentes divinités; on y reçut aussi leurs fêtes et beaucoup de leurs rites sacrés; à la place d'autels de gazon dont on se servait sous les druides, on en fit d'autres de pierres carrées dont quelques-uns se voient encore à l'entrée de la bibliothèque de Strasbourg[1]). Aucun autel de forme ronde n'a encore été trouvé dans notre pays.

Le christianisme en Alsace.

L'origine du Christianisme en Alsace est couvert d'un voile épais. Aucun écrivain ne dit positivement par qui l'évangile fut annoncé dans ce pays, quand il y fut prêché et comment il s'y propagea[2]). *Hariger*, écrivain du dixième siècle est le premier qui prétend que *S.t-Materne* fut l'apôtre de l'Alsace. St.-Pierre doit l'avoir envoyé avec Euchaire et Valère, établir une église à Trêves. Allant à Elégia (Ell) près de Benfelden, St.-Materne tomba malade; une fièvre termina ses jours et il fut inhumé dans ce dernier endroit. Ses compagnons s'en retournèrent à Rome très-affligés. St.-Pierre les consola par la promesse que St.-Materne revivrait, et il leur remit son bâton par la vertu duquel ils devaient le ressusciter. Pleins de confiance ils s'en retournèrent tous deux à Elégia, firent déterrer le cadavre de leur ami, qui était depuis qua-

---

1) Voyez la figure de l'autel remarquable trouvé à Horbourg et qui était dédié à Apollon, tab. I, fig. 1.

2) SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. I, 330. — GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I, p. 45 sv. On a fait pendant long-tems des pélerinages à Ell, au prétendu tombeau de St.-Materne, sur lequel les Franciscains érigèrent un autel.

rante jours en terre, et le rappelèrent à la vie au moyen du bâton de St.-Pierre. Tous les spectateurs furent étonnés et plusieurs payens se firent baptiser. On bâtit ensuite au même endroit l'église de la résurrection et plusieurs milliers se réunirent à la communauté des chrétiens. Cette pieuse fiction qui doit éclaircir l'origine du christianisme en Alsace, peut bien avoir été faite pour édifier le moyen âge, mais quel est l'homme raisonnable qui voudrait y ajouter foi? On peut tout au plus admettre que St.-Materne a prêché l'évangile en Alsace à la fin du troisième siècle. Il est probable que le christianisme ne s'y est répandu que dans la dernière moitié du deuxième siècle, et qu'il y fut propagé par la métropole de Lyon où florissait, sous la direction de St.-Pothin et de St.-Irénée, une communauté qui jouissait d'une grande considération à cause des nombreuses persécutions qu'elle avait eu à souffrir. Les soldats et les marchands qui voyagèrent dans notre pays, ainsi que les missionnaires qu'on y envoya pouvaient déjà avoir engagé quelques habitans à recevoir le christianisme; dans tous les cas il paraît que les communautés ne furent pas d'abord très-nombreuses. L'Alsace était trop éloignée de la métropole ou de la communauté qui florissait alors, les mœurs de ses habitans n'étaient pas encore assez adoucies; d'un autre côté les partisans du christianisme souffraient de trop vives persécutions pour se réunir et vivre ensemble, et les invasions des Alémans (*Alemanni*)[1] étaient trop fréquentes au quatrième siècle, pour que la

1) Peuple qu'on distingue des Allemands postérieurs, comme on distingue les Francs des Français.

nouvelle religion ait pu s'établir et se maintenir avec succès.

St.-Amand doit avoir été, selon l'opinion commune, le premier évêque de Strasbourg, dans la dernière moitié du quatrième siècle [1]). On avance pour preuve de ce fait, la signature qu'Amand *episcopus Argentinensis*, doit avoir apposée au bas des actes du synode de Cologne, tenu en 346, pour examiner, si les opinions d'Euphrate, évêque de cette ville, devaient être condamnées, comme entachées d'arianisme. Plusieurs savans historiens ecclésiastiques, tels que Baronius, Tillemont et Dupin révoquent en doute l'authenticité de ces actes, ainsi que la qualité d'évêque donnée à St.-Amand. Ils n'ont rien pu trouver dans leurs différentes recherches, qui les assurât ou qui leur fit même soupçonner que cette tradition fût digne d'être reçue. Schœpflin [2]) pense qu'il n'y eut point d'église bien organisée en Alsace avant le sixième siècle. N'ayant aucune preuve certaine de la vérité de ce fait, nous nous abstiendrons de faire des suppositions qui seraient, à ce qu'il nous paraît, très-inutiles. La Haute-Alsace demeura sous la direction de l'évêque de Lyon, pendant les trois premiers siècles, c'est-à-dire durant tout le tems que l'église chrétienne fut persécutée par les payens. Lyon possédait alors la communauté chrétienne la plus distinguée des Gaules. Lors de la nouvelle division de l'empire qui eut lieu vers l'an 325, ce pays fut soumis à l'évêché de Besançon [3]). Il paraît que la Basse-Alsace demeura sous la direction de l'évêque de Trêves. C'est au quatrième siècle

1) GRANDIDIER, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, t. I, p 65-78 et 126.
2) *Alsatia illustrata*, t. I, p. 334.
3) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 345.

que celui de Strasbourg, (s'il y en eut un dans ce tems) fut sous la dépendance de l'évêque de Mayence. Les Alémans et les autres barbares étant impunément tombés sur ce pays, dans le même siècle, les rapports existant entre les différentes communautés chrétiennes furent tout-à-fait interrompus et restèrent long-tems dans cette triste situation. Il paraît que l'évêque de Metz prit la Basse-Alsace sous sa protection, pendant ces momens d'alarmes, et qu'elle lui resta soumise jusqu'au sixième siècle, tems où l'évêché de Strasbourg fut érigé ou rétabli et soumis alors à l'évêque métropolitain de Mayence.

Événemens principaux arrivés en Alsace pendant la période romaine.

Il est impossible de donner une histoire complète et suivie des événemens arrivés en Alsace, pendant la période où ce pays était sous la domination des Romains. Les historiens qui en font mention, ne rapportant que des faits isolés, nous ne pourrons en donner que les principaux dans un ordre chronologique.

An 56 avant J.-Ch. César affermit la domination des Romains dans les Gaules par les célèbres victoires qu'il remporta sur Arioviste et sur Vercingétorix [1]).

An 49. Rome devient le théâtre de passions très-licencieuses : on voit l'ambition, l'avidité, l'esprit de parti, se disputer à l'envi, le malheur et la ruine de cette maîtresse d'une partie du monde, qui ne peut bientôt plus conserver sa liberté. César l'opprime, après avoir moissonné des lauriers à la tête de son armée constamment victorieuse. Pompée, l'antagoniste de ce guerrier, ayant été défait à Pharsale,

1) CÆSAR *de bello gall.* VII, 75.

été tué en Égypte, César tint lui seul les rênes du gouvernement de l'empire; mais quelques années après (42), il fut assassiné au milieu du sénat assemblé. Plusieurs sénateurs s'étaient conjurés contre lui, croyant pouvoir conquérir de nouveau par la mort de ce grand homme, la liberté, que la décadence de Rome avait fait perdre. Suivant l'opinion de plusieurs savans les Triboques profitèrent du trouble de cette guerre civile, pour s'établir en Alsace[1]). Une nouvelle guerre de même nature que la première fit passer le gouvernement dans les mains d'un seul maître. Octavien, qui depuis fut appelé Auguste, se mit à la tête de l'empire romain en l'an 27 avant J.-Ch. Il ne donna pas seulement au pays une organisation nouvelle; mais il parcourut lui-même les bords du Rhin (en l'an 16) et y distribua huit légions, pour défendre ce pays contre les attaques des Germains.

L'administration des contrées rhénanes passa à *Drusus*, son petit-fils, qui était un jeune homme très-vertueux et fort prudent. Il veilla avec le plus grand soin au bien-être et à la sûreté des provinces qui lui étaient confiées. Mais il ne devait pas plus longtems combler de bienfaits ses administrés; étant tombé de cheval, de l'autre côté du Rhin, il mourut à l'âge de trente ans au milieu d'une des plus brillantes carrières et de la vie la plus belle. Il fut enterré à Mayence.

Quatorze ans après J.-Ch., Drusus étant mort, son fils *Germanicus* eut le commandement des provinces du Rhin. Il refusa par une noble abnégation de lui-même, le titre d'empereur, que l'armée lui

---

1) Voyez p. 10 de ce volume.

voulait donner après la mort d'Auguste. Il appaisa par sa prudence et par sa fermeté une sédition dangereuse, que la même troupe avait excitée contre Tibère, successeur de l'empereur Auguste. Après avoir vengé les Romains qui avaient éprouvé un grand désastre (en l'an 9 après J.-Ch.), sous le commandement de Varus dans la guerre contre les Cattes, *Germanicus* fut rappelé par l'empereur pour recevoir les honneurs du triomphe en récompense de ses hauts faits militaires et de ses glorieuses campagnes. Il avait effacé entièrement l'affront fait aux Romains par *Arminius* (Hermann), chef des Chérusques. Le vrai motif de son rappel fut la défiance de Tibère, prince très-soupçonneux, qui craignait tout homme de bien. La mort de ce digne guerrier, causée sans doute par le poison, en est une preuve assez évidente. Iltermina ses jours glorieux l'an 17, au milieu d'un voyage qu'il faisait en Orient, se dirigeant vers Antioche.

21. Le gouverneur *Silius* calma une sédition que *Sacrovir* avait excitée parmi les Æduens et les Séquaniens. Après lui l'armée du Rhin fut pendant un long intervalle, sans avoir de général en chef. Tibère s'étant livré à la volupté négligea de pourvoir à la défense des bords du Rhin. Les Germains saisirent cette occasion, pour faire de nouvelles invasions dans les Gaules et pour y exercer de nouveaux brigandages. Ce désordre dura jusqu'à *Lentulus Gœtulicus*, qui ayant été nommé général de l'armée, réprima l'insolence des peuples ennemis. Il exerça la charge de sa dignité d'une manière louable pendant plusieurs années consécutives. *Galba* son successeur, établi gouverneur des provinces rhénanes, l'an 37, sous *Cajus Caligula*, successeur de

Tibère, marcha sur ses traces et fut bon administrateur et bon soldat. La politique des empereurs eut toujours soin d'envoyer dans ces pays, continuellement menacés de l'attaque de peuples guerriers, des hommes capables et les plus distingués de l'empire. Plusieurs d'entre eux parvinrent au trône impérial. *Caligula*, cet indigne fils de *Germanicus*, entreprit une campagne d'aventurier contre les Germains : ses propres soldats jouèrent le rôle d'ennemis[1]). Saisi de crainte, il s'en retourna précipitamment à Rome, où il fut assassiné à cause de ses cruautés et de ses folies.

41. Ce dernier empereur étant mort, l'armée du Rhin voulait d'abord élever *Galba* à la dignité d'empereur, mais celui-ci l'abandona à l'imbécille *Claude*, par où il gagna l'affection de ce prince et le gouvernement opulent d'Afrique.

54. L'exécrable *Néron* suivit Claude. *Verginius Rufus* commanda sous son règne dans la Germanie supérieure.

68. Le vieux *Galba* fut élu empereur des Romains par les Espagnols et par les Gaulois, après le meurtre de Néron. Son gouvernement ne répondit point à l'idée qu'on s'était formée de sa personne : six mois après son avénement au trône, *Othon* lui ôta déjà la vie et s'empara du gouvernement. Les légions occupant les postes du Bas-Rhin, ayant proclamé empereur le voluptueux *Vitellius*, leur général en chef, celui-ci marcha aussitôt sur Rome et battit son rival près de Vérone. Othon ayant été défait, s'ôta la vie de désespoir[2]).

---

1) SUETON. *Cajus*, cap. 45.

2) TACIT. *Hist.*, I. SUETON. *Galba*, *Otho*, *Vitellius*.

Claudius Civilis, Belge très-distingué, saisit le moment favorable que lui offraient les règnes précédens, si rapides et si faibles, pour exciter une révolte dans le Bas-Rhin et dans le Nord des Gaules. Il eut au commencement quelques succès[1]). Le vieux *Hordeonius Flaccus*, qui commandait le Haut-Rhin, fut plusieurs fois battu ainsi que *Dillius Vocula*, son successeur. *Tutor* de Trêves auquel *Vitellius* avait ôté le commandement des troupes du Rhin, attira les Triboques, les Nemètes et les Vangions, dans cette révolte, par où il mit la Basse-Alsace dans un grand danger, et lui fit éprouver de vives alarmes. Mais *Flavius Vespasien* que l'armée de Syrie avait proclamé empereur du vivant même de *Vitellius*, passa dans les Gaules en l'an 70 après J.-Ch., à la tête d'une nombreuse armée, dissipa en peu de tems les révoltés et rendit à l'Alsace toute sa tranquillité. *Petilius Cerealis*, gouverneur de la Germanie supérieure, força *Civilis* par deux victoires à lui demander la paix.

88. *Lucius Maximus*, gouverneur d'une province voisine de la Germanie supérieure appaisa très-promptement une sédition qui avait été excitée dans cette dernière province par *Antonius*, pour se venger des injures qu'il avait reçues de l'empereur *Domitien*.

98. Sous *Trajan* que le respectable *Nerva* avait nommé son successeur et qui avait été gouverneur de la Germanie inférieure, la ville de Besançon s'empressa d'améliorer la grande route militaire qui conduisait en Alsace, et y établit en même tems des milliaires : cet embellissement eut lieu en l'honneur du nouvel empereur[2]).

1) Tacit. *Hist.*, lib. IV et V.

2) Un de ces milliaires trouvé à Mandeure (*Epamanduodorum*) en 1718 se voit à l'entrée de la bibliothèque de Strasbourg.

120. L'empereur *Adrien* passa son armée en revue dans les environs du Rhin, et apprit à ses soldats à être tempérans et à supporter les fatigues de la guerre. Il paraît que l'Alsace jouissait d'une grande tranquillité depuis le règne de *Nerva.*

213. L'histoire fait mention pour la première fois des *Alémans*[1]) sous le règne d'*Antoninus Bassianus*, surnommé *Caracalla*, qui les battit près du Mein d'où il reçut le nom d'*Alemannicus*[2]). Les Alémans ne formaient pas un peuple particulier; ce n'était qu'un assemblage de guerriers de plusieurs peuples, qui habitaient les rives du Mein et celles du Danube, et qui s'étaient réunis probablement, au deuxième siècle, dans l'intention d'opposer une force plus formidable aux conquérans du monde.

Les *Francs* (hommes libres), de même que les Alémans, étaient un mélange de peuplades, qui s'étaient rassemblées sur les bords du Bas-Rhin, entre Mayence et Cologne. Depuis ce tems là les Alémans cherchèrent de tems en tems à franchir les remparts que les Romains avaient élevés au-delà du Rhin pour mettre leurs frontières à couvert[3]) des attaques de ces troupes qui cherchaient continuellement à piller et à dévaster le pays appartenant aux Romains. Ils s'étendirent ensuite jusque sur le Rhin et devinrent un grand fléau pour l'Alsace.

234. Les premiers passages du Rhin, eurent lieu sous l'empereur *Alexandre Sévère.*

---

1) Suivant l'étymologie ce mot signifie : *tous sont hommes*, c'est-à-dire, vaillans guerriers, ou aussi *hommes de différentes nations.*

2) ÆLIUS SPARTIANUS in *Caracalla*, cap. 10.

3) On appelait les pays au-delà du Rhin appartenant aux Romains, *Agri decumates*; des Gaulois valeureux et des soldats romains en avaient la jouissance moyennant les payemens de la dîme.



Ce prince valeureux prit un soin tout particulier des provinces rhénanes qui étaient exposées aux attaques des Germains. Il fit construire un pont de bateaux qu'il voulait faire jeter sur le Rhin, pour attaquer les ennemis et les repousser. Ayant déjà fait de grands préparatifs pour mettre son projet à exécution, il l'abandonna tout à coup. Il fit livrer aux Alémans de grandes sommes d'argent et d'autres riches fournitures, afin de les engager à quitter le territoire romain; les soldats de ce prince furent tellement indignés de cette conduite, qu'ils le tuèrent à la fleur de son âge[1]).

235. *Maximin*, l'auteur de ce meurtre, fut déclaré successeur de Sévère par l'armée. Il s'empressa aussitôt de transporter la guerre au-delà du Rhin. Il tomba sur les ennemis au milieu de l'été, brûla leurs villages et leurs moissons et tua leur bétail. La cause de ce grand désastre doit être attribuée à la peur qu'ils eurent des Romains, qui les avaient forcés à se retirer dans les forêts et dans les marais : Maximin qui ne voyait aucun danger, les chercha au milieu des bois et en fit un grand carnage, et c'est ainsi qu'il s'en retourna dans les Gaules chargé d'un grand butin[2]).

256. Tandis que l'empereur *Valérien* faisait la guerre aux Perses, les Alémans entreprirent de fréquentes invasions dans les Gaules. Il envoya son fils *Gallien* sur les bords du Rhin pour les chasser. Mais n'ayant pas de troupes suffisantes pour tenter quelque entreprise importante, il chercha à sortir de sa position critique, en transigeant avec un roi germain (probablement avec celui

1) Lampridii, *Alex. Severus.*

2) Capitolini *Maximin.* cap. 12.

des Francs); par ce traité il l'engagea à empêcher les autres de faire des invasions[1]).

259. Malgré cela, *Chrocus*, roi des Alémans, s'approcha du Rhin, pilla Mayence et se dirigea vers les Gaules. *Posthume*, général et gouverneur des Gaules et des pays au-delà du Rhin, le défit complètement et le força de battre en retraite[2]). Posthume acquit par cette éclatante victoire, la confiance des Gaulois et celle des soldats; il fut proclamé empereur. Gallien qui s'était retiré à Rome, se fit haïr par ses excès et ses débauches, et les Gaulois ne voulurent pas obéir à *Salonin*, son jeune fils, qu'il avait laissé à Cologne. Posthume régna pendant 7 ans avec gloire, et fut appelé le *Restaurateur des Gaules* et le *Germanique*.

265. Mais Gallien marcha contre lui avec une puissante armée, et lui fit la guerre avec des avantages toujours alternatifs.

266. Posthume fut enfin tué par les satellites de *Lollien* qui s'était fait élever à la dignité d'empereur dans la Germanie supérieure. Ayant appris la mort de Posthume, les Alémans se mirent aussitôt en campagne et envahirent une partie des Gaules. Lollien les obligea à regagner leurs frontières et fut tué peu de tems après[3]).

268. *Victorin* régna après ce dernier pendant deux ans avec gloire, et mourut bientôt assassiné de la même manière que Lollien. *Tetricus* lui succéda : après avoir tenu les rênes du gouvernement pendant cinq ans consécutifs (273) il remit le commandement del'armée à l'empereur *Aurélien*. Les pro-

---

1) Zosimus, I, 30. — Trebellii Pollionis *Gallieni.*
2) Trebellii Pollionis XXX *Tyranni*, cap. 3, et *Gallieni*, cap. 4.
3) Trebellii pollionis XXX *Tyrann.* IV.

vinces rhénanes ainsi qu'une grande partie des Gaules avaient été pendant treize ans en proie aux dissentions causées par les différens usurpateurs qui ambitionnaient le titre d'empereur. Il faut cependant convenir que ces généraux qui se disputèrent la couronne, rendirent des services éminens à ces contrées continuellement envahies par les barbares. Aurélien marcha enfin contre ces ennemis acharnés, entra dans leur pays, les poursuivit et emmena en triomphe à Rome un grand nombre de Germains de différens peuples [1]).

275. A peine Aurélien était-il mort que plusieurs hordes sorties de la Germanie se répandirent avec rapidité dans les Gaules et pillèrent les villes et les villages.

277. L'Empereur *Probus* prit de nouveau soin des contrées opprimées par les barbares. Il en tua 400,000 dans les différentes batailles qu'il leur livra, fit 16,000 prisonniers, reprit sur eux 70 villes Gauloises et les chassa au-delà du Necker. Il fit bâtir des forts au-delà du Rhin et y mit de bonnes garnisons. Les Alsaciens reçurent comme les autres Gaulois la permission de planter des vignes, ce qui fut dans la suite une grande branche d'agriculture et de rapport dans ce pays [2]).

296. Malgré ces défaites réitérées les Alémans tombèrent de nouveau sur les possessions des Triboques et des Séquaniens (l'Alsace); ils pénétrèrent ensuite jusqu'à Langres. *Constance Chlore* qui commandait toutes les Gaules en qualité de César, les battit si com-

---

1) Vospiscus *in Aureliano*, cap. 32, 33.

2) Vopisci *Probus*.

plètement qu'il resta sur le champ de bataille 60,000 de leurs soldats. On peut conclure de là quel devait être leur nombre et leur puissance pour oser se porter si souvent sur les Gaules et avec autant d'audace.

303. *Constance Chlore* fut un ami des chrétiens, d'où il paraît que les persécutions qui eurent lieu contre eux sous *Dioclétien* ne furent pas exercées en Alsace avec beaucoup de rigueur.

306. *Constantin*, surnommé le *Grand*, fils de Constance, fut un empereur protecteur des provinces rhénanes et déjoua tous les projets d'attaque des Germains. Ayant quitté les bords du Rhin en 312 pour passer en Italie afin d'y combattre le tyran Maxence, il vit, à ce qu'Eusèbe[1]) rapporte, une croix lumineuse au ciel, avec cette devise : *Hoc signo vinces.* Ayant vaincu Maxence, il protégea particulièrement la religion chrétienne et l'embrassa lui-même. Ce changement eut des effets très-avantageux sur le sort des chrétiens et de leur religion en général. Il ordonna une nouvelle division de l'empire[2]).

320. *Crispus*, César, battit les Francs et les Alémans avec tant d'avantage, que les Alsaciens jouirent d'un grand repos pendant tout le tems du gouvernement de Constantin.

337. Les trois fils de Constantin se partagèrent l'empire après la mort de ce grand prince. Constantin fit la guerre à son frère Constant, et perdit la vie dans une embuscade. Celui-ci fut tué en poursuivant le général Magnence qui s'était fait proclamer empereur dans les Gaules. *Constance*, le seul prince qui restait des fils de Constantin le Grand,

1) *Vita Constantini.* I, 28.

2) Voyez p. 55.

voulut devenir le maître de tout l'empire, (350.) Mais il avait encore Magnence à vaincre. C'est alors qu'il commit une imprudence qui avait bien sa cause dans l'inexpérience. Il appela les Alémans à son aide et leur permit le passage des frontières du Rhin qui étaient si bien gardées et qu'on avait toujours pris soin de leur fermer. Magnence fut d'abord défait près de *Mursa* dans la Pannonie (Hongrie) et ensuite au milieu de sa retraite dans les Gaules, au pied des Alpes; il éprouva de si grands revers que plein de désespoir il se jeta sur son épée. Mais ces peuples mercénaires qui étaient venus au secours des Romains, devinrent bientôt des ennemis plus formidables pour l'empire romain que ne l'auraient été les plus grands usurpateurs.

Magnence avait dégarni les garnisons des provinces rhénanes, dans la guerre contre Constance, et le reste était sous les ordres de Décence, frère de Magnence, qui avait été nommé par ce dernier, gouverneur des Gaules; ce corps de troupes fut anéanti par *Chnodomaire*, roi des Alémans. Les provinces du Rhin, furent donc de nouveau en proie aux déprédations et devinrent le théâtre du brigandage et de l'avidité des ennemis[1]).

354. *Gundomad* et *Vadomaire* qui étaient frères et tous deux princes alémans, dévastèrent surtout la Haute-Alsace. Constance marcha contre eux et parvint à Augst après avoir surmonté beaucoup de difficultés. Les Alémans ayant appris que les Romains étaient en marche, repassèrent à la hâte le Rhin. Constance fit jeter un pont de bateaux sur le fleuve, dans le dessein de porter la guerre dans

1) Ammian. Marcellin. XVI, 12.

les pays ennemis. Mais les nuées de flèches, que les Alémans jetèrent sur les Romains, les empêchèrent d'exécuter le passage projeté. Constance se préparait déjà à s'en retourner, lorsqu'un homme de ces contrées se présenta et lui montra un endroit, par où l'armée pouvait passer à gué. Mais les Alémans informés par ceux de leurs compatriotes qui servaient sous les Romains, de l'intention de l'empereur, lui envoyèrent aussitôt des ambassadeurs, pour traiter de la paix. L'empereur trop timide, déféra à leur demande; il prit Gundomad et Vadomaire pour alliés, et employa leurs guerriers comme troupes auxiliaires, oubliant qu'il s'entourait par là de traîtres. L'étranger est toujours plus attaché à son propre pays qu'à celui au service duquel il s'est engagé; les Romains ne le reconnurent pas d'abord, mais ils l'éprouvèrent dans la suite, ayant été obligés de repousser les attaques de ces peuples qui avaient appris leur manière de combattre et leur tactique.

355. A peine Constance s'était-il éloigné, que les peuples germains renouvellèrent leurs incursions dans les Gaules. Ils s'étaient déjà emparés de 45 villes, sans compter les forts et les bourgs. Ils avaient soumis toute la longueur de la rive gauche du Rhin, à une distance de douze milles de pays. Plusieurs villes étaient abandonnées par la crainte qu'on avait de ces barbares. Les champs restaient déserts et incultes; le bétail n'était point conduit dans les pâturages; toutes les horreurs de la guerre y étaient commises; l'Alsace était entièrement sous leur pouvoir[1]).

1) JULIANI, *Epist. ad senatum populumque atheniensem*

355. Pour arrêter ces dévastations, Constance éleva *Julien*, fils du frère de son père, à la dignité de César[1]) et lui donna sa sœur Hélène en mariage. Il fut porté à cet arrangement plus par les conseils d'Eusébie, sa femme, que par sa propre volonté. Ce jeune prince qui sortait de l'école d'Athènes, partit pour les bords du Rhin, à l'âge de vingt-quatre ans et au milieu de l'hiver, accompagné seulement de 360 hommes, afin d'apprendre l'art militaire sous les généraux expérimentés qui commandaient l'armée et qui veillaient à la sûreté des rives de ce fleuve. Il passa le reste de l'hiver à Vienne, sur le Rhône, où il se prépara à jouer le rôle de sa haute destination. Ayant appris, que les barbares avaient pénétré jusqu'à Autun, il marcha contre eux et les chassa. Il se transporta peu après ce premier avantage, dans le camp de *Marcellus* et d'*Ursicinus*, qui était établi près de Rheims. C'est là que le plan de la guerre contre les Alémans fut concerté. Julien pénétra dans les Vosges par Dieuze; mais deux de ses légions qui formaient l'arrière-garde de son armée, furent attaquées à l'improviste par les barbares, pendant un jour nébuleux; elles auraient certainement péri, si les troupes qui étaient en avant ne fussent accourues à leur secours. Julien devint alors plus circonspect selon qu'il avançait vers le Rhin. Il fortifia Saverne, que les ennemis avaient détruit, et marcha promptement sur Brumath où les Alémans l'attendaient. Julien les attaqua aussitôt, les battit, leur tua beaucoup de monde, et en fit une grande quantité prisonniers; le reste trouva son salut dans la

---

1) *César* était chez les Romains le titre du prince qui devait succéder au trône.

fuite. Il se dirigea ensuite vers Cologne qu'il atteignit sans avoir été contrarié dans sa route; les Francs avaient détruit cette ville avant son arrivée dans les Gaules. Après avoir purgé les contrées environnantes des ennemis qui les ravageaient, il conclut une paix avec les chefs des Francs. Il alla ensuite prendre ses quartiers d'hiver à Sens, en passant par le pays de Trèves. Mais les Germains parurent tout à coup devant la ville et assiégèrent Julien pendant trente jours. Voyant qu'ils ne pouvaient rien exécuter contre ce général expérimenté, ils se retirèrent. *Marcellus*, général de la cavalerie, qui avait pris à peu près dans le même tems ses cantonnemens dans le voisinage de cette ville, ne porta aucun secours à Julien, afin de complaire à l'empereur Constance qu'il savait être jaloux de la gloire de ce guerrier. Mais Constance, peu satisfait de la conduite de Marcellus, qui avait compromis la sûreté de l'état, le rappela et mit à sa place *Sévère*, homme vaillant et discret en qui Julien avait une pleine confiance.

357. Le camp de Sévère était près de Rheims: le jeune César se hâta d'y arriver pour marcher contre les Alémans. *Barbation*, général de l'infanterie romaine, était dans le pays des Rauraques, avec 25,000 hommes pour suivre les mouvemens des Germains. Les deux armées devaient agir de concert et chercher à repousser l'ennemi. Malgré toutes ces mesures, les Alémans s'avancèrent insensiblement entre les deux armées, jusqu'à Lyon. C'est alors que Julien prit de si bonnes dispositions, que les pillards et les dévastateurs ne purent lui échapper. Il ne se sauva que ceux qui passèrent près du camp de Barbation. Cet homme dissimulé fit tout ce qu'il put pour

ternir la gloire de Julien; il trompa l'empereur en lui donnant de faux rapports. César fut alors chargé du gouvernement général de l'Alsace. Les Alémans se cachèrent dans les îles du Rhin, à la nouvelle de son arrivée. Mais l'intrépidité de ses troupes légères les en débusqua. Julien avait demandé plusieurs bateaux à Barbation pour exécuter avec plus de facilité son entreprise; mais son ignoble rival aima mieux les brûler que de l'aider à poursuivre l'ennemi commun. Julien se dirigea plus vers le Nord, du côté de Saverne, fortifia cette ville et la pourvut abondamment de grains. Il y rassembla aussi des vivres pour vingt jours, lesquels étaient exclusivement destinés à ses troupes, que Barbation cherchait à affamer. Ce traître avait fait disparaître toutes les denrées dont Julien avait besoin pour l'entretien de ses soldats : mais il fut bientôt puni d'un procédé si indigne. Les barbares tombèrent à l'improviste sur son armée, pénétrèrent dans le pays des Rauraques et firent un butin immense.

Cet avantage enhardit tellement les Alémans, que sept princes[1]) de leur nation assemblèrent une armée de 35,000 hommes, et placèrent à sa tête Chnodomaire, grand guerrier accoutumé à cueillir des lauriers. Ils présumaient que Julien qui n'avait que 13,000 hommes à sa disposition, s'était retiré à Saverne pour se ménager une retraite, et qu'ainsi la victoire était à eux. Ils demandèrent à César de quitter un pays qu'ils avaient conquis. Julien ne leur donna aucune réponse : il retint le porteur de cet ordre si hautain jusqu'à ce qu'il eut achevé tous les préparatifs de défense. Le

1) Chnodomaire, Vestralpe, Urius, Ursicinus, Serapion, Suomaire et Hortaire.

signal du départ est donné; Julien part de Saverne au point du jour. Il fait reposer ses troupes vers midi, après sept heures de marche: il les exhorte à se retrancher, à prendre de la nourriture et à se livrer au sommeil, afin d'être plus disposés le lendemain à combattre les barbares. Les soldats refusent de déférer à l'invitation de l'empereur; ils veulent marcher de suite à l'ennemi. C'est alors que César consulte ses officiers, et que sur leur avis, il donne cours à l'impatience et au vœu de ses vaillans soldats.

L'armée marche en avant et arrive bientôt au pied d'une colline peu élevée et couverte de semailles, non loin des bords du Rhin[1]) On aperçoit sur la hauteur trois vedettes qui s'en retournent promptement annoncer l'arrivée des Romains. Un piéton qu'on arrête, donne des renseignemens sur la position des ennemis. *Chnodomaire*, distingué par sa haute stature et par son armure magnifique, commande l'aile gauche de leur armée; à droite c'est le jeune Sérapion, prince intrépide et prudent, qui va conduire ses soldats contre les Romains. Julien commande l'aile droite de son armée, et Sévère la gauche. Les deux armées espèrent la victoire et se confient dans leur courage et dans leur valeur.

Sévère commence le combat; étant tombé sur des fossés où les ennemis étaient en embuscade, il s'ar-

---

1) Qui ne reconnaît ici la hauteur de Schiltigheim? Selon la description qu'a faite *Ammien Marcellin* de cette célèbre bataille, le Rhin passait beaucoup plus près de Strasbourg qu'actuellement. Les bas fonds qui se trouvent dans la Ruprechtsau, paraissent avoir été baignés par les eaux du Rhin; peut-être formaient-ils aussi des îles au milieu de ce fleuve qui fut d'abord contenu dans un lit plus fixe par des digues dispendieuses. M. de KENTZINGER, *Strasbourg* et l'*Alsace*, p. 44 sv.

rête avec sang froid et combat avec intrépidité. Julien aperçoit ce mouvement, il parcourt les rangs de l'armée et exhorte ses soldats à prendre courage. Dans ce même moment, les Alémans poussent le cri de guerre : ils demandent que leurs chefs combattent à pied, et qu'ils partagent avec eux tous les dangers. Les princes défèrent au désir des guerriers et c'est alors que commence le combat le plus opiniâtre et le plus sanglant où l'on fit paraître tout ce que peut le courage et la bravoure.

L'aile droite des Romains plie déjà, mais Julien exhorte les soldats et les empêche de fuir; la gauche se bat avec le même acharnement. Les Romains couverts de leurs boucliers résistent avec peine aux efforts de la multitude qui les accable. Un corps de Bataves accourt, les soutient dans les momens décisifs. Chnodomaire veut frapper un dernier coup, il s'avance avec les principaux chefs de l'armée alémane et se prépare à pénétrer au milieu des Romains, dans l'intention d'y jeter le trouble et la confusion. Mais les premiers guerriers de ceux-ci se trouvent dans les rangs qu'il attaque : les Alémans sont reçus avec fermeté, et bientôt il s'en suit un carnage horrible et la perte de l'inconsidéré Chnodomaire est décidée. On tombe de tous côtés sur lui : il est entouré; le sang coule par torrents et les Alémans effrayés prennent la fuite. Les Romains furieux ne respirant que le carnage les poursuivent jusqu'au Rhin. Là ils les passent encore au fil de l'épée, et les percent de leurs flèches. Ceux qui se précipitent dans le fleuve, sont entraînés par le courant et presque tous perdent la vie.

Les Alémans laissèrent 6,000 de leurs soldats sur

le champ de bataille et la majeure partie de ceux qui se sauvèrent furent engloutis dans les eaux du fleuve. Les Romains ne perdirent que 243 hommes et 4 officiers. L'agilité et la tactique l'emportèrent sur le nombre et sur une force mal dirigée. Chnodomaire échappé au massacre général avec deux cents des siens, se pressait d'arriver dans son camp près de *Concordia* (Lauterbourg), mais un tribun romain l'atteignit sur une hauteur couverte de forêts : saisi de frayeur, Chnodomaire se rendit prisonnier et fut conduit à Julien, auquel il demanda grâce et pardon en tremblant. L'heureux général l'envoya de suite à l'empereur Constance, et il mourut prisonnier à Rome de chagrin et de dépit[1]). Après cette victoire éclatante que le jaloux Constance n'hésita pas de s'attribuer, Julien fit conduire les prisonniers à Saverne ainsi que le butin fait dans cette glorieuse journée. Il marcha ensuite contre le gré de son armée, vers Mayence, s'établit sur les rives du Rhin et y soumit les Alémans turbulents, toujours portés à commettre des désordres. Il quitta enfin ces bords et alla prendre son quartier d'hiver à Paris.

358. Julien vint encore sur les bords du Rhin l'année suivante, et battit les Francs en arrivant. Il s'avança ensuite dans le Haut-Rhin, où il fit jeter un pont sur le fleuve, pour aller chercher les Alémans dans leur propre pays. Mais ses soldats s'opposèrent au passage, prétextant qu'ils manquaient de vivres et que lenr solde ne leur était point payée. Cependant le général éloquent et chéri, parvint à appaiser les esprits et à exécuter le passage; et ce

1) AMMIAN. MARC. XVI, 12. donne une description très-étendue de cette bataille.

6*

qui est heureux, c'est qu'il n'eut aucune occasion d'en venir aux mains.

Le roi *Suomaire*, qui se rappelait encore l'échec qu'il avait éprouvé près d'*Argentorat*, se hâta de prévenir les généraux romains. Il leur proposa de rendre tous les prisonniers qui avaient été transportés des Gaules dans son pays et de livrer tous les subsides nécessaires aux garnisons situées sur les rives du Rhin. — *Hortaire*, autre prince aléman, s'enfuit d'abord. Ayant appris que les Romains dévastaient le pays de sa domination, il retourna et demanda grâce. Julien reçut environ 20,000 prisonniers de ces deux princes, parmi lesquels il y avait sans doute beaucoup d'Alsaciens. C'est dans ce temps là qu'on jeta les fondemens de la ville de *Bâsle*.

359. Julien passa pour la troisième fois le Rhin et dévasta une partie du territoire des Alémans, pour leur apprendre à laisser désormais en repos les peuples paisibles et à ne plus inquiéter les habitans des provinces romaines. Les rois prièrent encore César de leur accorder la paix et se soumirent.

360. Les Gaulois apprirent avec le plus grand déplaisir, que Constance avait ordonné à la meilleure partie de l'armée des Gaules de passer en Perse, parcequ'on craignait une nouvelle invasion de la part des Alémans. Les soldats refusèrent d'obéir à l'ordre de l'empereur et élevèrent à la dignité d'*Auguste* Julien, qui était retourné à Paris; ils le placèrent sur un bouclier, selon la coutume de ces temps. Julien qui était alors le seul général dans les Gaules, s'arrêta encore long-temps dans ce pays, et mit toujours un frein à l'insolence des barbares.

361. Il est très-probable que *Vadomaire*, roi des

Alémans pénétra dans le territoire de la grande Séquanie, *maxima Sequanorum*, après avoir reçu secrètement un ordre de l'empereur Constance, toujours jaloux de la gloire de Julien. Il tomba près de *Sanctio* (Seckingen) sur l'armée romaine qui avait été envoyée contre lui; mais ses espérances furent déçues: car Julien ayant employé la ruse, se saisit de Vadomaire et de son armée, qu'il envoya en Espagne. Il battit encore dans ces entrefaites les Alémans près du Rhin, dans le territoire des Rauraques et procura par cette victoire une tranquillité assurée à l'Alsace. Julien fut proclamé empereur après la mort de Constance. Il favorisa de nouveau le paganisme, et mourut déjà en 363 dans une bataille contre les Perses.

365. Ranimés par la mort de leur vainqueur, et non contens de l'accueil fait à leurs ambassadeurs par Valentinien I, les Alémans rassemblèrent de nouvelles forces pour recommencer leurs invasions et leurs ravages. Valentinien I se vit obligé d'aller en personne dans les Gaules, afin de pourvoir promptement aux moyens de défense. Le général *Dagalaiphe* fut chargé de marcher contre les barbares. Il fut si heureux dans cette campagne, qu'il les obligea à repasser le Rhin.

L'empereur donna de Paris l'ordre de veiller de près à la défense de tous les forts établis le long du fleuve.

366. Le Rhin étant gelé, cette année là, les Alémans saisirent cette occasion pour faire une nouvelle invasion dans l'empire romain, et firent éprouver aux Romains des dommages considérables. Ils ne se bornèrent pas seulement à piller l'Alsace, ils allèrent encore exercer leurs déprédations sur les rives de la Moselle. *Jovinus*, général de l'empereur les

chassa, après leur avoir tué beaucoup de monde dans une bataille dont le gain assura la tranquillité de l'Alsace Il y eut beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouvait le roi des Alémans, qu'on pendit aussitôt. L'Alsace jouit dès-lors d'une paix qui ne fut point altérée, pendant plusieurs années, jusqu'à la mort de Valentinien I, arrivée en 375. Les forts, les tours et les camps que cet empereur avait fait construire sur les deux rives du Rhin, servirent beaucoup à assurer le repos des Alsaciens.

375. *Gratien*, fils aîné de Valentinien I, jeune prince rempli de talens, succéda à son père, après l'avoir accompagné dans ses expéditions sur les bords du Rhin et dans les différentes parties des Gaules qui lui échurent en partage. *Valentinien* II, son frère cadet eut l'Italie et l'Afrique.

378. Les *Lentiens*, peuple aléman, excités par l'éloignement d'une partie de l'armée romaine, que Gratien voulait conduire en Asie, tombèrent sur l'Alsace. Ils passèrent le Rhin qui se trouvait gelé, au nombre de 40,000 hommes, commandés par *Priarius*, leur roi. Gratien fit aussitôt retourner ses troupes et les rassembla. Son armée conduite par ses deux généraux *Nannienus* et *Mallobaudes*, roi des Francs, battit les Lentiens près d'*Argentouaria* (Horbourg). Leur défaite fut si grande, qu'ils ne s'en échappa qu'environ 5,000. Priarius même y perdit la vie. Il est probable que Gratien ne se trouva pas en personne à cette affaire. Plusieurs médailles frappées sous cet empereur ont conservé le souvenir de cette éclatante victoire. Il poursuivit les Lentiens jusqu'au-delà du Rhin, dans les montagnes, et ne s'arrêta que lorsqu'ils se furent rendus. Il en agissait ainsi pour rendre toujours plus assuré le repos des Alsaciens, qu'il avait

à cœur de leur conserver. Il renvoya les vieux soldats dans leurs foyers, et les jeunes il les incorpora dans son armée[1]).

383. Le cours de ces glorieux exploits fut interrompu par *Maxime*, général commandant la Bretagne, qui débarqua à l'embouchure du Rhin. Il indisposa d'abord contre Gratien les soldats qui occupaient les bords du fleuve et les engagea bientôt à une révolte ouverte contre leur chef. Gratien s'enfuit de Trêves à Lyon où il fut assassiné dans sa vingt-quatrième année. C'est ainsi que l'Alsace tomba au pouvoir de Maxime qui s'était revêtu de la pourpre.

Théodose que Gratien s'était associé pour gouverner l'Orient punit l'usurpateur. Il le vainquit dans deux batailles consécutives, le fit prisonnier, et dans le moment qu'il allait lui pardonner, les soldats lui abattirent la tête à Aquilée.

392. Valentinien II, frère de Gratien qui avait déjà eu en partage, à l'âge de quatre ans, une partie du royaume d'Occident, fut assassiné par un de ses généraux, nommé *Arbogaste*. *Eugène*, habile orateur, fut proclamé empereur dans les Gaules par l'entremise des assassins de Valentinien II. Cet empereur renouvela toutes les conventions de paix faites entre les Alémans et les Gaulois. Il doit avoir été fait prisonnier dans un combat et ensuite livré à Théodose, sous les yeux duquel il fut décapité. Arbogaste se perça lui-même de son poignard. L'Alsace jouit pendant tout le temps de ces troubles d'un repos continuel.

395. *Théodose* le Grand gouverna avec fermeté

---

1) Ammian. Marc. XXXI, 10.

et proscrivit l'idolâtrie. Il partagea son empire entre ses jeunes fils, *Arcadius* et *Honorius*. Le premier eut l'empire d'Orient, et le second celui d'Occident, que le brave *Stilichon*, Vandale de naissance, administra durant la minorité d'*Honorius*. De nouveaux troubles qui avaient été excités dans les provinces circonvoisines du Rhin, le forcèrent à aller, après la mort d'Eugène, dans ces contrées où sa personne arrêta bientôt toutes les hostilités.

403. *Stilichon* retira au commencement de cette année, une grande partie des troupes qui occupaient les bords du Rhin et qui en protégeaient les contrées. Il en avait besoin pour s'opposer aux attaques d'*Alarich*, roi des Goths qui avait envahi l'Italie supérieure. Plusieurs écrivains qui ont examiné cette mesure inconsidérée l'accusent d'une noire perfidie et émettent l'opinion qu'il avait voulu ouvrir le chemin du Rhin à ceux de sa nation, et aux Vandales, afin de s'emparer plus aisément du trône. Si ce fut jamais son projet, on le déjoua, car Stilichon fut décapité en l'an 408. Son fils *Euchère* ainsi que sa femme *Séréna*, subirent bientôt après le même sort.

406. Une quantité de peuples du Nord, brûlant du désir de s'enrichir aux dépens des Romains, s'avancèrent en foule du côté du Rhin. Ils avaient à leur tête les *Vandales* et les *Alains*. Les Francs marchèrent néanmoins contre eux, en tuèrent 20,000 avec *Godegisel* leur roi. Ils passèrent le Rhin près de Mayence, le dernier jour de cette année. Ils ruinèrent entièrement les pays situés sur la rive gauche du Mein jusqu'à l'Helvétie. Si l'Océan s'y fut jeté, dit un poète de ce temps, la dévastation n'aurait pas été plus terrible. Toutes les horreurs de la

guerre furent exercées par chacune de ces hordes farouches. Les villes et les villages furent pillés, saccagés et brûlés; le bétail fut détruit ou emmené, les habitans maltraités, poursuivis et tués.

407. Il est bien vrai que les Vandales et les Alains ne séjournèrent que près d'un an sur les bords du Rhin; le ciel du Sud les attirant ailleurs, ils se dirigèrent vers l'Italie et vers l'Espagne, laissant toujours derrière eux la dévastation et les larmes. Après que ce fléau redoutable eut frappé l'Alsace, ses campagnes, auparavant si belles et si riantes, devinrent dès-lors désertes et tout-à-fait incultes; où il y avait eu des villes ou de grands villages, on vit de pauvres cabanes; les forts étaient démolis, et les garnisons qui les protégeaient s'étaient retirées dans l'intérieur des Gaules. Les monumens romains érigés pour passer à la postérité tombèrent aussi avec la domination de Rome. La constitution, les lois, les mœurs et la religion, subirent de même une révolution effrayante. Les brigands se répandirent impunément dans les contrées de l'Alsace, selon leur volonté, se jouant de la fortune et de la vie des habitans. Le commerce et l'industrie cessèrent. La guerre et la chasse redevinrent la seule occupation des habitans: il n'y eut plus de propriété.

III. PÉRIODE DES ALÉMANS ET DES FRANCS.

(De 407 à 870 après J.-Ch.)

Etablissement de peuplades germaniques en Alsace.

Les romains ayant abandonné l'Alsace, elle cessa d'être le théâtre de leurs exploits et de leur valeur. Aucun de leurs écrivains n'en fait mention depuis

cette époque. Les héros de Rome ne passant plus une partie de leur temps au milieu des campagnes de l'Alsace, on ne se soucie plus de suivre les destinées de ce pays. C'est pourquoi il est très-difficile de remplir la lacune produite par le silence des historiens romains de ces temps-là.

Ce n'est point les barbares qui pouvaient donner des renseignemens satisfaisans sur l'Alsace, eux qui ne savaient pas écrire et qui étaient pour la plupart des gens sans aucune connaissance. Cette pénurie de notices nous empêche de désigner les peuples qui occupèrent notre pays après les Vandales et les Alains. Schœpflin[1]) et plusieurs autres pensent qu'il devint la proie des Alémans[2]) qui s'étaient établis au-delà du Rhin, et qui avaient toujours contemplé d'un œil d'envie les campagnes fertiles des Gaules. Laguille[3]) et Grandidier[4]) émettent l'opinion qu'il fut occupé par les Francs qui avaient habité les bords du Mein. Le premier de ces deux auteurs croit devoir placer en outre les Bourguignons dans le Sundgau; mais il n'existe aucune raison suffisante qui puisse le confirmer dans sa supposition, car cette peuplade s'établit à l'Ouest et au Sud du Jura[5]).

Les Alémans étaient les plus proches voisins de l'Alsace, ayant déjà fait plusieurs attaques contre les habitans de ce pays, il se peut bien qu'ils l'oc-

---

1) SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. I, p. 28, 217 etc. — STRUVE, Notit. *Sueviæ antiquæ*, p. 90.
2) *Alemanni* ou *Alamanni.*
3) *Histoire d'Alsace*, p. 33.
4) *Histoire d'Alsace*, p. 272.
5) SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. I, p. 259.

cupèrent après que les Romains s'en furent retirés; ils peuvent aussi y avoir été engagés par l'éloignement de toutes les peuplades qui auraient pu les contrarier dans l'occupation de ces contrées. Mais dans tous les cas, s'ils ne se sont pas établis en Alsace après le départ des Vandales et des Alains, il n'y a que la dévastation produite par les guerres précédentes, et les émigrations nombreuses de leurs compatriotes en Espagne, à la suite des Suèves, qui aient pu les retenir dans leur pays et les empêcher d'occuper le nôtre. Il se peut aussi que les Alémans s'emparèrent de la partie supérieure et les Francs de la partie inférieure[1]).

Quoiqu'il en soit, les nouveaux maîtres de l'Alsace, pressés par le besoin, construisirent des chaumières à la place des maisons ruinées et incendiées et donnèrent quelque soin à l'agriculture. Il paraît qu'ils s'en tinrent aux travaux les plus indispensables de la vie, ayant trop à souffrir de l'agression des peuples circonvoisins.

Un nouvel orage se préparait en 451, pour éclater de nouveau sur l'Alsace. *Attila* ou *Etzel*, ce redoutable roi des Huns, le fléau de Dieu et des nations, s'était avancé depuis la Tartarie jusqu'aux bords du Danube, et ne voulant point encore borner ses ra-

1) Les vers du poète romain *Sidonius Apollinaris* (*Panegyr. in Avitum. Carm.* VII. v. 373) sur lesquels SCHŒPFLIN fonde son opinion, justifie ce qui vient d'être avancé :

Francus Germanum primum Belgamque secundum
Sternebat, Rhenumque, ferox *Alemanne*, bibebas,
Romanis ripis, et utroque superbus in agro
Vel civis vel victor eras!...

«Les Francs battirent les habitans de la première Germanie et de la «seconde Belgique, et vous, Alémans valeureux, vous bûtes des eaux «du Rhin sur les frontières des Romains et vous fûtes dans l'un et «l'autre pays, citoyens ou vainqueurs.

vages, songea à porter la guerre dans les Gaules: il passa probablement le Rhin près de Constance. Cependant avant de pénétrer dans l'intérieur des Gaules, il se dirigea vers Mayence, conduisant après lui ses hordes barbares, qu'il fit passer par Basle, en leur permettant de ravager et de brûler tous les endroits situés sur leur route. Se disposant de jeter la désolation dans plusieurs contrées, il pilla de suite la ville de Mayence dont il fit tuer l'évêque *Aureus*, et se porta aussitôt vers la ville de Metz qu'il brûla le jour de Pâques. Prêtres, laïques, vieillards, femmes et enfans, tous furent égorgés ou emmenés captifs[1]). Il ne tarda pas à marcher vers Orléans, laissant après lui la dévastation et les pleurs. Il ne séjourna pas long-temps dans cette ville, car il vint bientôt asseoir son camp dans la *plaine catalaunique* (près de *Châlons sur Marne*), où le général romain *Aëtius*, soutenu par *Mérovée*, roi des Francs, et *Théodoric*, roi des Visigoths, l'attendait avec fermeté. C'est dans ces lieux que s'engagea le 20 Septembre 451 une bataille terrible et extrêmement sanglante: 15,000 hommes mordirent la poussière dans la première attaque, qui eut lieu le matin; 165,000 restèrent sur le champ de bataille dans une seconde attaque qui se fit l'après midi; le roi Théodoric se trouva au nombre des morts. Les combattans toujours plus acharnés, à mesure qu'ils voyaient leurs compagnons d'armes perdre la vie, ne furent séparés que par la nuit qui vint mettre fin au carnage. Attila leva son camp dès le lendemain, et les Romains se regardèrent comme vainqueurs, quoique ce fier guerrier ne se

1) L'évêque St.-Auteur fut du nombre des prisonniers; ses reliques furent transférées à Marmoutier en 830.

retirât que très-lentement et sans paraître avoir souffert une défaite. Après la perte énorme qu'il éprouva dans les Gaules, laquelle est évaluée à 300,000 hommes, il s'en retourna à l'endroit même où il avait débarqué en suivant toujours sa première route, pour venir fondre sur l'Italie. L'Alsace fut dévastée et pillée une seconde fois, au retour des brigands conduits par Attila qui se rendit digne du nom de *fléau de Dieu*, qu'il s'était donné.

L'Alsace occupée par les Francs.

L'empire d'Occident tombant tous les jours en décadence, pendant les migrations des barbares du Nord, il se forma de nouveaux royaumes de ses débris. L'Italie s'était conservé un empereur qui ne jouissait point de l'autorité et des droits attachés à cette dignité. *Odoacre*, roi des Hérules, ayant déposé, en 476 *Augustule*, le dernier des empereurs romains, la domination romaine s'évanouit dans tout l'Occident.

Les Gaules dont les provinces méridionales avaient été occupées d'abord par les Visigoths, passèrent peu à peu au pouvoir des Francs et elles en reçurent le nom de *France*. *Clodion* se trouvait à la tête de ce peuple conquérant, vers l'an 427. Il s'empara de Cambrai en 437 et mourut en 448. Il eut pour snccesseur *Mérovée* (Merwig), le fils cadet de Clodion. C'est de lui que la première dynastie de France tire son nom. Son fils *Childeric* qui lui succèda en 456 fut obligé de quitter le royaume à cause de ses débauches; il se retira en Thuringe d'où il ne fut rappelé qu'en 463. Le comte *Egide* (*Ægidius*), distingué par ses éminentes qualités, gouverna les Gaules, pendant l'absence du roi. Childeric mourut

en 481 et laissa pour successeur *Clovis*, son fils, agé de 15 ans.

Ce jeune et valeureux prince anéantit entièrement la domination des Romains dans les Gaules, par une célèbre victoire qu'il remporta près de Soissons, sur le général romain *Syagrius* en 486. C'est par ces exploits et par ceux qu'il fit dans la suite, qu'il affermit la domination des rois des Gaules et qu'il doit être regardé comme le véritable fondateur de la *monarchie française*. Il établit d'abord sa résidence à *Soissons* (507) et puis à Paris; mais il était pour l'ordinaire engagé dans des expéditions militaires. Plusieurs autres princes des Francs formèrent également de petits royaumes. *Ragnachaire* s'établit à Cambrai et *Sigisbert* à Cologne. Clovis ne pouvant souffrir ces deux petits souverains, s'empara de leurs états et les réunit au sien.

Tandis que les Francs se répandaient dans les Gaules et en prenaient possession, les Alémans ne restèrent non plus dans l'inaction. Ils rassemblèrent de nouvelles forces et tentèrent vers l'an 455 une invasion dans l'intérieur des Gaules; mais le valeureux général *Avitus* ayant paru, ils se retirèrent aussitôt[1]). Jaloux des progrès rapides des Francs dans les Gaules, les guerriers de la rive droite du Rhin attaquèrent un jour *Sigisbert*, roi des Francs, lequel résidait à Cologne, et lui livrèrent bataille à *Tulbiacum* (probablement *Tolbiac*, à huit lieues de Cologne dans le duché de Juliers): ce prince reçut au milieu de l'action une blessure qui le rendit boiteux[2]). Plusieurs historiens modernes dont Schœpflin[3]) par-

1) Sidonii *Panegyr. Carm.* VII, 374.
2) Gregor. Turon. *Hist. Franc.* II, 37.
3) *Alsatia*, I, p. 430.

tage l'opinion, présument que Clovis secourut son cousin Sigisbert dans cette bataille, pour prévenir une invasion des Alémans dont son propre royaume était menacé. Aucun auteur ancien ne rapporte clairement ce fait, et plusieurs autres historiens ne font que des conjectures.

Henschen[1]), *Laguille*[2]), *Grandidier*[3]) rejettent cette opinion, se fondant sur une biographie de St.-Vaast, revue par Alcuin[4]); ils le font dans l'intention de prouver que la célèbre bataille qui anéantit en 496 la puissance des Alémans, fut livrée sur les bords du Rhin, et par conséquent en Alsace ou du moins dans les contrées circonvoisines de ce pays. Cette opinion nous paraît vraisemblable pour deux raisons. Premièrement Clovis se rendit après la bataille par Toul à Rheims pour y recevoir le baptême. Or, Toul se trouvant situé sur la route qui conduit de l'Alsace à Rheims, plutôt que sur celle qui vient de Tolbiac, il est déjà probable que ce fut en Alsace même que se donna la bataille. En second lieu, si les Alémans furent vaincus dans ce pays, il est plus aisé de concevoir pourquoi ils ne cherchèrent point à se relever, et quel était le pouvoir magique qui força ceux qui habitaient la rive droite du Rhin, à se soumettre aux Francs. Il nous paraît que la cause doit être attribuée à la proximité où était *Clovis* du pays des Alémans, de sorte que ce roi pouvait sans peine les poursuivre et les atteindre avant qu'ils n'aient pu réunir de nouvelles troupes pour les lui opposer.

1) *Act. Sanctor.* J. Bolland, t. I, p. 795.
2) *Histoire d'Alsace*, I, p. 41.
3) *Histoire d'Alsace*, I, p. 288.
4) Où il est dit : *Circa ripas Rheni obviaverunt.* Les Francs et les Alémans se rencontrèrent sur les rives du Rhin.

Une défaite éprouvée à 50 ou 60 milles de leur domicile n'aurait pu avoir des suites aussi funestes pour un peuple belliqueux. Il est à regretter que nous n'ayons point de renseignemens exacts sur un événement d'une si haute importance.

Clovis paraît avoir eu à soutenir sa propre cause; il s'est efforcé de chasser les Alémans des pays qu'il venait de conquérir. Le combat qui décida du sort de ce peuple fut très-vif, et la victoire demeura longtemps douteuse; déjà les Francs chancelaient, lorsque *Aurélien*, conseiller du roi, lui rappela la puissance du Dieu des Chrétiens, que sa femme *Chlotilde* adorait. Il s'adressa aussitôt au Dieu suprême et fit vœu de se faire baptiser s'il restait vainqueur. A peine eut-il prononcé ce vœu, que ses troupes reprirent courage et remportèrent une éclatante victoire qui anéantissait pour toujours la liberté des Alémans. Peu de temps après son retour, Clovis s'acquitta de sa promesse; il se fit recevoir chrétien à Rheims à la fête de Noël en 496 par St.-Rémi, et 3,000 Francs suivirent son exemple. Il fut le premier des nouveaux rois qui professa la foi catholique; les autres avaient embrassé la doctrine d'Arius[1]).

La victoire que Clovis remporta sur les Alémans comme sa conversion au Christianisme, fait époque dans l'histoire d'Alsace. La prospérité de ce prince rejaillit aussi sur ce pays. Il jouit sous sa protection spéciale d'une longue paix. Les villes et les villages sortirent de leurs cendres. L'agriculture et l'industrie n'éprouvèrent plus d'entraves et le christianisme qui fut bientôt embrassé par tous

1) Les Ariens niaient la Divinité éternelle du Fils et le considéraient comme la première créature de Dieu.

ses habitans adoucit leurs mœurs et leur fit espérer des temps plus heureux.

Principaux changemens survenus en Alsace.

L'établissement des peuples germains dans l'Alsace, y opéra en peu de temps, un changement total. Les noms de Rauraques, de Séquaniens, de Triboques et de Médiomatriciens disparurent. Tout le pays reçut un nom qui comprit sa surface entière; c'est celui d'*Alsace*[1]) : le Rhin, le Jura, les Vosges et la Lauter furent ses limites.

Les Alémans étant subjugués, ce pays fit partie du duché d'*Alémanie*, qui comprenait aussi les contrées occupées par ce peuple au-delà du Rhin et dépendait de la grande monarchie des Francs. Les Gaules ayant été divisées après la mort de Clovis en trois grands royaumes; celui d'*Austrasie* (royaume d'Est), celui de *Neustrie* (royaume d'Ouest) et celui de *Bourgogne*, l'Alsace fit partie de l'Austrasie dont la ville capitale était Metz, *Mettis*[2]). Ce royaume se composait des pays situés entre la Meuse et le Rhin, y compris l'Alémanie qui était sur la rive droite de ce fleuve.

L'Alsace fut séparée du duché d'Alémanie, au commencement du septième siècle, parcequ'on redoutait la puissance du duc: elle reçut pour lors un *duc particulier*.

Elle fut réunie au nouveau royaume de *Lorraine*, lorsque les petits-fils de Charlemagne se partagèrent la monarchie des Francs, par le traité de Verdun, en 843. Ce furent eux qui créèrent ce royaume dont l'Alsace ne fit partie que pendant 27 ans, ayant

1) Voyez p. 5 de ce volume.
2) SCHŒPFLIN, *Alsat.* I, p. 621 sv.

été réunie à l'empire d'Allemagne, lors d'une nouvelle répartition de territoire faite en 870 entre Charles le Chauve et Louis le Germanique.

Nouvelle division de l'Alsace.

Il se forma en Alsace, dans cette période, de grands et de petits districts ou cantons (*Gaue*). Il y en eut d'abord deux grands, celui du *Nord* (*Nordgau*) et celui du *Sud* (*Sudgau* ou *Sundgau*). Ceux-ci furent encore divisés en plusieurs autres petits cantons renfermant des villes, des villages, des hameaux et des châteaux avec leurs banlieues. Il y en avait plusieurs réunis qui portaient le nom de *comtés*, où un comte exerçait la justice. Il y avait encore deux territoires avec des villes, des villages et des métairies qui n'étaient pas sous la juridiction des comtes: ils reçurent le nom de *terres franches* (*Emunitates*). L'*émunité supérieure* de Rouffach, située dans la Haute-Alsace, fut donnée dans le septième siècle à l'évêché de Strasbourg, par le roi Dagobert II, dans le temps que, suivant une tradition, St.-Arbogaste rétablit par ses prières Sigebert, fils du roi, qui, étant tombé de cheval à la chasse, avait été blessé mortellement. L'*émunité inférieure* ou de *Wissembourg* située dans la Basse-Alsace, appartenait au couvent de Wissembourg qui l'avait reçue du même roi; elle fut convertie depuis en abbaye.

La marche de Marmoutier (*marca aquilejensis*), formait un semblable district avec les bourgades qui en dépendaient. Il en était de même de la *marche de Romanisheim* (*marca Romanisheim*) qui comprenait les villages de Drusenheim, de Sessenheim et de Schwindratzheim; elle appartenait à l'abbaye de Schwarzach. De riches particuliers acquirent de grands

biens dans ces différens districts et cantons; plusieurs eurent même des villages entiers, par où ils devinrent les propriétaires indépendans des *seigneurs* et des *nobles*. Ils jouissaient d'une liberté beaucoup plus grande que ceux qui tenaient leurs terres des princes à titre de bénéfice. Ils formèrent aussi dans la suite la *noblesse* et prirent le titre de *barons*.

Villes, villages, fermes.

L'Alsace jouissant d'un repos presque continuel sous les rois Francs, plusieurs villes, villages et bourgades se rétablirent peu à peu, et commencèrent de nouveau à fleurir dans les contrées alsaciennes; il y en eut beaucoup qui furent entièrement retablis.

Basle (*Basula* ou *Basilia*) appartint pendant toute cette période à l'Alsace, et partagea les maux et les biens qu'elle eut à éprouver. Le commerce rendit dans peu de temps cette ville florissante et populeuse.

Brisac (*Brisacum* ou *Brisaga*) était encore situé sur la rive gauche du Rhin. Bâtie sur le sommet d'un rocher, cette ville présentait une forteresse imposante.

Strasbourg (*Strateburgum*, *Strasburgus* ou mieux *Argentina*[1]) s'éleva bientôt à côté des ruines de l'ancien *Argentoratum*, détruit par Attila. On le vit déjà acquérir quelque consistance sous Clovis: elle devint en peu de temps une petite ville assez importante[2]). Ce prince doit y avoir bati, de 504 à 510, la première église chrétienne, sur l'emplace-

1) Ce nom plus harmonieux fut employé par les écrivains latins du moyen âge à la place de celui d'*Argentoratus* dont la prononciation était dure.

2) Voyez planche I.

ment de l'ancien temple d'Hercule, où se trouve aujourd'hui la cathédrale[1]).

La nouvelle ville reçut sans doute le nom de *Strasbourg*[2]) de la grande route (*Strasse*) qui conduisait de la Germanie dans les Gaules, le long de laquelle elle était bâtie et qui est aujourd'hui la grand'rue. Elle fut ensuite entourée de murs et devint ainsi une forteresse[3]) (*Burg*).

Les ruines de l'ancien *Argentoratum* paraissent avoir existé encore long-temps après la destruction de la ville. Si elles ne se conservèrent pas, il y en eut cependant une grande partie qui restèrent sur la place; car le duc Adelbert qui fit construire au commencement du huitième siècle le couvent de St.-Étienne, voulut qu'il fut bâti dans sa propriété, au milieu des ruines de l'ancien *Argentoratum*, dans une solitude propre à l'établissement d'un couvent. La ville fut agrandie bientôt après et vers l'an 845, le couvent de St.-Étienne se trouvait déjà dans son enceinte. La prospérité rapide de Strasbourg, doit être attribuée non seulement à sa position favorable, mais aussi à son titre de ville *palatine royale*. Le roi avait un palais sur la limite de la banlieue de la ville. *Childebert* II l'habita

1) Grandidier, Essai sur la cathédrale, p. 6.

2) C'est dans Grégoire de Tours, l'an 589, qu'on rencontre ce nom pour la première fois; mais il fut déjà usité dans un temps plus reculé. Plusieurs ont prétendu que Strasbourg s'appelait d'abord *Silberthal* (vallée d'argent), mais ils n'ont aucune raison valable pour avancer cette supposition.

(3 D'après une tradition fabuleuse, Strasbourg tirerait son nom d'une route (*Strasse*) qu'Attila aurait tracée, en faisant raser les murs d'Argentoratum. On pense de même et sans fondement que la bande rouge représentée au milieu des armoiries de Strasbourg, signifie la voie ensanglantée d'Attila.

Grandidier, *Histoire d'Alsace*, p. 277.

en 590 avec sa famille. Le duc Adelbert eut ordre de construire un nouveau palais dans les environs de Strasbourg; il fut assurément bâti dans l'emplacement du petit village de *Kœnigshofen*[1]) hors de la porte blanche, lequel fut dévasté en 1365 et détruit entièrement en 1392[2]). Le *comte palatin* qui gouvernait la ville au nom du roi, résidait dans ce palais.

Saverne. Ce nom fut donné à l'ancien *Tres Tabernæ*. Sa position favorable au pied des Vosges, à l'entrée la plus facile dans l'intérieur de la France, décida bientôt les rois des Francs à le fortifier de nouveau.

Hohenbourg, *Altitona*, qui avait probablement été un château fort, à l'époque des Romains, devint dans cette période la propriété du duc *Adalric* ou *Athic* qui faisait ordinairement sa résidence à Obernai. Il fit construire un château sur ce rocher élevé, pour y demeurer durant la belle saison. Il le donna dans la suite à sa fille *S.te-Odile*, qui y fonda vers la fin du septième siècle, un couvent de femmes.

Il y avait encore, outre ces places fortes, une quantité de châteaux de plaisance et de fermes royales (*curtes regiœ et villæ fiscales*), où ils faisaient percevoir par leurs agens les revenus destinés à l'entretien de la cour. Plusieurs de ces maisons étaient construites au milieu de sites charmans et agréables, On pouvait chasser et pêcher dans les contrées rapprochées, et y jouir de divertissemens très-variés. C'était

1) C'est le lieu de naissance du Chroniqueur strasbourgeois *Jacques Twinger de Kœnigshoven*.

2) Une auberge qui existe à l'endroit même où il y eut un bâtiment royal, en rappelle le souvenir par son enseigne.

dans ces châteaux de plaisance que les rois donnaient souvent andience aux ambassadeurs étrangers et recevaient les plaintes de leurs sujets : car les rois avaient souvent coutume dans ces temps là de parcourir leurs états pour en reconnaître eux-mêmes la situation et les besoins.

Les principales résidences royales étaient *Sirenz*, *Illzach*, *Isenbourg*, *Rouffach* (*Rubiacum*) *Colmar* (*Columbaria*) qui n'était alors qu'un simple hameau où existait du temps de Charlemagne, une maison de travail pour les femmes (*Genitium* ou *Gynæcium*); *Sclatistat* (Sélestat), *Herinstein* (Erstein), *Marley* (*Marilegium*). Childebert II résida, en 590, dans ce dernier endroit où il y avait aussi une maison de travail destinée aux femmes. On voyait de pareils châteaux de plaisance à *Kirchheim* où l'on apercevait encore, il y a 250 ans, les restes du château royal qu'habita Dagobert II vers l'an 676; à *Königshoven* près de Strasbourg; à *Suechhausen* (Schweighausen); à *Saloissa* (Seltz). Il y avait encore dans plusieurs endroits des fermes sans palais[1]). Le nombre des villages s'accrut tous les ans, et l'Alsace fut bientôt rétablie de toutes ses pertes. On trouve dans l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin une liste de ces villages[2]).

Couvents.

A peine la paix s'était-elle consolidée en Alsace, qu'on vit des hommes pieux rechercher la solitude des bois, des vallons et des montagnes, pour s'y livrer avec plus de facilité à une sainte piété. Ils ha-

1) Schœpflin, *Alsat.* I, p. 689.
2) *Ibid.*, t. I, p. 714.

bitaient de pauvres cabanes et vivaient du fruit de leur travail ou d'aumones. La vie austère de ces hermites excitait la vénération de la foule. Des ames sensibles en même temps que très-charitables, se prêtèrent volontiers à fonder des couvents où les hommes et les femmes furent admis, et passèrent leur vie en prières et en jeunes entièrement séparés du reste des hommes. On les appela *cénobites* parce-qu'ils vivaient en commun.

Le plus ancien couvent de l'Alsace est celui de *Marmoutier* (Maursmunster) à une lieue de Saverne. Il fut érigé en 590, sous Childebert II, par St.-Léobard dont il reçut le nom. On l'appela *St.-Leobards-Zelle*, cellule St.-Leobard, et il fut restauré en 724 par *St.-Maure* dont il reçut le nom qu'il porte encore aujourd'hui. *Childebert* II, le dota d'un territoire assez considérable, appelé originairement la *marche aquiléjienne*.

Les autres couvents de l'Alsace, mentionnés d'après leur ordre chronologique, sont ceux de

Munster, situé dans le val de St.-Grégoire (*Monasterium confluentis*), fondé dans la dernière moitié du septième siècle, 660.

Hohenbourg érigé à la fin du septième siècle par *Attich*, pour sa fille S.te-Odile.

Le monastère d'*Ebersheim*, fondé probablement par Attich.

L'abbaye de *Wissembourg*, érigée par *Dagobert* II, entre 674 et 679.

Blidenvelt, appelé plus tard *Klingenmunster* entre Wissembourg et Landau, fondé à peu près à la même époque.

Surbourg sur la Saur, fondé également par Dagobert II, en 676 à l'instigation de St.-Arbogaste.

Haslach, bâti sous le même roi par *St.-Florent.*

St.-Thomas à Strasbourg, établi en faveur des frères écossais, par le même.

La *cellule de St.-Sigismond* près de Rouffach, fondation de Dagobert II.

Niedermunster, au pied du mont S.te-Odile, érigée par cette Sainte vers l'an 700.

St.-Etienne à Strasbourg, fondé par *Adelbert* fils d'Attich au commencement du huitième siècle.

Honau bâti par le même, dans une île du Rhin, fut englouti par le fleuve; les chanoines de ce couvent furent transférés en 1290 à *Rhinau* d'où les eaux du Rhin les chassèrent encore. Ils furent réunis en 1398 au chapitre de St.-Pierre le Vieux.

Massevaux, par *Mason*, fils d'Adelbert; il est du huitième siècle.

Murbach, fondation du comte *Evrard* frère de Mason, vers l'an 724.

Neuviller, construit par *Sigbald*, évêque de Metz, entre 722 et 744.

Arnoulfisau, situé dans une île du Rhin; les religieux de ce couvent furent transférés plus tard à Schwarzach; fondation du comte *Ruthard* en 748.

Leberau dans le val de Lièpvre, érigé vers l'an 772 par *Fulrade*, riche ecclésiastique alsacien, qui, devenu abbé de St.-Denis, fonda aussi le monastère de St.-Hippolyte.

Haschov (Eschau), couvent de femmes bénédictines, dont le fondateur fut *Remi*, évêque de Strasbourg 778.

Erstein où se trouvait un couvent de femmes, érigé par *Hirmengarde*, épouse de Lothaire I.

Le couvent de *St.-Eléon* à Andlau, fondé par *Richarde*, femme de Charles le Gros, qui y habita avec des nonnes Bénédictines.

Dans la suite des siècles ces couvents furent enrichis par de nombreuses donations; on les transforma aussi en *collégiales*[1]). Leur nombre s'augmenta encore considérablement dans les siècles suivans.

Constitution et gouvernement.

Depuis les migrations des peuples jusqu'à la fin du cinquième siècle, l'état de l'Alsace est couvert d'une profonde obscurité. Aucun homme instruit, capable de nous transmettre des renseignemens sur ce pays n'a osé y sonder. Il fut sans doute en proie à une longue anarchie, après les terribles dévastations causées par les incursions réitérées des barbares. Clovis y rétablit le premier un meilleur ordre de choses. Le monarque se trouvait à la tête du gouvernement, mais son pouvoir était limité. Il était obligé de consulter le peuple ou du moins les notables du royaume, dans toutes les affaires d'importance. Il tenait à cet effet le premier Mars de chaque année une diète en plein air, laquelle on appelait le Champ de Mars (*Campus Martii*). Pepin la remit, en 755, au premier Mai, d'où elle reçut le nom de Champ de Mai (*Campus Madius*). On s'occupait dans cette assemblée des campagnes qu'on devait entreprendre, des lois qu'il fallait faire ou changer, des affaires ecclésiastiques, des crimes d'état etc.

Le roi était mis en possession du pouvoir aus-

---

1) SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. I, p. 735. — GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I.

sitôt que les soldats le plaçaient sur un bouclier. Ils le promenaient dans l'assemblée du peuple en le proclamant roi, au milieu de bruyants applaudissemens. Cette coutume exista sous les rois mérovingiens; mais Pépin qui précipita du trône le dernier roi de cette dynastie, chercha à s'assurer la vénération du peuple en se faisant oindre d'huile *sacrée*, à Soissons par Boniface, évêque de Mayence.

Le trône était héréditaire en ligne masculine, il ne passait pas cependant immédiatement au fils aîné du roi ou au plus proche parent. Il y eut même des enfans naturels qui y montèrent, et souvent il fut partagé entre plusieurs.

La loi fondamentale introduite par Clovis fut la *salique* : c'était une collection de lois qui avaient pour objet principal la sûreté individuelle de tous les habitans. Clovis améliora et compléta ce code[1]); ses successeurs y ajoutèrent leurs ordonnances ou capitulaires qui étaient obligatoires pour l'Alsace comme pour tout le royaume.

Le premier ministre s'appelait *Major-Dôme*, maire du palais. Il dirigeait toutes les affaires d'état. L'autorité de ces ministres s'accrut tellement au huitième, siècle qu'elle écrasa celle des rois.

Ducs.

Le *duc d'Alémanie* gouvernait au commencement l'Alsace, il avait encore sous sa domination la rive droite du Rhin. Notre pays obtint au septième siècle un duc particulier. L'année où le duché d'Alémanie fut érigé, ainsi que le nom du premier duc de cette

1) Ce code tient son nom des Francs saliques, qui étaient venus des bords de la Sale, et s'étaient établis en Belgique sur les rives de l'Yssel (*Ysala*). C'est le plus ancien code écrit qui nous soit parvenu des Germains; il a été composé vers l'an 422 de l'ère chrétienne.

province n'est point connu. Ceux que l'histoire nous fait connaître comme les premiers personnages qui furent revêtus de cette dignité sont : *Leuthaire* et *Bucelin* qui vécurent vers l'an 540. Ce dernier fut envoyé par le roi Théodebert au secours des Ostrogoths que les généraux romains Bélisaire et Narsès avaient battus; mais il n'eut aucun succès[1]).

Il en est de même du premier duc d'Alsace, après que ce pays fut détaché de l'Alémanie on compte parmi les princes les plus célèbres, *Adalrich*, *Attich* ou *Eticho*. Childebert II l'éleva à la dignité de duc en 670. La généalogie est incertaine. On croit que son père était *Lutherich*, l'un des principaux propriétaires de l'Alsace. Sa femme s'appelait *Bersvinda* ou *Berehsinda*; elle était la sœur de Sigrade, mère de *St.-Léger* ou *Léodegaire* et parente du roi. Il eut une nombreuse postérité de laquelle descendirent plusieurs familles régnantes et d'autres grandes maisons; elle donna à l'Alsace en ligne masculine des ducs et des comtes; ceux d'Egisheim et les ducs de Lorraine; les comtes de Roussillon, de Flandre et de Paris; les comtes et landgraves du Brisgau, d'Altenbourg, d'Habsbourg, de Lenzbourg, de Zæhringen et de Bade. En ligne féminine, les empereurs d'Allemagne saliques et ceux de la maison d'Hohenstaufen ainsi que la maison des Capets de France. Odile la fille d'Attich est vénérée comme une sainte. Ce prince doit avoir été cruel et dur dans sa jeunesse. On lui reproche le meurtre de l'abbé *Germain de Grandval*, de même que l'abandon de sa fille Odile née aveugle. Il donna aussi un coup mortel à *Hugues* son fils,

1) SCHŒPFLIN, *Alsatia*, t. I, p. 747.

lorsque ce dernier ramena à Hohenbourg sa sœur Odile qui doit avoir recouvré la vue, après s'être fait baptiser au couvent de *Palma* (Baume les Nonnes). Il se corrigea après ces forfaits, et mourut dans une réputation de piété, vers l'an 690. Sa femme Bereswinda le suivit dans la tombe peu de jours après. Leurs restes furent déposés sur le mont S.te-Odile dans un cercueil de pierre qu'on voit encore. Eticho employa une grande partie de ses biens à des fondations pieuses. Il fit un couvent de femmes de son château d'Hohenbourg : il le dota richement et sa fille Odile en fut faite abbesse. L'abbaye des Bénédictins d'Ebersmunster lui doit aussi, si non son existence, du moins une grande partie de ses richesses.

Son fils *Adelbert* lui succéda, comme duc d'Alsace, il éternisa surtout sa mémoire par la fondation du couvent de femmes de St.-Etienne à Strasbourg. Sa fille *Attala* en fut la première abbesse, sous le règne de *Chilperic* II, en 720. Ce duc érigea aussi vers le même temps le couvent d'hommes à Honau, dans une île du Rhin, à deux lieues au-dessous de Strasbourg, près de Wanzenau. C'est lui aussi qui fit restaurer le Königshof (cour royale) près de Strasbourg[1]).

Adelbert eut pour successeur son fils *Leutfried*, qui fut le dernier duc d'Alsace de la famille d'Eticho. Après son décès qui arriva vers le milieu du huitième siècle, le pays conserva le rang de duché, mais il ne fut néanmoins administré que par des comtes. L'autorité des rois perdant tous les jours de sa force, on commença à redouter la puissance

1) Voyez page 101 et 104 de ce volume.

des ducs. Lothaire II, roi de Lorraine, nomma encore en 867 un duc d'Alsace, savoir son fils *Hugues*, qu'il avait eu de sa maîtresse, la fameuse *Waldrade.* Hugues exerça d'abord une domination presque absolue; mais elle fut restreinte, lorsque l'Alsace fut réunie à l'Allemagne en 870. Il ne put supporter long-temps le frein que *Charles le Gros* avait mis à son ambition. Ayant été fait prisonnier dans une bataille, Charles lui fit créver les yeux, ordonna qu'on le conduisit à St.-Gall et ensuite dans le couvent de Prum, où on lui fit prendre l'habit de moine. L'empereur ne lui donna point de successeur. Hugues fut donc le dernier duc d'Alsace, dans la période des Francs, et le premier dans la période allemande.

Comtes.

Le roi choisissait toujours les comtes parmi la noblesse et les officiers d'état. Leur principale attribution était l'administration de la justice. Ils veillaient aussi à la rentrée des revenus royaux, et à tout ce qui concernait les églises et les couvents. Mais comme les comtes abusaient souvent de leur pouvoir, ou que la surveillance d'un laïque importunait quelques membres du clergé, ces derniers surent se procurer des immunités ou exemptions, et bientôt il ne resta plus aux Comtes que l'obligation de les protéger (*advocatia*); les évêques devinrent enfin comtes eux-mêmes.

Aucune maison ne fournit plus de comtes que celle d'Eticho. Les uns n'en portèrent que le titre, comme descendans d'un duc, d'autres en exerçaient effectivement tous les *droits.*

Magistrats.

Les magistrats d'un ordre inférieur étaient chargés de la juridiction ou des affaires administratives dans les villes et les villages. Tels étaient les *Vicomtes*, les *Centeniers* (*Centenarii*, juges sur cent familles), les *dizeniers* (*decani*, qui exerçaient la justice sur dix familles), les *échevins* (*scabini* ou *rachimburgii*, assesseurs dans les tribunaux), les *maires* (*villici*, administrateurs des villes et des villages[1]).

Surveillance exercée sur les fonctionnaires publics.

Le roi chargeait de temps en temps des envoyés extraordinaires (*Missi regales*, ou *Missi dominici*), d'inspecter la conduite des évêques, des ducs, des comtes et des autres fonctionnaires publics. Ils faisaient aussi leur rapport sur l'état des provinces et sur les plaintes des sujets. Il y en avait ordinairement deux, l'un pour les affaires ecclésiastiques et l'autre pour les affaires séculières.

Administration de la justice.

La justice se rendait au nom du roi qui était le juge suprême. Le duc ou le comte sous la présidence duquel elle était rendue, confirmait et faisait exécuter par les échevins le jugement prononcé conformément aux lois et aux coutumes du pays. Les échevins qui siégeaient étaient ordinairement au nombre de sept. Ils étaient élus par le peuple sous la présidence du comte. On les choisissait parmi les personnages les plus capables et les plus probes. Aussitôt après leur élection ils prêtaient serment d'obéissance. Le comte tenait, selon la coutume, trois fois par an les assises générales (*mallum* ou *placitum*) en plein air et ordinairement sur une hauteur. Le lieu de

---

1) SCHŒPFLIN, *Alsatia*, I, p. 773.

justice était appelé *mallus*, et dans le langage du pays *Malberg* ou *Malstatt*, c'est-à-dire lieu des plaids, On ne s'occupait dans ces assemblées solennelles que d'affaires d'un intérêt majeur et des causes criminelles. Celles qui étaient d'une moindre importance se plaidaient devant le *tribunal des centeniers;* on appelait des décisions de ce tribunal aux assises générales. Les lois étant simples et exprimées en peu de mots, la procédure devait être courte et la décision prompte, d'autant plus que rien ne se traitait par écrit. Chaque particulier portait lui-même sa plainte, et c'était à sa partie adverse à se défendre elle-même. Il n'était permis de se servir d'un avocat, que dans des cas importans[1]). Les rois eux-mêmes rendaient quelquefois la justice[2]).

Cet âge superstitieux inventa des moyens bizarres pour décider les questions, quand on manquait de témoignages. On eut recours au *jugement de Dieu* ou aux *ordalies*. Les guerriers avaient coutume de se purifier de l'accusation par un combat singulier: on pouvait aussi se servir de ce moyen pour prouver l'innocence d'un autre. Les femmes et les personnes des basses classes se soumettaient à *l'épreuve du feu* ou à celle *de l'eau*. Celle-ci se faisait souvent avec de l'eau bouillante et quelquefois avec de l'eau froide. Dans le premier cas, l'accusé jeunait et priait Dieu pendant trois jours; puis on lui faisait retirer en présence des prêtres et du peuple un anneau béni du fond d'une cuve remplie d'*eau bouillante*. Lorsque l'accusé avait retiré son bras de la cuve, un prêtre l'enveloppait aussitôt d'un sac qu'il scellait ensuite

1) Les avocats s'appelaient alors *clamatores*, crieurs.

2) Heinrich, *Teutsche Reichsgeschichte* (Histoire de l'empire d'Allemagne), t. I, p. 374. Schoepflin, *Alsatia*, t. I, p. 805.

de son cachet. Si, après trois jours, on ne remarquait aucune marque de brûlure, l'innocence de l'accusé était reconnue. Dans le cas contraire il était déclaré coupable. L'épreuve de l'eau froide consistait à jeter l'accusé, pieds et mains liés, dans le fleuve; s'il surnageait il était déclaré innocent. Pour passer par l'*épreuve du feu*, l'accusé marchait nu-pieds sur des charbons ardens, ou prenait un fer chaud dans ses mains; s'il ne souffrait aucune brûlure, son innocence était prouvée[1]). On avait encore d'autres moyens semblables: telles étaient les épreuves de la croix, du sort et de l'hostie consacrée. On était persuadé que Dieu intervenait lui-même dans des épreuves si périlleuses, pour sauver l'innocence accusée. Et cependant tout ne dépendait que de certains préparatifs. Avec quelle facilité la fraude et la malice n'ont-elles pas pu être exercées[2]).

Finances.

Les revenus des domaines royaux ainsi que les impôts levés sur divers objets et les droits de différente nature, servaient à fournir aux dépenses de l'état[3]).

Service militaire.

Les Francs n'avaient encore aucune idée d'armées permanentes. Lorsque le roi voulait faire la guerre, il convoquait le *ban* et l'*arrière-ban*, c'est-à dire, il sommait les ducs et les comtes d'amener chacun le

1) Dans ces épreuves on faisait sans doute usage de différens procédés chimiques, que les prêtres tenaient secrets.

2) GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. II, p. 182. MAYER, *Geschichte der Ordalien*, Histoire des Ordalies, 1795. — SCHOEPFLIN, *Alsat.*, t. I, p. 806.

3) GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. II, p. 131, donne des renseignemens sur les diverses sortes d'impôts.

nombre de soldats qui leur était prescrit. Tout homme libre était tenu de prendre les armes à ses propres frais, car il combattait pour sa propriété. Il recevait au lieu de paye, des dons du roi et une partie du butin[1]).

Religion et églises.

Depuis la conversion de Clovis au christianisme, cette religion se répandit rapidement dans tout le royaume. On rétablit les églises ruinées par les barbares : un grand nombre d'autres furent bâties, presque toutes en bois et sans luxe.

L'église que Clovis doit avoir fait bâtir, suivant la tradition, à l'endroit même où est aujourd'hui la cathédrale de Strasbourg, était de ce genre[2]). Elle doit avoir été l'une des plus anciennes de l'Alsace, avec celles de St.-Pierre le Vieux et de St.-Martin[3]) qui se trouvaient dans cette ville, ainsi que le dôme St.-Pierre (*Dom Peter, domus Petri*) entre Molsheim et Avolsheim.

Les *connaissances religieuses* des premières et des dernières classes étaient très-bornées et obscurcies par la plus grossière superstition. Le service divin consistait dans quelques prières et dans une foule de rites qu'on observait avec scrupule, parcequ'on les considérait comme les devoirs les plus essentiels envers Dieu. Les œuvres les plus méritoires étaient de riches donations et des legs en faveur du clergé ainsi que la fondation d'églises et de couvents. On espérait par ce moyen se réconcilier avec l'Être su-

1) Remer, *Geschichte des Mittelalters* (Histoire du moyen âge), t. I, p. 39.
2) Schilter, remarques sur Kœnigshoven, p. 548 — Grandidier, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I, p. 158.
3) Cette église avait son emplacement où est aujourd'hui le Marché aux herbes ; elle fut démolie en 1527. Celle de St.-Pierre le v. a été restaurée.

prême et échapper aux punitions qu'entraîne la dépravation. Le clergé entretenait le peuple dans cette croyance erronée. Les fondations pieuses avaient un autre genre de mérite. Elles devinrent dans ces siècles d'ignorance et de barbarie, un moyen de civilisation. Le grand nombre d'endroits rappelant la Divinité étouffèrent souvent le crime dans le cœur du méchant. Beaucoup de contrées désertes furent rendues fertiles par des moines laborieux; les couvens se virent entourés de laboureurs et d'artisans qui posèrent les fondemens de villages, de bourgs et de villes. On se croyait plus rapproché du ciel dès que l'on se trouvait dans le voisinage d'une église ou d'un couvent.

Les églises de la Haute-Alsace étaient subordonnées à l'évêque de Basle; celles de la Basse-Alsace avaient les évêques de Strasbourg et de Spire pour chefs spirituels. Le premier dépendait encore de l'archevêque de Besançon, les deux autres ressortaient de l'archevêché de Mayence. Les évêques étaient élus par le clergé et le peuple. Le roi les nommait quelquefois suivant son plaisir. C'était lui qui les investissait en leur donnant l'anneau et la crosse; il chargeait le métropolitain de les consacrer. Les évêques étaient vassaux du roi et tenus comme les séculiers de suivre l'armée. Plusieurs d'entre eux aimaient à faire la guerre. Ils furent libérés du service personnel par les décisions des synodes de 742 et de 743. Mais ils devaient payer une certaine contribution pour leur rachat. Charlemagne défendit en 803 aux évêques de servir en personne et de porter les armes; ils furent cependant soumis à fournir un contingent d'hommes. Le reste du clergé était subordonné à l'évêque. Sous le règne de Pepin, *Chrodegang*, évêque de Metz, éta-

blit un *Canon*, c'est-à-dire une règle de conduite pour le clergé de son église; tous étaient obligés de l'observer, et c'est pourquoi ils furent appelés *chanoines* (*canonici*). Ils vivaient dans une seule et même maison, mangeaient ensemble, avaient leurs revenus en commun et exerçaient le service divin dans l'église épiscopale. Cette règle trouva des approbateurs et elle fut adoptée par plusieurs évèques. Cependant Louis le Débonnaire seulement fit publier en 816 dans le concile tenu à Aix-la-Chapelle, un canon rédigé d'après les principes de Chrodegang et que tous les évêques de l'empire furent obligés de suivre.

Évêché de Strasbourg.

L'église de Strasbourg a eu vraisemblablement depuis l'an 510, époque où fut achevée la première église chrétienne dans cette ville, ses supérieurs et ses ministres. L'évêque *Erchambond* (Erkenbald) qui vivait dans le dixième siècle et qui nous a transmis en vers latins la liste de ses prédécesseurs, compte onze personnes revêtues de cette dignité, depuis l'époque de la première église de Strasbourg jusqu'à Amand II, nommé évêque de cette ville en 628. Grandidier met la plus grande confiance dans cette liste, à cause du caractère de son auteur[1]). Plusieurs autres historiens, au nombre desquels il faut compter Schœpflin[2]), ayant trouvé que cette liste ne s'accordait pas avec d'autres, doutent de son exactitude[3]). L'obscurité voilant des faits si reculés, nous n'essayerons pas d'en approfondir la vérité.

1) *Hist. de l'église de Strasbourg*, t. I, p. 159.
2) *Alsatia illustrata*, t. I, p. 337.
3) Voyez HERMANN, Notices sur la ville de Strasbourg, t. II, p. 277, où sont insérées les différentes listes des noms des évêques.

Parmi les évêques de la troisième période nous citerons :

1.° *St.-Arbogaste*, venu d'Aquitaine et qui avait vécu pendant quelque temps comme hermite dans la forêt d'Haguenau, fut élevé à la dignité d'évêque à cause de sa piété. Par un excès d'humilité, il demanda d'être enterré sous la potence, parceque J.-Ch. était mort entre deux malfaiteurs. On construisit sur sa tombe, au huitième siècle, la chapelle de St.-Michel, dans la rue du Faubourg blanc; elle fut démolie en 1766 [1]).

2.° *St.-Florent*, successeur de St.-Arbogaste et fondateur de la ci-devant abbaye d'Haslach et de l'hospice de St.-Thomas, en faveur des moines écossais. On le convertit dans la suite en couvent et depuis en collégiale.

3.° *Heddon* qui introduisit en 774 la règle de l'évêque Chrodegang dans le chapitre de la cathédrale, érigea une école épiscopale et inspira au clergé de son diocèse l'amour des études [2]).

4.° *Adeloche* qui reconstruisit le couvent de St.-Thomas dont il sécularisa les moines. Son cercueil se trouve encore sur le côté gauche du chœur de l'église de St.-Thomas.

L'évêché de Strasbourg possédait déjà dans cette période des biens considérables et ses sujets avaient obtenu de Charlemagne, par l'entremise de l'évêque Heddon, l'exemption de toute espèce d'impôts dans tout l'empire [3]). Ce fut là l'époque où cet empereur célébra la fête de Noël à Sélestadt, 775.

---

1) GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I, p. 218. Le couvent bâti sur les rives de l'Ill, hors de la Porte Blanche et supprimé en 1532, fut érigé en l'honneur du même évêque.

2) GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I, p. 292.

3) GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I, p. 296.

Diverses espèces de biens en Alsace.

Les biens-fonds en Alsace étaient de trois espèces: les uns étaient des terres franches, ou francs-alleus (*allodia*), terrains qui avaient été laissés aux anciens habitans, ou que les conquérans avaient obtenus originairement en libre possession et dont ils pouvaient disposer à leur gré[1]). Les autres étaient des biens de la *couronne* ou *domaines* que le roi s'était réservés pour lui-même; enfin il y avait des *bénéfices*, nommés plus tard *fiefs* (*feuda*), que le roi avait donnés à titre d'usufruit à ses généraux et à ses soldats, en récompense de leurs services, soit pour un temps limité, soit indéfiniment pour toute la vie. Les usufruitiers de pareils bénéfices s'appelaient *vassaux* (*vassi*, *fideles*) : ils étaient astreints au service de la guerre. Après le décès du feudataire, le fief retournait au souverain. Si le vassal ne remplissait pas son devoir ou s'il manquait entièrement de fidélité à son souverain (ce qu'on appelait *félonie*), celui-ci était en droit de lui ôter son fief ou son bénéfice. A l'exemple des princes, les grands donnaient des fiefs à leurs leudes, pour les engager au service militaire. On finit par joindre les fiefs aux dignités et aux emplois.

Ce *systême féodal* qui se perfectionna par degré, porta atteinte dans la suite à la liberté nationale, et enfin aux souverains eux-mêmes. Tout homme libre pouvait au commencement se présenter à l'assemblée nationale et y prendre la parole; mais ils perdirent peu à peu ce droit ainsi que leur part à la législation, ayant été éliminés de l'assemblée du peuple par les grands vassaux. Le roi soutenu par les grands augmenta de cette sorte son pouvoir, mais aussi ces

1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. I, p. 799.

derniers essayèrent de s'arroger de plus grands droits. Ils cherchèrent d'abord à rendre leur dignité héréditaire, soit en flattant les rois, soit en les bravant, puis ils s'emparèrent bientôt de la suprême juridiction : ils s'arrogèrent le droit de faire battre monnaie, d'établir des péages et de faire plusieurs autres réglemens dans leurs territoires respectifs, ils entreprirent même de se faire la guerre et se pillèrent les uns les autres sans le consentement du roi. Le pauvre laboureur était principalement victime de toutes ces exactions; une soldatesque effrenée lui enlevait ses effets et ses provisions, faisait éprouver de mauvais traitemens à sa famille et lui incendiait sa maison et ses granges. Les hostilités continuelles, le manque de repos, l'état mal assuré des fortunes, l'habitude de verser du sang et de commettre toutes sortes de crimes [1]), toutes ces circonstances empêchèrent long-temps les progrès de la civilisation.

Conditions diverses et genre de vie.

Le clergé jouit d'une grande considération, dans cette période et dans plusieurs siècles suivants; lui-seul avait la science et personne d'autre que lui ou que les prêtres ne savaient lire et écrire. Les évêques et les prelats étaient auprès du roi, car il se servait souvent de leur crédit, pour contenir le peuple dans l'obéissance et pour paralyser la puissance de la haute noblesse. La considération et les richesses du haut clergé faisaient que les grands mêmes recherchaient les dignités ecclésiastiques.

Entre les laïques, le premier rang était occupé par les *ducs*, les *comtes* et les *seigneurs* qui formaient la noblesse (*leudes*). Le reste des sujets se composaient d'hommes libres, d'affranchis et de serfs.

---

1) Heinrich, *Teutsche Reichsgeschichte* (Hist. d'Allemagne), t. I, p. 256.

Les nobles s'occupaient par goût de la guerre et de la chasse, et se divertissaient dans des festins et dans des banquets. Les propriétaires faisaient cultiver leurs champs par des serfs. On ne se livrait à l'entretien et aux soins du bétail qu'autant que le besoin l'exigeait.

L'*industrie* se bornait aux métiers les plus indispensables. Les femmes et surtout les servantes étaient employées à filer, à tisser et à faire les habits, qui étaient de lin ou de laine. Les beaux arts étaient presque inconnus. Des moines s'occupaient dans les couvents de peinture, de sculpture et d'autres arts, afin de fournir des ornemens aux églises. Le commerce se bornait d'abord aux échanges. Charlemagne fut le premier qui lui donna un peu plus de consistance et lui accorda sa protection. L'or était rare sous les rois mérovingiens. Cependant ils firent battre des monnaies[1]) d'or et d'argent dont il existe encore quelques pièces. Tout était à un prix très-bas; les grandes sommes se payaient en lingots que l'on pesait, de là les noms de *livre, marc* etc. Les juifs faisaient presque tous le commerce, et par là ils amassèrent de grandes richesses qui leur valurent la haine de leurs concitoyens. Les esclaves étaient à cette époque un objet important de commerce. Les sciences étaient seulement cultivées dans les couvents. Les moines passaient la plus grande partie de leur temps à copier d'anciens livres et contribuèrent par là à leur conservation; mais ils détruisirent aussi les précieux manuscrits, contenant des ouvrages payens, en effaçant tout ce qui se trouvait sur le parchemin pour y écrire des légendes et des prières. On esti-

---

1) LEBLANC, des monnaies de France, p. 14-19.

mait dans les couvents les auteurs classiques bien moins que les pères de l'église; toute l'érudition se bornait à la lecture de ceux-ci. L'instruction donnée dans les écoles jointes aux couvents et aux chapitres était très-médiocre. Les sept arts libéraux, la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, professés sans goût, étaient toutes les connaissances qu'on jugeait utiles au jeune homme, et il y en avait peu qui poussassent leurs études jusque là. L'enseignement dut son avancement à Charlemagne, qui malheureusement ne fut point secondé par ses successeurs. L'ignorance dominante dans ce siècle est une cause principale pour laquelle nous n'avons point d'écrits historiques bien raisonnés de cette époque. La plupart de ceux que nous possédons sont remplis de fables, fruit d'une honteuse crédulité, de préjugés, d'intolérance et de fraudes pieuses. Ce ne sont que de mauvaises chroniques contenant des anecdotes entassées sans choix et sans discernement.

Principaux événemens de cette période sous les rois mérovingiens.

Aucun fait bien mémorable ne caractérise l'histoire de cette époque. Cette pénurie d'événemens doit être attribuée à la négligence des chroniqueurs de ce temps-là et à la fainéantise des derniers rois mérovingiens. Les annales sont remplies de dissentions entre frères, de meurtres et de guerres.

An 451. *Attila* dévaste l'Alsace.

496. *Clovis* remporte une victoire éclatante sur les Alémans, s'empare de leur pays et y fait règner le bon ordre que l''anarchie avait fait disparaître.

511. *Clovis* meurt. *Théodoric* I, l'aîné de ses quatre fils, né d'une concubine, devient roi d'Austrasie. l'Alsace fait partie de ce royaume.

534. *Théodebert*, fils du dernier roi lui succède.

548. *Théodebald*, son fils, dernier roi de la famille de Théodoric.

555. *Clotaire* I, le plus jeune fils de Clovis, roi de Soissons se met en possession de l'Austrasie, et devient roi de France trois ans après.

561. A sa mort, la monarchie est divisée de nouveau en quatre parties. *Sigebert* I, l'un de ses quatre fils, obtient l'Austrasie. Une guerre funeste s'élève entre Sigebert et ses deux frères, *Chilpéric*, roi de Soissons et *Gontran*, roi d'Orléans. *Frédégonde*, l'épouse cruelle et sanguinaire de Chilpéric, fait assassiner Sigebert dans le camp de Vitry.

575. *Childebert* II, son fils, réunit en 593 la Bourgogne à l'Austrasie; il meurt empoisonné.

596. *Théodoric* II, son fils cadet, hérite de son père la Bourgogne et l'Alsace.

610. *Théodebert* II, roi du reste de l'Austrasie, obtient l'Alsace de son frère Théodoric II, après une guerre dont le résultat fut le traité de paix de Selz. Il gouverne son royaume pendant deux ans et meurt assassiné.

612. *Théodoric* II s'empare aussitôt de l'Alsace et de toute l'Austrasie. Il meurt en 613.

613. *Clotaire* II, ayant fait assassiner le jeune Sigebert I, héritier légitime de l'Austrasie, réunit toute la monarchie des Francs sous son gouvernement. Il fait mourir cruellement *Brunehaut*, femme de Sigebert I, âgée de 80 ans qui ne cédait en rien à la cruauté naturelle de Frédégonde.

622. *Dagobert* I obtient de son père Clotaire II le gouvernement de l'Austrasie. Clotaire meurt en 628 et Dagobert est roi de France; guidé d'abord par deux excellens ministres, *Arnoul*, évêque de

Metz, et *Pepin de Landen*, il commençe à administrer son royaume avec équité : mais il s'abandonne dans la suite à toutes sortes d'excès.

633. Il nomme son fils *Sigebert* III, âgé de trois ans, roi d'Austrasie, lequel gouverne jusqu'en 656.

638. *Dagobert* I meurt en homme voluptueux : il fonda cependant plusieurs couvents et abbayes, entre autres l'abbaye de St.-Denis.

656. *Childebert* III, fils de Grimoald, major dôme, monte sur le trône d'Austrasie, à la place de l'héritier légitime Dagobert II, fils de Sigebert III ; mais il est chassé sept mois après par Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne et frère de Sigebert III; Clovis II meurt dans la même année. Clotaire III, son fils aîné, âgé de quatre ans, lui succède dans le gouvernement de la France entière.

660. L'Austrasie est cédée à Childéric II, qui chasse son frère Théodoric de la Bourgogne et de la Neustrie. Il le renferme dans un couvent à St.-Denis, et meurt assassiné; *Eticho* est duc d'Alsace sous son règne.

674. Les Austrasiens rappellent Dagobert II sur le trône paternel. Il avait été conduit en Irlande en 655, par ordre du major-dôme Grimoald et y était resté caché pendant dix-huit ans. Cinq ans après son rappel, il est assassiné avec son fils Sigebert. Il fit presque toujours sa résidence en Alsace et fonda quelques couvents.

679. Théodoric III, roi de Neustrie, s'empare de l'héritage que Dagobert II possédait en Austrasie; il réunit par là toute la France sous son sceptre. Mais les Austrasiens ne souffrent point le despotisme d'*Ebroïn*, maire du palais; ils transmettent le gouvernement de leur pays aux deux petits-fils de

l'évêque Arnoul de Metz, à *Pepin d'Héristal* et à *Martin*. Une guerre s'allume, les Austrasiens sont battus. Martin attiré à la cour de Théodoric y est assassiné. Pepin résiste avec force et obtient la paix après le meurtre d'Ebroïn.

687. *Pepin* met en fuite le roi Théodoric dans une nouvelle guerre, entre dans Paris, s'empare de la personne du roi et de son trésor, et se fait proclamer major-dôme de toute la monarchie. Il est le maître réel de la France, le roi n'en est que l'ombre. La série des rois *fainéans* commence par *Théodoric* III. Ils laissent toutes les affaires d'état entre les mains du maire du palais.

691. *Clovis* III, fils du précédent, monte sur le trone à l'âge de dix ans et l'occupe pendant quatre ans.

695. *Childebert* III, frère de ce dernier roi, abandonne aussi à Pepin le gouvernail de l'état.

711. *Dagobert* III, son fils, monte sur le trône.

714. Pepin d'Héristal meurt. *Charles Martel*, son fils, est reconnu duc d'Austrasie par les grands de ce pays.

715. *Chilpéric* II, fils de Childeric II, roi de Neustrie, essaie de se rendre maître de l'Austrasie.

717. Charles victorieux à la tête des Austrasiens, donne à ces derniers *Clotaire* IV pour roi, c'est vraisemblablement un des fils de *Dagobert* III, mais il meurt bientôt après.

719. *Chilpéric* II est déclaré roi d'Austrasie par Charles Martel. Il meurt l'année suivante. Charles est en pleine possession du pouvoir de son père.

720. *Théodoric* IV, fils de Dagobert III devient roi de France et gouverne dix-sept ans sous la di-

rection de Charles. Après sa mort il y a un interrègne d'environ cinq ans. *Charles Martel* règne sous le nom de duc des Francs; il meurt en 741 et est enterré à St.-Denis. Carloman et Pepin se partagent le gouvernement d'après la volonté de leur père. Carloman se charge de l'Austrasie, Pepin de la Neustrie, de la Bourgogne et de la Provence.

742. Le mécontentement que ce partage cause à la noblesse de quelques provinces éloignées du royaume, porte les deux frères à nommer un roi. Leur choix tombe sur Childéric III, fils de Chilpéric II, mais il n'a que le titre de monarque, le pouvoir est tout entier entre les mains des deux régens.

746. Carloman abandonne l'Austrasie à son frère et passe à Rome, où il se fait consacrer par le pape pour passer le reste de sa vie dans le couvent des Bénédictins au Mont-Cassin.

Événemens survenus sous les rois carlovingiens.

752. Seul possesseur du pouvoir suprême, Pepin se dispose à monter sur le trône. St.-Boniface, apôtre des Allemands et le pape Zacharie secondent ses vues. Ce dernier décide que Pepin qui porte tout le fardeau du gouvernement, est plus digne du trône que le fainéant Childéric III. En conséquence le roi légitime est déposé, rasé et renfermé dans le couvent de Sithiu, appelé plus tard St.-Bertin, où il meurt en 754. Pepin occupe le trône et se fait sacrer par St.-Boniface. Il est le premier roi français, qui se fait sacrer pour se *légitimer* aux yeux du peuple. Avec lui commence la seconde dynastie de France qui est celle des Carlovingiens. Son règne glorieux fait oublier au peuple qu'il est usurpateur. La reconnaissance l'engage à déclarer la

guerre aux Lombards dont l'état imposant alarme le pape Étienne II. Il leur enlève l'exarcat de Ravenne et le donne au pape. La puissance temporelle de l'évêque de Rome date de cette donation.

768. Avant sa mort et du consentement des grands Pepin partage le royaume entre ses deux fils *Charles* et *Carloman.*

Celui-ci règne en Austrasie; il meurt en 771.

771. *Charlemagne* est monarque de toute la France et fait la conquête de l'Allemagne et de l'Italie. Il gouverne son vaste empire avec sagesse et vigueur. Il lui donne une plus grande étendue, et augmente sa force intérieure par des lois utiles et par des institutions louables. Il encourage et protége au milieu d'un âge barbare les arts et les sciences. L'an 800, à la fête de Noël, le pape lui pose à Rome une magnifique couronne sur la tête et le peuple le proclame empereur des Romains. Il meurt en 814 âgé de 72 ans, après un règne glorieux de 47 années.

814. *Louis le Débonnaire*, son fils, lui succède; il est homme d'un bon naturel, mais d'un caractère faible, et par un excès de dévotion il devient l'esclave des prêtres. Il s'associe Lothaire, son fils aîné, dans la troisième année de son règne. Sa vie se passe en luttes perpétuelles avec ses fils Lothaire, Pepin, et Louis, qui sont peu soumis et perfides. Toujours mécontens des partages de leur père, ils se haïssent mutuellement. Charles, fils d'un second mariage, et à ce qu'il paraît, son favori, excite la jalousie et la haîne des fils aînés.

833. L'Alsace devient le théâtre d'une basse trahison ourdie par ces mauvais princes contre leur père trop faible et trop indulgent. Lothaire s'est lié avec Pepin contre son père, et le pape Gregoire IV

est même enveloppé dans la conspiration. Il vient en Alsace sous prétexte de réconcilier les fils avec leur père, mais c'est au fond pour les assister contre lui. L'empereur assemble une forte armée pour châtier les révoltés. Il les trouve près de Colmar où ils sont campés. Le jour de la bataille arrive; les armées ont pris leur position. Le pape se présente à l'empereur pour le supplier de traiter avec ses fils, qui pendant ces négociations corrompent presque toutes les troupes de l'empereur : au moyen de dons et de promesses ils les attirent de leur côté. Le père délaissé n'a d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras de ses fils et d'attendre son sort de leur générosité. Sa femme est séparée de lui et exilée à Tortone; Charles, son fils cadet, auquel les trois frères aînés portaient envie, est enfermé dans le couvent de Prum. Le roi lui même, prisonnier de Lothaire est transféré à Soissons et mis sous bonne garde dans un couvent. Cet acte perfide fit donner au terrain occupé par les armées le nom de champ des mensonges (*Campus mentitus*). Son véritable nom est *champ rouge* (*Campus rubeus, Rothfeld*[1]). Lothaire, aidé des évêques, force son père, l'année suivante, à faire pénitence publique, afin de pouvoir le déclarer indigne de la couronne. Louis est assez faible pour s'y soumettre, cependant il refuse avec fermeté de faire les vœux monastique qu'on exige de lui. A la fin Lothaire pousse sa dureté si loin, que Louis et Pepin prennent les armes contre lui et le forcent

1) On est en donte sur la situation de ce champ. *Schilter* y voit le *Rothlæuble*, à une demi-lieue de Colmar; *Laguille* la plaine de *Rouffach*; *Schœpflin* le *Ochsenfeld* près de Cernay. *Grandidier* la plaine au pied de la colline de Sigolsheim. *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. II, p. 140 sv.

à mettre leur père en liberté. L'impératrice *Juta* et son fils obtiennent aussi leur élargissement. La prédilection de Louis le débonnaire pour son fils Charles lui attire à tout moment de nouvelles querelles avec ses autres enfans; il meurt enfin en 840 de chagrin dans une île au-dessus de Mayence après un règne de vingt-six ans.

Aussitôt après la mort de son père, l'empereur *Lothaire* essaie d'opprimer ses frères Louis et Charles (Pepin était mort en 838), et à les rendre ses vassaux. Mais ceux-ci se réunissent, s'avancent avec leur armée combinée à *Fontenay* en Bourgogne. Il s'engage un combat meurtrier et Lothaire est complètement défait, le 25 Juin 841.

842. Charles et Louis renouvellent à Strasbourg leur alliance contre *Lothaire*, soit par méfiance contre ce dernier, soit dans l'intention de rehausser le courage de leurs troupes. Les soldats leur jurent aussi fidélité et obéissance. Les annales de Nithard ont conservé ces sermens. Ils sont les plus anciens monumens des langues française et allemande[1]). L'on célébra à cette occasion à Strasbourg de brillans jeux chevaleresques, qui avaient beaucoup de ressemblance avec les tournois des siècles postérieurs.

843. Louis et Charles marchent ensuite contre Lothaire qui se trouvait alors à Aix-la-Chapelle; il prend la fuite. Sur l'avis des évêques les deux frères divisent l'empire en deux parties: l'un a l'Orient et l'autre l'Occident et tous deux s'y font rendre hommage. Sur ces entrefaites Lothaire s'humilie; il reconnaît son tort et demande une nouvelle répartition : elle a lieu à *Verdun* au mois d'Août 843. *Lothaire* obtient

1) SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. I, p. 811. — GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. II, p. CCXVI.

la dignité impériale, l'Italie, Rome et les pays situés entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône. Louis le Germanique reçoit en partage tous les pays au-delà du Rhin et de plus les villes de Mayence, de Worms et de Spire, à cause des vignobles qui les entourent. *Charles le Chauve* obtient la Neustrie et l'Aquitaine ou la France proprement dite. *L'Alsace échoit en partage à Lothaire.*

847. Les trois frères renouvellent leur pacte d'amitié, par le traité de *Mersen* (*Marsna*). Ils promettent de se maintenir mutuellement dans la possession de leurs états et de les défendre.

855. *Lothaire* dont l'ambition a si long-temps bouleversé l'empire des Francs, forme tout à coup la résolution d'échanger la pourpre contre le froc. Affaibli de corps et d'esprit, il se rend au couvent de Prum, où il meurt huit jours après. Il avait partagé peu auparavant ses possessions entre ses trois fils. Louis qui était l'aîné avait reçu l'Italie avec la couronne impériale. Lothaire II s'était mis en possession des pays entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut, depuis le Rhône jusqu'à la mer du Nord ; ces contrées formèrent depuis cette époque le *royaume de Lorraine.* Charles avait obtenu différentes provinces méridionales de la France : la Provence, le Dauphiné, Lyon et une partie de la Bourgogne. L'Alsace faisait alors partie du royaume de Lorraine.

860. Lothaire II repudie sa femme légitime *Thietberge,* sous prétexte d'un commerce illicite avec son frère Hubert, afin d'épouser *Valdrade*, sa maîtresse. Cette malheureuse passion répand beaucoup d'amertume sur le reste de ses jours. Le pape *Nicolas* I. condamne son divorce. En 869 enfin

Lothaire se rend en personne à Rome pour arranger le différend avec le pape *Adrien* II, plus doux et plus traitable que son prédécesseur. Il parvient à obtenir l'absolution, mais il meurt en route à Plaisance, sans laisser d'héritier légitime. Valdrade avec qui il avait vécu long-temps dans son château à *Marley* et de laquelle il avait eu un fils nommé *Hugues*, se retire dans l'abbaye de Remiremont; Thietberge se rend dans un couvent à Metz.

869. Lothaire étant mort, Charles le Chauve et Louis le Germanique s'emparent de la succession au préjudice de Louis II, frère du défunt, empereur d'Italie, qu'une guerre avec les Sarrasins empêchait de défendre ses droits contre l'ambition de ses oncles. Le partage du royaume de Lorraine se fait le huit Août 870 dans une île de la Meuse, à *Procaspis*, entre Mersen et Herstall. L'Alsace échoit en partage à Louis, et demeure réunie à l'Allemagne depuis cette époque.

IV. PÉRIODE ALLEMANDE.

L'an 870 – 1648.

Changemens introduits en Alsace.

Vers l'an 888, Rodolphe, duc de Lorraine et d'Helvétie érige entre le Jura, la Reuss et la Savoie, le royaume de la *Haute-Bourgogne* (*Burgundia Trans jurana*) auquel il réunit le territoire de Basle et de plusieurs autres cités du Sundgau. Par cet arrangement l'Alsace perdit environ douze lieues de France. La limite septentrionale fut maintenue à la Lauter jusqu'à la fin du treizième siècle, époque où elle s'étendit jusqu'à la Queich et renferma *Landau* dans

ses bornes, par où l'Alsace gagna un terrain de six milles carrées. Les frontières de l'Est et de l'Ouest n'éprouvèrent aucun changement.

L'Alsace devenue province de l'empire d'Allemagne partagea en grande partie ses destinées. Après avoir souffert pendant quatre siècles environ, de (870 à 1273), tous les maux que produisent l'ignorance, l'anarchie et la faiblesse des gouvernemens, elle parvint peu à peu à un assez haut degré d'aisance; ce que nous verrons dans la suite.

Principales révolutions en Alsace.

Sous la domination des princes allemands, l'Alsace demeure pendant plusieurs années dans un état d'incertitude et souvent des orages fondent sur elles, attendu que la France et l'Allemagne se disputent à l'envi, malgré le traité conclu, la possession de cette province et de la Lorraine.

Dans cet intervalle qui se prolonge de 870 à 925, elle est d'abord administrée par des agens du fisc (*nuntii cameræ*). Les actes de violence que deux d'entre eux, *Berchtold* et *Erchanger*, commettent, déterminent le roi *Conrad* à les faire citer devant l'assemblée des princes qui se tenait en Souabe. Ayant été trouvés coupables, on leur trancha la tête à Œttingen, le 21 Janvier 917.— Conrad met à leur place *Bourkard*, le plus puissant seigneur de la Souabe, auquel il accorde la dignité de *duc*, en 918, du consentement de toute la noblesse de ce pays. L'Alsace ne paraît pas avoir été administrée par ce duc, avant 925, car jusqu'à cette époque elle adhéra trop fortement à la Lorraine[1]).

1) SCHŒPFLIN, *Alsat.*, t. II, p. 381 et 557.

La dignité de duc, qui était originairement un bénéfice du roi, devint *héréditaire*. Elle cessa en 1268, à la mort de Conradin, décapité à Naples avec Frédéric d'Autriche. Depuis ce temps là, l'Alsace ressortit immédiatement de l'empire. Les comtes, les seigneurs, les chevaliers et les villes agrandirent leurs droits autant que possible.

La justice se rendait toujours, comme auparavant, par deux comtes, dont l'un résidait dans la Haute-Alsace et l'autre dans la Basse-Alsace. A mesure que ces comtes acquirent des possessions plus considérables et que leur charge devint héréditaire dans la famille, ils prirent le titre de *Landgraves*. L'Alsace se divisait donc, dans le douzième siècle, en haut et en bas Landgraviat. Le premier s'étendait depuis le Jura jusqu'à l'Eckenbach et appartenait à la maison d'Habsbourg; l'autre s'étendait depuis l'Eckenbach jusqu'à la Selzbach il passa des comtes de Wörd aux comtes d'Œttingen et de ceux-ci à l'église de Strasbourg. La division du pays en Sundgau et Nordgau disparut.

Les droits, dont l'empereur investissait les Landgraves, étaient des droits de *souverain*. Il les en revêtait aussitôt qu'ils rendaient la justice et qu'ils étaient possesseurs héréditaires de vastes territoires. Ils avaient le droit de faire la guerre et la paix, de convoquer le ban et l'arrière ban, d'imposer de nouvelles charges, de battre monnaye etc.

Les Landgraves n'avaient pas de résidence fixe; ils tenaient leurs séances en différens endroits, et en plein air. Cette coutume ne cessa que lorsque l'empereur d'Allemagne eut érigé, dans le quinzième siècle, une régence particulière, à Ensisheim dans la Haute-Alsace.

Les deux Landgraviats avec tous leurs droits furent cédés à la France par le traité de paix de Westphalie, en 1648.

Les églises, les abbayes, les couvens et d'autres fondations chargeaient des *curateurs* *baillis* ou (*advocati*), d'administrer leurs revenus et de défendre leurs droits. Le duc lui-même confiait l'administration de ses biens à un semblable curateur; on l'appelait le grand bailli (*Landvogt*). Hezel est le premier grand bailli dont il est fait mention. Il vivait en 1123, sous le duc Frédéric le Borgne. Cet officier de l'empereur résidait dans la ville de *Haguenau*, nouvellement bâtie. Quand le fils de ce duc, Frédéric I, monta sur le trône impérial, les droits de ces baillis reçurent une plus grande extension. Leur principale charge était de veiller sur les biens et sur les droits régaliens de l'empereur et de protéger les villes impériales. Quelquefois la Haute et la Basse-Alsace avait chacune son bailli particulier. Au commencement le duc conférait cette dignité à son gré et pour un temps limité; mais en 1413, l'empereur Sigismond la donna en gage au comte Palatin, Louis le Barbu; ses descendans en jouirent jusqu'en 1558, époque où l'empereur Ferdinand I la racheta. Elle fut cédée avec l'Alsace à la France en 1648[1]).

Aperçu des parties intégrantes de l'Alsace.

Les deux landgraviats renfermaient quelques comtés et plusieurs villes et seigneuries considérables dont il suffit de donner la nomenclature[2]).

1) SCHŒFFLIN, *Alsatia*, t. II, p. 281 et 557.
2) *Ibid.*, t. II. *Conspectus*.

I. LE LANDGRAVIAT SUPÉRIEUR.

1. *Possessions autrichiennes* :
   a. Le *comté* de Ferrette (Pfirt).
   b. Les *seigneuries* de
      Landser —
      Masvaux (Masmunster) —
      Cernay (Sennheim), Ensisheim —
      Isenheim.
2. *Possessions non-autrichiennes* :
   a. Les *comtés* de
      Egisheim —
      Horbourg avec la seigneurie de Riquewihr.
   b. L'*Émunité de Rouffach*.
   c. L'*Abbaye de Mourbach* avec son territoire.
   d. Les *seigneuries* de
      Bollviller —
      Landspurg —
      Ribeaupierre (Rappoltstein).

II. LE LANDGRAVIAT INFÉRIEUR.

1. *Possessions de l'évêché de Strasbourg.*
   a. Sept *baillages* :
      Saverne —
      Kochersberg —
      Dachstein —
      Schirmeck —
      Benfeld —
      Markolsheim —
      Wanzenau.
   b. Diverses terres appartenant au chapitre.
2. *Possessions de l'évêque de Spire.*
3. *Possessions de la maison palatine-électorale et de celle de Deux-Ponts.*
   c. Les *comtés* de
      Wörd —
      Dagsbourg ou Dabo —
      Petite-Pierre (Lützelstein).
   d. Les *seigneuries* de
      Villé (Weiler) —
      Ban-de-la-Roche (Steinthal) —
      Barr —
      Wasselonne — } appartenant à la ville de Strasbourg.
      Marley —

Marmoutier —
Ochsenstein —
Hunenbourg —
Herrenstein —
Lichtenberg —
Oberbronn —
Fleckenstein —
Schöneck.

6. *Les quarante villages du grand-builliage impérial.*
7. *L'Émunité de Wissembourg.*
8. *Plusieurs terres de familles et d'églises.*

III. VILLES LIBRES IMPÉRIALES DES DEUX LANDGRAVIATS.

1. Strasbourg —
2. Haguenau —
3. Colmar —
4. Sélestatt —
5. Wissembourg —
6. Landau —
7. Obernai (Oberehnheim) —
8. Rosheim —
9. Munster au val St.-Grégoire —
10. Kaisersberg —
11. Türingheim —
12. Mulhouse[1]).

Depuis le siècle de Henri IV jusqu'à celui de Maximilien I, les troubles et les guerres intestines ne cessent de bouleverser l'Allemagne. Les nobles bâtisent des châteaux et des forts sur les hauteurs et sur les rochers. On en comptait plus de 200 en Alsace dans la plaine et dans les Vosges. Plusieurs de ces châteaux fortifiés ont disparu; les ruines vénérables du plus grand nombre d'entre eux existent encore. On contemple avec admiration le vaste circuit de leurs murs construits en pierres de taille, l'épaisseur et la hauteur de leurs tours, leur position sur

---

1) On parlera dans la Topographie de l'Alsace des principaux événemens qui concernent les villes.

des rochers escarpés, la hardiesse de l'architecte qui osa les élever sur des hauteurs si inaccessibles[1]).

Aperçu de la constitution et du gouvernement de l'empire d'Allemagne.

Dans cette période, le pouvoir du roi était limité par la part que les grands prenaient à la législation. Ordinairement il se faisait couronner *empereur* par le pape. Depuis le quatorzième siècle, l'archevêque-électeur de Cologne ou celui de Mayence était chargé de cette cérémonie. Dans les premières années de cette période seulement la couronne était *héréditaire.* Après l'extinction de la dynastie carlovingienne, en 911, elle était conférée par *élection.* Le peuple élisait au commencement l'*empereur*, et votait par l'intermédiaire de ses chefs; ceux-ci s'arrogèrent bientôt le droit d'élection. *Cinq ducs* s'élevèrent au dixième siècle au-dessus de tous les autres princes: les ducs de Saxe, de Bavière, de Franconie, de Souabe et de Lorraine. Un peu plus tard, ceux de Bohème et de Carinthie parvinrent au même rang. Le roi fut presque toujours pris de leur nombre et ils décidaient l'élection. L'Allemagne obtint de cette manière beaucoup d'excellens rois; mais aucun d'eux ne put faire tout le bien qu'il désirait, parcequ'ils trouvaient pour la plûpart une violente opposition dans l'ambition ou dans l'égoïsme de quelque duc. Le pape même et le haut clergé étaient souvent leurs adversaires. Par la *bulle d'or*, publiée par Charles IV, en 1356, l'élection des empereurs fut conférée à sept électeurs, et depuis le seizième siècle, on obligeait l'empereur élu de signer une capitulation dans laquelle on avait exprimé soigneusement l'étendue de ses obligations et les bornes de son autorité.

1) IMLIN, *Ruines des Vosges*, avec 14 fig. Strasbourg, 1821.

Forcés à la guerre par des vassaux rebelles, entrainés vers l'Italie par leur propre ambition contre leurs intérêts et au détriment de l'empire, les rois n'avaient *aucune résidence fixe*, jusqu'à ce que la maison d'Autriche parvint à la dignité impériale. Les alarmes, les combats, les mortifications, les dégoûts et les dangers étaient leur partage. Dans ce temps superstitieux, l'évêque de Rome arrêtait souvent par ses anathèmes le glaive des princes, et excitait les peuples à la désobéissance et à la révolte. A mesure que les lumières se répandaient, elles émoussèrent ces armes.

Les affaires générales de l'empire se traitaient et se décidaient dans les assemblées des grands (diètes), sous la présidence du roi. Ces assemblées ne se tenaient pas toujours dans une même ville, mais le roi désignait celle où il voulait convoquer les princes.

Le systême féodal dominait partout. La noblesse cherchait à étendre ses possessions et ses privilèges, quelquefois par des voies légales, mais plus souvent par l'oppression et par la rapine. Le nombre des hommes libres diminuait de jour en jour. Pour vivre en repos et en sûreté, beaucoup de personnes transmettaient leurs biens à des seigneurs ecclésiastiques ou séculiers et les reprenaient comme fiefs (*feuda oblata*). Les francs-aleus disparurent presque totalement; il n'y eut que des ecclésiastiques, des nobles et des serfs.

L'on vit s'élever peu à peu les villes qui, par leur industrie et leur commerce, amassaient des richesses et étendaient leur territoire. Travaillant sans cesse à augmenter leur bien-être, elles acquirent plus de consistance que la noblesse; elles améliorèrent successivement leur constitution et ne se ruinaient pas si facilement par des entreprises imprudentes, par

des guerres dispendieuses, par des actes de violence et des spoliations qui finissent toujours par être vengées sévèrement. Les services que les villes rendaient aux empereurs, leur valurent toutes sortes de privilèges, ce qui engageait et les riches et les pauvres à rechercher le droit si avantageux de citoyen d'une ville libre impériale. Ils jouissaient de ce droit en donnant annuellement une modique rétribution, sans qu'ils fussent obligés de quitter leurs terres[1]).

La ville de Strasbourg s'éleva bientôt en Alsace à un rang distingué. Après quelques combats très-opiniâtres, cette ville se rendit indépendante de l'évêque et de la noblesse. Une *constitution municipale* favorisant la liberté des citoyens et sagement combinée dans toutes ses parties, lui donna une grande force intrinsèque et lui valut la considération des étrangers et même celle du chef de l'empire. Strasbourg se trouvait dans cette période à la tête des villes impériales et jouissait de privilèges très-considérables.

Il n'existait pas de *code* universel. Les capitulaires des rois francs étaient tombés dans l'oubli. La *coutume* formait la base du droit, jusqu'à ce que dans la suite le droit provincial de la Saxe et de la Souabe, et à la fin le *droit romain* furent reçus. Dans les villes, le magistrat gouvernait par des *arrêtés* et par des *règlemens;* la noblesse donnait des *ordres* dans les comtés et dans les seigneuries.

---

1) Ceux qui se soustrayaient aux impôts et aux prestations ainsi qu'à la juridiction de leurs princes et de leurs seigneurs s'appelaient *Pfahlburger* (bourgeois de l'intérieur, habitant derrière les palissades); ceux au contraire qui se soumettaient à la juridiction de leur prince et supportaient en outre les charges communes, étaient nommés *Usburger* (bourgeois externes). Cette coutume portant préjudice aux droits et aux revenus des seigneurs fut abolie en 1356 par la bulle d'or.

Le *pouvoir judiciaire* émanait du roi; il le faisait exercer dans les provinces par des ducs et des comtes, assistés par des échevins. Nonobstant la rudesse et la barbarie des jugemens de Dieu, on les maintint encore dans les procès pendant un temps assez long. Le duel décidait les différents entre les nobles. Pendant long-temps la noblesse et les grands s'en rapportaient au droit du plus fort. Sans s'adresser au juge ordinaire, ils cherchaient à se faire droit eux-mêmes. Du haut de leurs châteaux fortifiés, qui étaient autant de repaires de brigands, ils fondaient à l'improviste, avec leur troupe armée, sur le territoire de leur ennemi et mettaient tout à feu et à sang. Les malheureux habitans de la campagne étaient les victimes de ces guerres privées; aussi les qualifiait-on, à cette déplorable époque, du nom de *pauvres gens*. Les chefs ecclésiastiques et séculiers prenaient souvent des mesures pour rémédier à ces guerres meurtrières et désastreuses, mais ils le faisaient envain. La trève de Dieu (*treuga Dei*), par laquelle l'empereur Conrad II avait fixé, en 1038, certains jours où aucune hostilité ne devait avoir lieu, fut souvent violée. Les évêques même, oubliant le but et la dignité de leur charge, endossaient la cuirasse et s'armaient pour se livrer au pillage et au meurtre. La bravoure était alors la première des vertus. On s'y exerçait dans les tournois, où l'on briguait par les jeux chevaleresques de la lance et de l'épée la réputation d'intrépidité et la faveur des dames. Maximilien I. seulement parvint, en 1495, à rétablir la *paix publique*, après avoir érigé une cour souveraine pour être saisie de tous les différents des membres immédiats de l'empire.

État militaire.

A cette époque des guerres continuelles entretiennent l'esprit guerrier. Les armées se composent de différentes troupes amenées par les ducs et les comtes. Leur principale force repose au commencement dans les chevaliers (*milites*), qui forment un ordre nombreux, répandu dans toute l'Europe. La bravoure, la piété, la vénération du beau sexe et l'aménité de leurs mœurs, ce sont là les caractères distinctifs de ces chevaliers. Pour être admis dans leur ordre, il faut passer par différens grades, et apprendre d'abord le service militaire comme *écuyer* (*armiger*). La réception dans l'ordre de chevalerie est accompagnée de cérémonies très-solennelles[1]). Les princes eux-mêmes ne sont pas dispensés de ces obligations. Les chevaliers combattent à cheval armés d'une cuirasse et d'un casque de fer, d'une lance, d'une épée et d'un bouclier; leurs vassaux qui forment la cavalerie légère, sont armés d'un arc et de flèches. Les bourgeois et les paysans servent à pied. Après la guerre chacun retourne chez soi. Vers la fin du quinzième siècle seulement, quand l'invention de la *poudre à canon*[2]) donne une toute autre direction à l'art militaire, dans les batailles comme dans les sièges, et que la bravoure personnelle des chevaliers est devenue presqu'inutile, les armées permanentes sont établies pour la première fois. Dès lors la force du corps cède au génie et à l'expérience. Les châteaux forts ne peu-

1) Beck, *Weltgeschichte*, t. III, p. 393. — La Curne de Sainte Palaye, Mémoires sur l'ancienne chevalerie.

2) L'inventeur de la *poudre à canon* est inconnu. On sait que les Chinois la connaissaient avant les Européens. Probablement des missionnaires, revenus de l'Orient, déposèrent dans des couvents le secret de la fabriquer. *Roger Bacon*, moine anglais du treizième siècle en parle déjà.

vent résister à l'effet de la poudre; ils s'écroulent et entraînent avec eux le lustre des entreprises chevaleresques et les horribles vexations et brigandages dont elles étaient accompagnées.

L'*esprit de chevalerie* fut principalement entretenu et developpé par les croisades qui eurent lieu contre les Turcs dans le douzième et le treizième siècle. Entraînés par l'enthousiasme général, que *Pierre l'hermite* avait excité en 1095, des milliers de chevaliers et d'écuyers se rendirent dans la terre sainte pour teindre leur glaive du sang des infidèles; mais la plupart d'entre eux y perdirent la vie.

Industrie et commerce.

Cependant ces entreprises insensées ne restent pas sans fruit. Elles font naître de nouveaux besoins, acquérir de nouvelles connaissances, introduire de nouvelles productions en Europe, étendre le cercle des idées, multiplier les relations commerciales. Un grand nombre de serfs, dont les maîtres ne sont pas retournés en Europe, sont affranchis, et le paysan libre cultive son champ avec plus de soin et exerce mieux les facultés de son corps et de son esprit que dans la servitude. Nonobstant les progrès de l'agriculture l'on ne sait cependant pas encore prévenir la *famine* dans les années stériles.

Les arts de l'Orient passent dans l'Occident. Le commerçant apprend à connaître une foule d'objets précieux qui lui ouvre de nouvelles sources de richesses. Les routes qui conduisent de l'Italie dans le Nord sont couvertes de chariots et les rivières de barques.

Les villes commerçantes forment dans le treizième siècle une alliance entre elles, nommée la *Hanse*, pour défendre leurs marchandises contre les attaques de

chevaliers voleurs et d'autres brigands. Une aisance toujours croissante naît dans la moyenne classe ou dans celle des bourgeois, qui auparavant était presque réduite au néant. Ils commencent à défendre leurs droits contre l'arrogance oppressive des seigneurs. L'Allemand fuyait autrefois les villes; actuellement il aime à s'y établir, parceque leurs murailles mettent sa fortune à l'abri, et le serf même peut y trouver sa liberté.

Les métiers n'étant plus abandonnés aux esclaves et aux affranchis, se perfectionnent en peu de temps. Les artisans commencent à se prévaloir de leurs talens et à former au douzième siècle des corporations et des maîtrises pour maintenir réciproquement leurs droits et leurs privilèges, et pour introduire un certain ordre dans l'apprentissage et dans l'exercice des métiers. Cependant cette institution, utile dans son origine, cause dans la suite toutes sortes d'inconvéniens, en ce qu'elle arrête l'industrie et qu'elle opprime le génie inventeur. Un monument qui atteste les progrès des beaux arts au seizième siècle est l'horloge merveilleuse de la cathédrale de Strasbourg, confectionnée en 1571 par *Isaac Habrecht* de Schaffhouse.

Beaux arts.

L'*Architecture* est celui des beaux-arts que l'on poussa depuis le douzième siècle au plus haut degré de perfection. Elle prit un caractère tout particulier, appelé communément le *goût gothique*, mais qu'on devrait nommer le goût *allemand*. Les richesses immenses des églises et des couvents développent particulièrement cet art. Un témoignage irrécusable de la perfection à laquelle il parvint nous est fourni par la pyramide majestueuse de la cathédrale de

Strasbourg, chef-d'œuvre d'*Erwin*. Le mérite de *Daniel Specklin* dans l'architecture civile et militaire est généralement reconnu. Cet artiste florissait dans la dernière moitié du seizième siècle à Strasbourg où il naquit en 1536[1]). — Les allemands restèrent long-temps en arrière dans les autres beaux-arts; à la fin du quinzième siècle seulement *Martin Schön* de Colmar (1486), et *Albert Dürer* de Nuremberg se distinguèrent, l'un comme peintre et sculpteur, l'autre comme peintre et graveur.

L'histoire des beaux-arts nous a conservé outre le nom de *Martin Schön*, ceux des artistes alsaciens suivans : *Wolvelin*, sculpteur de Rouffach, qui a fait en 1344 le monument sépulcral du Landgrave Ulrich de Wörd et celui de son frère Philippe. Ce dernier se trouve dans le chœur de l'église St. Guillaume à Strasbourg; *Nicolas Wurmser* de Strasbourg, un des premiers peintres à l'huile sur bois, 1357; *Meidenbach*, sculpteur en bois, 1440; *Pierre Schott*, sculpteur, 1464; *Jacques Obrecht*, peintre; *Henri Vogtherr*, peintre et sculpteur en bois, 1500; *Jean Baldung* dit *Grün*, de Weyersheim près la tour, peintre et graveur, 1545; *Valentin Boltz* de Rouffach, peintre; *Vendelin Dieterlin*, peintre et architecte, inventeur de la peinture en pastel, mort 1599; *Jean Michel Egner*, sculpteur en bois et en ivoire; *Pierre Dieterlin*, *Jean Hirz*, *Luc Scham*, *Jean Félix Bickler*, tous peintres du seizième siècle, *Jean Frédéric Brendel*, peintre; *Jean Guillaume Bauer*, peintre et sculpteur, de Strasbourg; *Jean Nicolas Gassner*, peintre de paysages; *Mathieu Greuther*, graveur en taille douce; *Sébastien Stosskopf*, peintre de paysages et

1) Friese, *Vaterlændische Geschichte* (Histoire de notre patrie), t. II, p. 311.

de fruits; *Tobie Frankenberger*, dessinateur et peintre en miniature sur émail; *Walther*, père et fils, peintres en fresque; *Heiller*, *Isaac Brunn* et *Jean Adam Seupel*, habiles graveurs en taille douce, tous du dix-septième siècle[1]). Parmi les artistes étrangers, qui ont exercé leur art à Strasbourg, l'on cite : *Tobie Stimmer*, de Schaffhouse, excellent peintre, mort en 1587 ; *Étienne Delaune*, père et fils, d'Orléans, graveurs en taille douce, vers 1582 ; *Jacques van der Heyden*, de Gorcum, qui a gravé des vues des environs de Strasbourg, 1637.

Poésie et éloquence.

Pendant toute la quatrième période, la langue des Allemands était rude et mal sonnante : on la négligeait presque entièrement. Cependant les agréables poésies des *chantres d'amour* (*Minnesinger*) du douzième et treizième siècle semblèrent annoncer l'âge d'une meilleure littérature. Les troubadours du midi de la France, et le galant esprit de chevalerie enflamment l'imagination de ces chantres de l'amour et de l'héroisme. Des princes même cultivent la poésie et l'honorent de leur protection. Les poëmes des chantres d'amour sont composés dans le dialecte souabe, qui était la langue de la cour sous les empereurs de la maison de Hohenstaufen. Ils se distinguent par de tendres sentimens, par la naïveté et la vivacité de l'expression, par une diction douce et harmonieuse. Il nous reste un nombre considérable de ces poëmes, des fables, des chansons, des satires, des odes, des poëmes didactiques et héroïques; parmi ces derniers, le *Nibelungenlied*[2]) occupe le premier

1) Hermann, *Notices sur Strasbourg*, t. II, p. 339 sv.
2) J. Henri Muller, Collection de poésies allemandes du 12.e 13.e et

rang. Les chantres d'amour disparaissent avec la chûte des Hohenstaufen. Expulsée des palais des grands la poésie se réfugie dans les demeures du peuple; à ces poètes charmans succèdent les *maîtres-chantres* (*Meistersänger*), qui sont presque tous de mauvais rimailleurs[1]).

L'Alsace produit aussi dans cette période quelques poètes dignes d'être mentionnés. *Ottfried*, moine de Wissembourg, traduit en 870 les évangiles en vers rimés allemands[2]). Cet ouvrage est remarquable comme un premier essai et comme le plus ancien monument de poésie allemande[3]). Ottfried termina aussi la grammaire de l'idiôme Franc, commencée par Charlemagne.—Maître *Godfrid* de Strasbourg est un poète très-estimé, il fleurit au commencement du treizième siècle. On distingue parmi ses ouvrages un poëme héroïque romantique, dans lequel il chante les amours et les aventures de Tristan et d'Isalda. Il nous reste aussi quelques strophes du comte *Frédéric de Leiningen*, du seigneur de *Gliers*, de *Göslin* d'Ehnheim, de *Cuno* de Rosheim et de *Godfrid* de Haguenau[4]).

Sébastien Brandt (*Titio*), né à Strasbourg en 1458, brille dans son siècle comme bel-esprit. Son ouvrage intitulé le *navire des fous* (*Narrenschiff, navis stultifera*)

14.e siècle. in-4.o Berlin 1784 et 1785, 2 vol. La collection de Roger *Maness* se trouve à présent à Paris, à la bibliothèque royale.

1) Heinsius, *Geschichte der Sprach- Rede- und Dichtkunst der Teutschen* (*Histoire de la littérature et de la poésie des Allemands*). Hermann, *Notices sur Strasbourg*, t. II, p. 335. Depuis 1480 jusqu'en 1789 il existait à Strasbourg une société de maîtres-chantres, qui s'assemblaient en dernier lieu à la tribu de la lanterne ou (Herrenstube), pour y faire briller leurs talents.

2) Il appelle sa langue la langue *francisque*.

3) Jean Frantz, *Alsatia literata sub Celtis, Romanis et Francis. Argent.* 1782. — M. Matter, Travaux littéraires de l'Alsace, p. 18.

4) Prox, *De poetis Als. eroticis. Arg.* 1786. (Sous la présidence d'Oberlin).

contient une suite de tableaux en vers, où il peint avec les couleurs les plus vives les folies et les vices de son temps. Il unit le sérieux au satirique et bien que sa diction blesse l'oreille par une certaine rudesse, elle ne manque ni de force ni de tournures agréables.

Thomas Murner, né à Strasbourg en 1475, suivit les traces de Brandt. Il entra dans l'ordre de St.-François et se fit beaucoup d'ennemis par ses écrits mordans; tels sont l'*exorcisme des fous* (*Narrenbeschwörung*), la *corporation des coquins* (*Schelmenzunft*) etc. En 1506, il eut l'honneur d'être couronné comme poète par l'empereur Maximilien I.

Jean Fischart[1]), dit *Mentzer*, à ce qu'on croit médecin à Strasbourg, à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle, publie une foule d'écrits en prose et en vers, qui renferment pour la plupart des satires. Les critiques allemands le comparent à Aristophane et à Rabelais. Il est inépuisable en pensées burlesques et en expressions comiques, qu'il crée souvent lui-même.

Jean-Michel Moscherosch (*Kalbskopf*), né à Willstett dans le pays de Bade en 1600 et mort en 1669, résidait presque toujours à Strasbourg; il écrivit outre 600 épigrammes latines un ouvrage intitulé: *Wunderliche und wahrhafte Gesichte Philanders von Sittenwald* (Visions merveilleuses et véritables de Philandre de Sittenwald), dans lequel il dépeint les folies de ses contemporains d'un ton tantôt sérieux, tantôt moqueur. Tous ces auteurs ont beaucoup de verve comique et d'humeur satirique, mais ils manquent de goût[2]).

1) HERMANN, *Notices sur Strasbourg*, t. II, p. 307. Il n'est pas à confondre avec le jurisconsulte Jean Fischart de Francfort.

2) HEINSIUS, *Geschichte der Sprach- Dicht- und Redekunst der Deutschen*, p. 113, 118, 173, 241.

Parmi les *orateurs sacrés* du quatorzième siècle on distingue *Jean Tauler*, dominicain à Strasbourg, mort en 1361, et qui acquit une grande célébrité. L'onction et le langage mystique qui régnent dans ses sermons, attirèrent la foule. Il est le premier qui donna à la prose allemande cet élan qu'exige l'éloquence[1]).

Jean Geiler de Kaysersberg[2]), prédicateur de la cathédrale de Strasbourg, n'est pas moins célèbre à la fin du quinzième siècle. Il réprimande avec une franchise étonnante et souvent avec une amère ironie les vices de toutes les classes d'hommes et particulièrement ceux du clergé et des moines. Il a fait 110 sermons sur le navire des fous de Brandt. Ses ouvrages sont riches en expressions originales et renferment beaucoup de détails sur les mœurs du temps de l'empereur Maximilien I.

Rien n'a contribué d'avantage à former la langue allemande que la traduction de la Bible par *Luther*, qui est devenue peu à peu le livre de lecture général de toutes les familles protestantes.

On écrivait les livres en langue latine. Mais dans le moyen âge on se servait d'une quantité d'expressions et de constructions étrangères; c'est pourquoi on a besoin de dictionnaires particuliers pour comprendre ce langage barbare[3]). Dans le quatorzième siècle seulement, quand on étudia de rechef les anciens auteurs classiques, les écrivains commencèrent à se servir d'un meilleur latin.

Nous trouvons de bonne heure en Alsace des amateurs de la poésie latine; au neuvième siècle :

---

1) J. J. Beck, *de Joh. Tauleri dictione vernacula et mystica. Arg.* 1786.

2) Il naquit à Schaffhouse, mais il fut élevé à Kaysersberg dans la Haute-Alsace. Vierling, *de Joh. Geileri Cæsaremontani scriptis germanicis. Argent.* 1786.

3) *Du Fresne du Cange, Glossarium mediæ et infimæ latinitatis.*

Baldram, évêque de Strasbourg, *Richarde*, abbesse à Andlau; au dixième : *Erkenbald* (*Erchambaud*), évêque de Strasbourg; *Hédérich*, instituteur à Wissembourg; au onzième: le pape *Léon* IX (*Bruno* d'Egisheim); au douzième: *Rélinde*, *Herrade de Landsberg* [1]) et *Edelinde*, abbesses de Hohenbourg; *Gunther*, abbé de Pairis. Le nombre des poètes latins s'augmente en Alsace depuis le quinzième siècle. Nous ne citerons que *Jacques Wimpheling*, *Jacques Locher*, *Jacques Micyllus* (*Molzer*), *Jean Sapidus* (*Witz*), *Ottomar Luscinius* (*Nachtigall*), *Jean-Paul Crusius*, *Jean Fischart*. Le plus distingué d'entre eux est *Jacques Balde*, jésuite d'Ensisheim, qui vécut au dix-septième siècle; il est appelé l'*Horace allemand* [2]).

Sciences.

Dans le premier siècle de cette période le clergé et les laïques étaient plongés dans la plus profonde *ignorance.* Des prêtres ambitieux et avares en profitèrent pour réduire les peuples de l'Occident à un honteux esclavage et à établir des doctrines, dont les unes renversaient l'ordre social et les autres répugnaient autant à la saine raison qu'elles étaient en contradiction manifeste avec les saintes écritures.

Plusieurs circonstances coïncidentes donnent enfin une meilleure direction à l'esprit humain.

On voit naître, depuis le onzième siècle, du sein des écoles épiscopales les *universités*, parmi lesquelles

---

1) Maurice Engelhardt, *Herrad von Landsberg mit Abbildungen aus Herrads Hortus deliciarum;* c'est une collection d'extraits d'auteurs en prose et en vers pour servir à l'instruction et à l'amusement des nonnes. Le manuscrit curieux se trouve à la bibliothèque de la ville.

2) Hermann, *Notices sur Strasb.* t. II, p. 325. — Arnold, *Notice littéraire et historique sur les poëtes alsaciens.* Paris 1806.

celle de Paris occupe le premier rang. Bien que le cercle des sciences qu'on y enseigne soit très-limité, elles répandent beaucoup de connaissances utiles et excitent les esprits à la recherche de plus grandes lumières. Le nombre des jeunes gens, qui affluent à ces dépôts de l'érudition est immense[1]). Les esprits revenus de leur engourdissement se sentent animés d'une ardeur toute nouvelle.

On s'agite malheureusement trop long-temps dans les bornes étroites de la philosophie scolastique qui ne s'occupe que d'un verbiage vide de sens et de vaines subtilités. En attendant, ces efforts infructueux mettent la raison en état de se livrer à des recherches plus importantes auxquelles on est engagé dès le quatorzième siècle. Elles se rapportent soit à la littérature, ou à l'histoire, ou aux droits ecclésiastiques et séculiers, ou à d'autres objets scientifiques.

L'*art typographique*, inventé en 1436 à Strasbourg, au moyen duquel les vérités et les inventions nouvelles peuvent se répandre avec la plus grande rapidité dans tous les pays est de la plus haute importance. Il devient l'instrument principal de la grande révolution intellectuelle de l'Europe et des progrès rapides de la culture. Désormais la science ne craint plus de se perdre. L'erreur ne peut plus se maintenir dans les ténèbres de l'ignorance et des préjugés, la lumière va reparaître et la vérité avec elle.

La prise de *Constantinople par les Turcs* en 1453 force beaucoup de savans grecs à se réfugier dans l'Occident où ils réveillent le goût de l'ancienne littérature classique. L'étude assidue des auteurs grecs et romains a une puissante influence sur la culture

1) Au douzième siècle il y eut plus d'étudians à Paris que d'habitans. — Beck, *Weltgeschichte*, t. III, p. 723.

des temps modernes. Non seulement on apprend une foule de choses utiles, mais on s'applique aussi à s'énoncer avec plus de clarté, de précision et d'élégance, ce qui augmente le goût et l'ardeur de la lecture.

Quel vaste champ s'ouvre depuis cette époque à l'industrie et au commerce! L'aisance se répand rapidement dans la moyenne classe des citoyens, qui est le plus solide appui de tout gouvernement; il se forme un *tiers-état*, estimable par son activité et par ses efforts à multiplier et à étendre le domaine des travaux de l'esprit humain. C'est de son sein que sortent les grands hommes qui cultivent avec un zèle infatigable et avec le meilleur succès les différentes parties de la science et qui font participer leurs contemporains aux fruits de leurs travaux; riche héritage qu'ils transmettent à la postérité.

L'Alsace rivalise sous ce rapport avec les autres pays. *Jacques Twinger de Königshoven*, écrit à la fin du quatorzième siècle une chronique de Strasbourg et de l'Alsace qui, malgré son style peu formé, n'est pas sans mérite [1]). *Bernard Herzog*, marche sur ses traces [2]). Sélestatt possède à la fin du quinzième siècle une école florissante sous *Louis Dringenberg* et *Jérome Gebweiler*. Plusieurs promoteurs actifs des sciences en sortent: *Jacques Wimpheling*, historien et poète; *Jacques Spiegel*, célèbre jurisconsulte et conseiller de Charles-quint et de Ferdinand I; *Jean Sapidus* (*Witz*), poète et ami d'Erasme, tous trois natifs de Sélestatt; *Beatus Rhenanus* (*Bild*) de Rhinau, historien et littérateur.

La renommée littéraire de Sélestatt s'éteint avec

1) Elle fut imprimée en allemand à Strasbourg en 1698, accompagnée de notices historiques de Jean Schilter. — HERMANN, *Notices*. Préface IX.

2) *Edelsassische Chronik*, Strasb. 1592.

ces hommes. Strasbourg devient bientôt le principal foyer qui répand les lumières de tous côtés. Sa constitution, qui est celle d'une ville impériale libre où un grand nombre de citoyens sont appelés à des débats publics, contribue beaucoup au développement des facultés intellectuelles. Il s'y forme une *réunion* de plusieurs savans distingués qui se font part réciproquement de leurs connaissances et travaillent à répandre la lumière. Outre les savans de Sélestatt dont il vient d'être fait mention, cette *société littéraire* comptait parmi ses membres le satirique *Sébastien Brandt*, le prédicateur *Geiler de Kaysersberg*, le chanoine de St.-Pierre le jeune *Pierre Schott*, l'imprimeur *Mentelin* et plusieurs autres. Elle fleurit à Strasbourg vers l'an 1500.

Sous la direction de ces hommes et particulièrement de *Wimpheling* se forme *Jacques Sturm de Sturmeck*, préteur (Stættmeister) de Strasbourg. Cet homme d'état si célèbre est à la tête des affaires pendant tout le temps de la réformation et défend avec courage dans des circonstances très-périlleuses l'honneur, les droits et la liberté de sa ville natale devant les assemblées des princes allemands, tandis que dans ses foyers il dirige les décisions du sénat par sa prudence et les fait exécuter avec fermeté.

La *réformation* de Luther et de Zwingli que le sénat et la bourgeoisie de la ville de Strasbourg reçoivent avec empressement, ainsi que la nécessité de défendre les principes et les dogmes adoptés, éveillent de nouveaux talens. *Mathieu Zell* de Kaysersberg, *Martin Bucer* de Sélestatt, *Wolfgang Fabricius Capito* de Haguenau, se mettent à la tête des docteurs évangéliques [1]).

1) SCHOEPFLIN, *Alsatia illust.*, t. II, p. 341, 343, 361, 374, 386, 394, indique les principaux savans alsaciens du 15.e et 16.e siècle.

Jacques Sturm sent bientôt le besoin d'une école savante. En vertu d'une décision du sénat, il établit en 1538 un *gymnase* de dix classes. *Jean Sturm*, auparavant professeur public à Paris, en est nommé recteur, et l'historien *Jean Sleidanus*, y professe. En 1566, Maximilien II accorde à la ville de Strasbourg une *académie* avec le droit de créer des maîtres-ès-arts et des bacheliers en philosophie. En 1621, Ferdinand II élève cette école au rang d'une *université*[1]). Elle fleurit jusqu'au temps de la révolution française qui, après avoir détruit toutes les anciennes institutions, en établit de nouvelles.

Religion et église.

Dans cette période les idées religieuses s'obscurcissent avec les progrès de l'ignorance du 10.e et du 11.e siècle. Plusieurs dogmes nouveaux sont adoptés comme articles de foi, enseignés et défendus dans les écoles des scolastiques avec la plus grande subtilité; quelquefois aussi ils sont combattus[2]). La Bible, d'après laquelle ces points de doctrine doivent être examinés et jugés, est très-rare, attendu que l'achat des manuscrits est fort dispendieux. Les laïques ne savent pas la lire, et bientôt on défend d'en lire les traductions en langue vulgaire. On exige le même respect pour les *traditions* de l'église que pour les écritures saintes[3]).

Ainsi que dans la période précédente, le culte divin consiste dans des exercices de dévotion; la morale est anéantie par la croyance que des

1) La liste des noms de tous les professeurs de l'ancienne académie et université se trouve dans HERMANN, *Not. sur Strasb.* t. II, p. 293.

2) P. ex. La doctrine de la transsubstantiation, des sept sacremens, de la confession auriculaire, de l'efficace des indulgences etc. — STÆUDLIN, *Universalgeschichte der christlichen Kirche* (Histoire universelle de l'église chrétienne), 5.e période.

3) PAUL SARPI, *Histoire du concile de Trente*, t. I, p. 288.

pénitences arbitraires, des pélérinages, des reliques, des fondations pieuses peuvent mériter le ciel[1]). Cependant il existe aussi des hommes véritablement pieux, qui connaissent la religion du cœur et édifient leurs contemporains par leurs écrits; tels sont *Bernard de Clairvaux*, *Tauler*, *Thomas a Kempis* et autres.

Les églises s'enrichissent d'ornemens; les fêtes et les cérémonies se multiplient[2]). On s'efforce d'agir sur les sens et sur l'imagination du peuple ignorant et grossier, sa raison n'étant pas capable de saisir les sublimes vérités de la religion. Mais ce qui est inconcevable, c'est que l'on ose déshonorer les temples par des cérémonies qui ne sont rien moins que religieuses[3]). Le nombre des églises, des couvents, des hospices et des hôpitaux s'accroît, on les dote richement, des présens sont offerts à Dieu et aux saints.

Au douzième siècle les *ordres mendians*, dont les *Dominicains* et les *Franciscains* étaient les plus nombreux et les plus puissans, sont ajoutés aux ordres monastiques déjà existans. La soumission avec laquelle ils exécutent les ordres de l'évêque de Rome, leur vaut d'importans privilèges, et ils ont bientôt une grande influence dans l'état, dans l'église et dans les écoles. Les Dominicains sont spécialement chargés de découvrir les *hérétiques*, dont le nombre s'est prodigieusement accrû depuis le douzième siècle; ils les persécutent et les traînent devant le *tribunal de l'inquisition*, institué en 1229 par le synode de Toulouse, sous la présidence d'un légat du

1) MILLOT, *Histoire moderne*, t. I, p. 354.

2) La Fête-Dieu s'établit généralement dans l'église latine en 1311, et le jubilé fut ordonné par Boniface VIII, en 1300.

3) La fête des fous; la fête des ânes etc.

pape. Leurs premières victimes sont les *Albigeois* et les *Vaudois*, qui avaient osé combattre plusieurs dogmes, élever des plaintes contre la constitution existante de l'église, et former une secte séparée; bien qu'ils mènent une vie pure et irréprochable, on les persécute avec acharnement.

Malgré les mesures sévères des papes et des synodes, la *discipline de l'église* se détériore souvent. Depuis que les évêques sont devenus princes et seigneurs, ils songent plus à leurs plaisirs et à leurs affaires temporelles qu'aux devoirs de leur charge. L'intempérance et la débauche est à l'ordre du jour, parmi le bas clergé et au milieu des moines. Le peuple qui en est scandalisé, se moque de ces faux dévots. Le siège de St.-Pierre même est déshonoré par les favoris d'une *Théodora* et d'une *Marozia*[1]).

Depuis l'apparition des *fausses décrétales*, l'autorité de l'évêque de Rome fait de grands progrès[2]). Ces décrétales se composent de lettres et de réglemens attribués aux papes des quatre premiers siècles; elles ont pour but de seconder les prétentions du souverain Pontife. Sa puissance temporelle et spirituelle atteint le plus haut degré sous *Grégoire* VII (*Hildebrand*), et sous ses successeurs jusqu'à *Boniface* VIII qui prend le nom de maître du monde, et porte une double couronne, (de 1073 à 1303.)

Jusqu'ici les empereurs exerçaient une grande influence sur l'élection de l'évêque de Rome et la sanctionnaient. Comme les autres princes, ils donnaient les évêchés et les abbayes à leurs favoris ou à ceux qui leur payaient des sommes considérables. Beau-

1) Grandidier, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. II, p. 269 sv.
2) Henke, *Kirchengeschichte*, t. II, p. 11.

coup de prêtres se mariaient; le lien du mariage les attachait à leurs familles et à l'état. Mécontent de cet ordre de choses, Grégoire VII forme la résolution de rendre l'église indépendante de l'état et d'élever le pouvoir spirituel au-dessus de la puissance temporelle. Les prêtres mariés sont donc forcés de se séparer de leurs femmes, ou de quitter l'état ecclésiastique. Sous prétexte de remédier à la *simonie*, c'est-à-dire au trafic des charges ecclésiastiques, il est défendu aux évêques et aux abbés de recevoir l'*investiture* (la jouissance d'une dignité de l'église), des mains d'un laïque; l'empereur Henri IV s'oppose à cette mesure, le pape l'excommunie, le déclare déchu du trône et dégage les allemands de leur serment de fidélité. Henri se voit forcé de céder; il se met en route pour l'Italie au milieu de l'hiver 1077, afin d'obtenir l'absolution du pape. Nu-pieds et couvert d'une haire il est obligé de passer trois jours, pendant le mois de Janvier, dans la cour du château de *Canosse*, où Grégoire demeurait avec la comtesse Mathilde. Il obtient enfin l'absolution sous condition d'être jugé par l'ambitieux prélat et de s'abstenir de tout acte de gouvernement avant que le jugement soit prononcé[1]).

Les successeurs de Grégoire suivent ses traces. Les empereurs et les rois qui n'exécutent pas leur volonté, sont excommuniés ou déposés, mais dès que ceux-ci osent braver le pouvoir spirituel et mépriser les anathêmes, leur pays est frappé de l'*interdit*. Tout service divin cesse, les cloches se taisent, les autels sont déserts, les sacremens refusés, les morts inhumés sans prêtre ni messe. C'en est assez dans un âge

1) Pfeffel, *Histoire d'Allemagne*, t. I, p. 238. — Heinrich, *Teutsche Reichsgeschichte*, t. II, p. 358 sv.

superstitieux, pour causer un soulèvement général contre le prince et pour le forcer de se soumettre à tout afin de conserver l'état et la couronne.

Mais ces prétentions hautaines et ce despotisme des papes excitent dans beaucoup d'ames de profondes méditations sur les droits et sur les devoirs du chef de l'église. On aperçoit un terrible abus de pouvoir et l'on se prépare à y remédier.

Cette époque arrive plutôt qu'on ne s'y attend : aussitôt que la nuit de l'ignorance commence à se dissiper, on voit de simples particuliers et des sociétés entières se plaindre hautement de la dépravation de l'église et demander une *réforme dans son chef et dans ses membres.* Plusieurs conciles, principalement ceux de *Constance* (1414-1418) et de *Basle* (1431-1448) s'occupent sérieusement de cet objet. Mais les papes savent toujours en faire avorter les mesures.

Malgré les efforts de la cour de Rome, sa considération diminue depuis que *Philippe le Bel,* roi de France, a repoussé avec vigueur les prétentions outrées de Boniface VIII (1294-1303) et qu'il a persuadé Clément V à établir son siège à Avignon. Elle diminue encore davantage pendant les quarante ans de schisme (de 1378 à 1418), lorsque trois papes s'excommuniant et se persécutant réciproquement offrent au monde le spectacle des plus violentes passions ; époque déplorable pour l'église et pour toutes les ames pieuses. La conduite d'un pape tel qu'Alexandre VI qui s'adonne à tous les vices avec son fils *César Borgia*, ne peut non plus inspirer du respect pour le chef de l'église.

Malgré les persécutions, les cachots et les bûchers le nombre des *hérétiques* s'augmente de jour en jour, car les abus de l'hiérarchie révoltent l'esprit humain. Au douzième siècle, *Pierre de Vaux,* négociant de Lyon,

dont les sectateurs furent appelés *Vaudois*[1]), *Jean Wiclef*[2]), professeur à Oxford, au 14.e, et *Jean Huss*[3]), professeur à Prague, au 15.e siècle, portent leurs recherches sur des objets religieux et moraux, et combattent avec vigueur tantôt les déviations de la doctrine de l'évangile, tantôt la tyrannie de la puissance ecclésiastique. *Martin Luther,* professeur de théologie à Wittemberg, et *Ulric Zwingli,* pasteur à Zuric, parviennent enfin, au commencement du seizième siècle, au sujet d'une vente d'indulgences, à établir la *réforme dans l'église*, ils admettent l'écriture sainte comme la seule et vraie source de la foi chrétienne et refusent de reconnaître l'autorité du pape[4]). La moitié de l'Europe s'empresse d'embrasser la réforme comme une grâce divine, et sacrifie les biens et la vie pour la défendre contre l'église romaine qui cherche envain à la supprimer par la ruse et par la force. Aucune puissance ne peut faire rétrograder ce que le temps a mûri. Après de longs et sanglans combats les deux partis ont appris à se tolérer mutuellement, et dans presque tous les pays ils vivent ensemble en paix sous la protection de lois sages et équitables.

Les principes des réformateurs se répandent aussi dans l'Alsace et environ le tiers de ses habitans embrassent la doctrine évangélique; les uns suivent la confession helvétique, les autres reçoivent celle d'Augsbourg.

Parmi les trois communions chrétiennes de l'Alsace un nombre assez considérable de *Juifs* se trouvent disséminés dans ce pays; ils y avaient été

1) LÉGER, *Histoire des églises vaudoises.*
2) HENKE, *Kirchengeschichte*, t. II, p. 328.
3) *Ibid.*, p. 345.
4) SECKENDORF, *Histoire du luthéranisme.*

attirés au douzième siècle par le commerce, occupation à laquelle ils se livrent de préférence.

On trouve aussi quelques familles d'*anabaptistes* qui s'occupent de l'agriculture et soignent les bestiaux.

Mœurs et coutumes.

Tant que le droit du plus fort fut en vigueur, les mœurs de la *noblesse* furent grossières. L'esprit de chevalerie les adoucit un peu, mais il n'empêcha pas de grands excès d'ivrognerie, de haîne[1]), de vengeance et d'amour. La rapine et la guerre furent toujours les occupations favorites de ceux qui ne demeuraient pas à la cour.

Les *paysans* vivaient dans de pauvres chaumières, se nourrissant d'alimens grossiers et sans cesse exposés au pillage et à l'incendie pendant les hostilités de leurs seigneurs.

A mesure que le commerce et l'industrie commencèrent à fleurir au treizième siècle, une certaine aisance se répandit dans la moyenne classe et on sentit le besoin d'une vie plus commode. Le luxe de la table et des vêtemens commença à règner. Les modes changèrent souvent, et quelquefois elles furent bizarres. Les habits étaient de laine ou de lin. Les étoffes de soie ne sont en usage que depuis la fin du seizième siècle. Vers l'an 1452 les Strasbourgeois portaient des souliers à bec, des pantalons collans, de courts pourpoints, de petits manteaux et des chapeaux ronds, dits Gugelhüte; les femmes portaient de longues robes, des voiles, des ceintures

---

1) Campanus, légat du pape à Augsbourg, écrivit en 1471 à un ami: Toute l'Allemagne est pour ainsi dire une grande troupe de brigands, et le plus rapace des nobles est le plus honoré.

Freher, *Script. rer. Germ.*, t. II, p. 294.

et des chaînes d'or[1]). Les riches et les grands se paraient d'or, de pierres précieuses et de perles[2]). Quand le luxe s'accrût le magistrat établit un règlement relatif aux vêtemens et aux étoffes que chacun était en droit de porter; on divisa à cet effet les bourgeois en six classes. Les nobles et les savans se trouvèrent dans la même catégorie.

Les *châteaux* des nobles, comme les *demeures* des bourgeois des villes étaient bâtis sans goût, et souvent dans un espace vaste on manquait de beaucoup de commodités; les chambres n'étaient point distribuées comme elles le sont actuellement et il n'y avait aucune symmétrie dans les fenêtres. Beaucoup d'édifices étaient défigurés par des avances. Encore aujourd'hui on trouve dans toutes les vieilles villes de l'Alsace les traces de ce mauvais goût. On ne construisait en pierres de taille que les bâtimens publics et les églises. Pour les maisons des particuliers on employait, comme cela se fait encore aujourd'hui, des briques ou bien plus souvent encore des briques et du bois. Presque toutes les rues étaient étroites, tortueuses et sales; ce qui produisait facilement des maladies contagieuses. La peste causa plusieurs fois de terribles ravages. Pendant long-temps les rues restèrent sans pavé, et l'on ne songeait pas encore dans ce temps-là à l'éclairage de nuit.

Nos ancêtres étaient d'une humeur joviale. Ils aimaient les plaisirs de la société: les festins, les banquets, la danse, le jeu, toutefois avec mesure. Il n'était pas rare qu'un riche institua, outre des legs pour des

1) Hermann, *Notices*, t. II, p. 453.
2) Il se trouve dans les archives de la ville une intéressante collection peinte des modes et des costumes de Strasbourg du 16.e siècle.

établissemens charitables, un repas annuel en sa mémoire. Il existe encore aujourd'hui de pareilles fondations.

L'*éducation* des enfans était simple; on ne considérait pas encore les beaux-arts, tels que la musique, le dessin, la danse, comme parties essentielles de l'enseignement. Avant la réformation il y eut non seulement à la campagne, mais dans les villes une foule d'hommes qui ne savaient ni lire ni écrire. Ce ne fut que lorsque les livres imprimés se multiplièrent qu'on reconnut l'utilité de ces exercices. L'éducation de l'autre sexe tendait uniquement à en faire de bonnes ménagères.

Prix de différens objets.

Avant la découverte de l'Amérique on achetait toutes les denrées à très-bon compte, tant parceque la population du pays était beaucoup moins nombreuse, que parceque l'or et l'argent étaient encore rares, ce qui donnait à la monnaie une plus grande valeur. Nous indiquerons ici le prix de plusieurs objets dans les siècles précédens [1]).

1268, le sac de froment coûte à Strasbourg 2 schelings 6 pfennings [2]).

1294, il se paye 14 schelings. Cette taxe élevée cause une émeute, parceque les boulangers refusent de faire du pain.

1318, le sac de froment coûte 18 pfennings.

1322, le millier de tuiles coûte 10 schelings.

Le millier de briques, 10 schelings.

La centaine de fagots, 6 schelings.

Un maître-charpentier ou maçon reçoit pour sa

---

1) FRIESE, *Historische Merkwürdigkeiten des Elsasses*, p. 154 sv.

2) 1 scheling vaut 4 sous, 12 pfennings font un scheling.

nourriture et son salaire 20 pfennings, pendant l'hiver 16 pfennings; le compagnon ou valet 8 pfennings.

1386, on paye vingt-quatre mesures de vin 1 florin; le pot de vin 1 liard.

1414, lorsque l'empereur Sigismond vient à Strasbourg, on paye par tête à la table impériale 6 pfennings, à la table commune 4 pfennings.

1446, le froid détruit toutes les vignes en Alsace. Le pot de vin se paye 7 pfennings, et parceque les riches n'ouvrent point leurs caves, on commence à *brasser de la bierre.* Le pot coûte 2 à 3 pfennings. On compte bientôt quarante brasseurs à Strasbourg.

1478-1482, les prix sont excessifs. Le sac de froment coûte 2 florins, mais en 1483 ils retombent; on paye le sac de froment 5 schelings et la mesure de vin 15 pfennings.

Principaux évènemens de la période allemande.

I. Plusieurs princes se disputent l'Alsace.
(870-925).

Louis le Germanique avait donné en mariage sa fille *Ingelberge* à l'empereur Louis II, auquel il avait arraché le royaume de Lorraine, de concert avec Charles le Chauve. Elle porte son père à rendre à l'empereur sa part aux pays conquis, à la suite d'une entrevue à Trente (872). L'empereur meurt en 875, et ce pays retourne à Louis le Germanique avec l'Alsace.

L'empereur Louis n'ayant laissé qu'une fille unique, Charles le Chauve se rend aussitôt en Italie pour prendre possession des pays du défunt et se fait couronner empereur. Louis le Germanique voulant aussi faire valoir ses prétentions se prépare à la guerre, mais une maladie, dont il est atteint à Francfort, l'enlève tout à coup (876).

Aussitôt Charles le Chauve s'avance vers le Rhin à la tête d'une nombreuse armée, pour s'emparer des villes situées sur ce fleuve; mais Louis le jeune, fils de Louis le Germanique, le bat près d'Andernach en 876, et fait un butin immense.

Les trois fils de Louis le Germanique procèdent à Saalfeld au partage du royaume paternel. L'aîné, Carloman, obtient la Bavière, l'Autriche, la Carinthie, la Bohème et la Moravie; Louis III ou le jeune a la Franconie orientale, la Thuringe, la Saxe et la Frise; l'Alémanie et quelques villes de la Lorraine sont données à *Charles le Gros*. L'Alsace se trouve comprise dans son héritage.

A la mort de *Charles le Chauve*, en 877, Carloman, roi de Bavière, s'empare de la couronne d'Italie; ce prince meurt déjà en 880 et ne laisse qu'un fils naturel nommé *Arnoul*. Louis III prend possession du royaume du défunt et cède à son frère Charles le Gros l'Italie avec la dignité impériale. Arnoul obtient la Carinthie à titre de duché.

En 882, Louis III meurt aussi sans laisser d'héritiers mâles. Charles le Gros, qui s'était fait couronner empereur à Rome en 881, réunit en un seul empire tous les pays que son père avait possédés.

Après la mort de *Louis le Bègue* qui avait succédé à son père Charles le Chauve, Charles le Gros monte aussi sur le trône de France en 884. Les grands ne prennent pas en considération le fils de Louis, Charles le Simple, âgé de cinq ans.

La monarchie de Charlemagne se trouve donc réunie de nouveau, à quelques pays près, sous le sceptre de Charles le Gros; mais ce prince manquant des talens nécessaires pour gouverner un empire aussi

vaste, se voit bientôt attaqué de toutes parts. Les Normands ravageaient l'Allemagne et la France, et Hugues, duc d'Alsace, secondait leur brigandage, dans l'espérance de devenir maître de la Lorraine. Mais Charles le fait saisir et on lui crève les yeux. Hugues meurt bientôt après dans le couvent de Prum. *Godefroi*, prince des Normands, qui s'était marié avec Gisèle, sœur de Hugues, avait déjà été assassiné auparavant par un général de l'empereur. Trop pusillanime pour résister aux Normands, Charles le Gros achète d'eux la paix au moyen d'une grande somme d'argent. Ce procédé honteux lui attira le mécontentement général, qui fut augmenté par le dérangement de l'esprit de l'empereur. Pour rétablir sa santé il se rendit avec sa femme, *Richarde* et avec son ministre *Luitward*, évêque de Verceil, à Kirchheim en Alsace, près de Marley. Ici d'astucieux courtisans profitent de la faiblesse de l'empereur pour lui inspirer des soupçons contre Richarde et Luitward qui dirigeant les affaires de l'empire, étaient obligés d'avoir souvent des entretiens secrets. On saisit cette circonstance pour les lui rendre suspects d'un commerce coupable. Charles ajoutant foi aux calomniateurs, chasse l'évêque de la cour d'une manière déshonorante et traduit l'impératrice en jugement public. Elle proteste en vain de son innocence et s'offre à subir l'épreuve du feu; Charles ne l'écoute point, il la répudie. Profondément affligée de cet outrage elle se rend dans le couvent d'*Andlau* qu'elle avait fondé au pied des Vosges et y passe le reste de ses jours en exercices pieux et à faire des œuvres de charité.

Luitward n'en agit pas de même. Ne respirant que vengeance, il engage Arnoul, duc de Carinthie, à détrôner le faible empereur. Arnoul

accepte la proposition et rassemble de suite une nombreuse armée. Tout consterné, Charles convoque une diète à Tribur près de Mayence au mois de Novembre 887. Quel est son étonnement quand il se voit abandonné de la plupart des princes, et que son neveu Arnoul est déclaré roi. Charles déposé aurait péri dans la misère, si son successeur et l'archevêque de Mayence ne fussent venus à son secours. Il meurt deux mois après dans l'Abbaye de Reichenau près de Constance, où il est enseveli. Avec lui s'éteint la ligne masculine légitime des Carlovingiens. Le grand empire qui lui avait appartenu tombe en décadence. Les ducs *Gui* de Spolete et *Bérenger* de Frioul, descendans de Charlemagne en ligne féminine se disputent l'Italie. Bérenger se maintient par un traité. Les Français mettent encore Charles le Simple de côté, et choisissent pour leur roi le valeureux *Eudes*, comte de Paris. *Arnoul* est reconnu roi des Germains presque sans opposition.

888. Aussitôt après la mort de Charles le Gros, *Rodolphe*, roi de la Bourgogne transjurane, essaie de s'approprier l'Alsace et la Lorraine, par force ou par ruse; mais le vaillant Arnoul le force à se retirer derrière ses montagnes.

895. Pour mettre les frontières du Rhin en plus grande sûreté, et pour conserver à sa famille les pays allemands, Arnoul déclare *Zwentibold*, son fils naturel, roi de Lorraine dont l'*Alsace* faisait partie. Mais ce prince se fait tellement haïr par ses débauches et par ses actes de violence, que ses sujets secouent le joug aussitôt après la mort d'Arnoul, arrivée en 899, et se soumettent à Louis IV, dit l'*enfant*, fils légitime d'Arnoul. *Zwentibold* cherche

à se maintenir, mais il est tué en 900 par les Lorrains dans une bataille sur les rives de la Meuse. Quelques couvens qui avaient reçu des bienfaits de ce tyran, le révérèrent comme un saint. La Lorraine fut réunie immédiatement à l'Allemagne et gouvernée par des ducs[1]).

904. Une dispute s'engage sous le règne de Louis IV, entre la ville de Strasbourg et *Baldram*, son évêque, qui, à ce qu'il paraît, voulait étendre ses droits trop loin. Louis passant par Strasbourg concilie les deux parties.

911. Louis IV meurt, âgé de 18 ans, sans avoir été marié; il est le dernier rejeton de Louis le Germanique.

Après sa mort, l'*Allemagne devient un empire électif*. *Conrad* I, duc de la Franconie orientale, est élu roi par les Francs et les Saxons; bientôt après les Bavarois et les Souabes accèdent à ce choix. Mais les Lorrains, à l'instigation du comte Raginar ou Reynier se soumettent à Charles le Simple. Conrad veut employer la voie des armes pour forcer les Lorrains à l'obéissance, mais des troubles survenus en Allemagne l'empêchent d'exécuter son projet. Il n'y a que l'Alsace et Utrecht qui se soumettent pour quelque temps.

Les bourgeois de Strasbourg se révoltent contre leur évêque *Otbert*, qui pour échapper aux mutins, se réfugie dans le château de Ratbourg[2]), après avoir frappé la ville de l'interdit (cessation de tout culte divin). Mais il est surpris par ses ennemis et

---

1) HEINRICH, *Reichsgeschichte*, t. I, p. 564.

2) Sa situation est inconnue; il fut détruit 1368. — GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I, p. 275.

assassiné. Charles le Simple le fait remplacer par Richevin, fils du duc Raginar de Lorraine[1]).

917. Les *Hongrois* qui avaient pénétré depuis la mer noire jusqu'en Allemagne, passent le Rhin, incendient la ville de Basle et dévastent toute l'Alsace. Cet évènement paraît avoir décidé Conrad à nommer le brave *Bourkhard* duc de Souabe.

Conrad meurt à la fin de cette année après un règne glorieux. Il est à regretter que ce règne ait été troublé si souvent par les prétentions injustes des grands. Ce prince si estimable termina sa vie par une action noble et magnanime. Sans avoir égard à son frère Everard, il recommande Henri, duc de Saxe, qui avait été son adversaire et le désigne pour son successeur. Il connaissait les grandes qualités de Henri et aimait la justice et la patrie plus que la gloire de sa famille

Henri I, surnommé l'*Oiseleur*, cherche à faire rentrer sous son sceptre l'Alsace et la Lorraine. Il profite du moment où Rodolphe, duc de Bourgogne, détrône Charles le Simple. Il fait occuper Saverne en 923, espérant que les grands de Lorraine se réuniront à lui contre Rodolphe, mais il se trompe. Pressé par l'invitation de Wigeric, évêque de Metz, Rodolphe assiège Saverne et force la garnison à se rendre, après avoir attendu long-temps le secours d'Henri. Cependant les Lorrains mécontens de la conduite de Rodolphe profitent du moment, où il est aux prises avec les Normands, pour reconnaître Henri comme leur souverain. Les Alsaciens suivent leur exemple en 925. L'évêque Richevin est un des premiers à rendre hommage au roi des Alle-

1) Cet évêque dota richement le chapitre de St.-Thomas à Strasbourg. GRANDIDIER, t. II, p. 292.

mands. L'Alsace demeura depuis cette époque séparée de la France; elle fut réunie à l'empire d'Allemagne [1]) et confiée à l'administration du duc de Souabe. Le comte *Giselbert*, marié avec Gerberge, fille de Henri, devint duc de Lorraine.

II. L'Alsace est gouvernée par des ducs.
(925 – 1268).

926. Les Hongrois dévastent et pillent l'Alsace pour la seconde fois. Ces ravages sont cause que l'on construit des châteaux fortifiés dans la plaine et dans les montagnes, et qu'on entoure plusieurs villes de murailles.

936. Après le décès de Henri I, *Otton* I, son fils, est choisi par les princes allemands et monte sur le trône d'Allemagne. Henri, son frère, Giselbert de Lorraine, son beau-frère, et Everard, duc de Franconie, conspirant contre lui, veulent remettre la Lorraine sous la domination de Louis IV, roi de France. Celui-ci refuse d'abord d'accéder à leurs projets, mais il se laisse fléchir et envahit l'Alsace. Déjà Brisach, situé alors dans une île du Rhin, tombe entre ses mains par la trahison d'Everard. Otton accourt assiéger cette forteresse, mais il éprouve une résistance très-opiniâtre. Giselbert et Everard saisissent ce temps pour ravager les pays au-delà du Rhin; mais *Uthon*, frère d'Hermann, duc de Souabe, et Conrad, le Sage, les surprennent et les battent près d'Andernach. Everard est tué dans la bataille; Giselbert se noie en voulant passer le Rhin. Louis fait alors sa paix avec Otton, et en épouse la sœur, *Gerberge*, veuve de Giselbert. Otton rentre en possession

---

1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, fol. p. 134. — GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasb.*, t. II, p. 192.

de la Lorraine et de l'Alsace. *Ruthard,* évêque de Strasbourg, est exilé dans l'abbaye de Corvey avec l'évêque de Mayence, pour avoir pris part à la conspiration; mais le prudent Otton lui pardonne bientôt après et lui permet de rentrer dans son évêché[1]).

951. Otton I. épouse en secondes noces à Pavie la belle et vertueuse Adélaïde, veuve de Lothaire, roi d'Italie; il l'amène en Alsace, l'an 953, avec sa mère Berthe, reine de la Bourgogne transjurane. C'est à cette occasion que le roi donne l'abbaye d'Erstein à sa belle-mère, et confirme l'église de Strasbourg, présidée par le savant *Uthon,* dans tous les privilèges dont les Carolingiens l'avaient gratifiée.

Son fils *Ludolf* craint qu'Adélaïde ne donne à son père un fils qui lui soit préféré. Il conspire contre Otton et l'oblige de s'éloigner subitement de l'Alsace pour éteindre le feu naissant de la révolte. Ludolf se soumet enfin et son père lui pardonne. Cependant il lui ôte le duché de Souabe et d'Alsace et les donne, en 954 à Bourkhard II, fils du premier duc de Souabe. Ludolf meurt en 957; Otton II, est élu à la diète de Worms, en 961, pour succéder un jour à son père Otton I. Celui-ci va à Rome en 962 pour se faire couronner empereur par le pape Jean XII; il fait aussi poser la couronne impériale sur la tête de son fils Otton II par le pape Jean XIII, afin de la conserver à sa maison (967). Il donne (968) à sa femme plusieurs villages de l'Alsace, nommément Hoch-

1) Cet évêque fit construire l'église de St.-Aurélie à Strasbourg, et gratifia le chapitre de St.-Thomas du patronat et de la dîme de cette paroisse, en 946. GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasb.*, t. II, p. 322.

felden, Schweighausen, Merzwiller, Selz, Sermersheim, parcequ'elle s'était proposé de passer le reste de ses jours dans ce pays après la mort de son mari. Otton I, surnommé le Grand, meurt en 973. Otton II lui succède. Après la mort de Bourkhard II, Otton, fils de Ludolf, obtient le duché de Souabe. Celui-ci a pour successeur Conrad I, qui est le premier qui soit cité dans les documens comme duc de Souabe et d'*Alsace*.

983. Otton II meurt inopinément à Rome. Son fils Otton III lui succède à l'âge de trois ans, sous la régence de sa mère Théophanie, princesse grecque. Louis V, dernier roi de France de la race de Charlemagne, meurt et *Hugues Capet*, duc de France, est élevé sur le trône (987). C'est de lui que descend la dynastie actuelle.

991. *Erkenbald*, évêque deStrasbourg, meurt. Il est connu par le règlement municipal qu'il a fait pour cette ville[1]) et par la liste de ses prédécesseurs en vers latins léonins[2]).

999. L'impératrice Adélaïde meurt dans l'abbaye des bénédictines à Selz, fondée par elle. Cette abbaye fut engloutie dans la suite par le Rhin.

1002. Otton III, étant mort à l'âge de 23 ans, probablement empoisonné et sans avoir été marié, plusieurs compétiteurs se disputent la couronne : *Henri*, duc de Bavière, le plus proche parent du défunt, *Eccard*, margrave de Misnie et de Thuringe, *Hermann*, duc de Souabe; tous trois se procurent des partisans. Henri ayant enfin remporté la victoire est élu et couronné à Mayence. Son élection de-

---

1) On le trouve dans GRANDIDIER, *Histoire de l'égl. de Strasb.* t. II, p. 42.

2) Voyez page 123.

vient pour Strasbourg une source de désastres; car Hermann, outré de ce que l'évêque Werner soutenait Henri, surprend la ville avec une troupe armée, pille les bourgeois, incendie la cathédrale et commet toutes sortes d'horreurs. Les troupes de l'évêque surviennent et tombent sur les pillards. Hermann, couvert de malédiction et d'opprôbre, est forcé de se retirer. Henri l'oblige à se soumettre et à réparer le dégat autant qu'il est en son pouvoir.

1007. La foudre tombe sur la cathédrale de Strasbourg le jour de la St.-Jean; elle est réduite en cendre, à l'exception du chœur en pierre. L'église de St.-Thomas et plusieurs maisons particulières deviennent aussi la proie des flammes. Touché de ce malheur, le digne évêque Werner I (Werinhaire), de la maison d'Habsbourg[1]), fait recueillir une collecte et promet indulgence plénière à tous ceux qui contribueront à la réédification des églises et des maisons incendiées. Le succès répond complètement à ses vues charitables.

Il posa en 1015 les fondemens de la cathédrale actuelle, dont la nef ne fut achevée qu'en 1275[2]).

Henri II vient à Strasbourg, il est si charmé de l'ordre et de la discipline qui règnent dans le chapitre de la cathédrale, qu'il désire s'en faire recevoir membre; mais sur les représentations qu'on lui fait il renonce à ce projet et fonde une riche prébende, appelée la *prêbende royale*, pour celui d'entre les

1) C'est lui qui a fait construire le château d'Habsbourg (*Habichtsburg*) dans l'Argovie. On lui donne le surnom d'*Ædificator*. — Laguille, *Hist. d'Alsace*, t. I, p. 161.

2) Les pierres de ce temple magnifique furent tirées du Kronthal, près de Wasselonne et amenées pour l'amour de Dieu par des gens de l'Alsace, du Brisgau et de la Lorraine. On avait érigé sur la place devant le palais épiscopal des huttes, sous lesquelles on donnait à manger à ceux qui avaient fait des corvées. De là cette place reçut le nom de *Frohnhof*, c'est-à-dire, *Cour des corvées*.

chanoines qui remplit la place du roi des Allemands au service divin et qui se nomme le *roi du chœur*. Ce prince gouverne avec énergie, il comble le clergé de bienfaits, enrichit les églises et les monastères, et est canonisé par le pape Eugène III en 1152. On l'appelle le père des moines. Il meurt en 1024 sans laisser d'héritiers mâles. La série des empereurs de la maison saxonne se termine avec lui.

1024. Après la mort de Henri II, les princes allemands élèvent sur le trône *Conrad* II, duc de la Franconie rhénane. Avec lui commence la série des rois *saliques*. L'évêque Werner est envoyé par Conrad II, comme ambassadeur à Constantinople, où il meurt lorsqu'il est sur le point de partir pour Jérusalem (1028). Son successeur *Guillaume* achève la construction de l'église de St.-Thomas et la consacre (1031). Cet évêque transforme en même temps la chapelle de S.te-Colombe dans la collégiale de St.-Pierre le jeune, avec huit prébendes, auxquelles son successeur Hetzel en ajoute encore six. Cette église est consacrée par le pape Léon IX et plusieurs privilèges lui sont accordés (1053).

Erneste, duc de Souabe, beau-fils de Conrad, tente d'envahir l'Alsace, parcequ'il a des prétentions sur le royaume de Bourgogne (1026). Mais obligé de plier devant la force supérieure de son père, il se laisse enfermer dans le château de *Giebichenstein*. Relâché après trois ans, il excite de nouveaux troubles, de sorte que Conrad II lui ôte le duché de Souabe et le donne à Hermann, frère d'Erneste. Irrité de cet affront il se jette avec une troupe de guerriers dans la forêt noire, pille et ravage le pays jusqu'à ce qu'il est enfin tué dans un combat par les troupes de Conrad.

Conrad II, qui avait visité plusieurs fois l'Alsace meurt à Utrecht (1039), et Henri III, son fils, qu'il avait fait nommer son successeur en 1023, monte sur le trône. Sous son règne, un Alsacien *Brunon* d'Egisheim, d'abord évêque de Toul, est élevé par l'empereur, sur le siége papal (1049) : il prend le nom de Léon IX, et gouverne jusqu'en 1054. Il fonde de concert avec ses parens les abbayes d'Altorf et de S.te-Croix et cherche à rétablir la discipline des couvens.

1056. Henri III meurt trop tôt pour mettre l'autorité impériale à l'abri de toute attaque. Son fils Henri IV, âgé de six ans, lui succède, sous la régence de sa mère Agnès. La minorité du nouveau roi excite les grands du royaume à semer partout des troubles et à se rendre indépendans; le pape Nicolas II ôte aux empereurs allemands le droit de nommer les papes en chargeant les cardinaux de leur élection (1059). Henri qui avec beaucoup de talens réunit un caractère opiniâtre à un grand despotisme, prend les rènes du gouvernement (1072); il en résulte une suite de combats et de disputes avec les grands de son royaume, le pape Grégoire VII et ses successeurs [1]), qui le contrarient dans ses projets ainsi que ses propres fils, Conrad et Henri; il finit par succomber. Il meurt à Liège (1106), privé de la couronne; étant devenu même après sa mort un objet de haîne, on le laissa pendant cinq ans dans un cercueil sans l'enterrer: il fut transporté enfin dans le caveau impérial de Spire.

L'Alsace ne demeura point en repos dans les luttes qui eurent lieu entre le pouvoir temporel et le pouvoir

---

1) Voyez p. 154 de ce volume.

spirituel qui furent si préjudiciables à la religion, à la liberté civile et aux droits des souverains. Car l'évêque de Basle, Bourkhard, et l'évêque de Strasbourg, Werner II, s'étaient prononcés en faveur de l'empereur Henri IV; au contraire Werner, comte d'Habsbourg, Hugues, comte d'Egisheim, alors le plus puissant seigneur de l'Alsace, et Berthold, comte de Zähringen, avaient embrassé le parti de *Rodolphe*, duc de Souabe, élu anti-empereur. Les deux évêques entrent dans le Brisgau, mais ils sont repoussés par Berthold. Bientôt Werner se met de nouveau à la tête de quelques troupes, pour détruire, d'après un ordre de Henri IV le couvent de Hirsaug. La providence empêche l'exécution de ce projet cruel; l'évêque armé de pied en cap monte à cheval pour conduire ses gens, mais il est frappé d'apoplexie. Les soldats effrayés se dispersent sans rien entreprendre (1093)[1]).

L'évêque Werner II a pour successeur *Otton*, frère de Frédéric de Hohenstaufen, auquel Henri IV, en récompense de sa fidélité et de sa bravoure, a donné sa fille Agnès en mariage, en le nommant duc de Souabe et d'Alsace. Déjà Berthold de Zähringen, gendre de l'anti-empereur Rodolphe, a pris possession de ce duché, mais il est obligé de reculer devant la puissance de Henri, et de se contenter du titre de duc de Zähringen. C'est de lui que descend la maison de *Bade*. Son fils *Hermann* est le premier qui se nomme *margrave de Bade*.

Hugues d'Egisheim a une triste fin. Après avoir lutté long-temps avec l'évêque de Strasbourg, il fait sa paix avec lui. Hugues est accueilli par Otton dans son château, mais il est assassiné dans la nuit

---

1) TRITHEMII, Chron. Hirsaug., p. 305.

par les gens de l'évêque (1089). On ignore si ce crime a été commis à l'instigation d'Otton, ou seulement par la haîne particulière d'un de ses serviteurs.

Les *croisades* contre les Turcs en Palestine donnent un nouveau mouvement à l'Alsace. Beaucoup d'habitans de ce pays vont avec Godefroi de Bouillon faire la guerre aux infidèles (1099). L'évêque Otton lui-même se trouve à la suite de ce général; il meurt bientôt après son retour. Ces expéditions ruineuses, renouvelées par le fanatisme et ne servant qu'à dépeupler l'Europe, durent jusqu'en 1270. Bien que leur véritable but qui était celui de la conquête de la terre sainte, n'ait pas été atteint, cette période de l'héroisme chrétien a eu des suites de la plus haute importance sur la civilisation en Occident.

1106. Henri V, qui avait détrôné son père, vient en Alsace avant la mort de celui-ci, pour attirer dans son parti les seigneurs de ce pays. Mais il se recommande mal par sa conduite envers les habitans de *Rouffach*. Lors de son séjour dans ce village, ses soldats se permettent toutes sortes de désordres : on n'écoute point les plaintes des habitans. Ces derniers forment l'imprudente résolution de chasser le jeune roi avec ses soldats. Henri se retire avec tant de précipitation qu'il oublie d'emporter ses ornemens royaux. Il promet aux habitans de Rouffach le pardon de leur attentat s'ils veulent les lui rendre. Mais à peine est-il de nouveau en possession de ses ornemens, qu'il rassemble des troupes et livre Rouffach au pillage et aux flammes.

L'Alsace demeure néanmoins en repos sous son règne; elle en est redevable à l'administration pru-

dente et vigoureuse du duc Frédéric le Borgne, neveu du roi, qui appaise les troubles naissans.

Henri V n'a pas moins de querelles avec les papes que son père par rapport à la collation des bénéfices et à l'investiture des évêques. Enfin le *concordat de Worms*, conclu entre lui et Calixte II en 1122, fait cesser les dissentions. On statue que chaque évêque sera élu librement en présence de l'empereur; qu'après l'élection, il sera investi par l'empereur du sceptre au lieu de l'anneau et de la crosse, et qu'ensuite il obtiendra la confirmation du pape.

Cependant sous les successeurs de Henri, l'investiture impériale ne fait que suivre la confirmation papale. De cette manière le pape exerce sur le haut clergé de l'Allemagne une puissante influence qu'il consolide encore par la mission de ses légats et de ses nonces.

Les sujets de Hugues de Dagsbourg se révoltent contre leur maître (1122); il appelle à son secours Berthold III de Zähringen, fondateur de Fribourg dans le Brisgau; mais celui-ci est surpris à Molsheim et assassiné; ses gens sont massacrés et dispersés. Cunon, évêque de Strasbourg, accusé d'avoir pris part à ce meurtre, est destitué. D'autres lui reprochent aussi d'avoir mal administré les biens de son église[1]).

Henri V vient en Alsace pour faire les préparatifs d'une guerre qu'il était sur le point d'entreprendre contre la France, de concert avec son beau-père Henri, roi d'Angleterre (1124). Mais les forces militaires des Français l'intimident et les seigneurs de l'Alsace ne sont pas disposés à le soutenir. Il va ensuite à

1) LAGUILLE, *Hist. d'Alsace*, p. 288.

Utrecht, où il meurt en 1125, d'une maladie contagieuse produite par une famine et qui enlève beaucoup de personnes. Ne laissant pas d'enfans, les empereurs de la maison salique s'éteignent avec lui.

Les puissans ducs Frédéric de Souabe et d'Alsace et son frère Conrad de Franconie briguent alors la couronne impériale et chacun d'eux trouve des partisans; mais les princes préfèrent d'élire le faible *Lothaire* II, duc de Saxe, sous lequel ils espèrent d'exécuter plus facilement leur projet de rendre leurs fiefs tout-à-fait héréditaires et indépendans de l'empereur. Ils atteignent leur but, et c'est là l'origine de la *haute* et de la *basse noblesse;* la première est placée immédiatement sous l'empereur, l'autre sous les ducs et sous les comtes; les possesseurs de fiefs commencent à prendre le nom des pays et des châteaux qui leur appartiennent. Lothaire lutte contre ses deux adversaires jusqu'en 1135. *Gerhard*, évêque de Strasbourg, prend part à cette querelle, il se déclare en faveur de Lothaire, comme étant le plus puissant, et il bat le duc Frédéric à Gugenheim dans le Kochersberg (1130). Son prédécesseur *Brunon* avait été destitué par Lothaire comme partisan de Frédéric. Lothaire meurt (1137).

Les princes allemands élisent *Conrad de Hohenstaufen* pour leur chef, malgré la résistance de Henri le Superbe, duc de Bavière et de Saxe. Celui-ci est mis au ban de l'empire et privé de son duché. Conrad, entraîné par l'esprit de son siècle, entreprend en 1147 une croisade contre les Mahométans de la Palestine. Mais il s'en retourne bientôt, après avoir perdu une grande partie de son armée par la famine. Un grand nombre d'Alsaciens, entraînés par les exhortations du moine Rodolphe,

avaient suivi l'empereur dans cette expédition. *Frédéric le Borgne*, frère de Conrad, construit un château à Haguenau, qui devient par la suite le lieu de la résidence des empereurs. Conrad visite encore une fois la ville de Strasbourg et lui confirme le privilège, qu'aucun de ses citoyens ne peut être traduit devant un juge étranger. Il y tient aussi plusieurs assemblées de princes dans l'intérêt des affaires publiques[1]).

1152. Conrad III meurt. *Frédéric barberousse*, son neveu, duc de Souabe et d'Alsace lui succède. Il visite souvent nos contrées; il fait entourer *Haguenau* de murailles et éléve ce bourg au rang de ville (1164). Il élargit et embellit le palais commencé par son père; il fait garder l'épée, la couronne et le sceptre de Charlemagne dans les chapelles qui s'y trouvent, ainsi que les autres joyaux de l'empire, que l'évêque de Spire fit transporter secrètement à Trifels en 1219. Il construit dans la même ville un hôpital et une église paroissiale; il y établit un bureau de recette pour les revenus publics et donne aux bourgeois un magistrat chargé de veiller à leur liberté et à leurs privilèges. Il bâtit aussi *Kayserslautern*, *Anweiler* et le château de *Trifels*. Agé de 70 ans il forme le projet insensé de faire la guerre aux Turcs (1189). mais il trouve la mort en se baignant dans une rivière de Syrie où il fut probablement frappé d'apoplexie.

1190. Son fils Henri VI, héritier de ses défauts, mais non de ses vertus, lui succède. Rien de remarquable ne se passe en Alsace sous son règne. Il meurt à Messine déjà en 1197, empoisonné à ce

1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. I, p. 197.

qu'on croit, par sa femme, et ne laisse qu'un prince de trois ans, nommé *Frédéric*. Ayant été élu roi des Romains du vivant de son père, plusieurs princes allemands étaient disposés à lui conférer la couronne impériale, en lui donnant pour tuteur son oncle *Philippe de Souabe*. Mais le pape *Innocent* III, soutenu par quelques princes allemands, lui oppose Berthold, duc de Zähringen, qui est élu roi des Romains; celui-ci, n'ayant pas le courage de combattre pour la couronne, accepte de Philippe 11,000 marcs d'argent et disparaît de dessus la scène. Philippe est élu roi par plusieurs grands de l'empire à la place du jeune Frédéric. Le parti ennemi des Hohenstaufen s'y oppose et se déclare pour Otton IV de Brunswick, neveu du roi Richard, dit cœur de lion. Une horrible guerre civile s'allume et embrase toute l'Allemagne. La ville de Strasbourg, son évêque Conrad, les comtes de Dagsbourg et de Linange, ayant embrassé le parti d'Otton, s'attirent la vengeance de Philippe, qui, comme leur duc, avait plus de droit à leur assistance qu'un étranger. Il entre avec une grande armée en Alsace, brûle Molsheim, ravage les possessions de l'évêque et des comtes ci-dessus mentionnés, et rase le château d'Haldenbourg situé près de Strasbourg. Après ces actes de vengeance il se fait couronner à Mayence. L'évêque et les comtes profitent de ce moment pour saccager Haguenau et d'autres possessions de Philippe, par où ils le provoquent à les châtier de nouveau. Philippe assiége Strasbourg, brûle les faubourgs et dévaste tous les environs. L'évêque et la ville sont obligés de se soumettre et depuis ce temps ils demeurent attachés à l'empereur Philippe. Celui-ci accorde, en 1205, aux citoyens de Strasbourg, en récompense

de leur fidélité, l'immunité d'impôts et de corvées. Aussitôt après la levée du siège, la ville est élargie et une muraille garnie de tours est élevée depuis la vieille porte du péage, près de St.-Pierre le vieux jusqu'à la porte des Juifs; la porte de Spire (à l'entrée du faubourg de Saverne) et la porte dite Burgthor (conduisant au faubourg de pierre) se trouvaient sur cette ligne. Le second élargissement de la ville est commencé en 1201. On se voit forcé en 1228 d'en entreprendre un troisième, qui s'étend depuis le Finkwiller jusqu'à la tour d'or, près du canal du Rhin[1]).

Philippe est poignardé de guet-apens à Bamberg par le comte palatin Otton de Wittelsbach (1208). La mort de Philippe met fin pour peu de temps aux troubles de l'Allemagne; tous les princes s'attachent à Otton IV. Mais bientôt ses imprudences et ses perfidies les révoltent contre lui ainsi que le pape Innocent III; tous s'accordent à élire roi des Romains *Frédéric*, roi de Sicile, fils de Henri VI. Ce jeune prince actif et vigoureux accourt vers le Rhin pour repousser Otton. Il conclut un traité d'alliance avec Philippe-Auguste, roi de France, et gagne Frédéric, duc de Lorraine. Néanmoins Otton se croit assez fort pour attaquer le roi de France, mais il est si complètement battu à Bouvines qu'il n'ose plus se mettre à la tête des princes de l'empire (1214). Il abdique le gouvernement et meurt quatre ans après à Brunswic.

Lors de son séjour en Alsace, *Frédéric* fit assiéger Haguenau par Frédéric de Lorraine. Otton avait occupé *Brisach;* mais la garnison maltraita les habi-

1) Voyez tab. IV, N.° 2 et 3. — SILBERMANN, *Lokalgeschichte*, en donne une description plus détaillée.

24 A
25 P
26 E
27 P
28 C
29 P
I
30 T
31 H
32 P
33 H
34 P
35 E
36 P
37 Cl
38 P
39 P
40 P
41 P
42 T
43 P
44 T

Breusch 41

b Tour.
c Eglise rouge.
d Chemin de la Wantzenau.
e Fossé des treize.
f Couvent des pénitentes.
g Hirzlach.
h Couvent de Ste. Claire sur l'île.
i Chantier des calfats.
k Coin de Stolz.
l St. Jean aux ondes.
m Pont haut.
n Ancien cimetière de St. Urbain.
o Marché au bétail.
p Couvent de Ste. Agnès.
q Couvent de St. Marc.
r Carmelites.
s Chapelle du sang du St. Sauveur.
t Ancien hôpital.
u Chapelle du St. Sauveur.
v Couvent et chapelle de Ste. Elisabeth.
w Bac de St. Arbogaste.
x St. Ulric.
y St. Arbogaste; (montagne verte).
z Vieux St. Marc.
aa St. Gall.
bb Chartreuse.
cc Potence.
dd Tour verte.
ee Coin de la Bruche.
ff gg hh ii kk ll Croix indiquant la banlieue de la ville.

tans si cruellement qu'à un signe donné ils tombèrent sur les soldats et les taillèrent en pièces. Otton lui-même s'esquiva par une porte de derrière du château; Haguenau fut obligé de se rendre. En quittant cette ville le prince se rendit à Mayence et puis à Aix-la-Chapelle où il fut couronné.

1214. Après l'abdication d'Otton, *Frédéric* II se trouve chef de tout l'empire allemand. L'époque de son avénement au trône est marquée de sang dans les annales de l'Alsace. Le duc *Thibaut* de Lorraine, fils de Frédéric, fait occuper par un de ses officiers la ville de Rosheim, qui lui avait été donnée en gage, pour la garder comme sa propriété; les habitans s'enferment dans l'église; les soldats se livrent au pillage et s'énivrent dans les caves jusqu'à perdre connaissance. Aussitôt les habitans conduits par un gentilhomme, se jettent sur eux et les massacrent. Thibaut fait une seconde invasion en Alsace pour tirer vengeance du massacre de ses soldats; mais Frédéric II, instruit de ces ravages, assiége le duc de Lorraine dans le château d'Amance et l'emmène prisonnier. Après sa remise en liberté Thibaut meurt à Strasbourg, empoisonné par sa maîtresse (1220).

On brûle à Strasbourg 80 Vaudois dans un même jour, derrière le cimetière de St.-Gall, afin de délivrer l'église de gens qui révoquent en doute l'autorité du pape, et qui ne fondent leur croyance que sur la Bible. Pour réprimer les hérésies qui pourraient encore naître, l'évêque Henri, fait venir à Strasbourg les dominicains; ces inquisiteurs attitrés[1]) y font bâtir, au milieu du treizième siècle, l'église des frères prêcheurs avec un couvent, après

1) Voyez p. 152 de ce volume.

avoir occupé antérieurement un bâtiment situé hors de l'enceinte de la ville.

Frédéric II protège particulièrement l'Alsace, qu'il regarde comme le pays de sa famille. Les affaires de l'empire le forçant souvent à s'absenter, il confie l'administration de toute la province au bailli général *Wolfel*[1]) qui résidait à *Haguenau*. Celui-ci travaille au bien de l'Alsace. Il procure à *Colmar* et à *Sélestatt*, qui jusqu'ici n'avaient été que des bourgs considérables, le rang de villes, en les entourant de murailles et en leur concédant différens privilèges qui attirent de nouveaux habitans. Il embellit la ville de *Kaysersberg* et le château y attenant, dans lequel résidait un bailli impérial, préposé à la ville et chargé de surveiller l'entrée de la Lorraine. L'empereur lui-même y passait quelques mois. Wolfel érige aussi les châteaux de *Landsperg*, de *Kronenbourg* et autres. Nonobstant ses mérites il meurt d'une manière funeste, peut-être à cause de ses grandes richesses. Frédéric lui extorque des sommes considérables, le garde prisonnier dans sa maison, et peu de temps après on le trouve étouffé dans son lit.

1225. Après la mort de *Gertrude*, fille du comte Albert de Dagsbourg et femme du comte de Linange, son riche héritage revient presqu'en entier à l'évêché de Strasbourg. Mais avant que l'évêque Berthold peut en prendre possession, il est obligé de soutenir une guerre contre le comte de Linange et les comtes de Ferette. Il enlève au premier les châteaux de *Bernstein* et de *Girbaden*; il n'ose attaquer Dagsbourg, situé sur un rocher inaccessible.

1) LAGUILLE, t. I, p. 218, prétend à tort que Wolfel a été le premier bailli-général. Voyez ci-dessus p. 109.

Il bat ses autres ennemis entre Blotzheim et Hirzfeld dans la Haute-Alsace. Henri, fils de l'empereur et roi des Romains, irrité de la défaite des comtes de Ferette, ses amis, passe le Rhin avec une armée, attaque vivement, en 1229, la ville de Strasbourg et dévaste les possessions de l'évêque. Il découvre même une conspiration ourdie contre l'empereur son père, qui s'était fait couronner en Palestine, roi de Jérusalem. Mais le retour de Frédéric II anéantit ces infâmes projets, et Henri conclut la paix avec l'évêque et la ville de Strasbourg. Frédéric II passe l'hiver à Haguenau et y tient une brillante cour. Son bagage est porté par des chameaux amenés de la Palestine. L'ambitieux fils de Frédéric renouvelle ses intrigues pour se mettre à la place de son père (1235). Mais il est fait prisonnier, destitué de sa dignité, et transféré en Sicile où il meurt après deux ans d'une sévère détention (1237). Le fils puîné de Frédéric, Conrad IV est élu roi des Romains (1235).

1239. La guerre entre l'évêque de Strasbourg et le comte de Linange se termine par un traité. On convient que le premier transmettra l'héritage de Dagsbourg au comte de Linange à titre de fief. Un traité de même nature est conclu en 1251 avec le comte de Ferette pour Egisheim, Thann, Hohenack et Wineck. De pareilles acquisitions rendent l'église de Strasbourg l'une des plus riches de l'Allemagne et l'évêque un puissant prince de l'empire, les maisons les plus illustres briguent des places dans le chapitre. Depuis ce temps tous ses membres appartiennent à la plus ancienne noblesse; tout autre en est exclu.

1245. A peine Innocent IV est-il monté sur le siège papal, qu'il fait des demandes à Frédéric II,

que celui-ci ne pouvait lui accorder. Il est aussitôt excommunié et déclaré déchu du trône. Il gagne en même temps quelques princes allemands qui étaient mécontens, surtout les archevêques et les évêques qui avaient élu roi des Romains *Henri Raspe*, Landgrave de Thuringe, pour l'opposer à Conrad IV, fils de Frédéric II. Les deux adversaires marchent l'un contre l'autre et le 5 Août 1246 ils en viennent à une bataille près de Francfort, dans laquelle Conrad est mis en fuite. Il attribue la cause de son malheur à ses troupes souabes. Irritées de cette incrimination elles se rangent du côté de l'anti-roi. La ville et l'évêque de Strasbourg embrassent le même parti.

Cette conduite leur vaut la faveur du nouveau roi. L'évêque de Strasbourg, Henri de Stahleck, en profite pour raser les châteaux d'*Illwickersheim* près de la ville, et de *Kronenbourg* près de Marlenheim et pour s'emparer de plusieurs autres places fortes que Frédéric avait fait construire. Sélestatt demeure fidèle à Frédéric. En attendant le roi Henri poursuit sa victoire et assiége Ulm, où il est blessé. Le froid et le manque de vivres l'obligent à se retirer en Thuringe, et bientôt après il meurt sur la Wartbourg, le 1.er Février 1247 à la suite de sa blessure, sans laisser d'héritiers mâles.

Sa mort ne rend pas la tranquillité à Frédéric II ni à son fils Conrad. Le pape Innocent IV s'efforce de leur opposer un nouveau roi. Après que plusieurs princes ont refusé la couronne, *Guillaume de Hollande* enfin, prince de vingt ans, l'accepte et se fait couronner à Aix-la-Chapelle. Sélestatt et Colmar demeurent attachés au souverain légitime. Strasbourg et son évêque se rangent du côté de Guillaume,

entièrement dévoué au pape. La guerre civile désole l'Alsace. Les habitans de Rouffach remportent une victoire sur ceux de Colmar; en revanche, le roi Conrad saccage S.te-Croix.

Frédéric II meurt en 1250 après de longues querelles avec le pape, et Conrad IV termine aussi ses jours en 1254. Celui-ci laisse un fils unique, âgé de deux ans, nommé *Conrad* ou vulgairement *Conradin*, héritier légitime des royaumes de Naples et de Sicile, des duchés de Franconie, de Souabe et d'Alsace. Du vivant de Conrad IV, le parti de Guillaume s'était considérablement accrû. Après sa mort l'anti-roi avait été généralement reconnu comme souverain légitime.

Pendant l'horrible confusion causée en Allemagne par la guerre civile, les villes du Rhin et plusieurs princes et seigneurs limitrophes se coalisent et forment pour la sûreté du commerce et le maintien de la paix publique la célèbre *confédération du Rhin*, sanctionnée par le roi Guillaume en 1255 à Oppenheim. Strasbourg, Colmar, Sélestatt, Brisach, Haguenau, Wissembourg, Lauterbourg, Basle en font partie.

Le roi Guillaume est percé d'une flèche dans une embuscade en Frise (1256). L'élection d'un nouveau roi renouvelle les troubles. Un parti nomme Richard, duc de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, un autre réclame Alphonse X, roi de Castille, comme chef de l'empire (1257). Le premier se fait couronner à Aix-la-Chapelle; l'autre, après quelques négociations infructueuses, est obligé de renoncer à ses prétentions. Richard ne reste que peu de temps en Allemagne et retourne ensuite en Angleterre, où des troubles intérieurs et l'intérêt de sa

famille exigent sa présence. Il se montre rarement en Allemagne. Les grands profitent des longues absences du roi pour se rendre de plus en plus indépendans. Le désordre et l'anarchie règnent partout, le droit du plus fort est exercé avec toutes ses horreurs. Chacun prend autant qu'il peut avoir; la rapine et le meurtre sont impunément commis.

Dans ces jours de terreur Strasbourg est obligé de soutenir un violent combat avec son évêque *Walter de Geroldseck*, successeur de Henri de Stahleck.

A peine est-il élu, qu'il élève toutes sortes de prétentions. Accompagné d'une suite nombreuse et brillante dans laquelle se trouvent l'abbé de St.-Gall avec 1000 écuyers et l'Abbé de Murbach avec 500, il fait son entrée à Strasbourg, exige de nouveaux impôts, et ne se rend point aux réclamations du magistrat qui en appelle aux privilèges et aux immunités que les empereurs avaient accordés à la ville. On lui répond par des menaces. Alors la populace en émeute se précipite sur le château reconstruit de *Haldenbourg*, situé entre Hausbergen et Mundolsheim, et le rase afin d'empêcher l'évêque de s'en servir. Walter quitte Strasbourg avec son clergé, à l'exception de deux chanoines, Berthold d'Ochsenstein et Henri de Geroldseck qui restent; il frappe la ville de l'interdit et se prépare à la guerre avec 60 gentils-hommes, ses vassaux. Il se ligue avec l'archevêque de Trèves, avec les abbés de Murbach et de St.-Gall et avec beaucoup de seigneurs séculiers. — Pour se venger, les bourgeois de Strasbourg pillent et saccagent les maisons des partisans de l'évêque; le magistrat charge trois prêtres étrangers d'avoir soin du service divin. L'évêque campe entre Lingolsheim et Holzheim, et

occupe ensuite Eckbolsheim et Königshofen. Un Strasbourgeois nommé *Bitterpfeil*, surprend avec quelques volontaires une voiture de bagage et de munition et l'amène en ville. L'ennemi le poursuit et pénètre par la porte de S.te-Aurélie dans le faubourg. Il s'en suit un combat sanglant, les bourgeois se défendent vaillamment, les épiscopaux sont contraints de se retirer, et l'on conclut une trève de trois mois, jusqu'après les récoltes. Les Strasbourgeois emploient ce temps à gagner Rodolphe, comte de Habsbourg, qui avait bien été attaché au parti de l'évêque, mais qui était irrité contre lui parcequ'il refusait d'anuller la donation que l'oncle du comte, Hartmann de Kybourg, avait faite en 1244 en faveur de l'église de Strasbourg. Rodolphe répondant aux vœux de la ville est nommé commandant des troupes. Plusieurs autres villes, telles que Basle, Colmar, Mulhouse et plusieurs seigneurs se réunissent aux habitans de Strasbourg. Rodolphe fait son entrée solennelle dans la ville au son des cloches et prête sur la place dite Frohnhof le serment de fidélité. Les deux partis sont dès-à présent aux prises l'un avec l'autre, ils pillent, dévastent, incendient tout ce qu'ils trouvent en-deçà et au-delà du Rhin. Les villages de Breuschwickersheim, d'Achenheim, de Schäfolsheim et de Wolfisheim sont brûlés par les Strasbourgeois. L'évêque ravage le val de Villé, appartenant au comte Rodolphe.

Colmar, Mulhouse, Kaysersberg étaient alors au pouvoir de l'évêque, parceque *Frédéric* II qui demeurait souvent en Italie l'avait chargé de l'administration des villes impériales en Alsace. Ce joug pesait à un grand nombre de citoyens; un homme prudent et courageux les en délivre. Le prévôt de

Colmar, Jean Rösselmann, natif de Türkheim, avait été chassé par les employés et les partisans de l'évêque; un noble de Rathsamhausen avait obtenu sa place. Rösselmann profite de la guerre civile pour se venger de l'évêque. Il se rend auprès du comte Rodolphe et concerte avec lui le plan de se rendre maître de Colmar. Il se fait conduire dans cette ville, enfermé dans un tonneau vide, et prend les mesures nécessaires avec ses partisans. Une botte de paille allumée donne aux troupes du comte qui s'étaient approchées de la ville, le signal que la porte est ouverte. Un piquet de cavalerie parcourt les rues avec l'épée nue et s'écrie *Vive Habsbourg! Vive Habsbourg!* Les employés épiscopaux sont déposés; Rösselmann est de nouveau à la tête des citoyens de Colmar. A cette occasion Kaysersberg et Mulhouse se délivrent aussi de la domination de l'évêque. Cependant Rodolphe ne prend le château de Mulhouse qu'après un siège de douze semaines; il le ruine de fond en comble[1]).

La perte de ces villes affecte sensiblement l'évêque. Il essaie tous les moyens pour s'en emparer de nouveau. Quelques nobles de Colmar favorisent ses projets; ils ouvrent les portes aux écuyers de l'évêque et déjà ceux-ci crient dans les rues : *Vive l'évêque de Strasbourg!* lorsque Rösselmann accourt avec une troupe de citoyens armés et repousse les cavaliers ennemis. Mais au moment de la victoire il tombe et meurt pour la liberté de ses concitoyens. Les épiscopaux se retirent (1262).

En attendant les Strasbourgeois ne restent pas

1) GRAF, *Geschichte von Muhlhausen*, t. I, p. 64.

inactifs. Le mercredi après le second dimanche de carême 1262, une troupe de cavaliers, de fantassins et d'ouvriers s'achemine vers *Mundolsheim* pour démolir le clocher de pierre de ce village, parceque l'évêque pouvait s'en servir pour dominer la route de Haguenau. Le tocsin avertit Walter de cette entreprise. Il assemble aussitôt 300 hommes de cavalerie et 5,000 d'infanterie et marche contre les Strasbourgeois. Le 8 Mars 1262 on en vient à une bataille décisive, à *Oberhausbergheim*. L'évêque a deux chevaux de tués sous lui, il prend la fuite sur le troisième: 60 hommes mordent la poussière, le frère de l'évêque, *Herrmann de Geroldseck* et son cousin *Tiersberg* étaient de ce nombre; 76 sont emmenés captifs à Strasbourg et liés avec les mêmes cordes, que l'évêque avait destinées aux Strasbourgeois. La plus vive joie animait les bourgeois, d'autant plus qu'ils avaient remporté cette victoire sans assistance étrangère, et qu'ils n'avaient à regretter la perte d'aucun de leurs concitoyens excepté un boucher que les épiscopaux avaient emmené prisonnier à Geispolzheim et qu'ils avaient lâchement massacré après avoir appris leur défaite. Dès le lendemain, l'évêque envoie des parlementaires dans la ville pour négocier la paix.

Il commence par lever l'interdit dont il avait frappé la ville; mais ses conditions de paix étaient de nature à ne pouvoir être acceptées par le magistrat. Pour la seconde fois il prononce l'interdit; les Strasbourgeois reprennent les armes et parcourent le territoire de l'évêque en furieux. Obernai, Bischoffsheim, Dachstein, Ernolsheim, Kolbsheim, Dorlisheim et beaucoup d'autres villages sont incendiés; Molsheim se rachète par une somme d'argent. Ils

passent ensuite le Rhin et saccagent Willstett, qui à cette époque était bien fortifié. Ils rentrent triomphans dans leurs foyers.

Sur ces entrefaites, l'empereur Richard vient à Strasbourg et corfirme à la ville tous ses droits; il cherche aussi à négocier la paix entre elle et l'évêque, et mande les deux parties à Haguenau; mais l'évêque persiste dans ses prétentions et profére en colère ces mots : « qu'il se soucie peu de la paix, et qu'avec l'aide de Dieu il espère que ses gens captifs seront bientôt en liberté. » Ces discours de l'évêque font naître des soupçons aux envoyés de la ville. Rentrés en hâte chez eux, ils examinent l'état des prisonniers et trouvent que leurs chaînes étaient limées, et que toutes les mesures étaient prises pour leur évasion. On les transfère aussitôt des cloîtres de la cathédrale dans un endroit plus sûr. Pleins de frayeur, la plûpart demandent grâce, et après avoir juré fidélité on les tire du cachot. Les gentils-hommes étrangers du parti de l'évêque, se reconcilient aussi peu à peu avec la ville. Mais l'âme de l'évêque était toujours remplie d'une vengeance implacable. Accablé de chagrin et de dépit il meurt bientôt après, le 12 Février 1263, à la satisfaction de tout le pays, et est enterré à St.-Jean près Dorlisheim, à côté de son frère Herrmann[1]).

La ville conclut une paix peu de temps après sa mort avec les chanoines; les droits et privilèges de Strasbourg furent garantis. L'administration de l'œuvre de Notre-Dame[2]) fut ôtée à l'évêque et confiée au chapitre, qui la remit à la ville en 1290.

---

1) Kœnigshoven, *Chronik*, p. 245 sv. — Laguille, t. I, p. 234. — Friese, *Vaterlændische Geschichte*, t. I, p. 191.

2) Fabrique destinée à l'entretien de la cathédrale.

Les bourgeois de Strasbourg apprirent par cette dernière guerre à connaître leur force; ils défendirent depuis leurs droits avec vigueur, jusqu'à ce qu'enfin ils furent obligés de se soumettre à la puissance supérieure de la France. Le magistrat fit ériger en signe de reconnaissance la statue équestre du comte *Rodolphe de Habsbourg*, avec l'inscription suivante: *Rodolpho victorioso comiti in Habsburg S. P. Q. Arg. Præfecto strenuo statuam hanc PP.* 1266. Il fit encore mettre un buste en pierre représentant un roi, devant les maisons de chacun des quatre capitaines, Reinbold *Liebezeller*, Nicolas *Zorn*, Hugues *Küchenmeister* et Henri *Eiche*[1]).

Pendant ces temps de confusion en Allemagne le pape investit Charles d'Anjou, prince français, des royaumes de Naples et de Sicile. *Conradin* essaya de s'en rendre maître par la force des armes, attendu qu'il les considérait comme son héritage paternel; mais il fut battu à *Tagliacozzo*, pris et décapité publiquement à Naples avec son ami, *Frédéric de Bade* (1268). La maison de Hohenstaufen s'éteignit avec lui et le duché de Souabe resta vacant après sa mort. La noblesse, les villes de Souabe et le long des rives du Rhin devinrent immédiates.

III. L'Alsace, pays immédiat de l'empire. (1268-1648).

1272. Le roi Richard meurt. Les villes commerçantes du Rhin lui doivent l'abolition d'une foule d'impôts onéreux dont les Seigneurs des bords de ce fleuve avaient frappé la navigation.

---

1) Ils se trouvaient près de St.-Nicolas, dans la rue des Veaux, dans la rue du bouclier, dans la rue de l'Ail ou de l'Homme de pierre. Ce dernier buste existait encore en 1794, où il fut mis en pièces par les terroristes.

1273. Après un interrègne de près de deux ans, pendant lequel les désordres de tout genre sont exercés avec la dernière frénésie, tout le monde soupire après un souverain pour rétablir l'ordre. Le choix tombe sur *Rodolphe, comte de Habsbourg*, rejeton du duc Eticho, propriétaire de biens considérables dans la Suisse et en Alsace, et connu comme un valeureux guerrier. La nouvelle de son élection lui parvient au moment où il assiége Basle. Il rémédie aux abus du pouvoir par sa valeur et par sa prudence. Il détruit plus de 70 châteaux appartenant à des chevaliers qui exerçaient un brigandage horrible dans le pays. C'est à lui que l'Allemagne doit une nouvelle vie, l'autorité royale une nouvelle force, et tout le monde reconnaît que l'empire a un chef. Comme la lumière succède aux ténèbres, le repos et la paix suivent alors la guerre et le trouble. Par le mariage de trois de ses filles aux plus puissans princes de l'empire il consolide son propre pouvoir; sa victoire sur le roi *Ottocar* de Bohême le met en possession de l'Autriche (1276).

Pendant le séjour de Rodolphe à Vienne où il s'occupe à rendre le repos à l'Allemagne, plusieurs seigneurs de l'Alsace se font la guerre. Les habitans de Mulhouse s'entremassacrent et attaquent leurs voisins; les seigneurs de Giersberg se rendent maîtres de Turkheim; ceux de Rappoltstein surprennent Colmar et enlèvent plusieurs bourgeois; ils pillent en même temps quelques domaines de l'évêque de Basle. L'évêque Conrad de Strasbourg fournit des troupes à l'évêque de Metz contre le duc de Lorraine. Des brigands s'étaient établis dans les châteaux de Schöneck en Basse-Alsace et de Reichenstein près de Ribeauvillé. Ces désordres engagent Rodolphe à

visiter l'Alsace (1281). Il assemble plusieurs princes à Strasbourg pour remédier aux maux qui affligent les pays du Rhin. Il fait démolir Reichenstein et Schöneck et nomme son fils Rodolphe duc de Souabe et Landgrave d'Alsace. La noblesse alsacienne marche avec lui contre un imposteur qui se faisait passer à Cologne pour Frédéric II et qui trouvait beaucoup de partisans. Rodolphe le fait prisonnier et ordonne qu'il soit condamné au bûcher (1284).

A cette époque les bourgeois de *Colmar*, avec le prévôt Walter Rösselmann à leur tête, osent se soulever contre le bailli impérial, *Otton d'Ochsenstein*, neveu de l'empereur, et refusent de payer les contributions exigées; ils ferment même les portes à l'empereur. Ils sont bientôt obligés de se rendre et de payer leur mauvaise volonté par une somme de 2,200 marcs d'argent. Rösselmann est destitué. Le prudent et clément empereur s'en tient à cette punition. La dureté du nouveau prévôt cause en 1286 une seconde émeute, dans laquelle ses domestiques sont maltraités; mais elle ne tarde pas à être appaisée. Les mutins sont chassés de la ville, leurs biens confisqués et leurs maisons démolies. Le prévôt cède sa charge à son gendre et s'éloigne.

Les habitans de Haguenau chassent le bailli général du château, et ceux de Lauterbourg se révoltent. Ces troubles forcent Rodolphe à retourner en Alsace pour y mettre ordre. Lauterbourg est bloqué et pris après une résistance de plusieurs semaines.

Anselme de Rappoltstein, ayant refusé malgré les exhortations de l'empereur, de partager les biens de sa famille avec son frère Henri et avec ses neveux, la Haute-Alsace devient de nouveau le théâtre de la guerre. La position du château de Rappoltstein

sur le sommet d'une montagne escarpée rend tout siége impraticable. Le seigneur de Waldeck, que Rodolphe avait chargé de châtier Anselme, se contente donc de ravager les terres d'Anselme et d'incendier Berkheim, puis il se retire. Anselme profite de cette occasion pour piller les villages circonvoisins. Il emmène prisonniers les plus riches habitans d'Horbourg et ne les rend que contre une rançon de deux marcs d'argent par tête; il réduit en cendres St.-Hippolyte et dévaste les possessions de l'évêque de Basle. Il répond partout la terreur, jusqu'à ce que l'empereur Rodolphe et son fils, le Landgrave, aient mis fin à ce honteux brigandage et forcé les différens partis à faire la paix (1286).

Rodolphe I meurt à Germersheim le 30 Septembre 1291, à l'âge de 73 ans et est enterré dans le caveau impérial à Spire.

Colmar saisit ce moment pour refuser l'obéissance à l'évêque de Strasbourg; mais celui-ci assemble en hâte une armée, assiége la ville rebelle et la force de nouveau à se soumettre. Il lui donne pour commandant son frère Frédéric de Lichtenberg.

1292. *Adolphe de Nassau* est élu roi; on n'a pas égard à Albert, fils de Rodolphe. Mais comme celui-ci était Landgrave d'Alsace, l'évêque de Strasbourg, Conrad, se range de son côté et favorise toutes les entreprises dirigées contre Adolphe. Walter Rösselmann, prévôt de Colmar, est de leur nombre : il reçoit dans la ville le perturbateur Anselme de Rappoltstein avec beaucoup de troupes pour soustraire Colmar, à la domination d'Adolphe, conjointement avec Frédéric de Lichtenberg, frère de l'évêque. Le roi, à la tête d'une nombreuse armée, approche de Colmar au mois de Septembre 1293, dé-

vaste les villages d'alentour et principalement les possessions du seigneur de Rappoltstein. Après un siège de six semaines, la famine se fait sentir, les bourgeois se révoltent et s'emparent des clefs de la ville. Frédéric de Lichtenberg s'échappe et se réfugie à Strasbourg auprès de son frère. Anselme est reconnu dans la fuite et livré à Adolphe qui ayant confisqué ses biens, en rend deux tiers à sa famille et en garde un tiers pour lui. Il le fait ensuite transférer dans le château d'Acheln en Souabe, où il demeure prisonnier plus de deux ans. Rösselmann est promené dans plusieurs villes, lié sur une roue et livré aux huées de la populace. On le jette enfin dans un cachot où il meurt misérablement. Colmar reçoit pour prévôt un seigneur de Berkheim et est obligé de payer une forte contribution.

Adolphe entre dans la Basse-Alsace pour s'emparer d'*Erstein*. Mais Conrad, évêque de Strasbourg, Frédéric de Lichtenberg, et le comte de Wörd implorent la clémence du roi. Il leur pardonne; cependant il oblige les deux derniers à le suivre, afin d'être à même d'observer leur conduite.

1293. La guerre civile se rallume en Alsace. Cinq marchands de Strasbourg sont arrêtés à Haguenau. Les Strasbourgeois les réclament, mais envain. Ils se portent aussitôt, de concert avec l'évêque Conrad, vers Haguenau, en brûlent deux faubourgs et tuent plusieurs habitans; mais ils perdent beaucoup de monde dans une sortie des bourgeois de Haguenau, et ayant appris que Thibaut, comte de Ferrette, dévastait les possessions de l'évêque dans la Haute-Alsace, ils rentrent promptement à Strasbourg.

A l'instigation de Gérard, archevêque de Mayence,

il se forme une conjuration parmi les grands contre Adolphe, afin de mettre à sa place *Albert* d'Autriche, fils de Rodolphe; les seigneurs de l'Alsace favorisent leur Landgrave. Au moment où cette conjuration éclate, Albert campe avec une armée nombreuse devant Strasbourg. Adolphe entre dans la Haute-Alsace et perd son temps à bloquer Rouffach et Egisheim. Albert s'avance vers Mayence et est élu anti-roi par plusieurs princes; Adolphe se met à sa poursuite, il atteint Albert près de Gelheim où se donne une bataille dans laquelle Adolphe est tué par son adversaire.

Après cette victoire et une seconde élection *Albert* I visite Strasbourg, pour récompenser la ville et l'évêque de leur attachement. Mais pendant la joie générale il éclate dans les écuries du roi un incendie qui réduit en cendres 355 édifices et endommage fortement la cathédrale, dont la nef était achevée depuis 1275.

L'évêque veut alors continuer la guerre contre Thibaut, comte de Ferrette; après avoir rassemblé un nombre considérable de troupes, il brûle Guémar et occupe S.te-Croix. La prudence engage le comte à demander la paix. Elle est conclue sous la condition que le comte céderait la dignité de Landgrave à Jean de Lichtenberg, neveu de l'évêque, et donnerait en mariage sa fille Herzlaude à Otton d'Ochsenstein.

Immédiatement après, l'évêque Conrad passe le Rhin pour soutenir son beau-frère *Egon*, qui voulait soumettre la ville de Fribourg. Le siège dure plusieurs semaines. Enfin Conrad se prépare à un assaût décisif. Armé de pied en cap il se précipite au milieu des ennemis. Un boucher le reconnaît et le perce de sa lance. Grièvement blessé il tombe de

cheval et meurt quelques jours après à Strasbourg. Les assiégeans se retirent découragés [1]).

Frédéric de Lichtenberg, frère du défunt, est placé à la tête du chapitre quoique meilleur militaire qu'homme de lettres; il s'applique cependant à maintenir l'ordre et la discipline parmi son clergé.

L'an 1302 est remarquable par une terrible inondation causée par le Rhin.

Après la mort de Frédéric de Lichtenberg, *Jean*, évêque d'Eichstädt, est nommé évêque de Strasbourg, en 1306 par le pape Clément.

1308. *Tell, Fürst, Staufacher, Melchthal*, donnent naissance à la liberté helvétique, par l'alliance faite entre eux au Rutli sur les bords du lac de Lucerne, et secouent le joug autrichien. Albert est tué dans la Suisse par Jean, son neveu, qu'il avait frustré de son héritage légitime en Souabe. Henri VII, comte de Luxembourg, devient roi des Romains et est proclamé empereur. Il nomme Godefroi de Linange bailli général, et Léopold d'Autriche Landgrave de la Haute-Alsace. Ce dernier reçoit aussi les biens de Jean qui avait tué le roi Albert. Au moment où Henri VII marchait contre Robert, roi de Naples, pour le soumettre à son obéissance et pour rétablir les droits impériaux en Italie, il meurt subitement à Buonconvento, probablement par l'effet du poison (1313).

Après sa mort, les électeurs se divisent en deux partis, dont l'un élit *Frédéric le Bel* d'Autriche et l'autre *Louis de Bavière*. Ce partage donne lieu à une guerre de huit ans, dans laquelle l'Alsace souffre beaucoup des ravages faits par les deux partis. Frédéric est fait prisonnier par Louis à la bataille d'Am-

1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. I, p. 258.

phingen, non loin de Muhldorf en Bavière (1322), Louis débarrassé d'un rival, n'en est pas moins attaqué par ses autres ennemis, dont les plus acharnés étaient le pape et le frère de Frédéric. Strasbourg qui s'était prononcé en faveur de Louis est frappé de l'interdit. Pendant la captivité de Frédéric, *Léopold* détruit St.-Hippolyte près de Sélestatt, parceque le propriétaire de cette petite ville, Louis d'Œttingen, Landgrave de la Basse-Alsace, avait embrassé le parti de Louis de Bavière. Léopold meurt bientôt après d'une fièvre violente à Strasbourg (1326). Louis s'étant réconcilié un an auparavant avec Frédéric, voulait partager avec lui le gouvernement, mais les électeurs s'y opposèrent.

1313. Une peste terrible désole Strasbourg, elle enlève 13 à 14 mille personnes. Les contrées circonvoisines souffrent le même fléau; après la peste la famine exerce ses ravages. Les champs étant restés incultes, on est forcé de faire venir du bled de la Sicile. Ce désastre engage l'évêque de Strasbourg, *Jean* I à fonder en 1316 l'*hôpital de Molsheim*, où il est enterré (1328).

Ulric, dernier comte de Ferrette, meurt en 1324; il ne laisse que deux filles, Jeanne et Ursule. La première épouse Albert II d'Autriche, seul fils en vie d'Albert I, qui propage cette maison. Ursule demeure vierge et reçoit 8000 marcs d'argent. Le comté de Ferrette passe de cette manière à la maison d'Autriche.

1329. Les troubles toujours renaissans de l'Alsace, provenant des hostilités réciproques de plusieurs seigneurs, portent les villes de Strasbourg, de Basle et de Fribourg à former une confédération défensive depuis Porentrui jusqu'à Seltz, sous la con-

dition cependant que Strasbourg et Basle, ne pourraient pas être forcées à prendre les armes contre leurs évêques.

1330. Frédéric le Bel meurt et Louis de Bavière posséderait tranquillement la couronne impériale, si le pape Jean XII ne lui suscitait un nouvel adversaire en *Otton*, frère de Frédéric. Comme ce dernier défend l'intérêt du pape, l'évêque de Strasbourg *Berthold* II, se range de son côté. Il assiége conjointement avec Otton et l'évêque de Constance, la ville de *Colmar* dévouée à Louis. Ne voulant point abandonner cette ville fidèle, l'empereur entre en Alsace avec une armée nombreuse et campe près de Haguenau. Le comte *Ulric de Wirtemberg*, qui venait d'acheter la seigneurie de *Horbourg* est établi par lui Landgrave d'Alsace et de Souabe; il lui donne le commandement d'une partie de son armée. Pendant que l'évêque se prépare à se défendre à Molsheim, Ulric surprend Benfeld, pille la ville et en chasse les habitans; après la paix seulement on leur permet de retourner dans leurs foyers. En attendant, Colmar résiste avec vigueur. Louis fait des propositions si favorables à Otton que bientôt après, la paix est conclue à Haguenau, le 6 Août 1330, malgré les instigations du pape. Berthold seulement refuse de se soumettre à l'empereur; toutefois il lève le siège de Colmar.

1332. Depuis long-temps la noblesse dominait à Strasbourg et excitait le mécontentement des bourgeois par une oppression vexatoire. Ceux-ci prennent les armes en 1308 et sont repoussés par les nobles. L'affaire devient plus sérieuse en 1332. Après un festin dans un jardin de la rue brûlée, il s'élève une querelle entre les nobles de *Zorn* et ceux de *Mühlenheim*, qui étaient alors les plus puissantes familles

de Strasbourg. Deux amis des Mühlenheim et sept partisans des Zorn sont tués ; aussitôt toute la ville est dans le trouble et dans la confusion ; les deux partis sont sur le point de faire entrer en ville des troupes auxiliaires pour se faire la guerre. C'est pourquoi, d'après la proposition d'un boulanger, nommé *Bourkard Twinger*, les bourgeois demandent au Stettmeistre *Jean Siek*, les clefs, le sceau et la bannière de la ville et s'offrent à veiller à la sûreté publique. Le Stettmeistre acquiesce à leur demande. Mais à peine les bourgeois sont maîtres des portes, qu'ils changent aussitôt le gouvernement qui avait été jusqu'alors aristocratique. Ils élisent eux-mêmes, quatre nouveaux Stettmeistres, sans avoir égard à leur condition, Rulmann *Schwarber*, Rodolphe *Judenbreder*, Jean de *Schöneck* et Jean *Knoblauch;* outre 24 sénateurs des corporations ou tribus [1]), ils élisent encore un Ammeistre ou chef des artisans et ils donnent cette place à *Bourkhard Twinger*. Les partis Zorn et Mühlenheim sont désarmés ; chacun d'eux est consigné dans un certain quartier de la ville. On ajoute de nouvelles fortifications aux portes ; on en annonce l'ouverture et la fermeture par le son de la cloche ; une patrouille fait de nuit la ronde à toutes les portes et l'on prend encore plusieurs autres mesures pour la tranquillité publique [2]). Dans les révolutions on s'arrête rarement au premier pas ; l'expérience apprend ce qui manque aux nouvelles lois. Aussi les Strasbourgeois changèrent plusieurs fois la forme de leur gouvernement jusqu'à ce qu'elle de-

---

1) *Kœnigshoven*, Chronik, p. 305.

2) On dressait chaquefois un *document*, appelé *Schwœrbrief*, sur lequel les citoyens assemblés par corporations devant la cathédrale étaient tenus de renouveler tous les ans leur serment : cette solennité eut lieu jusqu'à la révolution française le premier mardi après la fête des rois.

meura fixe et invariable[1]) (1482). Tous ces changemens, dont les détails ne sont que d'un intérêt général, tendaient à assurer les droits de la classe ouvrière contre les empiétemens de magistrats ambitieux et d'une noblesse portée à la violence.

La ville de Strasbourg devient alors une république florissante, placée sous la protection immédiate de l'empire. Sa bannière flotte à la tête des villes libres de l'Allemagne à côté de l'aigle impériale. Elle exerce les droits souverains dans son territoire. Elle fait des lois et des réglemens, exerce la suprême juridiction, conclut des alliances et des traités, fait battre des monnaies d'or et d'argent, crée des impôts et entretient un esprit guerrier parmi les citoyens toujours prêts à verser leur sang pour la patrie. Elle a de l'argent et des armes. Les arts et le commerce fleurissent de plus en plus sous une constitution libre, et quand la lumière des sciences commence à jeter un nouvel éclat, cette ville ne tarde pas de jouir de ce bienfait; elle devient un foyer qui répand au loin ses rayons salutaires[2]).

A une demi-lieue d'Erstein, non loin du Rhin, était autrefois le château fortifié de *Schwanau*, entouré de marais et de fossés, c'était de là que Walter, seigneur de Géroldseck, Schwanau et Schuttern troublait le commerce du Rhin et se répandait dans la contrée pour faire des captures. Les Strasbourgeois, soutenus par Basle, Fribourg et les villes impériales de l'Alsace, assiégent ce château et le prennent après six semaines[3]) de siège (1333). Les troupes de la gar-

1) Le dernier *Schwœrbrief*, que l'on conserve encore dans les archives de la ville, se trouve dans *Schilter*, *Anmerk. zu Kœnigshovens Chronik*, p. 1092; et dans *Hermann*, *Notices sur Strasb.*, t. II, p. 462.

2) Voyez p. 126.

3) Pour empester l'air et l'eau on lança au moyen de machines toutes sortes

nison ont la tête tranchée, et les murs sont entièrement rasés. Erstein et Schuttern subissent le même sort. L'évêque Berthold saisit cette occasion pour se venger du seigneur de Schauenbourg. Il brûle quelques maisons de Steinbach situé au pied de l'Yberg dans le pays de Bade.

1335. Cet évêque s'obstine toujours à ne pas rendre hommage à l'empereur parcequ'il était excommunié. Enfin Louis arrive lui même à Haguenau avec une armée pour humilier l'évêque récalcitrant. Mais celui-ci s'enferme dans le château de *Kochersberg*, bien décidé à mourir plutôt que de se soumettre. Cependant l'empereur se désiste tellement de ses prétentions, qu'il n'exige plus d'hommage et il se contente de la promesse que l'évêque n'entraverait pas l'administration des officiers impériaux. Ces disputes étant calmées, l'évêque tient un *synode à Strasbourg*, pour faire un nouveau réglement relatif au maintien de la discipline parmi le clergé et dans les couvens. Plusieurs ecclésiastiques, mécontens de la sévérité de l'évêque, conspirent contre lui. Conrad de Kirchel, trésorier de la cathédrale est à leur tête. Ils corrompent Rodolphe de Hohenstein qui s'introduit au milieu de la nuit dans la chambre à coucher de Berthold, l'enlève et le transporte au château de Kirchel dans la Lorraine allemande, où il est détenu prisonnier pendant seize semaines (1337). Il signe un traité déshonorant que ses adversaires lui présentent et il est relâché. Il avait imploré envain le secours de la ville; elle préféra la paix à la guerre[1]).

d'immondices (*Ulmergrün*) dans le château. *Kœnigshoven*, Chronik, p. 325. HERMANN, *Notices*, t. I, p. 129.

1) LAGUILLE, *Hist. d'Alsace*, t. I, p. 280.

Le pape Bénoit XII décide que les chanoines et les prêtres soulevés seraient privés de leurs bénéfices; mais ils se soucient peu de cette punition, ils n'en sont que plus excités à dévaster de nouveau le domaine de l'évêque.

L'empereur Louis, indigné de ce que le pape s'obstine à ne pas le reconnaître et à lui refuser l'absolution, ordonne aux villes impériales de l'Alsace, de faire la guerre à l'évêque Berthold, qui était le soutien principal du parti papal dans ce pays. Sélestatt obéit à l'instant. *Jean d'Eckerich*, dont le château était situé dans le val de Lièpvre, se met à la tête des troupes et ravage les possessions de l'évêque. Les épiscopaux incendient en révanche Leberau et mettent le siège devant Sélestatt; mais les Colmariens ayant brûlé Pfaffheim et Guebwiller, ils forcent l'évêque à se retirer.

Le magistrat de Strasbourg voyant avec douleur la dévastation du pays, finit par déclarer à l'évêque que la ville prendrait aussi les armes contre lui, s'il ne se soumettait pas à l'empereur. Après une longue résistance, l'évêque va enfin à Spire et rend hommage à l'empereur, sans cependant se déclarer contre le pape. Il se réconcilie aussi bientôt après avec Conrad de Kirchel et Jean de Lichtenberg, ses plus grands adversaires.

Le meurtre d'un gentil-homme, commis par quelques Juifs, excite le frère du défunt, chevalier de St.-Jean, à soulever tout le monde contre les *Juifs*. Un aubergiste de la campagne nommé *Armleder* (parcequ'il portait des cuirs au bras), se laisse séduire et assemble une bande qui parcourt la Haute-Alsace avec croix et bannière. Armés de bêches, de faux et de

bâtons, ses gens massacrent les Juifs au nom de Dieu; ils en tuent 1500 à Rouffach et à Ensisheim. Beaucoup de ces malheureux se réfugient à Colmar, mais les fanatiques assiégent cette ville et réclament les fuyards. Le magistrat les ayant pris sous sa protection, les furieux dévastent la contrée. L'empereur lui-même accourt en Alsace, et sa présence disperse les assassins. Mais dans le temps qu'il est disposé à écouter les plaintes des Juifs et à prendre ce peuple sous sa protection, son épouse fanatique, Marguerite de Hollande en témoigne du mécontentement, et Louis abandonne les malheureux Israélites à leur sort. L'empereur est à peine éloigné qu'Armleder assemble de nouveau ses bourreaux pour recommencer la croisade. Mais l'évêque Berthold forme une confédération de plusieurs seigneurs et magistrats pour remédier à ces désordres; et le persécuteur des Juifs est forcé de se retirer (1343).

1347. L'empereur Louis meurt et Charles IV, qui avait été élu l'année précédente à l'instigation du pape Clément VI, lui succède. Ce nouvel empereur visite Strasbourg en 1348 et y est reçu avec tout le respect qui lui était dû. Il confirme à la ville tous les droits et privilèges que l'empereur précédent lui avait accordés. L'interdit prononcé contre les partisans de Louis est levé; les Strasbourgeois étaient de ce nombre.

Un violent tremblement de terre ayant eu lieu dans la même année, il se déclare bientôt en Italie et dans toute l'Europe une *terrible contagion* qui enlève le tiers de ses habitans et dépeuple des villages entiers; 16,000 personnes meurent à Strasbourg dans un seul été. On ignorait la véritable cause de ce

malheur. Beaucoup de personnes raisonnables présumaient que le violent tremblement de terre avait fait sortir des vapeurs infectes qui avaient pénétré l'air et les sources. Mais la populace accusait les Juifs d'avoir empoisonné les puits et demandait avec force aux magistrats de les punir. Le soupçon pesait d'autant plus sur eux, qu'ils n'étaient pas frappés de l'épidémie. Mais Tschudi, dans son histoire de la Suisse, p. 377, observe que les Juifs suivaient le conseil de leurs médecins qui leur ordonnaient de s'abstenir de l'eau de puits et de source, et que c'est pour cette cause qu'ils demeuraient sains et saufs.

La haîne invétérée, excitée depuis long-temps contre ce peuple, se montre à cette époque dans toute sa force. L'Italie, la France et l'Allemagne dressent des bûchers pour tous ceux qui refusent de se faire baptiser. En 1349 l'évêque de Strasbourg, les députés des villes et plusieurs autres seigneurs s'assemblent à Benfeld, pour délibérer sur la punition des Juifs. L'avis de l'évêque et de la plupart des seigneurs est de les exterminer. Les délégués de Strasbourg seuls s'y opposent par les motifs les plus puissans; mais c'est en vain. A leur retour le magistrat veut empêcher ces horreurs par ses exhortations; il est aussitôt déposé par la bourgeoisie armée, principalement à l'instigation des bouchers, et un nouveau magistrat est élu pour agir contre les Juifs. Il arrête, *que tous ceux de cette nation qui ne recevraient pas le baptême seraient brûlés vifs*, et aussitôt les bourgeois armés enfoncent les maisons de la rue des Juifs; hommes, femmes, enfans, tous sont forcés de baiser le crucifix; ceux qui s'y refusent sont condamnés au feu. On avait élevé un grand échafaud de bois sur la place où est à

présent l'hôtel de la préfecture et où se trouvait autrefois le cimetière des Juifs; c'est là que les malheureuses victimes sont conduites au nombre de 900, et qu'elles sont brulées le 14.e Février 1349, jour de samedi. On leur arrache les enfans des bras et pour augmenter leurs douleurs on les baptise à leurs yeux. Quel spectacle horrible! quelles détestables actions que celles auxquelles entraîne le fanatisme religieux!

L'égoisme eut une grande part à cette cruauté. Au moyen de ces exécutions on détruisit aussi toutes les créances des Juifs, et l'argent monnoyé qu'on trouvait dans leurs maisons fut partagé entre les corporations. Voilà le poison qui tua les Juifs, dit Königshoven[1]).

Leur synagogue fut démolie et l'on bâtit sur son emplacement la chapelle de St.-Valentin, qui depuis a été changée en maisons particulières[2]).

Les Israélites payaient un tribut à l'empereur; c'est pourquoi il réprimande avec force le magistrat de Strasbourg au sujet de son procédé dur et intolérant et lui défend de recommencer les persécutions contre les malheureux. Cependant le magistrat interdit l'entrée de la ville aux Juifs. En 1369 et 1383 elle leur est accordée pour quelques années contre le payement d'un impôt. En 1389 la défense est renouvelée et continue d'être exécutée jusqu'en 1789. Aucun Juif n'osait passer la nuit en ville; le seul commerce qui leur était permis était celui de vieux habits et de marchandises qui ne se mesuraient point à l'aune[3]).

---

1) Chronik, p. 266. M. DE KENTZINGER, Strasbourg et l'Alsace, p. III.
2) N.o 30 et 31 de la rue des Juifs.
3) HERMANN, *Notices*, t. I, p. 48 et 49.

Les Israélites sont persécutés avec une égale fureur à Colmar et à Mulhouse.

Vers ce même temps les bourgeois de ces villes et ceux de *Brisach* essaient de se rendre indépendans de la noblesse. Mais à *Mulhouse* la bourgeoisie n'était pas d'accord ; le grand bailli d'Alsace, Jean de Fénétrange, soutenu par les nobles de Haus réussit à rétablir la noblesse dans ses droits. Les auteurs de la révolte sont bannis et leurs biens confisqués [1]).

Les *Colmariens*, qui avaient chassé du sénat Henri de Wickersheim et les autres nobles de cette famille, se soûtiennent. Le bailli général est obligé de céder à la bourgeoisie révoltée et d'abandonner les exilés à *leur* sort.

Brisach avait été donné en gage aux ducs d'Autriche par l'empereur Louis. Après la mort de Louis les habitans de cette forteresse se croyaient libres, mais l'empereur Charles IV les força de se soumettre aux ducs d'Autriche.

1349. La peste ayant fait rentrer beaucoup de personnes en elles-mêmes, elles se crurent obligées de faire pénitence publique. C'est à cette occasion que se forma la confrérie des *flagellans*. Venus de Souabe ils passent le Rhin et se répandent dans les environs de Spire et de Strasbourg. Ils gagnent près de mille personnes dans cette dernière ville. Ces gens faisaient des processions dans le pays en priant et en chantant et se déchiraient le haut du corps avec un fouet garni de pointes de fer. Le magistrat prit des mesures contre ces fanatiques et le pape Clément VI lui même leur ordonna de se séparer [2]).

---

1) GRAF, *Geschichte von Mulhausen*, t. I, p. 106.
2) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. I, p. 290.

Charles IV veut établir à cette époque de nouveaux péages sur le Rhin; mais la ville de Strasbourg s'y oppose avec énergie. Elle fait barricader le Rhin avec des pieux et des chaînes de fer pendant deux ans et demi, de sorte que la navigation était entièrement interrompue et ce n'est qu'en 1351, lorsque les nouveaux péages étaient abolis, que la ville permet le passage. Pour obtenir de l'argent, Charles engage la préfecture des villes impériales de l'Alsace à *Robert* Comte Palatin du Rhin pour 50,000 florins.

En 1353, le roi Charles IV va voir l'évêque Berthold qui était sur le point de mourir à Molsheim; il fait ouvrir les tombeaux de St.-Florent à Haslach, de St.-Lazare à Andlau, de St.-Urbain à Erstein et en emporte des reliques. En 1354, après son retour de Metz qui avait refusé de lui rendre les honneurs dus au roi, parcequ'il n'était pas encore couronné empereur, il monte avec le nouvel évêque, Jean de Lichtenberg, sur le mont S.te-Odile, y fait ouvrir le cercueil de la Sainte dont il emporte le bras droit. Toutes ces reliques sont transportées à Prague. Il se fit couronner dans la même année empereur à Rome.

1355. A son retour en Alsace il émet à Sulzbach un document par lequel il prend Strasbourg sous sa protection particulière, il défend aux seigneurs d'y demander des impôts et des corvées, il confirme aux bourgeois l'immunité de toute juridiction étrangère.

1356. Par la loi de l'empire, nommée la bulle d'or à cause du sceau d'or qui y était attaché, Charles IV défend aux villes de recevoir les serfs fugitifs comme *bourgeois de l'intérieur* (Pfahlbürger). La ville de Strasbourg fait des représentations contre

ce règlement; mais l'évêque Jean de Lichtenberg, qui perdait souvent de ses sujets par la faculté qu'ils avaient de se refugier à Strasbourg, le défend et obtient de l'empereur une décision contre la ville.

Dans cette année, presque toute la ville de *Basle* est bouleversée à la suite d'un *tremblement de terre réitéré.* Strasbourg ayant essuyé plusieurs coups violens, les bourgeois se préparaient à quitter la ville et à demeurer sous des tentes. Mais le magistrat s'y oppose. L'évêque de concert avec le magistrat ordonne une procession et exhorte le peuple à la pénitence. Cette procession était répétée annuellement le jour de St.-Luc jusqu'en 1524. Les sénateurs y assistaient nu-pieds, couverts d'un manteau couleur de cendre, ayant en main un gros cierge du poids d'une livre. L'on distribuait les manteaux et du pain aux pauvres après la cérémonie.

Ce terrible évènement n'empêche point une *bande de brigands* qui s'étaient emparés des châteaux de Selz et de Hagenbach, de piller les environs et d'assaillir les commerçans en voyage. L'empereur charge la ville de Strasbourg et les autres villes impériales d'aider le bailli général à détruire les repaires de ces brigands. Mais ceux-ci se soumettent avant qu'on les attaque; ils furent incorporés depuis au bailliage de Haguenau (1358).

En 1359 l'évêque Jean de Lichtenberg étend considérablement les possessions et les droits de l'évêché de Strasbourg en achetant des comtes d'Œttingen le Landgraviat de la Basse-Alsace avec tous ses fiefs et revenus de sa dépendance. Par là il acquiert la possession d'Erstein, de St.-Hippolyte, d'Oberwerd

près de Benfeld, de Frankenbourg, de Geispolsheim et d'autres endroits[1]).

Après la malheureuse bataille de Poitiers, dans laquelle Edouard, prince héréditaire d'Angleterre, fit prisonnier le roi de France Jean et l'emmena en Angleterre, les troupes anglaises se dispersèrent par bandes en diverses contrées.

1363. Plusieurs villes et seigneurs depuis Basle et Belfort jusqu'à Wissembourg forment une alliance à Colmar contre ces hordes de brigands qui parcouraient la France et dont une partie dévastait le territoire de Trèves. Le 4 Juillet 1365 un essaim de 40,000 *Anglais*, parmi lesquels se trouvait une forte cavalerie, se répand depuis Saverne dans les environs de Strasbourg; leur chef portait le surnom d'*archi-prêtre*. Partout où ils arrivent, ils dérobent tout ce qui se présente à leur rapacité et maltraitent les femmes. Ils brûlent quelques maisons à Königshoven et pénètrent jusque dans le faubourg de S.te-Aurélie. Là ils dressent leur camp auprès de la potence et provoquent les Strasbourgeois au combat. Ceux-ci se rassemblent sur la place de la cathédrale et les bouchers brûlent du désir d'en venir aux mains. Mais le magistrat s'y oppose parceque le nombre des aventuriers est trop grand. Quatre semaines après, Charles, qui avait assemblé une armée à Selz, s'approche de Strasbourg et campe près d'Eckbolsheim. Les Anglais manquant de munitions de siège se retirent par la Haute-Alsace sans prendre aucune ville. Mais les troupes impériales désolent presqu'autant le pays que ces brigands. Elles s'emparent de tout ce que les Anglais avaient laissé. La famine

1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. I, p. 298.

et la peste viennent à leur suite. L'évêque Jean de Lichtenberg succombe à une maladie. Le neveu de l'empereur Jean III, fils de Wenceslas, lui succède, mais il est plus occupé à ses plaisirs qu'à l'administration de son diocèse. Cinq ans après, les Strasbourgeois le voient sans regret promu à l'archevêché de Mayence.

Comme il se trouvait à Strasbourg beaucoup de gentilshommes qui voulaient jouir de tous les droits de citoyens sans partager leurs fardeaux, le magistrat de la ville fit en 1372 un règlement par lequel les gentils-hommes furent tenus de déclarer catégoriquement dans le délai d'un mois s'ils voulaient devenir citoyens de la ville ou non. Celui qui refusait de le faire connaître était éloigné de la ville pour dix ans. La plûpart des nobles se conformèrent à ce règlement; mais *Jean Erbe* comptant sur son parti s'y opposa. Il fut condamné à dix ans d'exil. Outré de cette injure il se déclara l'ennemi des Strasbourgeois, et conjointement avec Bourkhard de Fénétrange, il pilla les nobles et les bourgeois qu'il pouvait atteindre dans le pays. Avec une bande de brigands il s'empara du château de *Herlisheim*, où résidait le chevalier Eppe de Hattstadt, bourgeois externe (Usburger) de Strasbourg : il le fit prisonnier, lui ravit ses trésors et fit occuper le château par ses compagnons. Mais le bailli général se mit à la tête des troupes des villes impériales, prit le château d'assaut, saisit 56 brigands et n'en laissa vivre que trois. Erbe obligé de rester en exil fut tué dans le courant des dix années.

1373. L'ordre de St.-Jean s'établit à Strasbourg.

1374. Deux familles nobles de Strasbourg, celle de *Rebstock* et celle de *Rosheim* se disputèrent après un

souper donné près de St.-Thomas, et trois nobles des Rosheim furent tués. Douze de ceux des Rebstock furent exilés de la ville à cause de ce meurtre; ils se rendirent à Molsheim où ils demeurèrent long-temps en repos. Mais un jour que dix d'entre eux soupaient ensemble au poële des nobles à Molsheim, ils furent surpris subitement par leurs ennemis qui s'étaient glissés dans la ville. Les Rosheim en assassinèrent dix. Les deux qui étaient échappés portèrent leur plainte à Strasbourg, mais le sénat reconnut que les Rosheim n'avaient pas commis de crime et qu'ils n'avaient fait que tuer leurs ennemis; en conséquence on se contentait de défendre aux meurtriers l'entrée de la ville pendant dix ans. Les deux familles s'éteignirent. De pareilles scènes font suffisamment connaître l'esprit de ce siècle.

1374. Strasbourg est élargi pour la quatrième fois, quelque temps après les faubourgs blancs, de Saverne et de pierre sont entourés de murs. Cet ouvrage fut achevé en 1390[1]). Les habitans du village de Königshoven saccagé par les Anglais furent reçus dans les nouveaux faubourgs.

Vers ce temps on commence à Strasbourg à faire usage de la poudre à canon. On place des canons et des arquebuses sur toutes les tours, et on établit des *sociétés de tir* pour exercer les bourgeois à la manœuvre des armes à feu.

1375. *Léopold* III d'Autriche, petit-fils d'Albert I, issu de son fils cadet Albert le Sage, était Landgrave de la Haute-Alsace. Tout-à-coup *Enguerrard de Coucy*, vaillant gentil-homme français, petit-fils de Léopold II, fils aîné d'Albert, élève des prétentions sur la Haute-Alsace et le Brisgau avec une apparence de droit. Mais personne ne l'écoute :

1) Voyez le plan de Strasbourg, n.° IV.

Léopold III rejette ses plaintes; Strasbourg et Colmar, villes auxquelles il avait demandé du secours n'entrent point dans ses intérêts. Il se décide donc à prendre les armes, il assemble à cet effet une armée de 60,000 hommes, composée de différens peuples qu'on appelait *Anglais*, parcequ'il y en avait beaucoup de cette nation. Ils envahissent l'Alsace et se répandent dans les villages circonvoisins de Strasbourg où ils n'épargnent rien. Tout est pillé, tué ou incendié. Le magistrat de Strasbourg paya à ces hordes 3000 florins pour les éloigner de son territoire. Après qu'elles eurent désolé l'Alsace pendant cinq semaines, Enguerrand de Coucy survint avec 1,500 hommes et se porta avec ses troupes devant Brisach, où Léopold III s'était enfermé avec le duc de Wurtemberg. En y arrivant Coucy ne trouva pas de vivres dans les villages, parceque Léopold les avait fait disparaître, et il fut obligé de se retirer avec son armée dans la Suisse, où il trouva la même disette de vivres, parcequ'on avait suivi dans ce pays l'exemple des Alsaciens, et Coucy se vit forcé de licencier son armée après avoir été en grande partie exterminée par les Bernois près du couvent de *Frauenbrunn*. Quelques-uns retournèrent dans la Haute-Alsace et se réfugièrent à Watwiller, mais bientôt ils se retirèrent en France. Malgré l'occupation de l'Alsace par les ennemis, la moisson et les vendanges furent si abondantes cette année là que le sac de blé ne coûtait que sept schelings et le pot de vin trois pfennings; dans la suite les prix baissèrent encore beaucoup, parcequ'il y eut six années fertiles qui se suivirent.

Le passage des Anglais, dont les chefs portaient des habits très-riches, apporta de grands changemens dans les costumes des Alsaciens.

1378. Après la mort de Charles IV son fils aîné, *Wenceslas* monte sur le trône. C'est le plus mauvais prince qui ait porté la couronne allemande. Sa faiblesse, sa cruauté, sa perfidie et ses débauches lui font perdre d'abord l'estime de ses sujets et enfin le trône.

1385. Les hostilités recommencent bientôt en Alsace avec une nouvelle fureur. Les villes du Rhin font une confédération contre la noblesse et celle-ci contre les villes. Sur l'appel de quelques villes souabes, Mayence, Worms, Spire et Strasbourg se réunissent pour dévaster les pays de Robert, comte palatin du Rhin, en 1388. Celui-ci se rend maître de Reichshofen et Hochfelden et ravage les environs de Haguenau. Strasbourg est attaqué l'année suivante par le Margrave de Bade et le comte de Linange. De nouvelles dévastatious de part et d'autre font gémir les malheureux habitans de la campagne. Les Strasbourgeois mettent en cendres Brumath et d'autres villages appartenant au comte de Linange. En revanche le Margrave brûle tous les villages depuis Hausbergheim jusqu'à Molsheim et s'avance jusqu'aux portes de Strasbourg; 150 villages deviennent la proie des flammes. Sans en retirer aucun avantage[1]), les deux partis font la paix après avoir affaibli leurs forces et rendu malheureux beaucoup de monde. Les villes belligérantes, à l'exception de Strasbourg, sont obligées de payer aux seigneurs des sommes considérables et de renoncer à leurs prétentions. Strasbourg célèbre la paix par un *tournoi* magnifique. — Pour s'ouvrir une

1) Cette guerre reçut le nom de *Schlegeler Krieg* (guerre des maillets ou des massues), parcequ'on s'assommait à coups de maillets, appelés *Morgensterne*. HERMANN, *Notices*, t. I, p. 142.

route dans les pays du Margrave de Bade la ville de Strasbourg fit construire en 1388 le premier *pont du Rhin* permanent, qui reposait en partie sur des bâteaux, en partie sur des pieux.

1386. Plusieurs gentils-hommes alsaciens qui étaient allés avec Léopold contre Zuric, périssent dans la bataille de *Sempach*.

1392. La ville de Strasbourg est exposée à un grand danger par la perfidie de son évêque *Frédéric de Blankenheim*, que le pape avait institué en 1375, sans la coopération du chapitre, après la translation de l'évêque Lambert à Bamberg. Son orgueil et son avarice le firent généralement haïr. Il manifesta ses sentimens dans toute leur turpitude à l'occasion suivante :

Brunon de Ribeaupierre (*Rappoltstein*), qui avait acquis le droit de citoyen à Strasbourg[1]) avait retenu prisonnier dans son château fort, depuis 1388, un chevalier anglais, *Jean de Harleston*, avec huit autres de la même nation. Richard II, roi d'Angleterre, écrivit en faveur du détenu plusieurs lettres amicales au magistrat de Strasbourg avec la prière de sommer Brunon de relâcher le chevalier. Brunon répondit au magistrat qu'il avait arrêté le chevalier de plein droit parcequ'il avait ravagé ses biens; que parconséquent la ville ne devait pas se mêler de cette affaire. Celle-ci fit savoir au roi d'Angleterre qu'elle ne pouvait s'occuper de la chose. En répandant le bruit que Brunon l'avait fait prisonnier dans un voyage qu'il allait entreprendre à Rome, Harleston voulait intéresser le pape Urbain VI en sa faveur : de sorte que celui-ci demanda bientôt avec autorité au magis-

1) SCHILTER, *zu Kœnigshoven*, p. 754. HERMANN, *Notices*, t. I, p. 33.

trat de Strasbourg la délivrance du chevalier. Mais celui-ci exposa le fond de la chose au pape, et Harleston demeura captif. — Richard s'adressa ensuite à l'empereur Wenceslas qui chargea la ville de forcer Brunon son citoyen à relâcher le gentil-homme anglais. Elle s'excusa auprès de l'empereur par les mêmes raisons. Une cour de justice déclara la ville de Strasbourg au ban de l'empire, sans l'avoir assignée ni entendue. Les commerçans strasbourgeois se virent aussitôt arrêtés et pillés dans beaucoup d'endroits. Le bailli de Souabe et d'Alsace, chargé de l'exécution du jugement, trouva de suite une foule de comtes et de seigneurs prêts à marcher contre la ville opulente, Bernard Margrave de Bade, Everard de Wurtemberg, Henri comte de Petite-Pierre, Henri et Jean de Lichtenberg, Henri de Geroldseck. Surtout ceux qui étaient débiteurs de la ville se joignirent à cette troupe. L'évêque Frédéric de Blankenheim et Brunon de Ribeaupierre dont les droits avaient été défendus par la ville de Strasbourg avec tant de vigueur et de fermeté, déclarèrent aussi la guerre à cette ville. Elle fut environnée d'armées ennemies, la campagne pillée et ravagée, l'Ill détourné de son cours près d'Erstein afin que les moulins de la ville manquassent d'eau. On chercha envain à détruire le pont du Rhin au moyen de nacelles remplies de matières combustibles et de troncs d'arbres lancés dans le fleuve. Les bourgeois se défendirent vaillamment et repoussèrent toutes les attaques. La ville était bien pourvue de vivres et le canon défendait les murs. On avait abbattu toutes les maisons et tous les arbres qui se trouvaient à l'entour de la ville, afin de pouvoir mieux observer l'ennemi; cependant les envoyés de la ville s'effor-

cèrent de persuader l'empereur à lever le ban. Leur demande leur fut accordée moyennant le payement de 32,000 florins que ce prince avide d'argent fit mettre dans son trésor. Les seigneurs belligérans n'en obtinrent rien, puisqu'ils étaient amplement dédommagés par leurs rapines. Brunon de Ribeaupierre avait saisi cette occasion pour se rétablir dans la possession des villages de Guémar et de Ribeauvillé. Le premier avait été engagé aux nobles de Mühlenheim, l'autre à la ville de Strasbourg. La paix entre l'évêque et ses compagnons et entre la ville fut conclue à Haguenau, après que celle-ci eut sacrifié près d'un million de florins (trente millions de fr., valeur d'à présent). Voilà ce que coûta à la ville de Strasbourg la protection accordée à un gentil-homme ingrat. Cependant l'empereur lui octroya, afin qu'elle put rétablir ses finances, un *péage au pont du Rhin* en 1393, et approuva la construction de ce pont, malgré les réclamations des seigneurs d'outre Rhin, qui le voyaient de mauvais œil parcequ'il facilitait l'entrée dans leur pays du côté de Strasbourg.

L'évêque Frédéric n'ayant pu atteindre ses vues ni s'acquitter de sa promesse envers les comtes et seigneurs enrôlés, étant d'ailleurs accablé de dettes et haï de tout le monde, chercha à se procurer un autre évêché. Comme il ne put obtenir ni Mayence ni Trèves, il se contenta de faire un échange avec *Guillaume de Diesth*, évêque d'Utrecht. Pour échapper à de nouvelles mortifications, il s'enfuit de Strasbourg pendant la nuit. — Le chapitre ne consentit pas à cet échange et élut évêque Bourkhard de Petite-Pierre. Mais Guillaume entra dans son évêché à main armée et Bourkhard fut obligé de prendre également les armes. Les pauvres

gens de la campagne furent encore les victimes de cette malheureuse querelle. Le pape ayant pris l'évêque Guillaume sous sa protection et excommunié Bourkhard, ce dernier renonça à ses droits et Guillaume demeura possesseur tranquille d'une place qui rapportait déjà alors 40,000 écus d'or.

1395. Le nouvel évêque se montre d'abord bienveillant envers la ville, et termine à l'amiable tous les différens qu'elle avait eus avec son prédécesseur [1]).

1397. Un incendie affreux éclate à Strasbourg et consume 400 maisons.

1400. La conduite indigne de l'empereur Wenceslas révolte tellement plusieurs princes allemands qu'ils le destituent et lui opposent Robert duc palatin comme anti-roi. Son frère Sigismond le fait prisonnier à Prague et le transfère à Vienne, mais il échappe en 1405 et s'enfuit en Bohème. Après la mort de Robert (1410) on oppose deux anti-rois à Wenceslas l'un dans la personne de son frère Sigismond l'autre dans celle du Margrave Jodoque de Moravie. Ce dernier meurt l'année suivante et l'empire reste à Sigismond. Wenceslas végète encore jusqu'en 1419. Un pareil prince ne pouvait que préparer des malheurs à ses peuples.

1404. Les Strasbourgeois entreprennent le *cinquième élargissement de leur ville* et ceignent de murs, de tours et de fossés les quartiers de la Krautenau et de St.-Nicolas aux ondes jusqu'à la porte des pêcheurs. Ces fortifications subsistèrent jusqu'en 1682, époque à laquelle la citadelle fut construite [2]).

L'empereur Robert, après son couronnement à Cologne, était venu dans la ville de Strasbourg et

---

1) WENKER, *de Usburgeris*, p. 20. HERMANN, *Notices*, t. I, p. 35.
2) V. le plan de Strasbourg, n.° V.

lui avait donné, ainsi qu'aux autres villes impériales de l'Alsace, des marques signalées de sa bienveillance. Ces faveurs mécontentèrent l'évêque Guillaume. Il commença donc à agir en ennemi envers la ville et se plaignit auprès de l'empereur, qu'elle empiétait de plus en plus sur ses droits. Afin de gagner ce prince, il lui céda pour une faible somme de considérables possessions appartenant à l'évêché et situées au-delà du Rhin[1]); Offenbourg, Gengenbach, Ortenbourg, Zell sur le Hammersbach et beaucoup d'autres endroits. Le chapitre et la ville se plaignent de cette conduite arbitraire et illégale de l'évêque; mais l'empereur se contenta de l'exhorter à la paix, et garda le don qui venait de lui être fait.

1410. Un schisme trouble vers cette époque la paix de l'église. Trois papes, Grégoire XII, Bénoît XIII et Jean XXIII se disputent le siège papal. L'empereur Sigismond ne croit pouvoir terminer cette fatale dispute que par un concile, qui est convoqué à *Constance* pour le premier Novembre 1414.

1414. Avant de s'y rendre l'empereur visite l'Alsace et confirme les droits des villes impériales de Haguenau, de Colmar, de Sélestatt, de Wissembourg, d'Obernai, de Kaysersberg, de Mulhouse, de Munster, de Turkheim, de Rosheim et de Selz; il promet aussi à ces villes de ne jamais les aliéner ni de les engager. Il donne à la famille *Wangen* le château de *Geroldseck*, dont les propriétaires étaient éteints. Il s'arrête sept jours à Strasbourg et est comblé de tous les honneurs pendant ce temps par le magistrat et la bourgeoisie. La ville obtient en récompense la permission de hausser le péage du

1) Comparez HERMANN, *Notices*, t. I, p. 36.

Rhin, et de tenir la foire, que l'empereur Wenceslas avait déjà accordée en 1382, quinze jours avant et quinze jours après la St.-Jean, au lieu de la tenir à la St.-Martin.

L'évêque Guillaume chercha à troubler la joie des citoyens en accusant de nouveau la ville devant l'empereur, mais celui-ci écoutant aussi le magistrat, exhorta l'évêque à la concorde et confirma à la ville tous ses droits et privilèges.

A peine Sigismond était-il éloigné, que l'évêque plein de malice songea à de nouvelles intrigues. Il se ligua avec plusieurs seigneurs et abandonna Saverne et le château de Haut-Barr au comte d'Eberstein, sous-bailli de Louis de Bavière, afin que celui-ci le secourût en cas de besoin contre Strasbourg. Le chapitre et la ville l'exhortèrent envain pour la seconde fois à ne pas empiéter sur les possessions de l'église qu'il devait administrer. Le magistrat fit alors arrêter tout à coup l'évêque à Molsheim le 7 Décembre 1415, et le fit garder d'abord dans la tour aux pfennings; puis on construisit en hâte au-dessus de la chapelle St.-Jean dans la cathédrale une chambre que le chapitre lui assigna pour son séjour avec une forte garde. Les amis de l'évêque inculpèrent la ville et le chapitre de cette démarche téméraire devant le conseil de Constance. Les accusés se défendirent avec énergie et rejetèrent pendant longtemps toute sommation de relâcher le prisonnier. L'excommunication dont ils étaient menacés par les pères du concile, ne les effraya point. Sur la proposition d'un plénipotentiaire impérial, on envoya à Strasbourg le 16 Mai 1416, une commission de plusieurs prélats qui délivrèrent l'évêque de sa captivité et l'emmenèrent à Constance. L'interdit fut provisoi-

rement levé; des envoyés de la ville et du chapitre vinrent alors à Constance pour obtenir une absolution plénière. Elle ne fut prononcée que le 6 Novembre 1417. En attendant l'évêque n'était pas content de l'indulgence des pères du concile. Il se plaignit auprès de l'empereur des mortifications éprouvées; celui-ci profita de cette occasion pour imposer à la ville de Strasbourg une amende de 50,000 florins au profit du trésor impérial, parcequ'elle avait arrêté un prince ecclésiastique de son propre mouvement; elle fut obligée de payer en outre 6,000 florins de frais de procès à la chambre papale pour la confirmation de Guillaume et de reprendre cet indigne pasteur qui était depuis 44 ans le fléau de la ville et de l'évêché. Il mourut enfin le 4 Octobre 1439 à Saverne et fut enterré dans l'église de l'hôpital de Molsheim. Dans les dernières années de sa vie, il doit avoir repris de meilleurs sentimens[1]); ce qui est douteux.

1418. L'empereur Sigismond passe quatre semaines à Strasbourg et y tient une cour magnifique.

1424. Basle, Neubourg, Strasbourg et les autres villes impériales de l'Alsace s'opposent à main armée à de nouveaux péages que le Margrave de Bade voulait établir sur le Rhin. Il fléchit et l'on conclut la paix.

Pour faire face aux nombreuses dépenses de la ville, on introduisit dans cette année l'*ohmgeld* (droits sur les liquides); on payait un liard pour chaque pot de vin et huit schelings pour chaque personne d'un ménage. Le magistrat de Colmar voulait suivre

---

1) Bernhard Hertzog, *Chronik*, p. 100.—De Kentzinger, Strasbourg et l'Alsace, p. 137.

cet exemple, mais une émeute des bourgeois le força d'abolir ce nouvel impôt.

1427. La peste enlève un grand nombre d'habitans de l'Alsace. Dans l'espace de deux ans il meurt 15,000 personnes uniquement à Strasbourg.

1429. Une *paix publique* entre tous les princes, seigneurs, villes, abbés et prélats est conclue en Alsace et ratifiée par l'empereur et le pape.

De 1436 à 1440 l'on invente à Strasbourg l'*imprimerie* ou l'art d'imprimer les livres en caractères mobiles, procédé qui rendit possible de multiplier les livres rapidement et à peu de frais, et de répandre d'utiles connaissances en tous lieux. L'inventeur est un gentil-homme de Mayence, *Jean Gœnsfleisch de Sorgeloch* ou *Sulgeloch*, dit *Gutenberg*. Il demeura à Strasbourg de 1430 à 1444, où il était émigré après la mort de son père et après une émeute des bourgeois de Mayence contre la noblesse[1]). Il s'occupait de la polissure de pierres et de glaces et d'autres arts secrets, parmi lesquels il faut compter ses essais d'imprimer des livres avec des caractères mobiles, comme il est prouvé par une audition de témoins irrécusable de l'an 1439, que le célèbre Schœpflin a tirée de la poussière des archives de la ville à la ci-devant tour aux pfennings[2]). Excités par le gain que lui promettait la pratique des arts de Gutenberg, André *Dritzehn* et André *Heilmann* passèrent avec cet homme inventif un contrat de société pour cinq ans, en vertu duquel, au cas que l'un de la compagnie

1) Il demeurait près de l'ancien couvent de St.-Arbogaste hors de la porte blanche, où est maintenant l'auberge de la montagne verte.

2) SCHŒPFLIN, *Vindiciæ typographicæ*, Arg. 4. 1760. — LICHTENBERGER, *Initia typographica*, Arg. 4. 1811. *Le même, histoire de l'invention de l'art typographique*, 8. 1824. L'original de l'audition de témoins susmentionnée se trouve à la bibliothèque de la ville.

vînt à mourir avant les cinq ans révolus, les autres demeureraient en possession des instrumens et des ouvrages existans moyennant le payement de cent florins à faire aux héritiers du défunt. André Dritzehn, qui avait employé des sommes considérables au nouvel art, mourut en 1438, sans que le contrat eût été signé en forme, et ses frères George et Nicolas Dritzehn demandèrent que Gutenberg les reçût dans la société à la place du défunt ou qu'il leur remboursât l'argent payé par leur frère. Cette demande causa un procès, porté en 1439 devant le sénat de Strasbourg, et qui occasionna une audition de témoins, de laquelle il résulte, que dès l'an 1436 Gutenberg s'est occupé de l'invention de l'art typographique, qu'il ne l'a pas exercé lui-même, mais qu'il y employait principalement André Dritzehn, son élève et compagnon, dans la maison duquel[1]) se trouvait aussi la presse confectionnée par le tourneur Conrad Saspach; qu'il s'est servi de *caractères mobiles* et qu'après la mort d'André Dritzehn, il a fait dire par son domestique Beildeck à Nicolas Dritzehn de ne montrer la presse à personne et de démonter les *quatre pièces*[2]) qui s'y trouvaient, afin que l'art secret restât caché. Dans l'audition de témoins mentionnée il est aussi question de plomb qu'on avait acheté ce qui fait présumer que Gutenberg a déjà fait, à Strasbourg, des essais avec des caractères de plomb.

En 1444, Gutenberg était encore à Strasbourg : il retourna à Mayence et s'associa en 1450 avec *Jean Faust*, homme riche, afin de pouvoir exercer son art avec plus d'avantage. Bientôt *Pierre Schæffer*

1) Suivant une tradition cette maison portait le nom de *Thiergarten* (*ménagerie*), et se trouvait à la place du collège royal actuel.

2) Probablement la composition de 4 pages in-4.°

(*Opilio*), de Gernsheim, qui s'était occupé à Paris à copier des livres, entra dans leur société. Cet artiste habile et ingénieux, auquel Faust avait marié sa fille, contribua le plus à perfectionner le nouvel art, par l'invention d'une meilleure encre de suie et d'huile de lin et d'un alliage plus compacte de métaux pour en fondre les caractères. Ils procédèrent à l'impression d'une Bible latine; mais avant qu'elle fut terminée, Faust demanda à Gutenberg les avances qu'il lui avait faites, et comme celui-ci se trouvait dans l'impossibilité de de les lui rembourser, il fut contraint de se retirer de la société et d'abandonner à ses associés avides les fruits de son invention [1]). Soutenu par le docteur Conrad *Humbracht* ou *Humery*, syndic de Mayence, il réussit à établir une nouvelle imprimerie en 1458. En 1465 il fut reçu par l'électeur de Mayence, Adolphe II de Nassau, parmi les gentils-hommes de sa cour et mourut avant 1468 [2]). Les deux imprimeurs Jean *Mentelin* [3]) et Henri *Eggestein*, sortis de l'école de Gutenberg, s'établirent à Strasbourg; le premier fit paraître en 1466 et le second en 1468 une Bible latine in-folio.

1437 *Albert* II, successeur de Sigismond, meurt

---

1) Faust vendit ses bibles à Paris d'abord 60 puis 30 florins; tous les copistes qui avaient demandé jusqu'alors 400 à 500 florins pour une bible manuscrite furent fort effrayés de ce nouveau prix.

2) Son portrait véritable se trouve à la bibliothèque de Strasbourg; et son buste de fer bronzé, ressemblant à ce portrait, fondu d'après le buste de marbre de M. *Grass* à Paris, se voit devant l'imprimerie de M. Heitz.

3) Beaucoup de savans le prirent long-temps pour l'inventeur de la typographie. V. SCHILTER, *zu Kœnigshoven*, p. 444. LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, p. 333. SPECKLIN, dans sa chronique prétend avoir vu lui-même la presse et les premiers caractères, dont *Mentelin* se servait. Ces derniers étaient taillés en bois.

regretté de toute l'Allemagne. En 1439 l'indolent *Frédéric* III d'Autriche est élu à sa place. Dans cette même année la flêche de la cathédrale de Strasbourg est achevée. L'Alsace est dévastée pour la première fois par les *Armagnacs*. Ces guerriers sans discipline qui avaient combattu sous le comte d'Armagnac contre le roi de France Charles VII étaient venus de la Lorraine. *Jean de Fénétrange* les avait appelés, à l'instigation du malicieux évêque Guillaume, et les avait conduit de nuit lui-même par la montée de Saverne. Campés autour de cette petite ville ils rôtissent pour se passer le temps un paysan sur le feu de la garde du camp, et ne le relâchent qu'après l'avoir fort mal traité. Le lendemain matin ils marchent vers Strasbourg et campent à Eckbolsheim où ils exigent de la Chartreuse une rançon de 1000 florins; 600 Strasbourgeois qui les avaient attaqués contre la volonté du commandant *Rühlin Barpfennig*, perdent 50 hommes et sont obligés de se retirer. Cette bande de brigands parcourt Brumat, Haguenau, Dachstein, Molsheim, Rosheim, Obernai, Andlau, Epfich, Dambach et commet partout les plus horribles atrocités. Ce passage dure trois semaines. Enfin le Duc Louis, comte palatin, envoie un secours de 300 cavaliers et ayant armé les paysans, il marche contre les ennemis, qui se retirent aussitôt par Sélestatt et par le Sundgau, chargés d'un riche butin, après avoir brûlé 110 villages[1]).

1444. L'Alsace avait eu à peine le temps de respirer après ces ravages, qu'elle éprouva de plus grandes calamités par une *seconde invasion de ces*

1) SCHILTER, *zu Kœnigshovens Chronik*, p. 1000.

hordes sous la conduite du *Dauphin Louis*, fils de Charles VII. Une guerre civile qui s'était manifestée en Suisse en fut la cause. D'un côté se trouvaient les petits cantons de Lucerne, d'Uri, de Schwyz, d'Unterwald avec Berne, Soleure et Basle, de l'autre celui de Zuric qui s'était follement ligué avec les Autrichiens, ennemis héréditaires du peuple suisse. C'est sur ces entrefaites que Frédéric III appela le roi de France à son secours. Pour occuper ses soldats effrénés et désœuvrés ce dernier s'empressa d'envoyer sur les frontières de la Suisse une armée de 30,000 hommes, qu'on nommait *Armagnacs* et parmi le bas peuple, par corruption de ce nom, *arme Gecken* (pauvres hères). Louis, leur général, commença par s'emparer de la ville de Montbéliard et de son château, afin d'y établir ses magasins et ses hôpitaux et d'assurer sa retraite en cas d'échec.

Le 10 Août il entre dans le Sundgau et se dirige sur *Basle* par Altkirch. Après une résistance inutile les habitans de cette ville s'étaient retranchés derrière leurs murs. Les confédérés envoient 1500 hommes à leur secours. Ils marchent avec courage contre leurs ennemis innombrables. Trois mille Baslois sortent pour les joindre et les recevoir dans la ville; mais ils ne peuvent exécuter leur projet. Les confédérés traversent la Birs à la nage et atteignent la rive opposée sous le feu de l'artillerie ennemie. Ils se précipitent sur les troupes françaises; 500 d'entre eux combattent séparément en pleine campagne, tandis que les autres se défendent derrière la muraille de l'*hôpital St.-Jacques*. La terre est jonchée de morts. Enfin le mur s'écroule et l'hôpital est embrasé. Après dix heures de combat les braves confédérés se trouvent réduits au nombre de dix; ils prennent la fuite, mais ils sont aussitôt repoussés dans toute

la Suisse, comme des lâches qui n'avaient pas osé partager avec les autres la mort pour la patrie. Après la bataille *Bourkhard Münch*, seigneur d'Auenstein et de Landskron, qui avait servi de guide aux Armagnacs parcourt à cheval avec d'autres chevaliers le champ de bataille, pour se repaître de l'aspect des héros qui avaient été tués. *Maintenant*, s'écria-t-il avec un sourire moqueur, *je me baigne dans les roses!* Alors le capitaine *Arnold Schick* d'Uri se relève du milieu des cadavres, et en fracassant le crane du barbare avec une pierre, il s'écrie: *Baigne-toi donc!* Münch mourut de sa blessure trois jours après[1]).

Après une pareille résistance Louis craignit d'avancer; il apprit que les confédérés allaient lever le siége de Zuric pour le repousser avec toutes leurs forces; ne voulant pas risquer une bataille avec plusieurs milliers de ces braves Suisses, il se décida à faire la paix avec eux. Elle fut conclue à Ensisheim.

Suivant une convention avec la noblesse de la Haute-Alsace, il fit cantonner ses troupes dans plusieurs villes et villages circonvoisins. Quelques-uns tels que St.-Hippolyte, Châtenois et Dambach qui s'y opposaient, furent pris d'assaut. Le dauphin fut blessé à Dambach au genou par une flèche. Pour empêcher que cet endroit ne fût incendié, l'évêque envoya au colonel deux chevaux magnifiques. Mulhouse repoussa les Français. Peu à peu cette armée se retira jusqu'à Marlenheim et Wangen, en commettant partout les excès les plus révoltans et les plus

1) Zschokke, *des Schweitzerlands Geschichten*, p. 108. En 1824 les Baslois érigèrent à ces héros un monument en style gothique hors de la porte d'Esch avec cette inscription en allemand; *Aux Suisses qui ont péri à St.-Jacques* MCCCCXLIV *les citoyens de Basle* MDCCCXXIV.

horribles brigandages. De là ces soldats reçurent le nom de *bourreaux* (*Schinder*). Dans les différentes querelles qu'ils eurent avec les habitans ces derniers essuyèrent une perte de près de 20,000 personnes, dont plusieurs périrent dans les tourmens, mais aussi beaucoup d'Armagnacs perdirent la vie. Strasbourg, qui repoussa long-temps avec courage de nombreuses attaques, implora sans succès le secours de l'empereur et des princes allemands. A la diète de Nuremberg, l'empereur nomma bien le comte palatin Louis chef d'une armée qui devait être assemblée par les princes, les villes et les seigneurs; mais plusieurs d'entre eux, craignant la puissance des Français, voulaient arranger la chose à l'amiable. Les vexations de ces féroces vagabonds durèrent une année entière. Enfin les villes et les paysans, ayant Strasbourg à leur tête, cherchèrent leur salut dans leurs propres forces; 3000 Strasbourgeois donnèrent la chasse à ces brigands et les paysans soulevés les massacrèrent. Louis, le dauphin, jugea à propos de se retirer promptement de ce pays ravagé et il s'en retourna en France [1]).

1445. Les Baslois saccagent quelques bourgades du Sundgau pour se venger des seigneurs de la Haute-Alsace qui avaient aidé le duc d'Autriche et le dauphin. Ces seigneurs harcèlent à leur tour les Baslois jusqu'à l'année suivante où la paix est conclue à Constance.

1447. Guillaume, comte de Fénétrange, et Gauthier de Dahn (château sur la Lauter) infestent plusieurs fois les pays épiscopaux, pillent la Wanzenau et occupent Wasselonne. La ville de Strasbourg fait marcher ses troupes pour investir le *château de*

1) Les détails en sont racontés par SCHILTER *zu Kœnigshoven*, p. 1000 sv.

Wasselonne qui est assiégé et brûlé par elles; elle fait aussi dévaster les domaines du comte de Fénétrange, situés au pied des Vosges. Le grand-bailli met fin à cette querelle.

Vers le même temps les comtes de Petite-Pierre, ligués avec le comte Louis de Lichtenberg, font la guerre à Sigefroi, comte de Linange, et à George, comte d'Ochsenstein. Ces derniers sont vaincus dans un combat sanglant à Reichshofen; le comte de Linange est emmené captif à Petite-Pierre et celui d'Ochsenstein est conduit à Lichtenberg. Bientôt après les comtes de Petite-Pierre se brouillent avec le comte Palatin Frédéric; leur château est conquis après un siége de huit semaines. Frédéric en reste maître et les anciens possesseurs meurent dans l'exil sans héritiers. Le comte de Linange obtient sa liberté.

1448. Frédéric s'empare aussi du château d'Einarzhausen, à la place du quel le comte palatin de Veldenz, George-Jean, fit bâtir, en 1570, Pfalzbourg, fortifié dans la suite pour défendre le passage de l'Alsace dans la Lorraine.

1449. Un corps de vingt chevaliers strasbourgeois accompagne Frédéric III à Rome, où il est couronné empereur. Après son retour, il confirme à la ville de Strasbourg tous ses droits, surtout celui de ne pouvoir être assignée que devant ses propres juges ou devant la cour impériale; puis le péage du Rhin, octroyé par l'empereur Charles IV.

1454. Une violente dispute s'élève entre les *curés* des paroisses (Leutpriester) et les quatre *ordres mendians* établis à Strasbourg. Les premiers prétendaient avoir seuls le droit d'enterrer les morts, et demandaient outre la taxe funéraire légale (*ultimum vale*) de 30 pfennings, une addition proportionnée à la fortune

du défunt, de 10 à 50 florins, et cela avec la plus grande rigueur. Les moines au contraire se croyaient également autorisés à enterrer les morts dans les chapelles et les couvens, fondés par leurs ancêtres, mais il se contentaient des dons volontaires qu'on leur offrait. Le magistrat et les gens raisonnables soutenaient ces derniers; l'évêque, les chanoines, les femmes et la populace prirent le parti des premiers. Il en résulta des querelles et du désordre. La ville et les moines soumirent enfin la contestation au pape Calixte III, qui nomma une commission pour l'examiner. Celle-ci se prononça en faveur du magistrat et des moines et ordonna, sous peine d'excommunication, de n'exiger pour droit mortuaire que ce qui était permis par la taxe et les règlemens d'église (*portio canonica*). Cette sentence déplut à *Jean Kreutzer* de Guebwiller, curé de la cathédrale, qui d'ailleurs était un homme estimable et plein de zèle. Sa résistance le fit excommunier par le légat du pape, mais il en appela à Rome. Le magistrat envoya de nouveau un député auprès du pape, qui ratifia par une bulle du 22 Janvier 1455 la décision de ses commissaires et chargea les abbés de Gengenbach et d'Ebersheimmunster de l'exécution du jugement. Nouvelle émeute, nouvelles imprécations contre le magistrat. Dans un écrit, l'évêque déclara Kreutzer innocent; les femmes le prônèrent comme un saint, la populace cria à l'injustice; les prêtres considérèrent l'anathême comme nul et non-avenu puisqu'il n'avait été proclamé que dans les couvens et par des moines. Le magistrat prit donc un arrêté qui exila Kreutzer de la ville. Le curé rebelle se transporta à Rome, où il obtint du pape non-seulement l'absolution mais un ordre que l'évêque de Basle examinerait la chose de rechef. Le magistrat de son côté envoya à Rome son avo-

cat Jacques de Diedenhofen, qui effectua à l'aide du cardinal Sixte la révocation de cet ordre et la mise en exécution de la bulle du 22 Janvier.

Le turbulent et obstiné Kreutzer ne se rebuta point encore. Le 30 Mai 1457 il se plaignit un seconde fois auprès du Pape, de ce que les ordres mendians empiétaient sur les droits des prêtres séculiers. Mais Bourkhard de Muhlenheim, que la ville avait envoyé à Rome, obtint que Kreutzer fût débouté de sa plainte et que les prêtres séculiers fussent forcés à se soumettre.

1459. Le pape Pie II, (Aeneas Sylvius) fonde l'*université de Basle.* Son premier recteur, George d'Andlau; le vice-chancelier, Pierre d'Andlau, prévôt de Lautenbach; les professeurs Michel Wildeck et Werner Schlierbach de Mulhouse, sont tous Alsaciens.

1466. La ville de *Mulhouse*, ayant chassée la noblesse de ses murs, était sans cesse molestée par les seigneurs du voisinage [1]) et ne pouvait obtenir un secours suffisant de l'Autriche ni des autres villes d'Alsace; elle prit enfin la résolution de se liguer avec Berne et Soleure. En même tems Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne, Zuric, Zug et Glarus la prennent sous leur protection. Toutefois elle ne renonce pas à l'alliance avec les villes alsaciennes. Ce double lien la rendit une place importante dans les guerres. Soutenue par les Suissses elle parvint à résister avec force aux ennemis dans cette année-ci et dans la suivante. Cependant elle ne put empêcher que les deux villages d'Illzach et de Modenheim qui appar-

1) Le garçon meunier Hermann *Klee*, auquel son maître avait déduit deux plapperts de ses gages arriérés, occasionna la guerre. Il quitta la ville et trouva un appui dans *Pierre de Regisheim* qui saisit avec joie ce prétexte pour venger la noblesse sur Mulhouse. V. GRAF *Geschichte von Mulhausen*, t. I, p. 201.

tenaient à son territoire ne fussent entièrement brûlés. 14,000 confédérés marchèrent au secours de la ville oppressée et campèrent dans la plaine, dite *Ochsenfeld*, d'où ils répandirent la terreur dans les rangs des ennemis de Mulhouse et des partisans de Sigismond d'Autriche. En 1468 ils se retirèrent et campèrent devant *Waldshut*, et c'est ici que fut conclue la paix[1]) à l'avantage de Mulhouse. Sigismond paya en outre aux confédérés 10,000 florins.

1470. Découragé par ce revers, épuisé d'argent, et incapable de se venger lui-même de l'injure qu'il avait reçue, Sigismond vend le Landgraviat d'Alsace, le Brisgau, le Sundgau et le comté de Ferrette à *Charles le hardi*, duc de Bourgogne, pour 80,000 florins d'or, sous la condition que les sujets conserveraient tous leurs droits et immunités et que les archiducs d'Autriche auraient toujours la faculté de recouvrer les pays vendus par le remboursement du prix d'achat.

Cette vente répand la terreur par toute l'Alsace. Charles nomme grand-bailli du pays acquis *Pierre de Hagenbach*, gentil-homme du Sundgau, qui établit sa résidence à Brisach. Loin de chercher à concilier l'affection des Alsaciens à leur nouveau maître par un traitement doux, cet administrateur violent commet toutes sortes d'injustices, ce qui lui attire la haine générale.[2]) Il emploie surtout la ruse et la force pour acquérir Mulhouse à son maître et cause à cette ville un grande détresse.[3]) En 1474, Charles vient lui-même en Alsace, accompagné de 5000 cavaliers. Il cherche envain à faire son entrée à Col-

1) Nommée *der Waldshuter Bericht.*
2) Hermann, *Notices*, t. I, p. 38.
3) Graf, *Geschichte von Mülhausen*, t. I, p. 253.

mar; on ferme les portes à son approche. Il se voit forcé d'aller à Brisach, où il se fait rendre les hommages. Puis il se transporte à Ensisheim où il reçoit en audience les députés du pays et des bourgades que Sigismond lui avait abandonnés.

Il marche ensuite en hâte sur Neuss (Nuys) dans le territoire de Cologne : il veut assiéger et conquérir cette place forte, sous prétexte de combattre Hermann de Hesse et de secourir l'archevêque Robert destitué par le chapître, mais au fond pour se frayer une route dans l'empire d'Allemagne et pour se venger de l'empereur Fréderic qui lui avait refusé la royauté. Hermann, Landgrave de Hesse, défend vaillamment la forteresse et le siège est traîné en longueur. La ville de Strasbourg et quelques autres villes du Rhin profitent de ce retard pour envoyer du secours aux assiégés et Louis XI forme en attendant une ligue entre les confédéres de la Suisse, les villes d'Alsace et le duc Sigismond, pour s'opposer en commun aux entreprises ambitieuses de Charles. On élève de vives plaintes contre les vexations de Hagenbach et l'on presse Sigismond de dégager les pays mis en gage. En vertu d'un traité conclu à Constance Strasbourg, Basle, Colmar, Sélestatt et quelques autres villes se cotisent pour payer les 80,000 florins d'or qui sont aussitôt déposés à la monnaie de Basle. Sigismond somme alors le duc de Bourgogne de les toucher et de lui rendre le Sundgau et le Brisgau. Dès ce moment les habitans de ces contrées se croient libérés du serment de fidélité. Ensisheim refuse le premier d'obéir aux ordres de Hagenbach. Irrité de ce refus il marche avec des troupes contre cette ville, mais il est repoussé. Sa fureur se tourne après contre les habitans de *Brisach*, dont il veut faire

assassiner les notables. *Vögelin*, officier allemand, découvre ce projet de meurtre à quelques hommes de bien et se concerte avec eux sur les moyens de le faire avorter. L'officier fait battre l'alarme; les bourgeois courent aux armes et se saisissent de Hagenbach. Le duc Sigismond arrive à Brisach et traduit le prisonnier devant un tribunal extraordinaire, qui le condamne à être décapité. [1]) Ce jugement est exécuté hors de la ville à la lueur des flambeaux.

Charles, outré de ce traitement de son grand-bailli, envoie Etienne de Hagenbach avec 6000 hommes dans le Sundgau afin de venger son frère. Trente villages entre Belfort, Delle et Thann sont livrés à la merci des soldats barbares, qui y commettent des atrocités inouïes. Quelques centaines de Suisses accourent au secours du Sundgau. A la première nouvelle de leur approche les Bourguignons prennent la fuite. 2000 Strasbourgeois, 2000 Baslois, des troupes assemblées par les évêques et autres se réunissent et entrent dans le pays du duc de Bourgogne. Le 28 Octobre 1474 on livre une bataille à *Héricourt* et la victoire se déclare pour les Suisses et les Alsaciens. Les Strasbourgeois emportent 5 drapeaux conquis. On assiége *Blamont* au milieu de l'hiver et le 28 Février 1475 cette ville tombe au pouvoir des confédérés.

Dans cet intervalle le duc de Bourgogne continue le siège de Neuss. Plusieurs députations envoyées à l'empereur par l'archevêque de Cologne et d'autres princes demeurent sans résultat. Ce souverain lâche

---

1) Dans une chambre au-dessous de la bibliothèque de Colmar on nous a fait voir, il y a vingt ans, une tête semblable à une momie, qu'on prétend être la tête de Pierre de Hagenbach.

et fainéant passe son tems à Augsbourg et n'arrive à Cologne qu'après lui avoir offert la somme de 30,000 florins pour payer son écot. Il rassemble une armée de 80,000 hommes qui aurait détruit facilement celle de Charles, mais il préfère d'entamer des négociations, après les quelles Charles se retire et fiance sa fille à *Maximilien*, fils de l'empereur.

A peine les soldats de Charles se furent-ils reposés qu'il fit la guerre au duc de Lorraine et s'empara de Nancy. Strasbourg pouvait prévoir que l'orage fondrait aussi sur l'Alsace. Le magistrat se hâta donc de prendre des mesures de défense. Les églises, les couvens et les maisons hors de la ville furent démolis et tous les arbres abattus. Même dans la ville les bâtimens qui se trouvaient trop proches des murailles furent détruits. Mais cette précaution qui excita un grand mécontentement parmi les propriétaires des bâtimens, devint inutile; car Charles tourna d'abord ses armes contre les Suisses qui avaient dévasté son pays. Les batailles meurtrières de *Granson* et de *Morat*, aux quelles les Strasbourgeois prirent part, affaiblirent ses forces et abattirent son courage, et le 3 Janvier 1477 il perdit la vie devant *Nancy*. Cet événement imprévu préserva l'Alsace de la vengeance de ce terrible ennemi. Cependant cette guerre de Bourgogne coûta à la ville de Strasbourg seule 165,000 florins.[1])

1478. *Robert*, évêque de Strasbourg, meurt après avoir occupé sa charge pendant 38 ans. Le chapitre élit à sa place *Albert de Bavière*, homme d'un caractère paisible, et qui demeura toujours d'un bon accord avec la ville.

1480. L'Alsace, l'Allemagne et la Haute-Italie,

1) *Kœnigshoven*, Chronik, p. 367 sv.

après de longues pluies et une fonte de neige subite, sont affligées de la plus terrible inondation qui de mémoire d'hommes ait dévasté Europe. On la nommait le *déluge du Rhin*. Toutes les rues de Strasbourg étaient submergées. Une foule de bâtimens et de ponts furent emportés, et beaucoup d'hommes et d'animaux perdirent la vie. La moisson fut anéantie sur une étendue immense de pays; les maladies contagieuses accompagnèrent la famine.

1482. La constitution de la ville de Strasbourg fut revisée, on y fit les amendemens nécessaires et l'on composa une nouvelle *charte* (Schwörbrief). Cette nouvelle constitution n'éprouva plus de changemens dans la suite. Elle établit un gouvernement démocratique modéré par l'aristocratie.[1]) Le magistrat, jaloux de l'indépendance de la ville et de la liberté de tous ses concitoyens, refusa à tout empereur le serment de fidélité. Aussi Fréderic III l'avait demandé lors de son séjour à Strasbourg en 1473; mais nos ancètres se faisaient un devoir de résister même à l'empereur dès qu'il cherchait à empiéter sur leurs droits. C'est à cette fermeté de ses chefs que la ville de Strasbourg dut sa liberté et le haut rang qu'elle occupa parmi les villes de l'empire.

Pour consolider son repos et pour être en état de résister avec force au pouvoir croissant de la noblesse, la ville de Strasbourg renouvela pour 15 ans la ligue entre les villes libres impériales d'Alsace, et les evêques de Strasbourg et de Basle, à la quelle les confédérés de la Suisse accédèrent également.

1493. Il éclata en Alsace une révolte dangereuse,

---

1) Hermann, *Notices*, t. I, p. 10, donne un aperçu de cette excellente constitution municipale.

qui aurait pu entraîner des suites funestes pour tout le pays, si on n'y eût rémedié promptement. Quelques centaines de paysans mécontens de Sélestatt, de Dambach, d'Epfich, de Châtenois, de Nothalten, de Blienswiller, de Tiefenthal, de Scherwiller, d'Andlau, de Stotzheim, outrés de ce que le clergé vivait dans l'abondance et la mollesse, tandis qu'eux-mêmes étaient épuisés par les rapines des nobles, et accablés par le besoin et la misère, s'attroupèrent au pied du mont dit Ungersberg pour secouer par la force le joug qui pesait sur eux. Cette bande prit le nom de *la ligue du soulier* (Bundschuh), d'un soulier qu'ils portaient monté sur une perche et qui leur servait d'enseigne. On fit marcher contre eux des gens armés qui se saisirent de leurs chefs, et dissipèrent le reste. Jean Ullmann, bourguemeistre de Sélestatt et Nicolas Ziegler de Stotzheim furent écartelés. [1])

1493. L'empereur Fréderic III meurt. Le roi des Romains *Maximilien I* lui succède. A la diète de Worms en 1495 il pose des limites au droit désastreux du plus fort, en ordonnant la *paix publique* et en instituant la *chambre impériale* pour connaître des différents qui s'éleveraient entre les princes de l'empire.

1503. Une nouvelle conspiration de 20,000 paysans contre le clergé et la noblesse devait éclater. L'un des conjurés la trahit en se confessant et la ligue est dispersée.

1504. Maximilien arrache le grand-bailliage ou la préfecture de Haguenau au comte Palatin Philippe, et le remplace par le comte de Morimont (Mörsperg). En 1509 la ville de *Landau* est également confiée à sa protection. Déjà au 13.ᵉ siècle elle était une ville im-

1) Hermann, *Notices*, t. I, p. 158.

périale et avait obtenu en 1291 de grands privilèges de l'empereur Rodolphe. Pendant la guerre entre Fréderic d'Autriche et Louis de Bavière, elle avait embrassé le parti du premier, ce qui lui avait attiré la haîne de ce dernier. Quand Louis fut parvenu à régner seul, il engagea Landau à l'évêque et au chapitre de Spire; les habitans ne se soumirent qu'avec répugnance à la domination de ces Seigneurs ecclésiastiques. Mais Maximilien racheta la ville et pour lui témoigner sa reconnaissance de l'attachement qu'elle avait eu pour un prince de sa maison, il la réunit au grand-bailliage de Haguenau (1511.) [1])

En 1517 commence la *réformation de l'église*, désirée depuis longtems par beaucoup de chrétiens, et entreprise sans succès par plusieurs conciles. [2]) Le pape *Léon* X y donne d'abord lieu lui-même, en faisant vendre en Allemagne, pour de l'argent, des *indulgences* par un moine dominicain, nommé *Tetzel*. Ce honteux trafic excite l'indignation du docteur *Martin Luther*, professeur de théologie à Wittenberg, et le porte à afficher publiquement, le 31 Octobre 1517, 95 thèses contre cet abus pour les soutenir dans l'auditoire de l'université. Ces thèses se répandent rapidement par toute l'Europe et deviennent le signal d'un vif combat entre les amis de l'évangile pur et les partisans du dogme catholique-romain; entre les défenseurs de la liberté de la conscience et ceux qui exigeaient une foi aveugle. En peu de tems, une moitié de l'Europe se déclare pour le premier parti, tandis que l'autre moi-

---

1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. II, p. 3.

2) SECKENDORF, *Hist. Lutheranismi.* — ROOS, *Reformations-Geschichte*, Tubing. 1781. — *Kurze Geschichte der Reformation.* Strasb. 1817.

tié se tient attachée au dernier. Après avoir été excommunié par le pape, Luther, secondé par de nombreux collègues et par l'électeur de Saxe, poursuit sa route. Il rejette l'autorité du pape et l'hiérarchie romaine, et pose les *saintes écritures* pour seule règle de la foi et de la vie; il condamne tous les dogmes qui n'étaient par basés sur elles, comme des additions humaines, aux quelles personne ne peut être forcé d'ajouter foi. Il s'efforce en même tems d'introduire dans l'église une constitution plus simple et plus libérale; il transforme les prêtres en docteurs évangéliques; il abolit les vœux monastiques, le célibat des prêtres, une foule de cérémonies et de jours de fête qu'il juge inutiles et superstitieux, et borne le service divin à la prière, au chant, à l'enseignement de la parole de Dieu, à la célébration des deux sacremens institués par Jésus-Christ, et à l'aumône, tel que cela se pratiquait dans la première église chrétienne. Il insiste surtout sur une bonne et sage instruction de la jeunesse dans les écoles. Voilà les objets principaux de la *révolution religieuse* qui prit naissance au 16.ᵉ siècle, et qui, quoi qu'en disent ses adversaires, exerça une salutaire influence sur la législation et le gouvernement des peuples, sur la constitution de l'église, sur la vie sociale en général, sur les sciences et l'enseignement, sur l'usage de la raison et de la révélation, enfin sur les mœurs et le sentiment religieux, dans toutes les classes. [1])

Strasbourg fut la première ville d'Alsace qui em-

1) VILLERS, sur l'esprit et l'influence de la réformation de *Luther*. Paris. 1808.

brassa les principes de Luther. Elle était d'autant plus disposée à cette démarche, que la bourgeoisie avait essuyé beaucoup de désagrémens et de vexations de la part de quelques évêques, et qu'un grand nombre de prêtres et de moines menaient une vie scandaleuse, que Geiler de Kaysersberg avait dépeinte avec les plus vives couleurs dans ses sermons. En 1518 les 95 thèses de Luther étaient déjà connues à Strasbourg. Mais c'est en 1520 seulement que *Pierre Philippe de Rumsperg*, curé de St. Pierre le vieux, commença à prêcher dans le sens évangélique. Ses discours attirèrent la foule; les chanoines l'accusèrent auprès de l'évêque *Guillaume de Hohenstein*, qui le destitua de sa charge, parcequ'il ne voulait abandonner sa manière de prêcher. [1])

L'année suivante 1521 *Matthieu Zell*, natif de Kaysersberg, suit ses traces et prêche dans la cathédrale la doctrine évangélique, en qualité de curé de la chapelle de St. Laurent. Il est secondé par *Wikram*, qui avait succédé en 1510 comme prédicateur de l'église cathédrale à Geiler décédé. L'un et l'autre reçoivent les applaudissemens du peuple. L'évêque et le chapitre n'y restent pas indifférens; Wikram est congédié et l'on ferme la chaire à Matthieu Zell. Mais les menuisiers construisent une chaire portative qu'on place dans la cathédrale toutes les fois que Zell veut prêcher. De peur de révolter ses nombreux partisans parmi le peuple on n'ose pas lui interdire tout-à-fait la prédication; on lui ouvre même la chaire de nouveau. *Symphorien Pollion*, nommé curé de St. Martin [2]), lui est opposé pour combattre sa doctrine qu'il soutenait. Mais bien-

1) STROBEL, *Geschichte der Kirche zum alten St.-Peter*, p. 12.

2) Ancienne église, située sur le marché aux herbes et démolie en 1527.

tôt celui-ci embrasse lui-même le parti des réformateurs; tant la doctrine de ces prédicateurs, basée sur la bible, avait de charmes et de force persuasive!

Vers le même tems le pape *Adrien* adresse de Nuremberg par son légat *Chérégat*, qui venait de quitter Strasbourg, une lettre au magistrat de cette dernière ville, dans la quelle il lui ordonne de supprimer les livres de Luther et de ses amis et de brûler ceux qu'on saisirait, sous peine d'encourir la colère divine et l'excommunication du pape. [1]) Mais le magistrat ne se croyant pas en droit de rien décider en matière de conscience, permet aux prédicateurs, à la demande de la bourgeoisie, d'exposer les vérités de la religion suivant les écritures saintes.

Depuis cette époque la réformation fit de grands progrès. Le docteur *Wolfgang Capito* (Köpflein) de Haguenau, prévôt de St. Thomas depuis 1521, se déclara pour la doctrine évangélique. Son exemple fut suivi par *Martin Bucer*[2]) de Sélestatt, par *Gaspard Hédio*, d'Ettlingue en Bade, ancien prédicateur de l'église cathédrale de Mayence, et par *Thibaut Nigrinus* (Schwarz), de Haguenau, tous hommes d'une vaste érudition et d'une infatigable activité. On continuait à dire la messe, mais en langue allemande depuis 1524, ce qui plaisait fort au peuple, et, suivant l'institution faite par Jésus-Christ, on faisait participer les laïques au calice. [3])

Aucune innovation n'excita plus l'indignation de l'évêque et du clergé catholique que le *mariage*

---

1) SLEIDAN, comment. de statu relig., sub Carolo V, L. III, p. 78.

2) Voyez *Bucers Leben im Thimotheus*, t. IV, p. 189. Strasb. *Musée des protestans* t. I, 2.e partie, p. 1.

3) Jusqu'au 12.e siècle on distribuait la sainte cène sous les deux espèces.

public de plusieurs prédicateurs évangéliques. Antoine Firn, pasteur de St. Thomas, fit le premier cette démarche; il fut suivi par Zell, Hédio, Bucer et autres. Le peuple, loin de s'en formaliser, en témoigna sa satisfaction et afflua toujours en plus grand nombre dans les églises où l'on prêchait l'évangile.

Cependant l'évêque crut de son devoir de citer les pasteurs mariés à Saverne, pour leur demander raison de cette acte défendu par les lois de l'église. Le sénat de la ville conseilla à ces pasteurs de ne pas se rendre à l'invitation qui leur était faite et engagea l'évêque à attendre que la chose fût décidée par la diète assemblée à Nuremberg, parceque tous les autres pays dévoués à Luther se trouvaient dans le même cas. — L'évêque se croyant lésé dans ses droits, députa le père-gardien des cordeliers, *Thomas Murner,* à Nuremberg, pour porter plainte contre le magistrat de Strasbourg, mais celui-ci avait envoyé également un député qui défendit avec force les pasteurs mariés et le droit qu'avait la ville de les protéger. Il demanda que l'évêque infligeât une punition aux prêtres qui entretenaient des concubines, avant que de traduire en jugement ceux qui s'étaient mariés selon l'ordre établi par Dieu. Ce reproche, qui n'était que trop fondé, porta l'évêque Guillaume à recommander aux prêtres de mener une vie plus chaste, plus sobre et plus décente, afin de ne plus donner de scandale à personne. [1])

Quelque temps après toute la bourgeoisie et le magistrat se déclarèrent pour la *réformation* et on abolit

1) Laguille, *Hist. d'Alsace*, t. II, p. 7.

la messe et toutes les cérémonies de la religion romaine[1]). Seulement dans les quatre églises collégiales il fut permis de dire une messe par jour. Un grand nombre de jours de fêtes qui étaient superflus furent abolis. On supprima la plûpart des couvens, et l'on affecta leurs bâtimens et leurs revenus à l'enseignement, à l'entretien des pauvres et des malades. Cependant les prêtres mirent beaucoup de biens de côté. On permit aux moines et aux religieuses de se marier, ce que firent plusieurs d'entre eux; les autres reçurent des pensions viagères. Nos ancêtres entreprirent tous ces changemens avec beaucoup de prudence et de circonspection, en sorte que nulle part la réformation ne fut moins accompagnée de ces désordres que le zèle de part et d'autre ne manque presque jamais de produire.

Dans la campagne et dans plusieurs autres villes d'Alsace la doctrine évangélique se répandit aussi avec rapidité. Mais partout où le gouvernement autrichien avait de l'influence et partout où l'évêque dominait, elle trouva une violente opposition, et même on la persécuta avec le feu et le glaive[2]).

1525. Dans cette année on vit éclater la funeste *guerre des paysans* qui désola l'Allemagne depuis la Thuringe jusqu'en Souabe. Les idées de la liberté chrétienne par rapport à la foi et à la conscience, répandues par les réformateurs, firent naître chez les paysans opprimés et ignorans des notions confuses d'une liberté politique, qui avant Luther avait déjà été l'objet de leurs désirs[3]). Ils demandaient l'abolition

1) Hermann, *Not.*, t. I, p. 54.

2) Les détails de l'histoire de la réformation à Strasbourg se trouvent dans Friese, *Vaterlændische Geschichte*, t. II, p. 136 sv.

3) Voyez page 234.

du servage et des corvées, la décharge des dixmes, à l'exception de la dixme en grains, la liberté de chasser et de pêcher, l'usage des forêts, la fixation des impôts et des droits seigneuriaux etc. Ils cherchèrent à obtenir ces demandes à main armée; mais le comte Truchsess, général de la ligue souabe; et l'électeur palatin anéantirent leurs efforts, et environ 50,000 paysans périrent dans différens combats sanglans. Aussi l'Alsace, où déjà dans les années 1493 et 1503 les paysans avaient formé des complots, devint le théâtre de ces scènes horribles.

Ittel Jörg, prévôt de Rosheim et deux bourgeois de Molsheim, allumèrent les premiers les flambeaux de la sédition et firent sommer par des émissaires les bourgs et les villages de prendre les armes contre la noblesse et le clergé; 20,000 paysans s'étaient rassemblés en peu de temps dans la Basse-Alsace; ils avaient leur quartier général à Pfaffenhoffen d'où ils partaient pour piller les couvens et les collégiales des environs. Neubourg, Walbourg, Königsbruck, Biblisheim, Altorf près de Dorlisheim éprouvèrent ce triste sort.

Les paysans ayant appris que le duc Antoine de Lorraine faisait des préparatifs pour les attaquer, se dirigèrent sur Saverne afin d'occuper les passages. Une partie d'entre eux s'enfermèrent dans cette ville, d'autres se disséminèrent dans les villages voisins. Mais cette multitude ramassée ne pouvait résister à une armée disciplinée. Les paysans qui se trouvaient dans les villages furent taillés en pièces et à *Lupstein* on en fit un carnage affreux. Saverne fut forcée de se rendre. Mais le duc agit d'une manière perfide envers cette multitude égarée. On leur avait promis une retraite libre; mais à cause d'un léger désordre,

arrivé lors du départ, le duc ordonna de faire main-basse sur ces malheureux et dans cette boucherie 16,000 paysans furent les victimes de la fureur des soldats lorrains. Non satisfaits de ce carnage, ces bourreaux égorgent beaucoup d'habitans innocens de Saverne; ils pillent le château de l'évêque et emmènent plusieurs femmes et filles avec eux. Chargés de butin ils longent les montagnes, en mettant à contribution les habitans de l'évêché. Près de Dambach et de Scherweiler ils rencontrent une seconde armée de paysans, qui cherchaient à leur fermer le passage par le val de Villé; mais ils sortent encore vainqueurs du combat et environ 6,000 paysans perdent la vie dans cette affaire. Ils sont enterrés près de Dambach à l'endroit où se trouve une chapelle. C'est ainsi que se termina au bout de deux mois une entreprise insensée qui coûta la vie à environ 25,000 Alsaciens, et qui entraîna la ruine d'un grand nombre de villages[1]).

L'évêque se contenta d'imposer sur chaque paysan une somme de six florins à titre de dommage et intérêt. Mais la régence autrichienne établie à Ensisheim fit mettre au supplice quelques centaines de ces hommes égarés, d'après les ordres du roi Ferdinand. D'autres furent obligés à payer des amendes et à faire des corvées pour aider à reconstruire les châteaux et les couvens démolis. Ittel Jörg, chef de la sédition, fut supplicié à Strasbourg le 23 Juin 1525.

A peine cet orage s'était-il dispersé que les *anabaptistes*, à la tête desquels se trouvaient Thomas *Münzer*[2]) et Nicolas *Storch*, commencèrent à ré-

1) Sleidani comment. l. v. — Sartorius, *Geschichte des teutschen Bauernkriegs* (histoire de la guerre des paysans en Allemagne). Berlin 1795.

2) G. T. Strobel, *Leben, Schriften und Lehren* Th. Münzers (histoire, écrits et opinions de *Th. Münzer*). 1795.

pandre leurs opinions fanatiques; ils trouvèrent des partisans dans différens endroits. Non seulement ils se déclarèrent ennemis du baptême des enfans et du papisme, mais ils rejetèrent aussi tout clergé et tout magistrat civil, et voulurent introduire une égalité parfaite parmi les hommes. Plusieurs d'entre eux regardaient la polygamie comme permise et demandaient la communauté des biens. Dans ces temps orageux les chefs de ce parti agissaient avec le zèle du fanatisme; peu à peu leur fureur s'appaisa, particulièrement par l'entremise de *Mennon Simonis*, prêtre de Frise, et aujourd'hui les anabaptistes de tous les pays vivent comme des citoyens paisibles et laborieux, se distinguant par quelques singularités, mais sans causer de dommage ni de désordres[1]).

Ils parurent en Alsace vers l'an 1526. Louis *Hetzer*, Jean *Denk*, Melchior *Renk*, Balthasar *Hubmeyer* et quelques autres propagèrent les opinions des anabaptistes dans nos contrées, cependant il paraît qu'ils n'ont pas approuvé les excès que leur parti commit en Allemagne. Suivant Specklin, ils avaient l'apparence d'hommes vertueux, ils étaient humbles, paisibles, sans esprit de vengeance, et ne portaient ni glaive ni aucune autre arme. Leurs biens étaient en commun, ils faisaient du bien à tout le monde, s'abstenaient de jurer, ne lésaient personne et s'assemblaient de nuit pour échapper à leurs persécuteurs. A la fin ils se réunissaient dans les bois où l'on prêchait et où l'on distribuait la S.te.Cène sous les deux espèces en s'exhortant mutuellement à la pratique de la charité chrétienne. De pareilles assemblées avaient lieu dans la forêt d'Eckbolsheim et plusieurs habitans de Strasbourg y assistaient. Malgré leur conduite paisible

1) SLEIDANI, comment., l. V et IX.

les anabaptistes furent persécutés avec acharnement. Plusieurs d'entre eux furent pendus, décapités, ou noyés. En conséquence des ordres donnés par le roi des Romains Ferdinand, 600 environ subirent le dernier supplice à Ensisheim dans la Haute-Alsace. Le magistrat de Strasbourg qui, dans toutes les affaires d'opinion, agissait avec un certain ménagement, se borna à les exiler du territoire de la ville.

Depuis l'année 1528 les prédicateurs évangéliques et le peuple firent auprès du magistrat de Strasbourg les plus vives instances pour que *la messe fût entièrement abolie;* ils la représentèrent comme une idolâtrie désagréable à Dieu. De l'autre côté l'évêque et son chapitre exigèrent du magistrat de protéger le culte de leurs pères et de s'opposer à toutes les innovations. Dans cet embarras le magistrat déclara qu'il ne pouvait pas décider cette contestation et qu'il fallait demander à l'empereur la convocation d'un concile. L'évêque, peu content de cette réponse, s'adressa à la régence d'Esslingue qui, en l'absence de l'empereur, soignait les affaires de l'empire. Cette régence envoya à Strasbourg des commissaires qui firent au magistrat des représentations fort énergiques, mais sans succès, parceque les chefs de la ville craignaient une émeute du peuple. Enfin le 20 Février 1529 on assembla les 300 échevins qui étaient alors les représentans de toute la bourgeoisie, et on leur proposa la question de l'abolition de la messe. Un seul vota pour la conservation de ce rite; 94 demandèrent qu'on devait attendre la décision de la diète qui allait se tenir à Spire; 194 votèrent l'abrogation de la messe jusqu'à ce qu'il fût prouvé qu'elle était une œuvre agréable à Dieu[1]).

1) SLEIDANI comment., l. VI. — HERMANN, *Notices*, t. I., p. 54.

On communiqua cette délibération au conseil de régence, lequel en fut tellement irrité qu'il exclut aussitôt de son sein Daniel *Mieg* qui y siégeait au nom de la ville de Strasbourg. L'évêque et les quatre collégiales furent sommés de cesser la célébration de la messe; cependant on promit aux chanoines la conservation de leurs revenus. En même temps on fit des préparatifs pour organiser le culte suivant les principes nouvellement adoptés et le modèle de l'église primitive. Les chanoines de St.-Thomas furent chargés de l'instruction supérieure.

1529. Ferdinand, au nom de Charles-Quint, tient une diète à Spire où la majorité décide, qu'il est défendu à tous les états de l'empire d'abolir la messe ou de faire d'autres innovations. L'électeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, quelques autres princes et quatorze villes impériales protestent contre cette décision et en appellent à un concile et à l'empereur. De là les partisans de la doctrine évangélique reçurent le nom de *protestans*.

Pour assurer ses droits en matière de religion la ville de Strasbourg conclut le 6 Janvier 1530 une alliance avec les villes helvétiques de Berne, Basle et Zuric. Car on connaissait trop les intentions hostiles de Charles V et de son frère Ferdinand contre les évangéliques, pour ne pas appréhender de ces princes toutes sortes de vexations.

Le comte palatin Frédéric, président du conseil de régence à Esslingue, fait aussitôt des reproches au magistrat de Strasbourg à cause de cette alliance conclue avec une puissance étrangère à l'insu de l'empereur; il demande des explications sur cette démarche; le magistrat répond et l'on en reste là.

Le 20 Juin 1530 se tint à Augsbourg la célèbre diète, où les luthériens présentèrent leur confession de foi, rédigée par Melanchthon, à l'empereur Charles V, mais sans qu'il s'en suivit quelque résultat. Les villes de Strasbourg, de Memmingen, de Lindau et de Constance produisirent une confession particulière, nommée *confessio tetrapolitana*, laquelle différait un peu de l'autre dans l'article de l'eucharistie; car Bucer et les autres réformateurs de Strasbourg se rapprochaient à l'égard de cet article de l'opinion de Zwingli[1]). Mais l'empereur n'y fit aucune attention; il intima simplement aux députés de ces quatre villes de retourner à l'ancienne religion, et les congédia avec des menaces violentes[2]).

L'édit que Charles V rendit à Augsbourg fit sentir aux protestans, que bien loin de pouvoir jamais fléchir l'empereur, ils auraient toujours en lui un adversaire acharné. Cette conviction engagea les princes évangéliques en 1531 à conclure le *traité de Schmalcalde* pour la défense de la religion et de la liberté de conscience. Strasbourg y accéda l'an 1532.

1536. Les ministres de l'église évangélique à Strasbourg et en Alsace adoptent la doctrine de la confession d'Augsbourg relativement à la S.te-Cène.

1538. Jean *Calvin*, chassé de Genève, arrive à Strasbourg, qui avait ouvert un asyle à tous ceux qu'on persécutait à cause de leurs opinions reli-

1) *Luther* soutint la présence de J.-C. dans la sainte cène, sans adopter cependant la transsubtantiation. *Zwingle* ne regarda le pain et le vin que comme des symboles du corps et du sang de J.-C. Cette différence d'opinion des deux réformateurs donna lieu au schisme pernicieux entre les luthériens et les réformés.

1) VILLERS, précis historique sur la présentation de la confession d'Augsbourg à Charles V suivi du texte de la confession d'Augsb. Strasb. 1817.

gieuses. Environ 1,500 émigrés français s'étaient réfugiés à Strasbourg et y avaient formé une communauté qui choisit Calvin pour son prédicateur. Il ne vaqua à ces fonctions que jusqu'en 1541 où il fut rappelé à Genève par le magistrat de cette ville. Ces réfugiés donnèrent occasion à la fondation de l'église française à Strasbourg. Ils célébrèrent d'abord le service divin à l'église du couvent des pénitentes, ensuite dans celle de St.-André, remplacée postérieurement par celle des Récollets, jusqu'en 1563, où leurs réunions furent suspendues parceque les prédicateurs réformés se permirent de condamner publiquement la doctrine des luthériens. En 1577 leur église fut fermée définitivement.

Pierre *Brulé*, successeur de Calvin, fut appelé à Tournay en 1544. Il y prêcha en secret la doctrine évangélique. Au moment où il sauta de dessus les murs de la ville pour se sauver il se blessa; on accourut à ses cris, il fut pris et brûlé.

1541. L'évêque Guillaume III meurt, on élit à sa place *Erasme Schenk* de Limbourg, ami des sciences et de la paix.

1546. Mort de Luther. Bientôt après éclate la guerre de *Schmalcalde*. Elle se termine au détriment des protestans par la perte de la bataille de *Mühlberg*, 1547, où l'électeur de Saxe est fait prisonnier.

Un concile s'était assemblé à *Trente* en 1545. L'empereur exigea que les protestans se soumissent aux décrets de ce synode. Mais comme le pape y exerçait trop d'influence, ils refusèrent de reconnaître les décisions qui avaient été prises. Cette résistance avait fourni au chef de l'empire un prétexte plausible de faire la guerre aux princes protestans.

Le synode de Trente ayant suspendu ses sessions

pour quelque temps et l'empereur désirant mettre un terme aux dissensions religieuses qui déchiraient l'Allemagne, publia en 1548 un règlement provisoire, appelé *Interim*, d'après lequel les protestans étaient tenus de rétablir l'ancien culte, à l'exception que les pasteurs déjà mariés pouvaient continuer à vivre avec leurs femmes et que la communion pouvait être célébrée sous les deux espèces. La plûpart des états protestans se soumirent à ce règlement, parcequ'ils craignaient la disgrâce de l'empereur en cas de résistance. Mais l'électeur de Saxe et plusieurs princes allemands s'y opposèrent. Parmi les villes, celle de Strasbourg seulement osa faire des représentations contre cette atteinte portée à son culte. Après de longues négociations le magistrat conclut avec l'évêque un traité pour dix ans, d'après lequel l'*interim* fut introduit dans la cathédrale, et dans les collégiales de St.-Pierre le vieux et de St.-Pierre le jeune, ainsi que dans celle de la Toussaint. Les églises de St.-Thomas, de St.-Nicolas, de St.-Aurélie et de St.-Guillaume furent conservées aux prédicateurs évangéliques.

Le rétablissement du culte catholique dans les églises mentionnées donna lieu à quelques désordres parmi le peuple.

En 1549, l'ardent *Bucer* part avec Paul *Fagius* pour l'Angleterre; ils avaient reçu la mission d'y établir la réforme sous les auspices du roi Edouard qui en protégeait les progrès. Fagius meurt déjà le 13 Novembre 1550, et Bucer le 27 Février 1551. La reine Marie, qui poussée par le fanatisme, avait ordonné le supplice d'un grand nombre de protestans, fit en 1556 déterrer et brûler les ossemens de ces deux

docteurs évangéliques. La reine Elisabeth réhabilita leur mémoire quatre ans après.

1551. *Jean de Sleide* (*Sleidanus*), célèbre historien du temps de la réformation, est député par le magistrat de Strasbourg pour assister au concile de Trente et pour y défendre les intérêts de l'église évangélique en Alsace, mais il revient sans avoir réussi.

1552. Dans cette année les affaires des protestans prennent tout à coup une meilleure tournure. *Maurice de Saxe* ayant obtenu après la bataille de Mühlberg les pays de l'électeur prisonnier et la dignité électorale, commence à craindre les vues ambitieuses de Charles V qui menaçait la liberté des états de l'empire. Pour le réprimer, Maurice conclut en secret un traité d'alliance avec Henri II, roi de France. Charles V vivait dans la plus grande sécurité; tout à coup Henri surprend *Metz*, *Toul* et *Verdun*, et la ville de Strasbourg s'attendait au même sort. C'est pourquoi le magistrat fait les préparatifs nécessaires pour la défense de la ville. Bientôt après des ambassadeurs sont envoyés par le roi de France qui se fait annoncer comme le défenseur de la liberté germanique; ils demandent que le magistrat permette à l'armée du roi de passer par la ville et de traverser le pont du Rhin; ils réquièrent en même temps des vivres et d'autres objets nécessaires. Mais le magistrat refuse tout au roi. Cependant il ne peut empêcher l'armée française d'avancer dans l'Alsace et de prendre possession des villes de Haguenau et de Wissembourg. Les endroits occupés par les soldats français éprouvèrent toutes les vexations qui accompagnent ordinairement la présence d'une armée ennemie. Heureusement Maurice agissait avec une

telle célérité que l'empereur n'eut pas le temps de se préparer pour la guerre et qu'il fut presque surpris dans le Tyrol. Le *traité de Passau,* conclu le 2 Août 1552, termina cette guerre à l'avantage des protestans et de la liberté religieuse. L'armée du roi de France s'était retirée de l'Alsace avant la conclusion de ce traité.

Charles V ne tarde pas d'avancer vers le Rhin avec une armée de 50,000 hommes. Le magistrat de Strasbourg envoie des députés à Rastadt pour prier l'empereur de ne pas passer par l'Alsace, s'il lui était possible. Charles V fait un bon accueil à ces députés, loue la fidélité de la ville et lui promet de ne jamais oublier les services qu'elle lui avait rendus. Mais il persiste à demander le passage du pont du Rhin. Il fait camper son armée entre la ville de Strasbourg et le Rhin, le 14 Septembre. Cinq jours après elle lève le camp et le dernier jour Charles V vient lui-même à Strasbourg; il y fait une entrée solennelle et visite la cathédrale; vers le soir il part et couche à Bischheim : de là il se rend avec son armée par Landau à Metz. Il assiège long-temps cette ville, et après avoir perdu environ 30,000 hommes, il se voit obligé de lever le siège. Depuis cette époque la France se maintint dans la possession des trois évêchés Metz, Toul et Verdun, qui auparavant faisaient partie de l'empire. Strasbourg étant devenu le boulevard de l'Allemagne contre la France, le magistrat de cette ville prit de nouvelles mesures pour se mettre à l'abri des ennemis.

Le 30 Octobre 1553 *Jacques Sturm de Sturmeck* meurt; il avait été l'ornement de la noblesse allemande et le citoyen le plus distingué de la ville de Strasbourg. Les empereurs et les princes l'avaient es-

timé à cause de ses profondes connaissances et de ses nobles qualités. Encore aujourd'hui les protestans de Strasbourg jouissent en partie des fruits de ses institutions et de ses efforts pour propager les lumières[1]). Il mourut à l'âge de 63 ans et son ami *Jean de Sleide* le suivit dans la tombe trois ans après.

1555. La *paix de religion*, conclue à Augsbourg, rend la tranquillité à l'Allemagne et consolide les droits et les libertés des protestans[2]).

1558. Charles V dégoûté des soins du gouvernement remet les rênes de l'empire à son frère *Ferdinand* I, et ses états héréditaires à son fils *Philippe;* il finit sa carrière peu de temps après dans le couvent de St.-Just en Espagne.

1559. Le traité que la ville de Strasbourg avait conclu pour dix ans avec son évêque au sujet de l'interim expire. De nouvelles contestations s'élèvent lorsque l'évêque demande la continuation de la protection accordée jusqu'alors aux collégiales des catholiques ainsi qu'à leur culte. Elle se termine par un engagement que prend le magistrat de laisser aux chanoines leurs revenus et de protéger leurs personnes et leurs biens à la charge de payer un droit pour cette protection. Mais l'évêque est forcé, malgré ses protestations à restituer les églises, accordées jusqu'alors aux catholiques pour l'exercice de leur culte.

En 1560 les luthériens prennent possession de l'église de St.-Pierre le vieux et en 1561 ils ouvrent de nouveau la cathédrale et l'église de St.-Pierre le jeune; ils ferment l'église des Dominicains (le Temple-Neuf), où depuis 1551 on avait célébré le service

1) Jacob Sturm de Sturmeck par M. FRITZ, en all. Strasb. 1817.

2) Roos, histoire de la réformation, t. IV, p. 699. — PFEFFEL, hist. d'All. An 1555.

divin suivant les principes des luthériens, attendu que Caspar Hédion avait refusé de prêcher en surplis à la cathédrale. Nos pères connaissant l'infléxibilité de l'église avec laquelle ils étaient en lutte, croyaient devoir être intolérans à leur tour, afin de ne pas succomber. Le bas peuple se permit à cette occasion différens excès, mais contre le gré du magistrat qui les reprima sévèrement.

En 1568 l'évêque Erasme meurt à Saverne. *Jean*, comte de *Manderscheid*, lui succède l'année suivante et refuse long-temps de prêter le serment de fidélité à la ville. Ce n'est qu'en 1578, qu'il s'y décide, ayant été menacé de la prison par le magistrat.

1575. Depuis long-temps les habitans de *Colmar* avaient appris à connaître les principes des réformateurs, parceque plusieurs d'entr'eux fréquentaient les églises de Horbourg et de Riquewihr, où la religion évangélique avait été introduite dès l'an 1535. Les Colmariens eux-mêmes ne pouvaient parvenir à avoir un prédicateur de l'évangile. Enfin quelques membres distingués du magistrat se prononcent hautement pour la réformation au milieu du sénat assemblé le samedi 14 Mai 1575. Michel *Buob*, chef de la bourgeoisie en fait la proposition, qui est aussitôt appuyée par le Stettmeistre Grégoire *Berger;* le prévôt Jean *Goll;* le greffier de la ville, Béat *Hänslin;* Sébastien-Guillaume *Link* de Thurnbourg, gentilhomme de Jebsheim et plusieurs autres.

Dès le lendemain, dimanche, à 5 heures du matin, on réunit aux tribus les bourgeois qui ignoraient ce qui s'était passé, et le greffier de la ville leur donne communication de la délibération prise la veille. A huit heures, le magistrat accompagné d'un grand nombre de bourgeois se rend à l'église de l'hôpital,

où Jean Cellarius, pasteur à Jebsheim, prononce à Colmar le premier sermon fondé sur le seul évangile.

Link avait déjà essayé en 1565 de répandre la doctrine de Luther à Sélestatt; mais il fut chassé de cette ville. Après cette disgrâce il vint s'établir à Colmar où il fut un des plus zélés promoteurs de la réformation. Déjà en 1586 tout le magistrat et la grande majorité de la bourgeoisie avaient embrassé la doctrine évangélique[1]).

Dès l'année 1560, il avait éclaté parmi les ministres protestans de Strasbourg une vive dispute sur les dogmes de l'eucharistie et de la prédestination. Les uns s'en tenaient aux idées de Luther et de la confession d'Augsbourg, telle qu'elle avait été présentée à Charles V; les autres penchaient pour la doctrine de Zwingle et de Calvin, et avaient été désignés par la dénomination de *sacramentaires.* A la tête des premiers se trouvaient deux docteurs en théologie, Jean *Marbach*, président du convent ecclésiastique et Jean *Pappus*, son successeur, tous deux de Lindau. Les chefs du parti opposé étaient Jérôme *Zanchi*, professeur de théologie, natif d'Italie et disciple de Pierre *Vermigli*, dit Martyr, et le célèbre Recteur du gymnase, Jean *Sturm*.

Les luthériens orthodoxes remportèrent la victoire. A l'aide de quatre théologiens étrangers et de quatre hommes d'état, on rédigea une formule, sous le nom de *Consensus*, qui devait réunir les partis et qui, le 18 Mars 1563 fut signée par tous les théologiens, professeurs et instituteurs de la ville[2]). Zanchi même y opposa sa signature; mais se sen-

1) *Geschichte der Reformation der ehem. Reichsstadt Colmar* (histoire de la réformation de la ville de Colmar par *Lerse*), p. 17 sv.

2) *Strasburger revidirte Kirchenordnung* de 1670, p. 64.

tant gêné dans l'enseignement de ses principes, il ne tarda pas à donner sa démission. Jean Sturm, qui avait si bien mérité du gymnase et qui défendait avec ardeur la doctrine de la confession des quatre villes[1]), succomba aux attaques du docteur *Pappus*, et fut démis de ses fonctions en 1581[2]). A cette époque malheureuse on traitait les logomachies et les subtilités des théologiens comme des affaires d'état, et des milliers d'hommes en perdirent leur repos, leur liberté et même leur vie. Cependant ces disputes s'élevaient le plus souvent sur des questions obscures et épineuses qu'aucun mortel ne devrait s'arroger le droit de décider, et encore moins de condamner ceux qui sont d'un sentiment contraire.

En 1576 on célèbre à Strasbourg *des jeux d'arquebuse* auxquels assistent des députés des corps d'arquebusiers de Basle et de Zuric. Ils avaient apporté sur un bâteau bien décoré et dans un pot d'airain, pesant 140 livres, une *bouillie de millet* cuite avant leur départ de Zuric, et l'avaient mise encore toute chaude sur la table de l'Ammeistre, avec la déclaration, que si les Strasbourgeois se trouvaient en danger, les Zuricois voleraient à leur secours si promptement, que les viandes cuites à Zuric, seraient encore toutes chaudes. Cette fête dura pendant quatre semaines.

En 1580 l'évêque de Strasbourg fait jeter les fondemens d'un *collège de Jésuites* à Molsheim, et y ajoute une très-belle église. Cette école devait former des hommes capables de combattre les protestans et

---

1) Voyez p. 247.

2) Sturmii, *Antipappus*. — Sebizii, *programm. ad jubil. gymnas. Argent.* p. 132.

de travailler pour la conservation de la religion catholique[1]). Mais les fréquentes guerres qui désolaient continuellement l'Alsace, mirent un grand obstacle aux succès que l'on s'était promis de cette institution.

Depuis 1583 la ville de Strasbourg fut long-temps troublée par les contestations qui s'étaient élevées entre les chanoines catholiques et les chanoines protestans du grand chapitre sur le *Bruderhof*[2]). *Guebhard*, archevêque de Cologne et en même temps doyen du grand chapitre de Strasbourg, qui avait embrassé la confession d'Augsbourg et épousé la comtesse de *Mansfeld*, y donna l'occasion. Ces deux actions, comme on peut penser, lui attirèrent la haine des catholiques zélés. Guebhard avec quelques autres chanoines protestans fut donc frappé de l'excommunication, après que le pape lui eut adressé inutilement des reproches et des exhortations. Il fut déclaré indigne d'avoir part aux honneurs et aux dignités ecclésiastiques et ses sujets furent déliés de leurs sermens de fidélité. Les chanoines protestans, George, comte de *Witgenstein*, Hermann-Adolphe, comte de *Solms*, Erneste, comte de *Mansfeld*, et Jean, baron de *Winnebourg*, qui avaient été chassés du chapitre de Cologne, étaient en même temps chanoines à Strasbourg. En vertu de l'excommunication du pape, l'évêque de Strasbourg et les chanoines catholiques voulurent les chasser aussi du grand chapitre établi en cette ville. Mais voyant qu'ils ne pouvaient guères espérer d'être soutenus dans leur entreprise par le magistrat luthérien, ils

1) L'ordre des Jésuites fut fondé en 1540 par Ignace de *Loyola*, Espagnol; le pape Clément XIV le supprima en 1773 par des raisons fort graves; Pie VII l'a rétabli en 1814.

2) *Cour des frères*, bâtiment qui occupait anciennement l'emplacement du séminaire et que le chapitre avait fait bâtir de 1571 à 1573.

sauvèrent en secret leur argent et d'autres objets précieux et abandonnèrent le Bruderhof, où les chanoines demeuraient et avaient leurs greniers. Les quatre chanoines évangéliques restèrent seuls dans ce bâtiment, et vendirent 2,000 sacs de grains pour subvenir à leur entretien. Le prévôt du chapitre et les chanoines catholiques portèrent leurs plaintes au magistrat; mais il les renvoya après les avoir déclarés ennemis du repos public; les négociations entre le magistrat et l'évêque avec son chapitre durèrent plusieurs années. Ni les ordres de l'empereur ni les récès de l'empire ni la médiation des états provinciaux, rien ne put éteindre ce feu.

Pendant ces troubles intérieurs l'Alsace souffrit beaucoup par le passage des troupes allemandes qui, en 1587, marchaient en France pour soutenir les *Huguenots* contre la *sainte ligue.* A ce fléau se joignit la disette, qui affligeait le pays quelques années de suite.

En 1591, Henri IV, roi de France, céda à la ville de Strasbourg la *Chartreuse*, située autrefois hors de la porte blanche, avec tous ses biens et revenus pour la somme de 60,000 florins. Le couvent fut démoli et les religieux furent transportés d'abord dans leur maison à Strasbourg et ensuite à Molsheim.

1592. Les couvens des religieuses de St.-Nicolas aux ondes et des pénitentes à Strasbourg sont supprimés; on réunit dans le couvent de S.te-Marguerite toutes les nonnes qui ne veulent ni rentrer dans le monde ni se marier. Cette mesure attire au magistrat de nouveaux désagrémens.

Dans la même année, l'évêque *Jean* meurt à Saverne. Sa mort devient le signal de plus grands troubles.

Les chanoines protestans font convoquer un chapitre à Strasbourg par le prévôt nommé par eux, qui était Joachim-Charles, duc de Brunsvic, pour procéder à l'élection d'un nouvel évêque. Les chanoines catholiques ne s'y rendent pas. Après un sermon prononcé par le docteur *Pappus* sur les qualités que doit avoir un évêque, les chanoines protestans procèdent à l'élection et réunissent leurs suffrages en faveur de *George*, Margrave de *Brandebourg*, jeune prince de 16 ans. Les chanoines catholiques s'assemblent bientôt après à Saverne, et nomment le cardinal *Charles de Lorraine*, pour lors évêque de Metz, à l'évêché de Strasbourg. Les deux évêques, issus des plus illustres maisons, et soutenus par de puissans partisans, défendent la légalité de leur élection; on en vient à la guerre, une foule de villes et de villages sont pillés et incendiés. Dachstein, Molsheim, le château de Kochersberg sont occupés par l'évêque George; l'évêque Charles s'empare de Wasselonne, de Barr et de Wangen. — Après que tous ces ravages, dont les innocens souffraient le plus, eurent duré 8 mois, on fait un accommodement provisoire, par lequel les possessions et les revenus de l'évêché furent partagés entre les deux évêques. En 1604 seulement, un traité définitif fut conclu à Haguenau[1]), principalement par l'entremise du duc Frédéric de Wurtemberg, et suivant lequel George renonçait à l'évêché, sous la condition que son adversaire lui payerait une somme de 130,000 florins d'or et une rente viagère annuelle de 9,000 florins; la ville et le bailliage d'Oberkirch furent engagés au duc de Wurtemberg pour 30

1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. II, p. 73.

ans, à charge de payer les dettes de George, montant à 30,000 florins d'or. L'évêque de Strasbourg obtint le droit de dégager cette hypothèque moyennant la somme de 400,000 florins d'or; ce qui s'effectua plus tard par le cardinal de Rohan. On assigna aux chanoines protestans le *Bruderhof*, plusieurs maisons et certains revenus. Le magistrat, qui s'était endetté fortement par cette guerre insensée, reçut en gage plusieurs biens et revenus, valeur de 80,000 florins; mais ce ne fut pour lui qu'un faible dédommagement. Les princes protestans laissèrent tout le fardeau de cette guerre peser sur la ville de Strasbourg.

Pour prévenir de nouveaux troubles, on avait désigné dans le traité de Haguenau l'archi-duc Léopold d'Autriche pour succéder à l'évêque Charles. Celui-ci mourut en 1607 à Nancy et Léopold prit possession de l'évêché.

1609. Le duc de *Juliers* meurt sans proches héritiers. Plusieurs princes forment des prétentions sur ses riches domaines. Pour prévenir la guerre, l'empereur Rodolphe II se croit autorisé à saisir le pays jusqu'à la décision. Par malheur pour l'Alsace l'archiduc *Léopold* est chargé de la saisie. On soupçonne la maison d'Autriche de vouloir s'emparer de l'héritage pour le garder. Pour empêcher l'empereur d'agrandir sa puissance et en même temps pour défendre leur religion contre des attaques, plusieurs princes protestans et quelques villes, entre autres Strasbourg, forment en 1610 à Halle en Souabe une alliance nommée l'*union évangélique*; d'autres, sans y prendre une part directe, entrent en correspondance avec eux. A la tête de l'union se trouve le comte palatin *Frédéric de Neubourg;* ses troupes

sont commandées par le prince *Chrétien d'Anhalt* et soutenues par le roi de France *Henri* IV. Plusieurs états catholiques opposent à l'union une autre confédération, nommée la *ligue*, à laquelle ils donnent le *duc de Bavière* pour chef et pour général. Leur but est de défendre les droits, les libertés et les propriétés des alliés, mais surtout la religion catholique.

Léopold se rend à Juliers et s'y annonce comme administrateur territorial, nommé par l'empereur. Mais le comte palatin s'empare d'une grande partie du pays, et Léopold ne reçut point de la ligue les secours qu'il attendait. Il charge donc le grand-doyen de son chapitre, François de *Griechingen*, (Créhange), d'enrôler des troupes en Alsace, et de leur faire passer la revue. Ces troupes, campées près de Saverne et de Molsheim, commettent toutes sortes de désordres et inspirent des craintes à la ville de Strasbourg, parcequ'elle ne se fiait point à l'évêque. Aussi les princes de l'union, postés de l'autre côté du Rhin, crurent ne pas devoir souffrir ces dispositions guerrières. Lorsque Griechingen transféra une partie de ses soldats dans la Wanzenau, les troupes de l'union passèrent le Rhin et chassèrent celles de l'évêque. La Basse-Alsace en fut de nouveau le théâtre de ravages et d'incendies. *Dachstein*, fortifié alors, *Mutzig* et *Molsheim* furent conquis tour à tour. Rhinau et Geispolsheim devinrent la proie des flammes. Erneste, comte de Mansfeld, colonel autrichien, qui commandait à Saverne, donna la chasse aux soldats de l'union et surprit Beinheim, Oberseebach et Roppenheim, où il commit des dégats terribles. Mais tout à coup il quitta le service autrichien et passa du côté de l'union. Durant ces troubles, Henri IV fut assassiné à Paris par le fanatique Ravaillac. Enfin

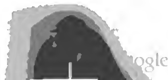
le 27 Août 1610, la paix fut conclue à Wilstett, par laquelle les deux partis s'engagèrent à évacuer l'Alsace. Quoique la guerre n'eût duré que six mois, elle fit plusieurs milliers de malheureux.

Léopold ne put empêcher les progrès du comte palatin dans le pays de Juliers. A la fin la capitale fut conquise et Léopold retourna dans son évêché sans avoir réussi.

Il travailla ensuite avec zèle à maintenir et à propager la religion catholique dans son évêché. Il établit des écoles latines à *Ensisheim*, à *Sélestatt* et à *Haguenau*; avec l'agrément du pape Paul V, il fonda, en 1617, une *université* à *Molsheim*. Ost, Schäffolsheim et Achenheim, villages protestans, furent forcés de retourner à la religion catholique.

1618. Le refus de l'empereur *Mathias* de défendre les protestans de la Bohème contre les empiétemens sur leurs droits, cause cette guerre terrible qui dura 30 ans et qui dévasta toute l'Allemagne. Les Bohémiens s'arment et demandent justice.

Dans cette confusion, Mathias meurt; le farouche *Ferdinand* II, son cousin, disciple des Jésuites, lui succède. Les Bohémiens, ne pouvant s'accommoder d'un prince de ce caractère, le déclarent déchu de leur couronne et élisent pour leur roi l'électeur palatin *Frédéric* V, chef de l'union. Celui-ci est vaincu le 8 Novembre 1620 dans la bataille de la montagne blanche près de Prague par *Maximilien* de Bavière, chef de la ligue, et s'enfuit dans les Pays-Bas. Ferdinand fait ressentir sa vengeance aux Bohémiens, il les prive de toutes leurs libertés. Le roi qu'ils avaient élu est mis au ban de l'empire, et Maximilien, son adversaire, obtient le Haut- et le Bas-Palatinat avec la dignité électorale.



Les secousses occasionnées par la révolte de la Bohème se firent sentir jusqu'en Alsace. En 1619 Léopold assembla dans la Haute-Alsace environ 15,000 hommes. La ville de Strasbourg avertie d'être sur ses gardes se met en défense.

Au mois de Septembre 1620, le général espagnol *Spinola* entre avec 24,000 hommes dans le Palatinat et dévaste ce beau pays. Les troupes de l'union se tenaient près de Worms sans secourir les infortunés. Strasbourg leur envoya du froment et du foin, dans l'espoir qu'elles se mettraient en mouvement pour le salut général. Cette espérance fut déçue, car il manquait à l'union la concorde et un esprit supérieur pour la diriger; c'est ce qui rébuta nos ancêtres. Ils refusèrent aux princes protestans les subsides qu'ils demandaient, et leur reprochèrent leur inaction. En 1621, le magistrat se réconcilia avec l'empereur, qui confirma à la ville de Strasbourg tous ses droits et privilèges et éleva son académie au rang d'une *université*. La ville retira ses troupes de l'union, qui se dissolut bientôt après; avec de grands frais elle avait fait plus de mal que de bien.

Seulement quand la détresse fut à son comble, le comte *Erneste de Mansfeld* arriva au secours du Palatinat avec 22,000 hommes, et repoussa les Espagnols de Frankenthal. Soudain ses soldats rapaces infestent la Basse-Alsace. Tout le monde s'enfuit. Strasbourg est rempli d'étrangers. Haguenau et les Juifs sont obligés de payer d'énormes contributions. Saverne se défend vaillamment. Strasbourg refuse au comte de Mansfeld toute espèce de secours; pour s'en venger, il livre au pillage les villages appartenant à la ville. Colmar et Ensisheim sont fortement endommagés. Partout on aperçoit les traces des cruau-

tés les plus révoltantes. L'*esprit d'usure et la détérioration de la monnaie* causent à Strasbourg une extrême cherté des vivres : le sac de froment est à 60 florins. Le peuple en accuse le magistrat et s'en venge par des libelles.

Léopold oppose à Mansfeld une armée; le pays n'en souffre que davantage. Les possessions de Strasbourg sont tour à tour en butte aux deux partis.

1624. Des commissaires impériaux visitent l'Alsace pour y examiner la conduite des villes impériales. Les citoyens de *Wissembourg* et de *Landau* donnent à leur magistrat le meilleur témoignage et demeurent intacts. Ceux de *Haguenau* se plaignent de leurs chefs et leur attirent par là la destitution, la prison et l'exil. La religion évangélique, professée par un grand nombre d'habitans de cette ville, est abolie par la force. Strasbourg est obligé de payer à l'empereur la somme de 18,000 florins, de restituer les possessions palatines, valeur de 100,000 florins, et d'imposer une forte amende pécuniaire à quelques citoyens qui avaient été en relation avec Mansfeld. Une forte imposition (*Ohmgeld*) est mise sur les citoyens afin de fournir aux frais de guerre et autres.

1626. Léopold abdique l'épiscopat et se marie. Le second fils de l'empereur Ferdinand II, *Léopold-Guillaume*, lui succède. Comme il n'a que 12 ans, le doyen du chapitre Hermann-Adolphe, comte de Salm, administre l'évêché en son nom.

Le 6 Mars 1629, l'empereur Ferdinand II, publie l'*édit de restitution*, en vertu duquel tous les biens ecclésiastiques sécularisés par les protestans depuis le traité de Passau devaient être restitués. Cet édit fut aussi publié à Strasbourg, mais le magistrat, attendant un meilleur avenir, traîne la chose en longueur.

Un secours inattendu, arrivé du Nord, change la situation pénible des protestans. *Gustave-Adolphe*, roi de Suède, débarque le 24 Juin 1630 avec 15,000 hommes en Poméranie et partout la victoire dévance ses pas. Ils est secondé par la France jalouse de la puissance d'Autriche. Le politique *Richelieu* avait conclu avec Gustave-Adolphe, le 13 Janvier 1631!, une alliance par laquelle ils se promettaient mutuellement des secours et s'engageaient à rétablir les princes de l'empire chassés de leur pays, à protéger les deux religions et à raffermir la liberté de l'empire.

L'éclatante victoire de Gustave-Adolphe sur le général impérial *Tilly* près de *Leipzig*, le 7 Septembre 1631, acheva de fonder sa gloire. Il s'avança rapidement dans l'Allemagne méridionale et raffermit le courage des protestans opprimés.

Le 7 Mai 1632, un envoyé suédois, Nicodème d'Althausen, vient à Strasbourg pour engager la ville à un traité d'amitié avec le roi. On se contente de lui envoyer de l'argent et deux compagnies de cavaliers, et de lui accorder le libre passage du pont du Rhin; mais on refuse de recevoir une garnison suédoise. Les pays de Hanau se déclarent également pour les Suédois; ce qui leur attire ainsi qu'au territoire de Strasbourg des ravages funestes de la part des Lorrains, du Margrave de Bade et des Autrichiens. Jusqu'au pied des murs de la ville tout est saccagé. Le comte palatin Chrétien de *Birkenfeld*, général de la cavalerie suédoise, ne pouvait empêcher ce désastre avec le faible nombre de troupes qu'il commandait. Enfin le général suédois *Gustave Horn* paraît en Alsace avec le Rhingrave, *Otton-Louis*, 10,000 hommes de troupes et 10 canons. Le Margrave Guillaume de Bade et les généraux de l'empereur, *Mon-*

tecuculi et *Ossa*, se retirent à Benfeld, Sélestatt, Colmar et Brisach. Après un siège opiniâtre, Benfeld que *Boulach* défendait vaillamment est pris par les Suédois[1]). Aussi Sélestatt, commandé par le lieutenant-général *Breitenbach*, fut obligé de se rendre après un siège de quatre semaines. Pendant ce siège on apprend la nouvelle que Gustave-Adolphe avait péri dans la bataille sanglante de *Lützen*, le 6 Novembre 1632. La tristesse se répand parmi les protestans, et la joie parmi les catholiques. De Sélestatt *Horn* marche sur *Colmar*, que Specklin avait fortifié en 1552. Les protestans de cette ville avaient souffert depuis quelque temps beaucoup de vexations de la part de l'Autriche. D'après un ordre de l'empereur, ils devaient rentrer dans l'église catholique ou quitter la ville. Leur église avait été fermée, le magistrat destitué. Un nouveau magistrat est composé de journaliers et de vignerons catholiques; seulement *Antoine Schott*, secrétaire de la ville, est maintenu, parcequ'on ne trouve point de catholique capable de remplir cette place. Le commandant *Vernier* se défend avec une grande opiniâtreté. Mais le magistrat ignorant commet une sottise après l'autre[2]). Le 5 Décembre Horn, arrivé à Horbourg, somme Vernier de se rendre; mais celui-ci persiste à défendre la place. En attendant, les Suédois prennent des mesures si efficaces, qu'ils entrent à Colmar le 20 Décembre, après une révolte des bourgeois de cette ville contre le commandant dans laquelle il y avait eu 30 soldats de tués et 100 de blessés. Le magistrat catholique est congédié; la plupart des anciens magistrats rentrent dans leur place. On rouvre l'é-

1) Laguille, *Hist. d'Alsace*, t. II, p. 102 sv.
2) *Geschichte der Reformation zu Colmar*, p. 55.

glise protestante. Le docteur *Jean Schmidt*, qu'on avait appelé de Strasbourg, prononce à cette solemnité le sermon d'inauguration le 24 Décembre.

Les conquêtes du général Horn sont suivies de la soumission de presque toutes les petites villes de l'Alsace. Il met bientôt le siège devant *Brisach* dont la position est si forte, qu'il n'espère de le réduire que par la famine. Il serre donc cette forteresse aussi étroitement que possible. Les Autrichiens de leur côté veulent conserver cette place importante à quel prix que ce soit.

En attendant, les Suédois s'étaient répandus dans tout le Sundgau; ils occupaient Belfort, Altkirch et Ferrette. Mais les paysans, comme sujets de l'Autriche et zélés catholiques, voyaient avec peine des protestans dominer dans leur pays. Ils assassinent donc des soldats suédois dispersés, toutes les fois qu'ils les rencontrent à l'écart. Les Suédois pendent en revanche les paysans par centaines aux arbres le long de la chaussée. Les paysans se rassemblent par troupes de 3,000 à 6,000 hommes et harassent les Suédois, disséminés dans le pays en petits détachemens. Les lieutenans-colonels d'*Erlach* et *Gaumare*, qui étaient tombés entre leurs mains, sont maltraités d'une manière atroce. Le premier est massacré; l'autre grièvement blessé, est exposé tout nu à la rigueur de la saison, en pleine campagne, pendant six heures, le 24 Janvier, et chaque passant lui donne des coups; mais il est sauvé par des Jésuites.

Pour se venger, les Suédois massacrèrent, d'après l'ordre du colonel Harpf, plusieurs centaines de paysans.

Le général Horn est obligé de passer en Souabe; il remet le commandement de l'Alsace au Rhingrave *Otton*.

Le chancelier de Suède *Axel Ochsenstierna* avait pris la direction des affaires et de la guerre, après la mort de Gustave-Adolphe. Il forme avec peine à *Heilbronn* une confédération de tous les états protestans de l'empire avec les Suédois, espérant de procurer par ce moyen la victoire à la cause des opprimés. Mais cette alliance n'était pas sincère. La jalousie et la méfiance dominaient les petites puissances dont elle se composait. Même la France voyait de mauvais œil la Suède jouer un si grand rôle en Allemagne. Ses secours arrivent trop tard, les paiemens des subsides se font avec regret. Ces lenteurs font tomber *Straubing* et *Ratisbonne* entre les mains des impériaux et en 1634 les Suédois essuient une défaite terrible à *Nördlingue*, où ils perdent 12,000 hommes, 80 pièces de canons, 4,000 chariots, 1,200 chevaux; même le Feldmaréchal *Horn* fut pris.

Ferdinand victorieux agit de suite avec la plus grande rigueur envers les membres de la confédération de Heilbronn. Avec de la concorde ils auraient pu résister encore long-temps à la puissance impériale; la crainte force plusieurs d'entr'eux à se retirer. L'électeur de Saxe, le premier état protestant de l'empire, conclut même une paix désavantageuse avec l'empereur à *Prague* le 30 Mai 1635, par laquelle il se séparait de l'alliance avec les Suédois; les autres états protestans de l'empire devaient la signer également[1]).

La guerre suédoise coûta à l'Alsace d'immenses sacrifices. Strasbourg surtout fit à ses alliés de grandes fournitures en argent et en vivres; les bourgeois eux-mêmes travaillaient à fortifier la ville, montaient

---

1) LAGUILLE, *Hist. d'Alsace*, t. II, p. 127.

la garde tous les trois jours et payaient des impôts quintuples. Pour comble de malheur, il y eut une cherté excessive des denrées, qui s'augmenta par le séjour de plusieursprinces allemands réfugiés à Strasbourg. Les gens de la campagne étaient dans la plus profonde misère. Plusieurs villages se trouvaient abandonnés.

La rigueur, avec laquelle Ferdinand traitait les états protestans de l'empire porta enfin Oxenstierna à demander des secours à la France. Il offrit à cette puissance la forteresse de Philippsbourg, occupée par les Suédois, avec toutes leurs conquètes en Alsace, si elle se disposait à le seconder avec énergie contre l'Autriche. Richelieu saisit avec empressement cette belle occasion de s'emparer d'une province, que la France avait enviée depuis longtemps[1]). Colmar et Sélestatt furent occupés de suite par des troupes françaises. Saverne et Haguenau avaient déjà été confiés à la protection de la France par le comte de Salm, gouverneur de Saverne, qui avait craint les Suédois. Oxenstierna ne se réserva que *Benfeld*.

Strasbourg se trouvait dans un cruel embarrras. D'un côté l'empereur demanda, en l'assurant de sa souveraine bienveillance, que la ville accédât à la paix de Prague; de l'autre côté elle se trouvait entourée de Français et de Suédois. Elle prit donc la résolution de rester *neutre*, ce qui l'exposa aux réquisitions des deux partis. Toute condescendance envers l'un était envisagée par l'autre comme une hostilité.

En 1637 le duc *Bernard de Weimar*, entre en Al-

1) Déjà en 1624 deux agens français étaient venus à Strasbourg pour offrir au magistrat le secours du roi contre l'empereur et les Espagnols. — Hermann, *Notices*, t. I, p. 168.

sace avec 18,000 hommes et fait de grandes réquisitions à la ville : 1,000 sacs de farine, 2,000 boulets de canon, 600 quintaux de poudre, de l'argent et le passage du pont du Rhin. Le magistrat se borne à lui fournir 100 sacs de farine; il refuse poliment le reste. Alors Bernard de Weimar dressa un camp fortifié à Wittenweyer et construisit un pont à Rhinau avec des bâteaux qu'il avait fait emmener clandestinement de Strasbourg par des bateliers corrompus. Pour avoir des planches, il fit démolir presqu'entièrement les villages de Wittenweyer, Boſzheim et Widdernheim. Mais le manque de vivres força le duc à se retirer dans les environs de Rheinfelden et de Laufenbourg; et les impériaux occupèrent les batteries de Rhinau, d'où ils firent autant de tort qu'ils pouvaient à la pauvre ville de Strasbourg, à laquelle ils reprochaient d'avoir assisté les Suédois. Bientôt Bernard battit l'armée impériale si vigoureusement, qu'elle tomba presque tout entière entre ses mains; cependant de son côté il perdit le duc de Rohan et le Rhingrave, Jean Philippe, qui s'étaient distingués tous les deux par leur bravoure.

Le duc était alors maître du Brisgau, à l'exception de *Brisach* où commandait M. de *Reinach*. Le 30 Juillet 1638, il bloque cette forteresse si étroitement que toute communication lui est coupée. Il anéantit tous les efforts du général impérial, comte de *Götze*, pour la ravitailler; il le bat à Wittenweyer et lui enlève outre 11 canons, 2 mortiers et 80 drapeaux, environ 3,000 chariots remplis de bagage et de provisions de bouche, destinées pour Brisach. Les efforts du duc Charles de Lorraine sont non moins infructueux; il attaque deux fois le duc de Weimar dans les environs d'Ensisheim et de

Cernay et en est deux fois repoussé. Le comte de Götze amène une seconde armée vers Neubourg sur le Rhin pour délivrer Brisach, mais il dirige si mal cette entreprise, que l'empereur le destitue et le fait emmener captif à Munic. Ses successeurs, le comte de Mansfeld et Goltz, n'osent point attaquer le duc de Weimar avec une telle armée; ils se retirent et les soldats se dispersent. Enfin le 18 Décembre la forteresse tombe entre les mains du duc; il y trouve d'immenses richesses qu'on y avait sauvées. La famine avait atteint, avant la reddition, le plus haut degré. Le boisseau de froment se vendait à 60 florins. On mangeait la chair des chevaux et des chiens, des souris et des rats, même celle des soldats tués[1]).

Le duc de Weimar allait s'ériger une principauté à lui-même dans le Brisgau et en Alsace, du consentement de la France. Mais il meurt le 8 Juillet 1639 à Huningue à l'âge de 35 ans; on soupçonne qu'il fut empoisonné. Le ministre Richelieu ayant su gagner les officiers du défunt, s'empare par leur entremise, au nom de son roi, de la riche succession du duc. Par l'occupation de Brisach la France prend pied dans le Haut-Rhin et s'assure un passage libre en Allemagne. Depuis cette époque, l'Alsace doit être considérée comme une province française; Strasbourg seul reste attaché à l'empire; mais ses forces s'affaiblissent de jour en jour.

Cette ville envoya ses ambassadeurs à la diète de Ratisbonne en 1640. Mais on ne voulut pas les admettre, parcequ'elle n'avait pas signé la paix de Prague. Long-temps on refusa de lui accorder la neutralité. Enfin on y consentit sous la condition

1) LAGUILLE, *Hist. d'Alsace*, t. II, p. 141 sv.

qu'elle payerait 20,000 florins, sur quoi les bâteaux et les biens qu'on lui avait saisis à Philippsbourg lui furent rendus.

On avait espéré qu'à cette diète on parlerait de la paix; mais les partis étaient encore trop échauffés pour s'entretenir avec calme des articles de paix. Chacun outrait ses prétentions, et l'empereur Ferdinand III — Ferdinand II était mort en 1637 — chercha même les moyens de continuer la guerre. Mais les victoires de *Torstenson* à *Leipsic* et à *Jankowitz*, et les ravages que les Français et les Suédois commettaient en Bavière, portèrent l'empereur à plus de condescendance. Le traité de paix négocié depuis plusieurs années à *Munster* et à *Osnabrück* fut signé enfin le 24 Octobre 1648, et la paix, troublée depuis 30 ans, fut rétablie.

Cet important traité, connu sous le nom de *paix de Westphalie*, décida aussi du sort de l'Alsace. Par le 73.e article l'empereur et l'empire cèdent au roi de France la ville de Brisach, les deux Landgraviats de la Haute- et de la Basse-Alsace, la préfecture provinciale des dix villes impériales de l'Alsace savoir : Haguenau, Colmar, Sélestatt, Wissembourg, Landau, Obernai, Rosheim, Munster au val St.-Grégoire, Kaisersberg, Thuringheim et tous les villages et autres droits dépendans de la dite préfecture. — Et par le 74.e article. Tous les vassaux, landsasses, sujets, hommes, villes, places fortes, villages, châteaux, forêts, mines de toute espèce, fleuves, rivières, pâturages et tous les droits régaliens, toute espèce de juridiction et supériorité et domaine suprême.

Le 87.e article porte que resteront immédiatement soumis à l'empire les évêques de Strasbourg et de

Basle, la ville de Strasbourg, les abbés de Mourbach et de Lure, l'abbesse d'Andlau, le monastère des Bénédictins à Munster au val St.-Grégoire, les Palatins de Petite-Pierre, les comtes et barons de Hanau, Fleckenstein, Oberstein, la noblesse de toute l'Alsace inférieure et les dites villes impériales qui reconnaissent la préfecture de Haguenau, tellement que le roi de France ne puisse prétendre ultérieurement sur eux à aucune *supériorité royale*, mais reste content des droits qui ont appartenu à la maison d'Autriche et qu'elle cède par ce traité de paix à la couronne de France, de manière pourtant que, par cette présente déclaration, rien ne doit être entendu ôté de tout le droit de *domaine suprême* (*supremum dominium*).

A l'égard de la *religion* il fut statué[1]) que le traité de Passau de 1552 et la paix de religion d'Augsbourg de 1555 seraient exécutés selon toute leur teneur, et que les réformés jouiraient des mêmes droits que les luthériens. Une pleine et entière liberté de conscience fut assurée aux trois partis religieux.

A l'égard des *biens ecclésiastiques*, chaque parti devait conserver ceux qu'il avait possédés avant le 1.er Janvier 1624. Cette même *année normale* (*annus normalis*, *decretorius*) devait déterminer aussi le droit public de chaque église. — C'est sous ces conditions que l'*Alsace devint une province française*[2]).

---

1) Traité d'Osnabrück, art. V, §. 1.
2) Ibid., art. V, §. 14.

V. PÉRIODE FRANÇAISE.

I. L'Alsace sous la monarchie absolue.

(De 1648 à 1789).

Changemens survenus dans la constitution et dans l'administration de l'Alsace.

Quoique le traité de paix de Westphalie eût réglé avec assez de précision les matières litigieuses, l'exécution de ce traité présenta encore plusieurs difficultés. Ceux qui devaient céder une partie de leurs droits firent des réclamations; l'Espagne poursuivit même la guerre contre la France et ne renonça à ses prétentions sur l'Alsace que par le *traité de paix des Pyrénées*, en 1659; les principales puissances, qui avaient conquis des pays, des avantages et des droits, demeurèrent armées jusqu'à ce qu'elles s'en fussent assuré la possession.

C'est ainsi que les troupes suédoises s'arrêtèrent encore deux ans en Alsace, pour attendre le paiement de cinq millions de Rixdalers qu'on leur avait assignés pour les indemniser des frais de guerre, et les villes d'Alsace devaient y concourir pour des sommes considérables. Ces étrangers avaient établi le centre de leurs forces à *Benfeld* dont les fortifications furent rasées après leur départ, en 1650.

La France attachait une grande importance à la conservation de la place de Brisach, où commandait M. d'Erlach, de Berne. Ce fidèle serviteur du roi étant mort peu après la paix de Westphalie, le lieutenant de roi Charlevoi, qui avait donné beaucoup de preuves de bravoure lors du siége de Brisach, se chargea du commandement de cette forteresse; mais des intrigues de cour lui ravirent la place qu'il s'était acquise par son mérite. Car la France se trouvait

au moment de la cession de l'Alsace dans une situation critique. Louis XIV était encore mineur; Anne d'Autriche, sa mère, était chargée de la régence; le cardinal Mazarin, poursuivant les traces de Richelieu, dirigeait les affaires; une ligue de plusieurs grands du royaume, appelée la *Fronde*, s'opposait à ce favori de la reine-mère et déchirait l'intérieur du royaume par la guerre civile.

Ces troubles et ces séditions empêchèrent le gouvernement de vouer d'abord à la province nouvellement acquise toute l'attention qu'elle méritait. Le roi avait nommé un de ses serviteurs les plus distingués, le lieutenant-général Henri de Lorraine, *comte d'Harcourt*, qui commandait à Philippsbourg, gouverneur de la Haute- et de la Basse-Alsace et préfet de Haguenau; mais la révolte, que le prince de Condé avait excitée en Guyenne, obligea le comte d'Harcourt de se rendre dans les provinces méridionales de la France et de confier en attendant l'administration de l'Alsace à M. de Moiroux. Il ne revint qu'au mois de Décembre 1652 et établit sa résidence à Brisach. Malgré les services rendus la cour se méfiait de lui, et craignait qu'il ne livrât cette forteresse aux ennemis de la France. On chercha donc à l'éloigner de son poste. Après de longues négociations, il se soumit entièrement à la volonté du roi et quitta Brisach; Charlevoi, qui s'était rétabli dans le commandement de cette place, suivit son exemple. Cette conduite noble du comte d'Harcourt, que les courtisans avaient peine à concevoir, augmenta l'estime dont il avait joui jusqu'ici. En 1659, il remit, d'après la volonté du roi, le gouvernement de la Haute- et de la Basse-Alsace avec la préfecture de Haguenau au cardinal de Mazarin, qui pro-

cura peu avant sa mort la survivance de ces dignités à son neveu *Armand de Mazarin.* Le comte d'Harcourt obtint en dédommagement le gouvernement d'Anjou.

Jusqu'à cette époque les droits et privilèges *des dix villes impériales* avaient été respectés; car le comte d'Harcourt, lors de son entrée à la préfecture de Haguenau en 1653, avait promis solennellement de ne pas leur en disputer la jouissance. Mais quand le duc de Mazarin lui succéda, il assembla les députés de ces villes à Haguenau et exigea qu'ils prêtassent au roi de France, leur souverain, et au préfet le serment d'obéissance et de fidélité. Les députés des dix villes s'y opposèrent en soutenant que comme membres immédiats de l'empire d'Allemagne ils ne pouvaient prêter ce serment sans porter préjudice à leurs droits et à leurs devoirs. Après une résistance de 22 jours, on proposa enfin aux députés de la ville de Haguenau, qu'on avait gagnés, une formule de serment qu'ils acceptèrent. Les autres, quoiqu'à regret, suivirent leur exemple de peur d'encourir la disgrâce du roi. Le serment de fidélité fut prêté le 10 Janvier 1662[1]). Il était facile à des hommes versés en politique de prévoir, qu'en peu de temps le puissant Louis XIV étendrait de beaucoup ses droits sur les faibles états d'Alsace. Il ne se contentait pas d'être le protecteur de ces états, il voulait en être le souverain. On ne doit pas s'étonner que les tentatives que les dix villes ont faites auprès de la diète, assemblée en 1665 à Ratisbonne, pour secouer la domination française, aient manqué leur but après plusieurs années

1) Laguille, *Histoire d'Alsace*, t. II, p. 208, 215.

de négociations, ni qu'elles aient entraîné la soumission complète de ces villes. La ville de Strasbourg et la noblesse immédiate de l'empire eurent bientôt le même sort. Le cardinal-évêque de Strasbourg et le comte de Hanau se soumirent volontairement[1]).

Le *gouverneur* donnait ses soins principalement à l'administration militaire; un *intendant* était chargé de surveiller la dispensation de la justice, les finances et la police. Ces deux fonctionnaires résidaient dans la suite à Strasbourg.

Dans les ci-devant villes impériales un *prêteur royal* veillait au maintien des lois et aux intérêts de la couronne.

TABLE

des Gouverneurs. — *des Intendans.*

De 1648 – 1789.

1648	Henri de Lorraine, comte d'Harcourt.	De Baussan.
1656	. . . .	Colbert de Croissy.
1659	Le cardinal de Mazarin.	
1661	Le duc Armand de Mazarin.	
1662	. . . .	Colbert.
1670	. . . .	Poncet de la Rivière.
1674	. . . .	De la Grange.
1698	. . . .	De la Fond.
1700	. . . .	Le Pelletier de la Houssaye.
1713	Le maréchal d'Huxelles.	
1716	. . . .	Bauyn d'Angervilliers.
1724	. . . .	De Harlay.
1728	. . . .	Feydeau de Brou.
1730	Le maréchal comte du Bourg.	
1739	Le maréchal duc de Coigny.	
1743	. . . .	Bidé de la Grandville.
1744	. . . .	De Vanolles.
1750	. . . .	Maigret de Sérilly.
1753	. . . .	Pineau de Lucé.

1) *Mémoire de droit public sur la ville de Strasbourg et l'Alsace.* Strasb. 1789, p. 12.

1759	Le maréchal Demarets, marquis de Maillebois.	
1762	Du Plessis, duc d'Aiguillon.	
1764	. . . .	De Blair de Boisemont.
1778	. . . .	De Chaumont de la Galaizière.
1788	Le maréchal de Stainville.	De Chaumont, adjoint du précédent. La plus grande partie des fonctions confiées aux intendans a passé en 1787 à la commission intermédiaire provinciale, et à l'assemblée générale provinciale, supprimées en 1790.

Législation et administration de la justice.

Les droits des Alsaciens étaient déterminés soit par les édits, déclarations, lettres patentes et ordonnances du roi, soit par les arrêts du conseil d'état et ceux du conseil souverain d'Alsace[1]), soit par les réglemens municipaux et coutumes des ci-devant villes impériales, en tant que les dispositions émanées du gouvernement n'y étaient pas contraires.

Pour imprimer à l'*administration de la justice* une marche plus régulière, la régence du royaume établit en 1648 à Brisach, à la place de la régence autrichienne ci-devant séant à Ensisheim, une *chambre royale*, dont les jugemens étaient souverains.

En 1657, cette chambre fut remplacée par un *conseil* qui établit sa résidence à Ensisheim. Il tint sa première séance le 14 Novembre 1658.

En 1661, ce conseil souverain fut réduit en *conseil provincial* ressortissant au parlement de Metz.

En 1674, ce conseil fut transféré d'Ensisheim à Brisach.

En 1679, il fut rendu de nouveau *conseil souverain* et obtint l'année suivante le droit de porter

1) On les trouve dans *De Boug*, Recueil des édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du conseil souverain d'Alsace, ordonnances et réglemens concernant cette province. Colmar 1775. 2 vol. in folio.

des robes rouges et autres ornemens, tels que les portaient les officiers des parlemens.

En 1681, le conseil souverain fut transféré à la ville neuve de St.-Louis, sous Brisach, dans une île du Rhin.

En 1694, on créa une seconde chambre, mais qui ne tint sa première séance que le 14 Décembre 1699.

En 1698, le conseil souverain fut appelé à résider dans la ville de Colmar, où il est resté depuis.

A cette cour souveraine ressortissaient :

1. La régence de l'évêché de Strasbourg, séant à Saverne.
2. Le directoire présidial de la noblesse ci-devant immédiate de la Basse-Alsace, séant à Strasbourg.
3. La régence du comté de Hesse-Hanau-Lichtenberg séant à Bouxwiller.
4. Le magistrat de la ville de Strasbourg.
5. Tous les autres siéges de justice, magistrats, prévôtés et bailliages, tant de la Haute- que de la Basse-Alsace.
6. Les deux maîtrises des eaux et forêts, l'une établie à Ensisheim pour la forêt royale de la Harth, l'autre à Haguenau pour la forêt royale de Haguenau. Pour ce qui concernait ces deux maîtrises et les appels de leurs sentences, le conseil se conformait à l'ordonnance des eaux et forêts de 1669.
7. Les deux siéges de maréchaussée, établis l'un à Strasbourg, l'autre à Colmar.
8. Le siége de la monnaie, établi à Strasbourg.
9. Les officialités

1) de l'évêque de Strasbourg dans la ville de ce nom.

2) du grand chapitre de la cathédrale de Strasbourg.

3) de l'évêque de Basle à Altkirch.

4) de l'évêque de Spire à Wissembourg.

L'officialité de l'archevêque de Besançon, établie à Belfort, ressortissait directement au pape.

La compétence de chaque tribunal, en tant qu'il pouvait prononcer sans appel, était fixée[1]).

Premiers présidens du conseil souverain.

1658. Colbert de Croissy.
1661. Charles Colbert, en même temps intendant.
1670. Poncet de la Rivière, en même temps intendant.
1673. La place de premier président est vacante.
1675. Favier.
1682. Le Laboureur.
1700. De Corberon, père.
1725. De Corberon, fils.
1747. Christophe de Klinglin.
1768. De Boug.
1776. Baron de Spon.

État militaire.

Pour garantir l'Alsace contre les ennemis extérieurs et intérieurs, le roi non seulement fit réparer, agrandir et renforcer toutes les anciennes forteresses; il en fit aussi bâtir quelques nouvelles, telles que Huningue, Neuf-Brisach, la citadelle de Strasbourg et Fort-Louis. Dans les intervalles, il fit élever de distance en distance des redoutes. Dans peu de temps, toutes ces places fortes furent pourvues des casernes, magasins, munitions et hôpitaux[2]) nécessaires, ainsi que de garnisons nombreuses, de sorte qu'il ne restait rien à desirer à cet égard. Les forteresses furent embellies de bâtimens militaires tout neufs et les défenseurs de la patrie y logés contribuèrent à

---

1) Voyez l'introduction du Recueil des ordonnances d'Alsace.

2) Les huit hôpitaux militaires se trouvaient à Belfort, à Huningue, à Neuf-Brisach, à Colmar, à Sélestatt, à Strasbourg, à Fort-Louis et à Landau.

animer les villes. Le total des soldats composant la garnison des différentes places fortes de l'Alsace s'élevait ordinairement à 24,000 hommes parmi lesquels on comptait 2,400 de cavalerie.

Au commencement de cette période, le Vieux-Brisach, Fribourg en Brisgau et Philippsbourg étaient aussi compris parmi les places fortes du gouvernement d'Alsace.

Outre les troupes de ligne, la *maréchaussée* veillait à la sûreté publique et au maintien de la police. Elle était sous les ordres d'un prévôt général, qui résidait à Strasbourg. Il avait sous lui un lieutenant et deux sous-lieutenans pour l'Alsace supérieure et un lieutenant et deux sous-lieutenans pour l'Alsace inférieure. On avait distribué des brigades de ce corps dans divers lieux de la province.

Finances.

Les impôts, que les Alsaciens payaient sous les monarques absolus de la France, étaient de deux espèces : les uns entraient dans le fisc des différens seigneurs, les autres étaient levés par le roi. Les premiers étaient de diverse nature et portaient des noms différens : dixmes, corvées, frais de justice, octroi (Ohmgeld), droits de décès, etc., aussi variaient-ils selon les localités. Les autres consistaient, dans les premières années de cette période, en une simple subvention pécuniaire de 99,000 livres. Mais les guerres longues et dispendieuses, que Louis XIV ne cessait d'entreprendre, le contraignirent bientôt à lever des impôts extraordinaires. En 1697, ils étaient composés :

	Livres.	Sous.
1) d'une contribution de guerre que la province payait annuellement au lieu d'autres charges, imposées au reste du royaume	600,000	—
2) d'une capitation montant à . . .	546,433	5
3) d'une contribution destinée à l'entretien des digues et des fortifications le long du Rhin	40,000	—
4) d'une contribution servant à entretenir dix compagnies franches de fusiliers pour la garde du Rhin	50,265	—
Total [1]. . . .	1,236,698	5

En outre les habitans étaient obligés de faire de grandes fournitures de fourrage aux troupes disséminées dans le pays.

Ces impôts, quelque modiques qu'ils nous paraissent, étaient alors très-accablans, car le pays se trouvait épuisé par les longues guerres, la population avait diminué, l'argent était plus rare, les vivres avaient renchéri. L'intendant lui-même avait jugé nécessaire d'intercéder auprès du roi pour obtenir un dégrèvement.

Avec le temps les impositions furent augmentées et multipliées, de sorte qu'il n'y eut que l'infatible activité, la tempérance et l'économie des habitans, qui leur donnèrent les moyens d'y fournir. En 1763, elles se montèrent à 3,899,540 livres, et en 1789 à près de 9 millions [2].

La répartition des contributions se faisait par les autorités locales et les baillis, conformément à l'ordre donné par les intendans; des percepteurs parti-

1) Mémoire sur l'Alsace par l'intendant *Lagrange*, composé en 1697. manusc.
2) *Mém. de droit public*, p. 63.

culiers étaient chargés de la recette, ils en versaient le montant dans la caisse du receveur général.

Habitans.

Par les ravages de la guerre de 30 ans le nombre des habitans de l'Alsace avait considérablement diminué. Quand le roi de France entra en possession de cette province, la population se monta à peine à 250,000 ames. Suivant le calcul de l'intendant La Grange, l'Alsace, y compris les possessions d'outre Rhin, compta en 1697 :

Catholiques	171,792
Luthériens	69,546
Réformés	12,000
Juifs[1].	3,665
Total des habitans. . . .	257,003

Quoique l'Alsace fût incorporée de nouveau à l'ancienne monarchie des Francs, de laquelle elle avait été détachée en 870, cette époque était trop éloignée et les mœurs, les coutumes et la langue avaient trop changé, pour que le ressouvenir de ces anciens temps eût pu exercer quelque influence sur les sentimens des habitans. Aussi les conditions du traité de Munster, dans lequel la plupart des états s'étaient réservé l'immédiateté à l'égard de l'empire d'Allemagne, et l'opiniâtreté avec laquelle ils défendirent dans la suite ce privilège, attestent la répugnance qu'ils avaient à se soumettre à la souveraineté du roi de France. Seulement quand la génération existant lors de la cession de la province s'était éteinte et que plusieurs familles françaises se fussent établies dans le pays, les Alsaciens commen-

1) En 1760 on compta déjà 3045 familles juives.

cèrent à s'attacher à la domination française. Leur attachement se consolida encore après qu'ils se fussent aperçus des avantages importans que ce nouveau lien leur procura. Ils ne tardèrent pas à se convaincre qu'il valait mieux appartenir à un royaume puissant et gouverné par un seul prince, que de faire partie d'un empire débile et morcelé, dont le chef ne pouvait jamais les secourir à temps. Après 50 ans révolus, les Alsaciens manifestèrent au roi de France la même fidélité et le même attachement qu'antérieurement ils avaient témoignés à l'empereur et à l'empire d'Allemagne. La loyauté et la constance sont des traits marquans dans le caractère de l'habitant originaire d'Alsace; si donc il considéra d'abord la nouvelle domination comme un joug étranger et s'il défendit avec énergie les droits que des traités de paix lui avaient garantis, on aurait tort de lui en faire un reproche. Il n'y a que les ames basses, qui rampent devant un maître et qui supportent sans réplique l'injustice et l'oppression.

La manière de vivre, les mœurs et les coutumes, le vêtement et le langage du plus grand nombre des Alsaciens restèrent allemands jusqu'à la révolution, et le sont encore de nos jours en grande partie. Les hautes classes dans les villes seulement, se trouvant dans un commerce journalier avec les autorités françaises, se conformèrent peu à peu aux usages du peuple dominateur. Encore au milieu du 18.e siècle, un grand nombre de gens de lettres ne savaient s'exprimer en français. Le petit peuple et les paysans, à l'exception de ceux qui avoisinent la Lorraine et la Franche-Comté, n'entendaient pas du tout cette langue.

L'arrêt du conseil d'état du 30 Janvier 1685, por-

tant que tous les jugemens et actes publics seraient rédigés en langue française, ne put être exécuté généralement; il en fut de même de l'ordre de l'intendant La Grange du 25 Juin 1685, que tous les habitans de l'Alsace portassent le costume français.

Jusqu'au temps de la révolution la manière de vivre de la plupart de nos ancêtres était extrêmement simple. Ils s'efforçaient de parvenir à une certaine aisance par le travail et l'économie; mais ils n'aspiraient pas à de grandes richesses; aussi le luxe et ses excès leur étaient inconnus. Leurs besoins étaient aisés à satisfaire. Il y avait beaucoup de gens de moyenne fortune et peu de pauvres. Une fille chaste et ménagère trouvait facilement un époux, sans qu'elle apportât une grande dot. On se contentait de peu de chose, et le fruit du travail suffisait à faire face aux dépenses. Dans la moyenne classe on ne connaissait ni les plaisirs dispendieux, ni la magnificence des appartemens, des meubles, de la table, des habits, et pourtant la vie n'y manquait pas d'agrémens. Il fallait moins de peine pour acquérir le nécessaire et moins de soucis pour conserver ce qu'on avait acquis.

La noblesse, qui était assez nombreuse en Alsace, menait une vie plus splendide. On distinguait la noblesse de la Haute-Alsace et celle de la Basse-Alsace. La première s'était assujettie de bonne heure à la maison d'Autriche et passa, dans les mêmes rapports, à la France; l'autre ressortissait immédiatement à l'empereur et à l'empire, et avait conservé son immédiateté par la paix de Munster. Pour défendre ses privilèges elle avait fait une ligue avec la noblesse de la Souabe, de la Franconie et du Rhin [1]);

1) LAGUILLE, *Hist. d'Alsace*, t. II, p. 225.

mais Louis XIV, à force d'instances, réussit à se la soumettre en 1680. Cependant elle obtint une cour de justice particulière dont les membres étaient choisis dans son sein, et qui fut appelée le *directoire de la ci-devant noblesse immédiate.* Ce directoire résidait à Strasbourg dans un hôtel qui lui appartenait; depuis 1727 ses membres devaient professer la religion catholique. Peu avant la révolution la noblesse alsacienne comptait environ 300 familles[1])

Religion et église.

La paix de Westphalie avait garanti aux trois communions chrétiennes une entière liberté de conscience et de culte. Mais le gouvernement d'alors croyait que le salut de l'état et des individus dépendait de la profession de la religion romaine et de l'uniformité de culte. Les protestans ne tardèrent pas à goûter les fruits amers de ce préjugé. Quoique les vexations révoltantes, les persécutions, les dragonnades et toutes ces *douces violences*, comme on les appelait, qui ravirent, après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, l'existence civile, la liberté et même la vie à près d'un demi-million d'Huguenots, ou les contraignirent à se réfugier dans d'autres pays[2]), n'eussent pas atteint les religionnaires d'Alsace, les droits de ceux-ci éprouvèrent pourtant

1) Les noms des familles nobles d'Alsace se trouvent dans SCHŒPFLIN, *Als. illust.*, t. II, p. 686. BILLING, *Beschreibung des Elsassses*, p. XLIX. HERMANN, *Notices*, t. II, p. 435. Un grand nombre de ces familles sont éteintes ou ont été dispersées par la révolution française.

2) RHULIÈRES, *Eclaircissemens hist. sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes et sur l'état des protestans en France* 1788. — AIGNAN, *sur l'état des protestans en France.* Les principaux moteurs des persécutions contre les protestans en France étaient le chancelier Letellier, Louvois, le père Lachaise, Jésuite et confesseur de Louis XIV, et madame de Maintenon. Ils avaient soin de cacher au roi leurs menées et leurs actes de violence.

toutes sortes de restrictions et l'on favorisa la religion dominante avec une choquante partialité.

D'après une ordonnance du roi du mois de Novembre 1662, les terres de l'Alsace qui étaient incultes ou qui avaient été abandonnées pendant la guerre suédoise ne pouvaient être données qu'à des étrangers professant la religion romaine; les protestans étaient formellement exclus de ce bienfait[1]).

Depuis 1680, tous les sénats et toutes les municipalités des villes, ainsi que toutes les justices de village, qui ne consistaient autrefois que de protestans, devaient être composés, par moitié, de catholiques[2]). Ces derniers devaient occuper exclusivement les places de baillis, de greffiers de bailliage ou de justice, et de prévôts. Toutefois cet ordre ne fut pas exécuté dans les possessions du comte de Hanau ni dans celles du duc de Deux-Ponts. Les conseillers, baillis et greffiers de ces pays étaient protestans.

En 1683, il fut défendu sévèrement aux catholiques de changer de religion, et même d'épouser une personne professant une autre religion[3]). Cette dernière défense fut levée en 1774, mais à condition que le mariage serait béni par un prêtre catholique et que les enfans fussent élevés dans la religion catholique et romaine, dans le pays même[4]).

Depuis 1682, tous les enfans de protestans, nés hors du mariage, devaient être élevés dans la religion catholique, à moins que les parens ne se mariassent avant que les enfans eussent atteint l'âge de

1) *Ordonn. d'Alsace*, t. I, p. 19.
2) Dans les pays de religion mixte cette disposition est aussi prudente que juste; elle prévient la jalousie et les oppressions.
3) *Ordonn. d'Alsace*, t. I, p. 130.
4) *Ibid.*, t. II, p. 873.

cinq ans. Quand un père ou une mère se faisait catholique, les enfans aussi étaient obligés de se convertir, à moins qu'ils n'eussent déjà participé à la S.te-Cène.

De plus on employait toutes sortes de moyens de séduction pour engager les protestans à abandonner leur foi, et à changer de culte. Les prosélytes étaient dispensés pendant trois ans de loger des soldats et de payer des impôts; ils obtenaient aussi des délais pour le payement de leurs dettes[1]).

Aussitôt que sept familles catholiques s'étaient établies dans un endroit protestant, où il n'y avait qu'une seule église, on était obligé de leur en céder exclusivement le chœur. La nef de l'église et les revenus étaient destinés à l'usage commun. Par contre depuis l'an 1727, aucun protestant ne pouvait se fixer dans un village catholique, pas même comme fermier[2]).

En 1722, les consistoires furent privés du droit de dissoudre les mariages[3]).

La déclaration de Louis XV contre les religionnaires, datée du 14 Mai 1724, et une lettre de M. Leblanc au maréchal Dubourg du 1.er Mars 1727, attestent suffisamment, que le gouvernement d'alors avait l'intention d'ôter peu à peu aux sectateurs de la religion évangélique toute influence sur la société civile[4]).

Louis XIV, plein de zèle pour les conversions, ordonna aux évêques d'envoyer des *missionnaires* dans les villages pour ramener les paysans dans le sein

1) *Ordon. d'Alsace*, t. I, p. 130 et 149.
2) *Ibid.*, t. II, p. 21 et 615.
3) *Ibid.*, t. I, p. 570.
4) *Ibid.*, t. I, p. 607, et t. II, p. 13.

de l'église. Les Jésuites surtout s'empressèrent de se charger de cette œuvre si méritoire à leurs yeux, et ils s'y prirent avec tant d'habileté que plusieurs villages embrassèrent la religion romaine[1]). On donna aux nouvelles paroisses catholiques des *curés royaux*, auxquels le roi accorda un traitement modique. Les communes furent chargées de la construction de la maison curiale et de celle de l'école, ainsi que de l'entretien du maître d'école.

Ces dispositions à l'égard des protestans durèrent jusqu'à l'époque de la révolution. Antérieurement déjà, les progrès des lumières avaient diminué la défiance réciproque et adouci la haîne que l'on portait à ceux qui suivaient une autre croyance. Beaucoup de catholiques éclairés et sensibles avaient horreur des principes d'intolérance si long-temps suivis et les désapprouvaient hautement.

Les deux partis vivaient en paix sous la garantie des traités et la protection du roi. L'édit de Louis XVI du mois de Novembre 1787, concernant les sujets non-catholiques, en vertu duquel ils rentrèrent en possession des droits civils, prouve que le gouvernement s'était convaincu qu'en contraignant les consciences on violait le droit le plus sacré de l'humanité, et que loin de convertir les hommes on enlevait à l'état des citoyens fidèles et utiles, on multipliait les hypocrites, on étouffait dans les ames l'amour du prince et de son gouvernement.

Quant à l'organisation des différens cultes, les paroisses *catholiques-romaines* étaient réparties entre

1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. II, p. 278. Le projet des Jésuites de ramener les Strasbourgeois dans l'église catholique, mais qu'on n'osa pas exécuter, est très-curieux et mérite d'être lu. Il met au grand jour les artifices dont on se servait pour opérer des conversions. On le trouve dans HERMANN, *Notices sur Strasbourg*, t. I, p. 179.

cinq évêques[1]). 1. *L'archevêque de Besançon* avait l'inspection de Belfort, de Delle, de Florimont et des autres endroits situés sur les confins de la Franche-Comté, formant ensemble 60 paroisses. 2. Le reste de la Haute-Alsace était subordonné à *l'évêque de Basle*, qui résidait à Porentrui. 3. La partie de l'Alsace située entre les limites du Haut-Rhin et la Selzbach était soumise à *l'évêque de Strasbourg*, qui avait aussi de l'autre côté du Rhin des possessions considérables, formant le tiers de son évêché et faisant partie de l'empire d'Allemagne. Il portait le titre de prince-évêque de Strasbourg, Landgrave d'Alsace et prince du St. empire. Il était subordonné à l'archevêque de Mayence. Sa résidence ordinaire était à Saverne; mais il avait aussi un palais à Strasbourg et des châteaux à Moutzig et à Benfeld. 4. *L'évêque de Spire*, ressortissant également à la métropole de Mayence, étendait son pouvoir spirituel sur la partie septentrionale de l'Alsace, depuis la Selzbach jusqu'à Landau. 5. Trois paroisses du bailliage de Dabo étaient subordonnées à *l'évêque de Metz*, ressortissant à l'archevêque de Trèves.

Les *communautés luthériennes* étaient gouvernées par le magistrat des villes, les régences seigneuriales, les convents ecclésiastiques et les consistoires.

Les *réformés* étaient divisés en sept communautés : S.te-Marie aux Mines, Neubourg sur le Rhin, Wolfisheim, Bischwiller, Oberseebach et Schleihthal, Wörth et Pfortz, et Rosenwiller dans la seigneurie de Herrenstein. La ville de Mulhouse avec son territoire était alliée de la Suisse; le plus grand nombre de ses habitans professait aussi la religion

1) On trouve la liste des collégiales et des paroisses, appartenant aux différens évêchés dans les *Almanachs d'Alsace* par OBERLIN.

réformée. Les calvinistes dispersés dans le reste de l'Alsace, étaient forcés de faire baptiser leurs enfans par un prêtre catholique et de constater sur un registre tenu par lui leurs mariages et leurs décès. Les pasteurs luthériens ne pouvaient exercer ces fonctions à l'égard des réformés [1]).

Les *Juifs* vivaient dispersés dans plusieurs villes et villages de l'Alsace. Dans certains endroits ils avaient été reçus; dans d'autres on les avait repoussés. Sous la domination française ils ne pouvaient demeurer que là où ils avaient été tolérés lors de la cession de la province. Il leur était défendu de s'établir ailleurs, même du consentement des seigneurs et des communes. Encore ils ne devaient pas vivre sous un même toit avec des chrétiens. On leur permettait de posséder des maisons et d'acheter des terres, mais ils étaient obligés de revendre ces dernières dans le courant de l'année [2]). Ils payaient au roi un droit de protection et à leur seigneur certains impôts fixés par la loi, lesquels formaient en différens lieux une partie considérable des revenus seigneuriaux. Louis XIV leur donna un rabbin chargé d'exercer sur eux une certaine juridiction [3]). Dans la suite il y eut deux rabbins dans la Haute-Alsace, à Ribeauviller et à Rixheim, et quatre dans la Basse-Alsace, à Haguenau, à Bouxwiller, à Moutzig et à Niederehnheim.

Les *anabaptistes* vivaient paisiblement dans des métairies et se livraient à la culture des terres et des bestiaux. Le gouvernement faisait semblant de les ignorer.

1) *Ordonn. d'Als.*, t. II, p. 622.
2) *Ibid.*, t. I, p. 41; t. II, p. 224, 402, 459, 461.
3) *Ibid.*, t. I, p. 102, 347, 359.

Agriculture.

Au dix-septième siècle l'agriculture a fait peu de progrès en Alsace; cette contrée avait été pillée et dévastée d'un bout à l'autre dans la longue guerre suédoise. De vastes terrains étaient demeurés en friche, faute de cultivateurs, et Louis XIV résolut de les distribuer à des étrangers. Environ 136 villages avaient disparu[1]). Les paysans étaient accablés de dettes, et ignoraient quel sort le nouveau souverain leur préparerait. Le concours de ces circonstances abattit leur courage. Il est vrai que sous la protection de la France ils commencèrent par jouir de 30 ans de repos, mais aussi il leur fallut beaucoup de temps pour réparer les pertes énormes qu'ils avaient essuyées. A peine leurs champs avaient-ils repris un aspect florissant, que le feu dévorant de la guerre les dévasta de nouveau jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Ce n'est que depuis cette époque que l'agriculteur a pu se livrer tranquillement à ses travaux et songer à les perfectionner. Une longue paix lui assura le produit de ses champs, et il commença à se sentir heureux d'être sous la protection d'un puissant souverain.

L'agriculture éprouva des améliorations nombreuses. On substitua successivement le froment au seigle. Quelques plantes nouvelles augmentèrent le rapport des champs et facilitèrent l'entretien des journaliers, des domestiques et des pauvres. Dès l'an 1620 *Robert Königsmann* avait commencé à planter du tabac dans les environs de Strasbourg. Vers le milieu du dix-septième siècle on apprit à

1) On en trouve les noms dans le *Diction. d'Als.*, p. 155.

connaître les *pommes de terre*[1]), dont la culture multipliée fournit aux hommes et aux animaux une nourriture saine et copieuse, et fit disparaître la famine, fléau qui autrefois désolait si souvent l'Alsace et d'autres pays. La *garance*, plantée pour la première fois en 1767, fit convertir les plaines sablonneuses de Haguenau en terres fertiles, et bientôt les habitans industrieux des environs donnèrent des soins particuliers à cette racine précieuse. Des *prairies artificielles* produisirent une abondance de fourrage pour les chevaux et les bêtes à cornes. On perfectionna aussi la culture des vignes; celles d'une qualité inférieure furent remplacées par d'autres de meilleure qualité, et les espèces de raisins se multiplièrent. C'est ainsi que des cultivateurs actifs et intelligens contribuèrent à embellir et à enrichir l'Alsace.

Industrie.

Les arts et les métiers ne demeurèrent pas en arrière. Quoique l'industrie fût limitée et entravée par les corps de métier, il y eut toujours des hommes qui se distinguaient par leur génie et leur habileté, et qui travaillaient à rendre leur patrie florissante.

Le commerce plus rapproché avec la France contribua puissamment à former le goût des ouvriers; ils s'efforcèrent d'unir l'élégance française à la solidité de la fabrication allemande, ce qui fit rechercher de plus en plus les produits de l'industrie alsacienne. L'affluence des Français, qui venaient se fixer dans cette province, engendra de nouveaux besoins; il s'opéra des changemens dans les modes, dans les meubles. On apprit à connaître de nouveaux

1) Moscherosch, dans ses poésies imprimées en 1643, est le premier qui en parle. — Hermann, *Notices*, t. I, p. 266.

outils, à se servir de procédés nouveaux. Dans toutes les branches les progrès furent rapides et marquans.

Plusieurs inventions importantes appartiennent à cette période : Jusque-là les canons avaient été coulés à noyau. *Maritz,* natif de Berne, inventa à Strasbourg, en 1744, l'art de les forer, en faisant tourner au moyen d'une machine, non pas le foret, mais la pièce. Il en fit le premier essai en présence de Louis XV.

Un joaillier de Strasbourg, nommé *Strass,* trouva le secret de faire les faux diamans, qui le cèdent peu en éclat aux véritables. On les nommait, d'après son nom, *pierres de Strass.* Dans la suite il exerça son art à Paris, où il acquit, en satisfaisant la vanité à bon compte, une fortune considérable, vers l'an 1760.

En 1784 déjà, François *Hoffmann,* de Haguenau, faisait des essais de *stéréotypage*; il imprimait avec des planches solides et clichées, qu'il obtenait en y enfonçant des matrices moyennant une planche composée en caractères mobiles. Mais il s'arrêta aux premiers essais, sans perfectionner son invention[1]).

Parmi les manufactures celles de *tabac* occupaient le premier rang. Elles étaient d'une grande ressource pour l'Alsace, car elles y attiraient des sommes d'argent considérables de l'étranger. Les tabacs de cette province étaient recherchés partout; elle en pourvoyait presque exclusivement les pays de Bade et de Wurtemberg, la Suisse, l'Italie, et même des contrées plus éloignées[2]). Le fort engrais, qu'exige

---

1) HERMANN, *Notices sur Strasb.*, t. II, p. 406 et 410.

2) Avant 1789, l'Alsace cultivait environ 120,000 quintaux de tabac. Dans la seule ville de Strasbourg il y eut 37 manufactures et dans le reste de la province 14; outre quelques petites manufactures de tabac à fu-

la culture du tabac, améliora de beaucoup les terres, et leur valeur augmenta en raison du rapport qu'elles promettaient. Le laboureur payait sans peine ses impôts et ses fermages. La fabrication du tabac occupait encore une foule de mains et fournissait surtout aux nombreux pauvres dans les villes une subsistance suffisante, car des familles entières, mari, femme et enfans, pouvaient prendre part à ce travail. Ce ne fut pas sans raison que postérieurement l'Alsace fit des réclamations si énergiques contre l'introduction et le maintien du monopole.

En 1749, la fabrication du tabac en Alsace éprouva une première atteinte par une déclaration du roi, que les fermiers généraux avaient sollicitée, et en vertu de laquelle le tabac étranger fut frappé d'un droit d'entrée de 30 sols par livre, ce qui équivalait à une prohibition de fabriquer, parceque pour pouvoir exporter le tabac alsacien il faut le mêler avec du tabac de Virginie. En peu de temps quelques manufactures furent établies dans le pays de Bade, dans l'évêché de Spire et dans le Palatinat, au détriment des manufactures d'Alsace, qui ne purent soutenir la concurrence. Après de longues et vaines réclamations le gouvernement fléchit enfin et remit la chose sur l'ancien pied, en 1774. Les manufactures de tabac florissaient de nouveau, jusqu'à ce que Napoléon coupa d'un coup cette fertile branche de l'industrie alsacienne en établissant le monopole.

Avant la révolution, l'Alsace, dont l'aisance repose sur l'agriculture, ne possédait qu'un petit nombre de grands établissemens manufacturiers d'autres genres.

---

mer, le long du Rhin. Cette branche d'industrie attirait dans le pays plus de deux millions de francs, argent étranger, par an. *Mém. de droit public*, p. 91. — HERMANN, *Notices*, t. II, p. 120.

Les plus remarquables de ceux-ci étaient : la manufacture d'armes blanches au Klingenthal ; les fonderies et les usines dans quelques vallées des Vosges ; les manufactures d'indiennes dans la Haute-Alsace lesquelles ne venaient que de naître. Les premiers essais de confectionner ces étoffes furent faits à Mulhouse, en 1745, par Jean-Jacques Schmalzer, Samuël Kœchlin, et Jean-Henri Dollfuss, peintre[1]). Cette ville étant enclavée alors dans le territoire français, leur entreprise rencontra de grandes difficultés.

Commerce.

Sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, le *commerce* de l'Alsace se trouvait dans l'état le plus florissant, car il jouissait de la *liberté* nécessaire. Strasbourg en était le point principal. Les différentes routes qui se croisent près de cette ville, la rivière navigable de l'Ill qui la traverse et se jette dans le Rhin à deux lieues plus bas, la rendent très-propre au commerce, lorsqu'il n'est pas entravé par des systêmes de douanes trop oppressifs. L'ancien gouvernement, qui suivait les sages conseils de *Colbert*, permettait aux Alsaciens, et notamment aux négocians de Strasbourg, de tirer tous les avantages possibles de leur position, et augmentait par toutes sortes de concessions l'opulence de cette province importante[2]).

Les péages étaient modiques ; nombre de marchandises étaient expédiées sans payer d'impôts ; les formalités d'entrée et de sortie ne coûtaient ni trop de peine, ni trop de temps. Les douanes étaient établies sur les frontières de la province, contre la

1) Graf, *Hist. de Mulhouse*, t. III, p. 213 sv. (allem.)
2) *Ordonn. d'Als.*, t. I. p. 123.

Suisse, la Lorraine et le Palatinat[1]); la communication avec l'Allemagne était ouverte au moyen d'un pont commode et bien entretenu, qui appartenait à la ville de Strasbourg et sur lequel elle percevait un péage, dont le produit était destiné à l'entretien du pont.

De grands bateaux navigaient sur le Rhin, les routes étaient couvertes de nombreux chariots, et l'Alsace entretenait des relations très-actives avec l'Allemagne, la Hollande, la Suisse et l'Italie, par son commerce d'entrepôt et de transit. Non seulement les négocians, mais encore les bateliers, les rouliers, les aubergistes, les charrons, les maréchaux-ferrans, les cordiers et plusieurs autres gens de métier, acquéraient de la fortune. Les sommes considérables, qui passaient de l'Alsace dans l'intérieur du royaume, se reproduisaient amplement par les rapports commerciaux avec l'étranger, lesquels ouvraient un vaste débouché aux produits surabondans du pays. Point de prohibitions outrées des marchandises étrangères, point de droits d'entrée excessifs, qui forçaient les voisins d'user de représailles contre l'Alsace et d'écraser ses habitans sous leurs productions encombrées qui ne trouvent plus d'écoulement.

Deux grandes foires, qui se tenaient à la St.-Jean et à Noël pendant quinze jours, à Strasbourg, facilitaient l'échange des marchandises[2]).

---

1) Les provinces de la France se divisaient par rapport aux douanes en trois classes : La première comprenait les cinq grandes fermes ; la deuxième les provinces réputées étrangères ; la troisième les provinces traitées comme étrangères. L'Alsace appartenait à cette dernière classe.

2) On trouve des détails plus amples sur le commerce et la navigation de l'Alsace, sous l'ancien régime, dans HERMANN, *Notices*, t. II, p. 109. Il y retrace les changemens arrivés successivement dans ces parties.

Beaux-arts.

La protection que les rois de France, depuis Louis XIV, ont accordée aux beaux-arts, exerça une influence salutaire sur l'Alsace. Plusieurs artistes, soit étrangers, soit natifs du pays, y cultivèrent leurs talens et s'appliquèrent à produire des chefs-d'œuvre.

Les progrès de l'*architecture* étaient faibles, parcequ'il manquait des personnes assez opulentes pour employer des sommes considérables à la construction d'édifices somptueux. Les églises et les monastères ont fait exécuter les plus beaux ouvrages dans cette branche des beaux-arts. On remarque particulièrement le palais épiscopal de Strasbourg, aujourd'hui château royal, construit dans la première moitié du dix-huitième siècle.

Parmi les sculpteurs Jean-Auguste *Nahl*, établi pendant quelque temps à Strasbourg, s'est acquis une grande renommée. George-Frédéric *Meyer*, de Strasbourg, a peint de jolis tableaux de paysage et d'animaux en huile. Jean *Weyler*, né à Strasbourg en 1746, un des premiers peintres de portraits sur émail, est mort à Paris, en 1791. *Bemmel*, paysagiste distingué. Phil. Jacques *Lauterbourg*, né à Strasbourg en 1740, élève de Tischbein et de Casanova, a peint des paysages, des animaux, des chasses, des batailles et des tableaux d'histoire, dans un haut degré de perfection. Il est mort à Londres, où il avait fait un long séjour. Jean-Daniel *Heimlich*, mort à Strasbourg en 1796, peintre de paysages et d'histoire très-estimé. Benjamin *Zix*, peintre et graveur en taille douce, d'un talent distingué, est mort fort jeune à Rome, en 1806, où il avait accompagné Denon. Jean-Martin *Weiss*, graveur en

taille douce, a dessiné les onze grandes planches représentant les fêtes données par la ville de Strasbourg à Louis XV, en 1744. Jean-Gaspard *Heilmann*, peintre habile, né à Mulhouse en 1718, a peint des portraits, des paysages et des scènes d'histoire. *Frey*, de Guebwiller, a inventé le moyen de fixer le pastel. Martin *Drœling*, né à Oberberkheim, en 1752, mort à Paris en 1817, a peint des tableaux de genre. Son fils occupe un rang distingué parmi les peintres vivans. Charles *Corti*, né à Ribeauviller, en 1757, a fait ses études à Paris et s'est fixé dans sa ville natale, après avoir voyagé en Italie. Il a destiné presque tous ses tableaux à des églises. En 1776, *Melling*, qui avait étudié à Paris et à Rome, a établi une école de dessin et de peinture à Strasbourg; mais elle n'a pas existé long-temps[1]).

La *musique* a été cultivée de tout temps avec zèle en Alsace, tant par des artistes que par des amateurs. *Richter*, compositeur habile pour la musique d'église, natif de la Bavière, a occupé pendant de longues années avec succès la place de maître de chapelle dans la cathédrale. Jean-Frédéric *Edelmann* a composé des œuvres très-estimées pour le clavecin, et les ouvrages d'Ignace *Pleyel*, si recherchés autrefois, lui ont été inspirés en Alsace. La célèbre cantatrice *St.-Huberti* est de Strasbourg († 1812). André *Silbermann*, père et fils, ont construit les admirables orgues de la cathédrale, de l'église de St.-Thomas et du Temple-neuf à Strasbourg[2]).

1) Hermann, *Notices*, t. II, p. 343 sv.

2) *André Silbermann*, fils, connu aussi comme antiquaire, a construit en Allemagne plusieurs orgues très-estimées, entre autres celui qui se trouve maintenant dans l'église catholique de Carlsrouhe, et qui avait été autrefois à l'abbaye de St.-Blaise, dans la forêt noire.

Outre ces artistes, il y eut une foule d'ouvriers ingénieux qui surent unir le beau à l'utile.

Poésie et éloquence.

La langue allemande n'a reçu sa perfection actuelle que depuis le milieu du dix-huitième siècle, par Mosheim, Gellert, Klopstock, Lessing et autres écrivains classiques. Avant cette époque elle avait été dure, lourde et entremêlée de mots latins et français. Les Alsaciens, tout différent qu'est l'idiome de leur pays, se sont efforcés de former leur style d'après ces modèles; plusieurs écrivains, qui occupent un rang distingué dans la belle littérature, sont sortis de leur sein. La première place appartient à Amédée-Conrad *Pfeffel*, né à Colmar, en 1736. Ses ouvrages en vers et en prose, contenant des fables, des contes, des épigrammes, des épîtres, des romans, sont riches en beautés de tout genre; ils sont lus et admirés par le peuple et par les hommes instruits. Louis-Henri de *Nicolaï*, né à Strasbourg, en 1737, parvenu à la dignité de conseiller d'état et de président de l'académie des sciences à St.-Petersbourg, s'est beaucoup occupé de belle littérature. Il a composé des fables, des contes, des élégies, des épîtres, des romances; souvent il est satirique. Bien que ses écrits soient de second ordre, on y remarque une grande connaissance du cœur humain, beaucoup d'esprit et une imagination vive. Jean-Laurent *Blessig*[1]), docteur en théologie, né à Strasbourg en 1747, mort en 1816, s'est annoncé par son discours français, prononcé lors de la translation du cercueil du comte de Saxe dans l'église

1) V. sa biographie du docteur FRITZ, en langue allemande; et une autre, plus succincte, du docteur DAHLER, en langue latine.

St. Thomas, en 1777, comme un orateur plein de talent; il a formé depuis par ses préceptes et par son exemple plusieurs jeunes littérateurs et orateurs sacrés.

Sciences.

La ville de Strasbourg ayant eu le bonheur de conserver, après sa réunion avec la France, tous ses établissemens protestans, non seulement les Alsaciens avancèrent rapidement avec les lumières du siècle, mais l'université de Strasbourg, illustrée par le concours de plusieurs savans d'un rare mérite, attira un grand nombre d'étrangers qui y firent leurs études, et dont plusieurs s'élevèrent dans la suite aux premières dignités de l'état.

La période la plus brillante de cette école a commencé avec Jean-Daniel *Schœpflin*, natif de Sulzbach dans le margraviat de Bade[1]). La renommée de sa vaste et profonde érudition attira à Strasbourg des Français, des Allemands, des Polonais, des Russes, pour y étudier les antiquités, l'histoire et le droit public. Il compta parmi ses élèves les fils des familles les plus illustres. Sous sa direction se formèrent dans la dernière moitié du dix-huitième siècle plusieurs historiens et antiquaires distingués, tels que Jean-Michel *Lorenz* († 1800), André *Lamey*, Christophe-Guillaume *Koch* de Bouxwiller († 1813), Jérémie-Jacques *Oberlin* († 1806), Philippe-André *Grandidier* († 1787), desquels les ouvrages sont avantageusement connus dans le monde littéraire. A leur côté brillaient les célèbres hellénistes, M. Jean *Schweig-*

1) Il est né en 1695, † en 1771. Nous lui devons le plus important ouvrage sur l'Alsace, *Alsatia illustrata*, 2 vol. in folio; lequel renferme un riche trésor d'érudition et de profondes recherches historiques. Il a écrit aussi un ouvrage intitulé : *Alsatia diplomatica*.

hæuser, père, et Richard-François-Philippe *Brunk*, qui ont publié des éditions d'auteurs grecs fort estimées. Aussi les autres sciences furent cultivées et enseignées par des hommes d'un grand mérite : la jurisprudence par Jean-George *Schertz*[1]), Jean-Martin *Silberrad*, Jean-Chrétien *Treitlinger*, et autres; la chimie, la matière médicale et la botanique par Jacques-Reinbold *Spielmann*; l'anatomie par Jean-Frédéric *Lobstein;* l'accouchement par Jean-Michel *Röderer*[2]); les mathématiques par Jean-Jérémie *Brackenhoffer*, Jean-Samuël *Herrenschneider* et François-Antoine *Arbogast*; la physique par Jean-Louis *Schurer*, père et fils, et Frédéric-Louis *Ehrmann;* l'histoire naturelle par Jean *Hermann*, à qui l'on doit le riche cabinet d'histoire naturelle, acquis depuis par la ville au profit de l'enseignement public[3]). Son fils, qui avait déjà fait de grands progrès dans l'étude des sciences naturelles, est mort à la fleur de son âge. Philippe-Frédéric, Baron de *Dietrich*, minéralogue distingué[4]), et M. le baron de *Ramond*, conseiller d'état et membre de l'Institut de France, sont tous les deux originaires de Strasbourg.

---

1) Ce savant était aussi amateur de la littérature allemande du moyen âge. Il a publié le *Thesaurus antiquitatum teuton. ecclesiast. civil. et liter.* de SCHILTER; Ulm 1727. Il a recueilli aussi le *Glossarium Germ. medii ævi*, publié par le prof. OBERLIN.

2) Jean George *Rœderer* et Jean Daniel *Metzger*, tous les deux natifs de Strasbourg, ont été professeurs en médecine, l'un à Gœttingue, l'autre à Kœnigsberg.

3) La liste des professeurs de cette période et de plusieurs antres savans se trouve dans HERMANN, *Notices*, t. II, p. 297 sv.

4) Faire le catalogue des écrits publiés par ces savans et par plusieurs autres, apprécier plus exactement leur mérite quant à l'avancement de la science et à la formation de jeunes savans, ce serait une belle tâche pour celui qui se proposerait d'écrire une histoire littéraire de l'Alsace.

Presque tous les professeurs de l'université de Strasbourg possédaient de vastes *bibliothèques. Schœpflin* a légué la sienne à la ville de Strasbourg, ainsi que son musée d'antiquités. Par cet acte généreux il a préservé de la dilapidation une collection précieuse des ouvrages d'histoire et d'antiquités les plus importans, et de plusieurs anciens monumens fort curieux[1]). Cette collection fut réunie à la bibliothèque publique déjà existante.

Un cabinet riche en préparations anatomiques était ouvert à ceux qui étudiaient la médecine. Un jardin botanique favorisait l'étude des plantes.

De tels hommes et de tels ressources littéraires valurent à la ville de Strasbourg le premier rang après la capitale par rapport à la science; en outre les étudians y trouvaient la meilleure occasion de se familiariser avec la langue et la littérature allemandes.

Le *gymnase* continuait à préparer la jeunesse protestante aux études académiques, et à former des citoyens éclairés et utiles à la société.

Afin de fournir aux catholiques les moyens de s'instruire, un *séminaire*, destiné à l'éducation des jeunes ecclésiastiques, fut fondé à Strasbourg, en 1683, et mis sous la surveillance des Jésuites de la province de Champagne. Le roi y payait vingt bourses[2]).

Au mois d'Août 1685, Louis XIV fonda dans la même ville un *collège* et le confia également aux Jésuites[3]). Après la suppression de l'ordre par le pape et les princes catholiques, cette école reçut le nom de collège royal.

1) OBERLIN, *Museum Schœpflini.*
2) *Ord. d'Als.*, t. I, p. 131.
3) *Ibid.*, t. I, p. 152.

En vertu de lettres-patentes du roi, du 21 Novembre 1701, l'université de Molsheim, fondée en 1617, fut transférée à Strasbourg, afin de donner plus de lustre à cet établissement et d'offrir aux ministres de la religion une instruction plus complète[1]).

Parmi les Jésuites qui ont occupé des chaires à l'université épiscopale, plusieurs se sont distingués par des connaissances solides et profondes, par ex. : Jean *Dez* († 1712), Joseph *Petit-Didier* (né en 1644), Louis *Laguille*, auteur d'une histoire d'Alsace († 1742), Jacques *Scheffmacher* († 1733).

Principaux événemens arrivés en Alsace
De 1648-1789.

Depuis 1648 jusqu'en 1672 l'Alsace a joui d'une paix non interrompue. Ce temps fut employé par le gouvernement français à consolider les droits du roi dans la province nouvellement conquise, et à les étendre. Les dix villes impériales et la noblesse ci-devant immédiate, comme nous l'avons dit plus haut, n'ont consenti qu'avec peine à renoncer à leurs droits; mais le faible est obligé de plier devant le pouvoir.

Pendant cette lutte, la ville de Strasbourg se trouvait dans une situation fort embarrassante. La longue guerre suédoise avait épuisé ses ressources. Les citoyens étaient encore fiers de leur liberté; mais les impôts, les fournitures, les corvées et le service militaire les avaient appauvris; le commerce et les métiers languissaient. Il fut impossible de payer les intérêts de dettes, et le magistrat se vit forcé de demander à l'empereur des lettres de répit contre les créanciers de la ville; il en obtint en 1668, en

1) *Ord. d'Als.*, t. I. p. 331.

1671 et en 1680. Louis XIV les confirma dans la suite. Quoique la ville eût vendu, dès l'an 1651, plusieurs de ses domaines, tels que la seigneurie de Herrenstein, les villages de Romansweiler et Cossweiler, la Ganzau, les étaux des bouchers etc. Elle ne put se tirer d'embarras ni fournir à ses dépenses. En même temps elle voyait avec inquiétude la puissance du roi de France s'accroître de jour en jour; elle jugea donc nécessaire d'augmenter ses fortifications et de renforcer le nombre de ses troupes, afin de se garantir contre une attaque imprévue. Ces efforts pénibles et coûteux furent inutiles; l'époque de sa soumission était venue.

En 1672, Louis XIV, allié avec les Anglais, déclara la guerre à la république des Pays-Bas-Unis, et ses progrès furent si rapides, que l'empereur Léopold, le roi d'Espagne et les électeurs de Brandebourg et de Saxe se sentirent obligés de voler au secours des vaincus. Turenne et Condé reçurent l'ordre de s'opposer aux troupes allemandes, commandées par l'électeur de Brandebourg et par Montecuculi, général de l'empereur. Turenne se dirigea vers le Bas-Rhin, Condé vers la Lorraine. Pour rendre aux ennemis l'entrée en Alsace plus difficile, ce prince jugea à propos de détruire le pont du Rhin nouvellement reconstruit près de Strasbourg. Le vicomte de Lescouet, commandant de Brisach, fut chargé de cette commission. Dans la nuit du 4 Novembre 1672, il descendit le Rhin avec quelques brûlots, et avant le jour le pont était consumé par le feu. A la nouvelle de cet événement inattendu, les bourgeois allarmés accusèrent le magistrat de trahison, quoique celui-ci fût absolument étranger à ce qui s'était fait. Déjà au mois de Janvier 1673, le pont

fut rétabli par le magistrat. Le roi de France, irrité de cette démarche hardie, fit saisir à Philippsbourg les bateaux marchands des Strasbourgeois, et ne les relâcha qu'après que le pont fut démoli de nouveau; ce qui excita la populace à une seconde révolte. D'après sa coutume, elle cria à la trahison et voulut enfoncer les maisons des magistrats qui lui étaient suspects, ainsi que celle du résident français, nommé *Frischmann*. La fermeté et la modération de quelques hommes de crédit finirent par appaiser les séditieux[1]).

Le 15 Août 1673, Louis XIV arriva lui-même à Brisach, et donna l'ordre de se rendre maître en grande hâte des dix villes impériales, afin de prévenir les ennemis. On commença par Colmar, qui aurait bien voulu résister, si les moyens ne lui en eussent manqué. Au bout de 15 jours toutes les fortifications de cette ville étaient rasées. Sélestatt et Haguenau éprouvèrent le même sort. La ville de Strasbourg parut au roi trop puissante et trop bien fortifiée, pour pouvoir être attaquée sans imprudence au milieu de la guerre. Cependant les Français poussèrent jusqu'à Eckbolsheim et pillèrent tous les villages proches de la ville. La misère augmenta par les quartiers d'hiver que Turenne établit en Alsace.

Au mois de Mars 1674, ce général fit entrer son armée dans le Palatinat, pour châtier l'électeur Charles-Louis, qui avait refusé au roi de rester neutre.

Vers le même temps, le général impérial *Caprara* s'était proposé de s'emparer de la ville et du château de *Guermersheim*, mais les généraux français Vaubrun et Rochefort le devancèrent. Le duc de

1) M. DE KENTZINGER, *Documens hist.*, t. I, p. 324.

Lorraine, au service de l'empereur, parut alors au pont du Rhin avec son armée, et conjointement avec Caprara il demanda au magistrat de Strasbourg la permission de le passer, mais celui-ci ne voulut y consentir, sous prétexte de neutralité. Après quelques dégats commis par ses troupes, le duc se retira dans les environs de Heidelberg. A cette époque la ville de Strasbourg se trouvait dans une situation très-pénible; d'un côté elle était menacée par la France, de l'autre elle était appelée à défendre la cause de l'empereur, en qualité d'état immédiat de l'empire[1]).

Après avoir battu à plusieurs reprises l'armée impériale, entre Philippsbourg et Mayence, et particulièrement à *Sinzheim*, Turenne se retira à Neustadt, pour y faire reposer ses troupes. Les paysans du Palatinat s'étant permis de maltraiter des soldats français isolés, l'armée de Turenne entra dans une telle fureur, qu'elle exerça la plus cruelle vengeance. Des villages entiers furent réduits en cendres, d'autres pillés complètement. Sur ces entrefaites les alliés se portèrent de nouveau sur Strasbourg, pour forcer le passage du Rhin. Turenne les suivit et campa dans la Wanzenau, et bientôt après dans la Robertsau. La ville se mit en état de défense. Turenne demanda au magistrat ou la *redoute de Kehl* pour défendre le passage du Rhin, ou des ôtages. Après de longues délibérations on lui refusa l'une et l'autre demande. Dès lors il se disposa à enlever de vive force la *redoute du péage*, située en-deçà du fleuve; mais on lui fit savoir que Caprara était

1) Voyez les deux lettres que le magistrat de la ville a écrites à cette époque à l'empereur Léopold et à l'électeur palatin, dans M. DE KENTZINGER, *docum. hist.*, t. II, p. 168.

déjà maître du pont, ce qui engagea Turenne à se retirer, dans la nuit du 17 Septembre, dans la Wanzenau, et les alliés entrèrent par le pont du Rhin à Strasbourg. Aussitôt les généraux de ces soldats affamés requirent toutes sortes de provisions de bouche et de guerre, et la ville ne tarda pas à se repentir d'avoir accueilli dans ses murs ceux en qui elle avait espéré de trouver ses libérateurs. Dans la guerre l'ami même est un fléau.

Les alliés, ayant reconnu que la ville serait hors d'état de les nourrir long-temps, résolurent de disséminer leur armée, forte de 35,000 hommes, en Alsace, et même s'il le fallait jusques en Lorraine; ils se rendirent donc par Illkirch et Grafenstaden, le long de la Bruche, vers Molsheim, Moutzig et Dachstein. Turenne les suivit pour leur présenter bataille. Il campa près de *Holzheim.* Le 4 Octobre, à l'aube du jour, il rangea son armée en ordre de bataille devant ce village; les ennemis en firent de même à *Enzheim*, au pied du Glöckelsberg. Le duc de *Bournonville* commandait leur aile droite, le duc de *Lorraine* leur gauche. Il pleuvait à verse, les soldats étaient enfoncés dans la boue. Le combat s'engagea à sept heures du matin et dura jusqu'à sept heures du soir, sans que ni l'un ni l'autre parti eût pu se vanter d'une victoire décisive. Cependant Turenne demeura maître du champ de bataille. Les historiens diffèrent sur le nombre des morts et des blessés. Des deux côtés la perte fut de plus de 2,000 hommes. Les deux armées s'étant retirées[1]), on transporta les blessés de l'armée allemande à Strasbourg, où ils furent soignés.

---

1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. II, p. 237.

Turenne, après que ses soldats eurent incendié *Kuttolsheim*, établit son quartier général à *Marlenheim* et s'empara du château de *Wasselonne*. L'imprudent commandant de ce château avait permis à plusieurs Français d'y entrer isolément; aussitôt que ceux-ci s'y voyaient en nombre suffisant, ils se jétèrent sur la garnison et se rendirent maîtres du château et de la ville; ils y trouvèrent des magasins abondamment pourvus de grains. Le 14 Octobre, l'armée impériale reçut un renfort de 20,000 Brandebourgeois et de quelques milliers d'hommes du Palatinat. Elle campa entre Bläsheim, Dachstein et Moutzig. Turenne avec ses 20,000 hommes paraissait perdu. Mais l'inertie, l'irrésolution et la jalousie du duc de Bournonville arrêtèrent l'ardeur de l'électeur de Brandebourg qui allait saisir l'occasion favorable d'attaquer l'ennemi. Turenne se retira à Dettwiller sans essuyer de perte. Toutes leurs opérations ayant été infructueuses, les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver en Alsace. Les Allemands s'étendirent depuis Strasbourg jusqu'à Basle et Béfort; Turenne se contenta d'occuper Haguenau et Saverne; il recruta son armée en Lorraine. Inopinément il franchit au milieu de l'hiver les montagnes de Bussang, arrive le 23 Décembre à Thann et défait, quelques jours après, les ennemis dans la plaine de *Mulhouse*. Les impériaux se retirent par Rouffach et S.te-Croix à Colmar, et se rangent en ordre de bataille entre cette ville et *Turkheim*. Turenne, au lieu de les attaquer directement, les tourne en deux colonnes et après un combat opiniâtre, il les oblige à prendre la fuite. Le duc de Bournonville et l'électeur de Brandebourg rassemblent à Sélestatt les restes de leur armée dispersée, et désespérant de pou-

voir se maintenir encore dans un pays ravagé et épuisé, ils se décident à repasser le Rhin en toute hâte.

Pendant que les armées dévastaient la campagne, la ville de Strasbourg offrait aussi un spectacle affligeant. Une foule d'habitans de la campagne s'étant refugiés derrière les remparts de la ville, les vivres montèrent à des prix excessifs. Toutes les maisons étaient remplies de monde; tout commerce avait cessé. La disette engendra des maladies contagieuses; il périt plusieurs milliers d'hommes. Même le prince héréditaire de Brandebourg fut enlevé par une fièvre ardente.

1675. Après la retraite des troupes allemandes, les Français étaient de nouveau maîtres de l'Alsace. Ils conquirent *Dachstein* et en rasèrent les fortifications. Les champs des environs de Strasbourg furent dévastés. Le magistrat se vit forcé de promettre encore une fois au maréchal Turenne la plus stricte neutralité, malgré les reproches que lui en fit le chef de l'empire d'Allemagne. Turenne de son côté promit de respecter la ville et son territoire; néanmoins il jugea à propos de prendre des mesures pour éloigner les impériaux du pont du Rhin avec ses propres troupes. A cet effet il fit jeter un pont de bateaux près de Plobsheim et conduisit son armée de l'autre côté du Rhin, dans les environs d'*Ottenheim*, village situé au-delà du fleuve, à quatre lieues de Strasbourg. *Montecuculi*, qui avait rassemblé son armée près de Spire, marcha à sa rencontre pour l'empêcher d'exécuter son projet. Mais Turenne le devança en occupant Willstett, le 7 Juin, et lui coupa toute communication avec Strasbourg. Les deux généraux firent exécuter à leurs armées des marches et des

contre-marches entre le Rhin et les montagnes, sans arriver à quelque résultat. Le 27 Juillet, Turenne espérait de faire tomber son adversaire dans le piége, mais au moment où il observait près du village de Saspach avec M. de St.-Hilaire les mouvemens de l'armée impériale, un boulet de canon le frappa sur l'estomac[1]). La terreur se répandit dans son armée; cependant les Français demeurèrent encore trois jours en face de l'ennemi, sans que celui-ci eût osé les attaquer. Le manque de vivres les contraignit à partir. Le marquis de *Vaubrun* et le comte de *Lorges*, qui avaient pris le commandement, les reconduisirent au pont près d'Altenheim, après avoir brûlé Willstett. Mais au moment du trajet ils furent attaqués par Montecuculi qui leur fit essuyer une perte sensible. Vaubrun lui-même y fut tué. Après une résistance vigoureuse les Français restèrent maîtres du champ de bataille, et le comte de Lorges ramena son armée en Alsace d'une manière honorable.

Montecuculi s'empara sans délai du pont du Rhin de Strasbourg et le passa avec son armée, forte de 30,000 hommes, sans trouver d'opposition. Après avoir campé pendant quelques jours entre *Schiltigheim* et la Wanzenau pour se reposer, l'armée impériale se dirigea sur Haguenau afin d'en faire le siége. Mais l'arrivée du prince de Condé décida Montecuculi à abandonner ce projet pour s'opposer à l'armée française. Les marches et contre-marches des deux armées, quoiqu'on n'en vînt jamais à se battre, causèrent de nouveaux ravages en Alsace. Condé était campé à Lingolsheim, Montecuculi à Achenheim. Bientôt le premier se retira à Châte-

1) A l'endroit, où ce grand capitaine est tombé, se trouve un monument fort simple, dont la garde est confiée à un invalide français.

nois. Montecuculi le suivit; mais ayant vu qu'il ne pourrait attaquer son adversaire sans courir de grands dangers, il se rendit par Obernai à Saverne, dans le dessein de prendre cette ville, s'il était possible. Contre toute attente et par bonheur pour l'Alsace, il leva tout à coup le siége qu'il avait commencé et se retira de l'autre côté du Rhin, le 15 Septembre, sans qu'on pût deviner la cause de ce départ subit[1]). A cette occasion le prince de Condé exhorta de nouveau la ville de Strasbourg à garder la plus stricte neutralité, sans cependant lui reprocher sa conduite antérieure. Même il promit aide et protection aux marchands de la ville qui voudraient voyager en Lorraine ou en Bourgogne[2]).

L'année suivante 1676, le duc de Luxembourg obtint le commandement de l'armée française en Alsace; l'empereur lui opposa le jeune duc de Lorraine, Charles V, qu'il avait nommé généralissime de ses troupes à la place du vieux Montecuculi. Ce nouveau général commença par attaquer la forteresse de Philippsbourg; il réussit à s'en rendre maître après un siége de quatre mois, malgré les efforts du duc de Luxembourg. Celui-ci se retira à Brisach, où il fit les dispositions nécessaires pour empêcher l'ennemi d'entrer en Alsace.

Le duc de Lorraine, enhardi par les avantages qu'il avait obtenus l'année précédente, ouvrit une nouvelle campagne, dès le mois d'Avril 1677. Il entra en France avec 75,000 hommes; mais il ne put exécuter ses plans gigantesques, parce que la valeur des Français, la disette et les maladies affaiblissaient de jour en jour son armée. Le duc de Luxembourg

1) LAGUILLE, *Hist. d'Alsace*, t. II, p. 246.
2) M. DE KENTZINGER, *Docum. hist.*, t. II, p. 226.

avait été appelé en Flandre avec la majeure partie de ses troupes; l'Alsace était ouverte aux Allemands. Les troupes de l'empire, commandées par le *duc de Saxe-Eisenach*, la parcoururent presque sans trouver d'opposition. Le duc de Saxe se rendit à Colmar, où il avait dessein de prendre poste. Le baron de *Montclar*, qui n'avait d'abord que 4000 hommes à ses ordres, se retrancha devant Neuf-Brisach et se contenta d'observer les mouvemens de l'ennemi. Ayant reçu des renforts, il prit l'offensive et força les Allemands de repasser le Rhin en toute hâte.

Bientôt après, le maréchal de *Créqui* vint en Alsace avec une armée de 25,000 hommes. Il tâcha d'occuper les défilés des Vosges et d'empêcher les impériaux de mettre le siége devant Metz. Soutenu par le duc de Luxembourg qui venait de prendre Charleroi, il atteignit son but et retourna de suite en Alsace.

Cependant le baron de Montclar avait passé le Rhin, afin de poursuivre le duc de Saxe qui avait jeté 2000 hommes dans Fribourg et qui se dirigeait avec le reste de ses troupes sur Strasbourg; il le joignit à Willstett. Le duc s'enfuit par le pont du Rhin et occupa avec environ 4000 hommes la grande isle que forme ce fleuve entre Strasbourg et Kehl. Pour le cerner tout-à-fait et le forcer par la famine à se rendre, le maréchal de Créqui se hâta de marcher sur Strasbourg et défendit au magistrat d'aider le duc de quelque manière que ce fût. Cependant les chefs de la ville obtinrent de la générosité du maréchal, qu'il permit au duc de Saxe de retourner avec ses troupes en Allemagne, à condition qu'ils ne porteraient plus les armes contre la France durant toute la guerre.

Le duc de Lorraine envoya en Alsace le major-général Schulz, à la tête d'un corps d'armée, pour observer les Français; mais le maréchal de Créqui attaqua les troupes impériales et les dispersa, et quand elles eurent passé le Rhin, il fit jeter un pont sur ce fleuve, près de Brisach, assiégea Fribourg et força cette place à se rendre, le 17 Novembre.

Au commencement de l'an 1677, le chef d'un corps-franc de Français, nommé *Labrosse*, se rendit fameux par les cruautés inouïes qu'il commit à Wissembourg et à Haguenau. Il fit piller et incendier ces deux villes. Il maltraita les habitans de la campagne et les dépouilla de tout ce qu'ils possédaient. Par bonheur pour les Alsaciens cet incendiaire fut tué de cinq coups de fusil, près de St.-Léonard, au mois de Juin de la même année.

En 1678, au mois de Juillet, le maréchal de Créqui enleva la *redoute de Kehl*, et brûla presqu'en entier le pont du Rhin. Bientôt après, il prit d'assaut la *redoute du péage*, en-deçà du fleuve, et menaça la ville de Strasbourg d'un siége, pour la châtier de ce qu'elle avait rompu plusieurs fois la neutralité[1]). Le magistrat implora le secours de l'empereur et de l'empire, mais il n'en obtint que de vaines promesses. Les Français demeurèrent en possession des deux redoutes jusqu'en 1680 et les rasèrent avant de quitter.

Le 9 Novembre 1678, la ville de *Barr*, à l'exception de l'église et de quelques maisons, fut brûlée par les Français, parce que à leur départ un impru-

1) Le 17 Octobre 1678, les Français ont tiré un boulet de six livres contre la cathédrale ; il a pénétré dans le mur intérieur du chœur et a rebondi à l'endroit où l'on remarque un cercle noir. Une inscription qui s'y trouve nous apprend ces détails.

dent bourgeois, nommé *Fromm,* avait renversé d'un coup de fusil un officier de son cheval. L'incendie dura quatre jours[1]).

En 1679, le 5 Février, la paix de Nimègue procura quelques années de repos aux pays épuisés des puissances belligérantes. Mais les Alsaciens et particulièrement les Strasbourgeois ne tardèrent pas à être livrés à de nouvelles inquiétudes. La ville de Strasbourg, qui était à considérer comme le principal boulevard de l'empire du côté du Rhin, avait fortement insisté auprès de l'empereur pour qu'elle fût mentionnée spécialement dans le traité de paix comme ville immédiate; elle ne fut point écoutée. On se contenta de sanctionner le traité de Munster dans tous ses points. Par la paix de Nimègue la France céda Philippsbourg à l'empereur, et celui-ci abandonna au roi de France Fribourg dans le Brisgau.

En 1680, Louis XIV établit à Besançon, à Metz et à Brisach des tribunaux, sous le nom de *chambres de réunion,* qu'il chargea d'examiner les droits du roi en Alsace, de les déterminer et de les faire valoir. La chambre de Brisach obligea les citoyens des villes, bourgades et villages d'Alsace à prêter au roi le serment de fidélité, sous peine de confiscation des biens et d'exil. On adressa la même sommation à la ville de Strasbourg. Le magistrat répliqua que la ville, comme état immédiat de l'empire, ne pouvait prêter à aucune autre puissance le serment de fidélité. Le président de la chambre répondit qu'il n'avait pas l'intention d'attaquer l'immédiateté de la ville, mais qu'étant propriétaire de différens bailliages, situés hors de ses murs, elle ne pourrait re-

1) SILBERMANN, *Hohenbourg*, p. 83. (allem.)

fuser de reconnaître le roi de France comme souverain de ces domaines, ainsi qu'il l'était de toute l'Alsace, et que sous ce rapport elle aurait à lui jurer fidélité; en cas de refus on l'y contraindrait par la voie des armes. Abandonnée de l'empereur et de l'empire, dépourvue de moyens de défense, en ce qu'elle avait renvoyé les troupes étrangères faute d'argent et sur la demande du marquis de Louvois, ministre de la guerre, la ville ne put faire une plus longue résistance; ses habitans, tout courageux qu'ils étaient, n'auraient pas osé se battre seuls contre les armées françaises; elle fut donc obligée de prêter au roi de France un serment qu'autrefois elle avait constamment refusé à l'empereur lui-même[1]).

Par ordre du magistrat le syndic *Frantz* avertit l'empereur et la diète de la position désespérée de la ville, mais il ne put obtenir aucun secours ni en argent ni en troupes. Aussitôt que Louvois eut eu connaissance de ces démarches de la ville, il jugea à propos de hâter l'exécution de ses projets. Sous divers prétextes il rassembla successivement en Alsace une armée de 35,000 hommes, et les fit marcher inopinément sur Strasbourg. Le 27 Septembre 1681, à minuit, le baron d'*Asfeld* surprend tout à coup la redoute du péage sur le bras du Rhin et l'enlève après une légère résistance. On sonne le tocsin, tout le monde est saisi de frayeur; les bourgeois se rendent sous les armes. Le magistrat fait demander au baron d'Asfeld, par quels motifs il a enlevé la redoute. On lui répond que le général Montclar en a ordonné l'occupation pour défendre le passage du Rhin contre les impériaux.

---

1) V. page 282.

Le jour suivant, 28 Septembre, M. de Montclar paraît en personne, il occupe tout le terrain entre la ville et le Rhin, et demande à parler avec quelques députés du sénat. Il leur déclare sans détour que Strasbourg est cédé au roi de France par les traités de Munster et de Nimègue, que jusqu'ici on a différé d'en prendre possession, mais que l'approche de troupes impériales ne permet plus aucun retard. Envain les députés répliquent que la ville, étant membre de l'empire d'Allemagne, ne peut disposer d'elle-même, et que le roi de France doit concerter cette affaire avec l'empereur et l'empire. Le général répond qu'il est obligé d'exécuter les ordres du roi et ne peut entrer dans des discussions, que le magistrat de son côté doit songer au danger qui menace la ville, si elle refuse de se soumettre.

Le 29 Septembre, M. de *Louvois* lui-même arriva à *Illkirch*, village situé à une lieue de Strasbourg. Il avait quitté Paris sous prétexte d'aller à la chasse et avait voyagé jour et nuit. Il annonça son arrivée au magistrat et demanda que la ville se soumît sans délai. Cette sommation du ministre excita de grandes lamentations parmi la bourgeoisie; mais les hommes raisonnables reconnurent qu'il était impossible de maintenir l'indépendance de la ville.

Après que M. de Louvois eut fait les plus belles promesses aux députés du magistrat, et qu'il eut applani toutes les difficultés qu'on lui avait opposées, le sénat s'assembla pour délibérer sur la *capitulation* que le ministre lui avait permis de dresser. Le 30 Septembre 1681, après avoir reçu quelques modifications, elle fut signée des deux parties. Voici sa teneur :

Articles proposés par les Préteur, Consuls et Magistrats de la ville de Strasbourg, le 30 Septembre 1681.

Nous François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, secrétaire d'État et des commandemens de Sa Majesté, et Joseph de Ponts, baron de Montclar, lieutenant-général des armées du Roi, commandant pour Sa Majesté en Alsace; en vertu des pouvoirs à nous accordés par Sa Majesté pour recevoir la ville de Strasbourg à son obéissance, avons mis les apostilles ci-dessous, dont nous promettons fournir la ratification de Sa Majesté et la remettre au magistrat entre ci et dix jours :

Art. 1.er La ville de Strasbourg, à l'exemple de M. l'évêque de Strasbourg, le comte de Hanau, seigneur de Fleckenstein, et de la noblesse de la Basse-Alsace, reconnaît Sa Majesté Très-chrétienne pour son Souverain Seigneur et Protecteur. [*Le Roi reçoit la ville et toutes ses dépendances en sa royale protection*].

2.e Sa Majesté confirmera tous les anciens priviléges, droits, statuts et coutumes de la ville de Strasbourg, tant ecclésiastiques que politiques, conformément au traité de paix de Westphalie, confirmé par celui de Nimègue. [*Accordé*].

3.e Sa Majesté laissera le libre exercice de la religion, comme il l'a été depuis l'année 1624 jusqu'à présent, avec toutes les églises et écoles, et ne permettra à qui que ce soit d'y faire des prétentions, ni aux biens ecclésiastiques, fondations et convents; à savoir l'abbaye de St.-Étienne, le chapitre de St.-Thomas, St.-Marc, St.-Guillaume, aux Tous Saints et tous les autres compris et non compris, mais les conservera à perpétuité à la ville et à ses habitans. [*Accordé, pour jouir de tout ce qui regarde les biens ecclésiastiques, suivant qu'il est prescrit par le traité de Munster, à la réserve du corps de l'église de Notre-Dame, appelée autrement le Dôme, qui sera rendu aux catholiques; Sa Majesté trouvant bon néanmoins qu'ils puissent se servir des cloches de ladite église pour tous les usages ci-devant pratiqués, hors pour sonner leurs prières*].

4.e Sa Majesté veut laisser le magistrat dans le présent état, avec tous ses droits et libre élection de leur Collége, nommément celui des Treize, Quinze, Vingt et un, Grand et Petit Sénat, des Échevins, des Officiers de la ville et chancellerie, des convents ecclésiastiques; l'université avec tous leurs docteurs, professeurs et étudians, en quelque qualité qu'ils soient; le collége, les tribus et maîtrises, tous comme ils se trouvent à présent, avec la juridiction civile et criminelle. [*Accordé, à la réserve que, pour les causes qui excéderont* 1000 *livres de France en capital, on en*

pourra appeler au conseil de Brisach, sans néanmoins que l'appel suspende l'exécution du jugement qui aura été rendu par le magistrat, s'il n'est pas question de plus de 2000 livres de France].

5.ᵉ Sa Majesté accorde aussi à la ville, que tous les revenus, droits, péages, pontenages et commerce avec la douane, soient conservés en toute liberté et jouissance, comme elle les a eus jusqu'à présent, avec la libre disposition du pfenningthurn et la monnaie; des magasins de canons, munitions, armes, tant de ceux qui se trouvent dans l'arsenal qu'aux remparts et maisons de la bourgeoisie; des magasins de blés, vins, bois, charbons, suifs et tous les autres, comme aussi les archives, documens et papiers, de quelque nature qu'ils soient. [*Accordé, à la réserve des canons, munitions de guerre et armes des magasins publics, qui seront au pouvoir des officiers de Sa Majesté; à l'égard des armes appartenantes aux particuliers, elles seront remises dans l'hôtel de ville en une salle dont le magistrat aura la clef*].

6.ᵉ Toute la bourgeoisie demeurera exempte de toutes contributions et autres payemens; Sa Majesté laissant à la ville tous les impôts ordinaires et extraordinaires pour sa conservation. [*Accordé*].

7.ᵉ Sa Majesté laissera à la ville et citoyens de Strasbourg la libre jouissance du pont du Rhin, de toutes leurs villes, bourgs, villages, maisons champêtres et terres qui leur appartiennent, et fera la grâce à la ville de lui octroyer des lettres de répit contre ses créanciers, tant dans l'Empire que dehors. [*Accordé*].

8.ᵉ Sa Majesté accorde aussi amnistie de tout le passé, tant au public qu'à tous les particuliers, sans aucune exception, et y fera comprendre le prince palatin de Veldence, le comte de Nassau, le résident de Sa Majesté impériale, tous les hôtels, le Bruderhof avec ses officiers, maisons et appartenances. [*Accordé*].

9.ᵉ Il sera permis à la ville de faire bâtir des casernes pour y loger les troupes qui y seront en garnison. [*Accordé*].

10.ᵉ Les troupes du Roi entreront aujourd'hui, le 30 Septembre 1681, à la ville, à quatre heures après-midi.

Fait à Illkirch, ce 30 Septembre 1681. Signé : *De Louvois; Joseph de Ponts* baron *de Montclar; Jean-George de Zedlitz*, écuyer et préteur; *Dominique de Dietrich; Johann-Leonhard Frœreisen; Johann-Philipp Schmid; Daniel Richshoffer; Jonas Stœrr; J. Joachim Frantz; Christophle Günzer.*

Louis XIV ratifia cette capitulation à Vitry, le 3 Octobre 1681.

La ville de Strasbourg n'aurait pu sacrifier son indépendance sous des conditions plus avantageuses; car elle conserva son ancienne constitution municipale, sa juridiction, ses libertés politiques et religieuses et passa sous la protection d'un prince puissant, qui donna tous les soins possibles à la conservation de cette place importante, au lieu que l'empereur et l'empire avaient toujours été lents à lui porter des secours, même dans les temps les plus difficiles.

Néanmoins la population était exaspérée de ce que la ville avait été cédée au roi de France; elle criait à la corruption et à la trahison. Plusieurs écrivains imprudens répétaient ces cris passionnés, et à cette époque on se plaisait à répandre des élégies et des satires sur la chute de cette ville autrefois si fière et si vantée. Toutefois en examinant avec impartialité le concours des événemens on reconnaîtra que les chefs pressés par la force des circonstances, ne purent en agir d'une autre manière[1]). A quels dangers n'auraient-ils pas exposé leurs concitoyens, s'ils avaient conçu la folle idée de prendre les armes contre Louis XIV. Il est à présumer que, quelque temps avant la reddition de la ville, la chambre des Treize négocia secrètement avec le roi et le ministère français les principaux articles de la capitulation. Autrement Louvois n'aurait pas été tellement prompt à souscrire à des propositions qui assuraient à la ville les droits les plus importans[2]). Aussi les procès-verbaux et tous

1) Le rapport fait par Jean Joachim *Frantz*, avocat-général de la ville de Strasbourg, pour motiver la capitulation, se trouve dans FRIESE, *Vaterlændische Geschichte*, t. III, p. 244.

2) Ce qui semble convertir cette probabilité en certitude, c'est une anecdote rapportée dans le livre intitulé : *Paris*, *Versailles et les provinces, au* 18.e *siècle*, par un ancien officier des gardes françaises (Pa-

les écrits relatifs à ces négociations ont disparu de suite, moins pour couvrir une infâme trahison, que pour user de prudence et de ménagement. On ne voulait ni exposer les défenseurs de l'ancienne liberté aux investigations du gouvernement français, ni livrer ceux qui penchaient pour la France aux insultes et à la vengeance de la populace[1]).

Quoiqu'il en ait été, Strasbourg n'eut jamais à se

---

ris, 1809; au 1.er volume, pag. 109), et que voici : «M. de Louvois, «ministre de la guerre, envoya, en 1681, ordre à M. de Chamilli, «neveu de celui qui s'était si bien conduit à la défense de Grave, de se «rendre chez lui pour recevoir des instructions sur une mission dont «il voulait le charger, et il les lui donna ainsi : Partez ce soir même «pour Basle en Suisse; vous y serez dans trois jours; le quatrième, à «deux heures précises après midi, vous vous établirez sur le pont du «Rhin, avec un cahier de papier, une plume et de l'encre; vous exa- «minerez et écrirez avec la plus grande exactitude tout ce qui se pas- «sera sous vos yeux pendant deux heures. A quatre heures précises «vous prendrez des chevaux de poste; vous partirez, vous courrez jour «et nuit, et m'apporterez votre cahier d'observations.»

Le rédacteur dit que M. de Chamilli exécuta ces ordres, arriva à Basle, se plaça sur le pont, et marqua tout ce qu'il voyait passer; il ajoute, «qu'à trois heures un homme en veste et culotte jaunes s'arrêta au mi- «lieu du pont, s'avança du côté du fleuve, s'appuya sur le parapet, «regarda en bas, recula un pas, et, avec un gros bâton, frappa trois «coups bien distinctement sur la banquette. Quatre heures sonnent : «l'envoyé remonte dans sa voiture, et arrive chez le ministre le sur- «lendemain avant minuit. Les portes sont aussitôt ouvertes. M. de Lou- «vois prend avec empressement le cahier de papier; il lit, et, lorsqu'il «en est à l'homme en veste jaune qui a frappé trois coups sur la ban- «quette, il saute de joie, se rend aussitôt chez le Roi, le fait réveiller, «cause un quart d'heure au chevet de son lit, et ne sort que pour ex- «pédier en toute hâte quatre courriers qui depuis quelques heures «étaient prêts à partir. Huit jours après, la ville de Strasbourg est en- «tièrement cernée par les troupes françaises : elle est sommée de se «rendre, et ouvre ses portes le 30 Septembre 1681.»

Il est évident, poursuit le rédacteur, que les trois coups frappés sur la banquette, à une heure fixe et convenue, étaient le signal du succès de l'intrigue concertée entre M. de Louvois et le magistrat de Strasbourg.

1) Hermann, *Notices*, t. I, p. 80. — M. de Kentzinger, *Docum. hist.*, t. II, p. 296.

repentir de sa réunion avec la France. Les rois n'ont jamais violé en aucun point essentiel la capitulation accordée; plutôt ils ont comblé la ville, ainsi que toute l'Alsace, de toutes sortes de bienfaits. La perte des importans priviléges dont elle jouissait ne date que depuis la révolution.

Ce fut avec un cœur triste et abattu que les Strasbourgeois virent entrer, le 30 Septembre, les troupes françaises dans leur ville. Le 4 Octobre, le magistrat et tous les employés prêtèrent le serment de fidélité. Le 20, l'évêque François Egon de Furstemberg fit son entrée solennelle, et le 23, Louis XIV lui-même, accompagné de quelques membres de sa famille, honora Strasbourg de sa présence; tant il était satisfait d'avoir acquis une ville aussi importante sans tirer l'épée[1]). Cependant les esprits étaient alors dans une disposition qui rendit les expressions de la joie très-modérées. L'évêque, entouré de son clergé, complimenta le roi à l'entrée du grand portail de la cathédrale.

Les premiers soins de Louis furent de rétablir le culte catholique. La cathédrale fut rendue à ce culte et l'on donna en échange aux protestans l'église des Dominicains qui était très-délabrée et dont la réparation causa de grandes dépenses; depuis cette époque on l'appelle le *Temple-Neuf.* Les collégiales de St.-Pierre le vieux et de St.-Pierre le jeune furent rétablies, et l'on ne laissa aux luthériens que la nef des deux églises. L'oratoire de la Toussaint passa aussi dans les mains des catholiques. Le couvent de la sainte Trinité (St.-Jean), dans le marais vert, fut donné aux chevaliers de St.-Jean. On réintégra l'or-

---

1) Plusieurs médailles furent frappées à cette occasion.

dre de St.-Antoine dans le monastère et l'église qu'il avait possédés[1]). Le couvent des capucins près la citadelle et l'église de St.-Louis furent bâtis à neuf. En 1700, le magistrat céda l'abbaye de St.-Etienne au roi qui la donna aux religieuses de la visitation pour y élever des filles nobles. La cathédrale et le grand-chapître furent richement dotés par Louis XIV.

En 1682, mourut l'évêque François Egon de Furstemberg et Guillaume Egon de la même famille lui succéda, en 1683.

En 1682, le roi fit construire sous la direction de *Vauban* la citadelle, la redoute du Rhin, le fort de Kehl, et en dedans des remparts de la ville le fort blanc et le fort de pierre, tant pour défendre Strasbourg contre les ennemis extérieurs que pour contenir la bourgeoisie. Afin de faciliter le transport des pierres, on creusa le *canal de la Bruche* entre Soulz et Strasbourg.

Dans la même année le calendrier de Jules-César fut aboli à Strasbourg, et l'ère grégorienne y fut introduite par ordre du roi[2]).

En 1683, Louis XIV vint pour la seconde fois à Strasbourg; en 1685 il nomma le savant jurisconsulte et historien Ulric Obrecht, qui avait embrassé la religion catholique, aux fonctions de préteur royal[3]).

---

1) En 1775, cet ordre cessa d'exister et l'on ferma son église.

2) Il existait alors une différence de 10 jours entre les deux ères, parceque dans le nouveau calendrier 10 jours avaient été retranchés.

3) Voici la liste des préteurs royaux de Strasbourg.

1685. Ulric (Olry) Obrecht.
1701. Jean-Henri Obrecht.
1705. Jean-Baptiste Klingling.
1725. François-Joseph Klingling.
1752. L'abbé de Regemorte, d'abord commissaire du roi.
1763. Gayot, père.
1768. Gayot, fils.

Les entreprises ambitieuses de Louis XIV avaient déterminé l'empereur et l'empire, l'Espagne et la Hollande à conclure un traité d'alliance et à prendre une attitude hostile. Cependant le feu de la guerre ne s'alluma pas encore, parce que les alliés manquaient de vigueur et de moyens. Ils conclurent avec Louis une trève de 20 ans à Ratisbonne, en 1684. Il fut convenu que le roi demeurerait en possession de Strasbourg, jusqu'à ce qu'on en disposât autrement. Mais la trève ne dura que quatre ans. En 1688, éclata une guerre terrible entre l'ambitieux Louis XIV d'un côté, et l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie de l'autre; elle dura neuf ans et fit verser des flots de sang humain.

Pendant cette guerre, les Alsaciens et notamment les Strasbourgeois reconnurent combien la réunion du pays avec la France leur était avantageuse. La province demeura intacte, tandis que les contrées voisines d'Allemagne eurent à supporter tous les fardeaux et toutes les calamités de la guerre. Il est vrai que les impôts furent augmentés de beaucoup, mais des sommes considérables retournèrent aux ouvriers et aux fournisseurs de l'armée. D'une part Strasbourg se vit forcé de faire construire des casernes, des magasins et d'autres bâtimens militaires; de l'autre, ses habitans restèrent exempts du service, la ville fut ornée de beaux édifices et les dépenses causées par les différentes constructions tournèrent en grande partie à l'avantage des artisans et des journaliers qui y gagnaient leur vie.

La paix de Ryswik, conclue le 30 Octobre 1697,

1769. Le baron d'Autigni.

1781. M. de Gérard.

1789. Frédéric de Dietrich, commissaire du roi.

termina cette guerre longue et désastreuse. En vertu du traité, le roi très-chrétien rendit à l'empereur toutes les places situées hors de l'Alsace et occupées par les Français, nommément Kehl, Philippsbourg, Fribourg et le vieux Brisach; il s'engagea à faire raser les fortifications établies sur les isles du Rhin, à l'exception du Fort-Mortier. En revanche l'empereur et l'empire renoncèrent, par l'art. 16 du traité, à tous leurs droits sur la ville de Strasbourg et délièrent le magistrat et la bourgeoisie de tous les liens et sermens qui les avaient attachés à l'empereur et à l'empire; il fut permis aux habitans de s'expatrier et de s'établir ailleurs; la libre navigation du Rhin fut accordée aux sujets des deux parties. Depuis cette époque, la ville de Strasbourg avec toutes ses dépendances sur la rive gauche du Rhin fut réunie pour toujours et irrévocablement à la France.

En 1700, Charles II, roi d'Espagne, mourut sans laisser d'héritiers naturels. Par son testament il avait nommé pour son successeur Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV; mais l'Autriche forma aussi des prétentions sur la couronne d'Espagne, et l'Angleterre ainsi que la Hollande ne voulurent consentir que la puissance de la France s'accrût par cet héritage. Une longue guerre, connue sous le nom de la *guerre de la succession d'Espagne* s'en suivit; elle éclata en 1701. Les principales batailles eurent lieu dans des contrées éloignées, cependant l'Alsace ne demeura non plus dans un parfait repos.

Landau, où commandait M. de Mélac, soutint un siége de trois mois et finit par se rendre, après une résistance vigoureuse, au prince Louis de Bade qui était à la tête des impériaux, le 10 Septembre 1702. Le 9 Mars 1703, le maréchal *de Villars* en-

leva la place de *Kehl*, mais il échoua dans sa tentative de forcer les lignes de Stollhofen, établies par le prince de Bade pour la défense de son pays. Par contre le duc de Bourgogne s'empara de Brisach. Depuis Landau les impériaux firent des courses jusque dans les environs de *Barr;* une contribution de 4821 florins fut extorquée à cette petite ville. Mais quand le maréchal *Tallard* eut vaincu les Hessois sur le *Speierbach*, les Français reprirent Landau, le 16 Novembre 1703. Dans les années suivantes, *Marlborough* et le prince *Eugène* firent essuyer de grandes pertes aux Français. Après la bataille sanglante de Hochstädt, livrée le 13 Août 1704, ceux-ci furent chassés de l'Allemagne, et Landau tomba de nouveau entre les mains de l'armée impériale. En 1705, le comte de Thiengen fit le siége de *Haguenau* et s'empara de cette ville, après que son vaillant commandant, M. de Perry, se fut retiré à Saverne au moyen d'une ruse. Louis XIV, ayant épuisé toutes les forces du royaume, fut obligé de négocier la paix. Elle fut conclue, en 1713, à *Utrecht*, entre l'Angleterre et la Hollande d'un côté, l'Espagne et la France de l'autre, après de longues négociations. L'empereur et l'empire continuèrent encore quelque temps la guerre contre la France. Le maréchal de Villars reparut avec une armée sur le Rhin, s'empara de Fribourg et de Landau, et se prépara à pénétrer plus avant en Allemagne. Enfin l'empereur Charles signa le traité de paix, commencé à Rastadt et terminé à Bade en Suisse, les 6 Mars et 7 Septembre 1714. Le traité de Ryswik y fut confirmé.

Par un surcroît de malheur l'hiver de 1709 avait été extrêmement froid; toutes les vignes, tous les

noyers, beaucoup d'autres arbres fruitiers, la plupart des herbes potagères avaient péri; il s'en suivit une terrible *disette* qui dura plusieurs années.

En 1715, Louis XIV mourut, sans être pleuré par ses sujets. Son luxe immodéré et sa soif des conquêtes avaient ruiné son peuple; ses persécutions religieuses avaient déchiré des milliers de cœurs. *Louis* XV, son arrière-petit-fils, lui succéda à l'âge de 5 ans, sous la régence du *duc d'Orléans*, lequel, guidé par les conseils de l'Ecossais Law, ruina la fortune d'une foule de familles par le cours forcé des billets de banque qu'il avait substitués à l'argent monnayé.

Le 15 Août 1725, Louis XV fut marié dans la cathédrale de Strasbourg par le prince-évêque Armand Gaston, prince de Rohan-Soubise, avec *Marie*, fille de *Stanislas Leczinsky*, roi de Pologne exilé[1]). Le duc d'Orléans représenta la personne du roi. La ville de Strasbourg donna à cette occasion une fête magnifique.

En 1740, mourut l'empereur Charles VI, dernier descendant mâle de Rodolphe de Habsbourg, et ne laissa qu'une fille, *Marie Thérèse*, mariée au duc François de Lorraine. La France crut devoir saisir cette occasion pour démembrer la monarchie autrichienne; dans ce but elle embrassa le parti de l'électeur de Bavière qui, en qualité de descendant de Ferdinand I, forma des prétentions sur l'héritage de l'empereur défunt. Soutenu par la France, ce prince parvint à envahir la Bohême et l'Autriche, et à se faire élire empereur, sous le nom de Charles VII. Marie-Thérèse, qui s'était placée à la tête de la mo-

---

1) Depuis 1719 ce roi avait demeuré à Strasbourg avec sa femme et sa fille.

narchie et s'était associé son époux dans le gouvernement, trouva de son côté un ferme appui dans les Hongrois et dans le roi d'Angleterre, George II. Ce fut dans cette guerre, appelée la *guerre de la succession d'Autriche*, que le prince *Charles de Lorraine* entra en Alsace avec 40,000 hommes, après avoir passé le Rhin près de Schröck, le 1.er Juillet 1744. Saisis de peur, les habitans de la campagne accoururent de tous côtés à Strasbourg. *Trenk*, chef des Pandoures, et le général *Nadasti* poursuivirent avec leurs féroces soldats les fuyards et pillèrent tout ce qui leur tomba entre les mains. Cette invasion est appelée vulgairement l'*alarme des Pandoures*. Le prince Charles, ayant établi son quartier général à Lauterbourg, occupa Wissembourg et les lignes qui s'étendent entre ces deux villes, afin de couper la communication de l'Alsace au maréchal *de Coigny* qui se trouvait avec son armée près de Worms et de Spire. Mais celui-ci et le général bavarois *de Seckendorf* résolurent de se faire jour à travers l'armée ennemie. S'étant mis en marche ils livrèrent, le 6 Juillet, une bataille qui dura 8 heures et se termina à leur avantage. Ils forcèrent les lignes de Lauterbourg et se rendirent maîtres de Wissembourg. Trop faibles pour se soutenir longtemps contre l'armée des Autrichiens bien plus nombreuse, ils firent leur retraite sur Haguenau et Saverne et finirent par camper sous les remparts de Strasbourg. L'armée autrichienne les avait suivis. Trenk établit son quartier général à Pfaffenhofen et Nadasti le sien à Bischwiller. Les Hongrois pillaient les villages et les mettaient à contribution; les paysans se battaient contre eux, pour défendre leur bien, leurs femmes et leurs enfans. Le 26 Juillet,

le prince Charles prit son quartier général à Soulz et son armée campa près de Wörd; le 30, il fit au son des cloches son entrée solennelle à Haguenau. Trenk et Nadasti marchèrent avec 6000 hommes sur Saverne et s'emparèrent de cette ville, malgré la défense courageuse du commandant. Pendant que les Pandoures et les Croates escaladaient les murs du jardin épiscopal et qu'ils pénétraient dans la ville, il se retira avec la majeure partie de la garnison. Le petit nombre de soldats et de paysans, qui osèrent se défendre, furent taillés en pièces; toutes les maisons, excepté le palais épiscopal, subirent le pillage. La route qui conduit de Saverne à Phalsbourg fut occupée et barricadée au moyen d'arbres coupés, afin d'empêcher le général d'Harcourt, qui était en marche avec 20,000 hommes de troupes auxiliaires, d'entrer en Alsace. Le général autrichien *Bärenklau*, qui avait assiégé Fort-Louis pendant quelques jours, fit des courses jusque sous le canon de Strasbourg. D'énormes contributions furent imposées à toutes les villes et à tous les villages qui se trouvaient à la portée de l'ennemi[1]), et quelques bourgades, qui ne purent amasser les sommes demandées, furent réduites en cendres.

Après un conseil de guerre, tenu à Strasbourg, l'armée française sous le commandement du maréchal de Coigny campa près de Molsheim, pour empêcher l'ennemi d'occuper les autres défilés des Vosges. Le 7 Août enfin, un corps de 10,000 hommes arriva par le Val de Lièpvre au camp de Molsheim. On attendait une autre division de 20,000 hommes,

1) La ville de Haguenau, avec ses fondations et couvens, fut imposée à 627,000 liv.; la ville de Saverne, à 75,000 liv.; l'évêque, pour la conservation de son château de Saverne, à 500,000 liv. etc.

commandés par Louis XV en personne, mais il fut retenu à Metz par une grave maladie, et le duc de Noailles prit le commandement de l'armée qui devait venir au secours du maréchal de Coigny. Aussi le prince Charles avait reçu un renfort de 20,000 hommes et tout le monde s'attendait à des combats opiniâtres et sanglans.

Le 13 Août, le duc d'Harcourt, posté avec 20,000 hommes à Phalsbourg, attaque tout à coup les retranchemens de Trenk et cherche à le séparer de Nadasti; il pousse jusqu'à Saverne, mais les deux chefs hongrois se retirent à temps dans la plaine et, renforcés par le général Bärenklau, ils assaillent les Français avec tant de vigueur qu'ils les repoussent au-delà de la montée de Saverne et leur tuent 1500 hommes.

Enhardis par la victoire, les autrichiens se préparent à de nouvelles entreprises; mais le 20 Août le prince Charles reçoit une dépêche inattendue, que le roi de Prusse, Frédéric II, est entré avec 16,000 hommes en Bohème et qu'il occupe déjà la Saxe avec une armée de 80,000 hommes. Dans un conseil de guerre, on décide qu'il est urgent de voler au secours de l'impératrice Marie-Thérèse. Aussitôt le prince Charles se met en marche avec son armée et passe le Rhin à *Beinheim*, le 24 Août. Les Français le poursuivent, ils occupent le Brisgau et mettent le siége devant Fribourg. Le théâtre de la guerre est porté de l'autre côté du Rhin et l'Alsace échappe à des ravages ultérieurs.

Cependant Louis XV avait été retenu à Metz par sa maladie. Après sa convalescence il visita Strasbourg, le 5 Octobre 1744. Le préteur d'alors, *François-Joseph de Klingling*, versé dans tous les arts

de la cour, lui prépara une réception magnifique et une série de fêtes vraiment royales, durant les 5 jours que le roi passa dans la capitale de l'Alsace[1]). Par ce moyen il chercha à lui donner une haute idée de l'aisance des Strasbourgeois, et son vœu ne fut que trop bien accompli; car dès lors le gouvernement imposa d'année en année de nouvelles charges à la ville. Non seulement les contributions furent augmentées et multipliées, mais la ville fut encore obligée de faire construire plusieurs bâtimens somptueux. On évalue à un million de livres les impôts annuels que payaient les habitans de Strasbourg, peu avant la révolution. Au surplus, la ville et les bourgeois s'étaient endettés pour faire face aux dépenses causées par ce séjour du roi, et ce qui est encore pis, c'est que beaucoup de personnes y ont commencé à prendre du goût pour le luxe.

Les dilapidations et l'administration infidèle de Klingling causèrent un si grand désordre dans les finances de Strasbourg, que le roi envoya, en 1752, l'abbé Regemorte en qualité de commissaire, pour examiner la situation financière de la ville et la gestion du préteur royal. Klingling fut enfermé dans la citadelle et subit un procès criminel. Il mourut dans la prison en coupable, mais le voile du secret couvre le genre de sa mort[2]). Depuis cette époque l'administration des revenus de la ville fut établie sur de meilleurs principes, suivant une ordonnance du roi, rendue le 28 Juillet 1752, sur le rapport du dit commissaire.

---

1) Voyez *Représentation et description des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du Roi* etc. — FRIESE, *Vaterlænd. Geschichte*, t. IV, p. 45.

2) Suivant la tradition il fut décapité de nuit et enterré.

En 1770, l'archiduchesse *Marie-Antoinette*, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, fut reçue à Strasbourg comme future épouse du Dauphin; le peuple alsacien l'accueillit avec les plus vives expressions de la joie. Hélas! elle ne soupçonnait pas le sort déplorable qui l'attendit. En 1774, Louis XV mourut et son petit-fils Louis XVI monta sur le trône. Les intentions bienveillantes du jeune monarque nourrissaient dans la nation les plus belles espérances; mais il ne possédait ni cet esprit pénétrant ni cette fermeté de caractère dont il aurait eu besoin pour apercevoir les maux nombreux qui accablaient le royaume, pour découvrir les intrigues de la cour qui s'opposait à toute réforme, et pour diriger les événemens suivant ses bonnes intentions. C'est ce qui causa, malgré les grandes vertus qu'il possédait, sa perte et celle de plusieurs membres de sa famille, dans l'orage politique qui éclata sous son règne.

II. L'Alsace depuis la révolution. (De 1789–1815).

La révolution française.

Dès son avénement au trône, Louis XVI déclara par un édit, que son vœu le plus ardent était de rendre son peuple heureux, qu'à cet effet il mettrait ses principaux soins à réformer l'administration des finances et à porter dans les dépenses une sage économie. Mais une foule de circonstances l'empêchèrent d'atteindre ses vues bienfaisantes et amenèrent peu à peu cette mémorable *révolution* qui non seulement bouleversa de fond en comble le gouvernement de la France, mais qui occasionna des secousses plus ou moins violentes dans tous les états de l'Europe[1]). La

1) Le plan et l'étendue de ce livre ne permettent pas à l'auteur d'entrer

prodigalité démesurée qu'on s'était permise sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, durant une période de 130 ans, avait porté la dette publique à quatre milliards. La guerre américaine, dans laquelle la France a soutenu les États-Unis contre l'Angleterre, de 1778 à 1783, augmenta cette dette de 900 millions. Cet énorme fardeau était supporté presqu'en entier par le tiers-état. La noblesse refusait de s'imposer des sacrifices pour le bonheur général; le clergé se bornait à des dons gratuits; la cour ne voulait pas renoncer à ses dissipations. Les revenus du royaume étaient engloutis par les privilégiés et les favoris qui vivaient dans l'opulence, tandis que le peuple était en proie à la plus profonde misère. Au lieu de diminuer les dépenses au moyen de l'économie, les ministres ne songeaient à y faire face que par de nouveaux impôts. A la fin les ressources s'épuisèrent. Ce moment suivit de près la paix de Paris, en 1783, par laquelle fut reconnue l'indépendance des treize États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Le délabrement des finances obligea le roi de convoquer les *états-généraux* qui, depuis l'an 1614, n'avaient plus été réunis, afin qu'ils avisassent aux meilleurs moyens de remédier au mal toujours croissant et de guérir les plaies de l'état. Ils s'assemblèrent à Versailles, le 5 Mai 1789, et se composaient de 300 députés de la noblesse, de 300 du clergé et de 600 du tiers-état. Cette proportion entre les

dans les détails de ce grand événement; il doit se borner à en énumérer les principaux faits, qui en même temps eurent quelque influence sur le sort de l'Alsace et qui expliquent les changemens survenus dans cette province. On trouvera des récits plus circonstanciés dans les historiens de la révolution française, tels que *Rabaut de St.-Étienne*, *Toulongeon*, *Lacretelle*, *Bertrand de Molleville*, *Mignet*, *Thiers* et autres.

députés était l'œuvre du ministre *Necker;* elle assura à ceux du tiers-état une influence prépondérante, surtout comme une foule d'hommes de talents brillaient dans leur nombre.

Dès le lendemain, quand il fallut procéder à la vérification des pouvoirs, la noblesse et le clergé se séparèrent des députés du peuple et tinrent séance dans des chambres particulières. Rejetant le vote par tête, ils réclamèrent le vote par ordre. Le tiers-état au contraire insista à demander la vérification générale et le vote par tête. Cinq semaines se passèrent en pourparlers inutiles. La résistance opiniâtre des deux premiers ordres ayant impatienté les députés du tiers, ceux-ci se constituèrent enfin sur la motion de l'abbé Sieyes, le 17 juillet, en *assemblée nationale,* et prirent les résolutions nécessaires pour régler la perception des impôts, pour rassurer les créanciers de l'état et pour fournir au peuple des moyens de subsistance.

Cette démarche hardie des députés, tout en étonnant la cour, ne lui inspira pas de crainte. On espérait d'annuller ces usurpations téméraires de l'assemblée au moyen de l'autorité royale. On ferma la salle des états et l'on prépara une *séance royale* pour le 23. Les députés, indignés de ce procédé arbitraire, se rendirent, le 20, au jeu de paume et là ils jurèrent tous, hors un seul, de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France. Cet acte de fermeté augmenta de plus en plus la confiance dont ils jouissaient. Le 22, ils s'assemblèrent dans l'église de St.-Louis, où les attendit un nouveau triomphe, en ce que la majorité du clergé, entre autres quelques évêques, vinrent les joindre et grossir leur nombre.

Au jour de la séance royale, le monarque parut environné de l'appareil de la puissance. Il fut reçu, contre l'ordinaire, dans un morne silence. Il prescrivit dans son discours le maintien des trois ordres et cassa tous les arrêtés que le tiers-état avait pris comme assemblée nationale. Il dicta les réformes qu'il voulut accorder et menaça de dissoudre les états, en cas qu'ils s'opposassent à sa volonté. Ensuite il se retira en ordonnant aux députés de se séparer. La noblesse et le clergé obéirent; les députés du peuple ne quittèrent point leurs siéges. S'étant mise à délibérer l'assemblée maintint tous ses arrêtés et sur la proposition de Mirabeau, elle décréta l'inviolabilité de ses membres. Ce jour-là, l'autorité royale tomba et la puissance passa entre les mains du peuple; tant les mesures qu'on avait prises étaient mal calculées; tant la cour méconnaissait sa situation et la disposition des esprits. Le 25 Juin, 47 députés de la noblesse se joignirent à l'assemblée et dès le 27, les trois ordres se réunirent dans la salle commune. L'opinion publique se déclara hautement pour cette conduite courageuse des représentans du peuple; les défenseurs des anciens abus, désignés par le nom d'*Aristocrates,* devinrent de plus en plus les objets de la haîne.

Les conseillers du roi, ayant vu échouer leurs projets, résolurent de recourir à l'emploi des baïonnettes pour soumettre l'assemblée nationale ou pour la dissoudre. 50,000 hommes de troupes s'avancèrent sur Paris et Versailles; le peuple était agité; l'assemblée pria le roi d'éloigner les troupes, mais envain. La fermentation augmenta, quand Necker, ministre favori du peuple, fut renvoyé et qu'on forma un ministère composé d'ennemis du nouvel

ordre de choses. L'assemblée, consternée du départ subit de Necker et alarmée de l'agitation de Paris, envoya une seconde députation au roi pour lui réitérer les mêmes demandes, mais la réponse qu'elle reçut ne fut pas satisfaisante. Enfin arrive le 14 Juillet. Dans toutes les rues de Paris retentit le mot de ralliement : *à la Bastille!* Cette prison d'état est enlevée après une résistance de quatre heures; le commandant *de Launay* est assassiné. Aussi Flesselles, prévôt des marchands, est tué d'un coup de pistolet dans la rue. Dans peu de semaines toutes les murailles de la Bastille sont rasées[1]). On n'y avait trouvé que sept prisonniers.

Pendant que le sang coulait dans Paris, la cour se disposait à Versailles à réaliser ses projets pernicieux contre la ville et l'assemblée. Les députés avaient passé deux jours et deux nuits dans la plus vive inquiétude. Enfin le duc de Liancourt profita de la nuit, quand les courtisans se furent éloignés, pour apprendre au roi le véritable état des choses. Il réussit à toucher son cœur et le 15, Louis XVI se présenta inopinément à l'assemblée pour la rassurer sur ses intentions. Il déclara qu'il était un avec la nation, qu'il comptait sur sa fidélité et qu'il avait donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. Peu après, Necker fut rappelé et l'assemblée commença le grand œuvre de la constitution de l'état.

Quand le parti aristocrate eut épuisé toutes ses ressources, la majeure partie de la noblesse émigra; à sa tête se trouvèrent la plupart des princes. Ils espéraient reconquérir leur patrie à l'aide des étrangers.

---

1) On a envoyé dans tous les départemens des modèles de la Bastille, confectionnés de ses pierres, afin de servir de monumens.

Pour garantir la capitale de nouveaux désordres, on institua la garde nationale, dont le commandement fut donné au général *Lafayette*. Dans tout le royaume les bourgeois se rangèrent sous les armes pour veiller à la sûreté publique et décorèrent leurs chapeaux de la cocarde tricolore. Affranchis du joug et confondant la licence avec la liberté, bien des gens se souillèrent d'actions dont ils avaient à rougir. On incendia des châteaux, on détruisit des archives, on égorgea des innocens.

Dans la nuit mémorable du 4 Août 1789, on abolit le système féodal, les priviléges de la noblesse et du clergé, les corvées, les dixmes, les droits seigneuriaux, les corporations et maîtrises, malgré toutes les protestations qui furent élevées[1]). L'assemblée nationale prit pour base de la nouvelle constitution les *droits de l'homme et du citoyen*[2]); la *liberté* des *opinions*, de la *conscience* et de la *presse*; l'*égalité* de tous les citoyens devant la loi; la *sûreté* des *personnes* et de la *propriété*, la *résistance* à l'oppression. Elle déclara que la puissance souveraine résidait dans la nation. On sépara le pouvoir législatif du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. L'assemblée nationale s'empara de la législation; le roi eut la sanction et l'exécution des lois. La justice devait être rendue par des juges élus par le peuple. Dans une émeute occasionnée par le manque de pain, la populace traîna le roi à Paris, le 6 Octobre,

1) Aussi les députés de la ville de Strasbourg, J. *de Türckheim* et *Schwendt* ont présenté une protestation. V. le *Mémoire de droit public sur l'Alsace et sur la ville de Strasbourg*.

2) Les idées de Montesquieu, de Mably, de J.-J. Rousseau et d'autres philosophes, ainsi que le modèle de la constitution américaine, guidèrent les membres de l'assemblée constituante dans leurs délibérations.

où il résida depuis ce jour. Plusieurs gardes-du-corps furent assassinés; quelques actions atroces signalèrent cette journée funeste. Le 19, l'assemblée nationale tint sa première séance à Paris.

En 1790, tout le royaume est divisé en 83 départemens, chaque département en districts, chaque district en cantons. Les provinces sont supprimées, ainsi que leurs priviléges. Des municipalités remplacent les magistrats des communes. Partout on introduit une administration uniforme, basée sur les mêmes lois. Tous les employés, les législateurs, les administrateurs, les juges et les évêques sont élus par le peuple et tiennent de lui leurs pouvoirs. Les couvens et les ordres religieux sont supprimés. Les biens ecclésiastiques sont déclarés propriété nationale et vendus à l'enchère contre du papier-monnaie, appelé *assignats.* Chaque département obtient un évêque. Le clergé reçoit un traitement du trésor public et une nouvelle constitution civile, mais qui trouve un grand nombre d'adversaires. Il en naît une dissension pernicieuse dans l'église gallicane. Les uns se déclarent pour les prêtres assermentés, d'autres pour ceux qui ont refusé de prêter le serment civique. Ces derniers sont persécutés. C'est ce qui les engage à faire cause commune avec les émigrés, dont ils favorisent les projets tendant à renverser la constitution.

Afin d'enflammer l'enthousiasme de la liberté, on permet l'entière *liberté de la presse* et dans toutes les villes on forme des sociétés populaires, ou *clubs,* qui dégénèrent bientôt en foyers des plus viles passions. D'ambitieux criailleurs et des antagonistes secrets du nouvel ordre des choses y étouffent la voix de la raison; ils calomnient sans pudeur les vrais patriotes, font prendre des résolutions insensées

et deviennent sous prétexte de patriotisme les plus dangereux ennemis de la liberté naissante[1]).

Le jour anniversaire de la prise de la Bastille (14 Juillet 1790), on célébra au champ de Mars, en présence du roi, la grande fête de la fédération à laquelle étaient affluès les députés de tous les départemens. Jamais le peuple n'a manifesté un plus grand enthousiasme qu'en ce jour solennel où tous les cœurs semblaient être pénétrés des mêmes sentimens de joie et de bonheur[2]).

L'assemblée nationale continuait à s'occuper avec zèle de l'organisation du nouvel ordre social et touchait à la fin de ses travaux, quand il arriva un événement qui était propre à renverser tout l'édifice.

Le roi, qui avait toujours flotté entre les vœux du peuple et ceux de la cour, des émigrés et des prêtres, s'enfuit tout à coup, dans la nuit du 20 Juin 1791, avec la reine et ses enfans du côté de Monmédy, où le marquis de Bouillé, gouverneur de Metz, l'attendait avec ses troupes. Le comte de Provence, frère du roi, avait pris la route de Bruxelles et s'était échappé sans rencontrer d'obstacle. Mais le roi fut reconnu par *Drouet*, maître de poste de S.te-Ménéhould, et arrêté à Varennes. Il fut reconduit pri-

1) Les clubs ont pris leur origine dans les réunions de plusieurs députés, distingués par leurs talens et leur éloquence, et qui, pour agir avec plus d'accord dans l'assemblée, discutaient préalablement les matières sur lesquelles on allait délibérer. Ces réunions avaient lieu, en 1790, dans l'église du couvent supprimé des Jacobins à Paris; c'est de là que ceux qui les fréquentaient reçurent le nom de *Jacobins*. Après quelque temps, le parti du duc d'Orléans à la tête duquel étaient *Danton* et *Marat*, ennemis jurés de la famille royale, forma un club séparé, dont les membres furent appelés *Cordeliers*, d'après le lieu de leurs rassemblemens. Les hommes modérés des deux partis et ceux qui tenaient ferme à la constitution se réunirent dans la suite en un troisième club, et furent appelés *Feuillans*.

2) MIGNET, *Hist. de la révolution franç.*, t. I, p. 144; édit. in-18.

sonnier à Paris et suspendu. Déjà alors Robespierre et ses partisans se prononçaient pour une constitution républicaine et demandaient qu'on déclarât le roi déchu du trône; mais le parti modéré et raisonnable réussit à maintenir la monarchie constitutionnelle et à faire rendre un décret prononçant l'*inviolabilité du roi.*

L'assemblée se hâta de terminer ses travaux. Elle réunit en un seul corps les différens décrets constitutionnels, et soumit cet ouvrage à l'examen du roi qui avait été rendu à la liberté. Au bout de quelques jours, il écrivit à l'assemblée qu'il adoptait la constitution sans restriction et qu'il s'engageait à la maintenir et à la défendre. Le 14 Septembre 1791, dans une séance solennelle, il confirma ses promesses par serment. Le 30 Septembre, l'assemblée se sépara, après avoir opéré, dans l'espace de deux ans, dans tous les rapports sociaux la plus étonnante révolution qui soit mentionnée dans l'histoire.

La révolution en Alsace.

L'aperçu général que nous venons de donner de la révolution française expliquera les changemens que ce mémorable événement a opérés en Alsace; nous allons les rapporter.

Le choix des députés avait déjà mis en mouvement toutes les classes d'hommes; mais la révolution n'éclata à Strasbourg qu'après la prise de la Bastille. Bien que les habitans de cette ville n'eussent eu qu'à se louer de leur constitution et de leurs priviléges, il y avait en tout temps des bourgeois mécontens du magistrat; particulièrement les bouchers se plaignaient de la conduite arbitraire de la chambre des XV, qui leur avait défendu l'usage de leurs anciennes balances et qui voulait les forcer d'en acheter d'autres, fournies par la chambre. Cette

lutte, qui avait duré plusieurs années, facilita l'exécution des projets révolutionnaires à Strasbourg. La rédaction des cahiers de doléances augmenta la fermentation.

Le 20 Juillet 1789, une députation de plusieurs bouchers parut à l'hôtel de ville pour demander l'abolition de l'accise et l'acceptation pure et simple de leur cahier de doléances. On promit de leur faire droit et ils se retirèrent. A deux heures après midi, pendant qu'on délibérait sur les demandes des bourgeois, la populace entoura l'hôtel de ville en vomissant des injures et des imprécations contre le magistrat. Pour contenir les furibonds, on appela la force armée, maïs au lieu de rétablir l'ordre elle seconda les excès de la populace mutinée. Le lieutenant-général *Klingling*, fils du fameux préteur de ce nom, commandait les soldats; il était en même temps le représentant de la classe des manans (*Schirmer*), qui l'appelaient leur père.

A cinq heures du soir, la canaille attroupée se mit à briser les fenêtres de l'hôtel de ville avec des pommes de terre et des pierres, sans opposition de la part des soldats; les bons citoyens, qui essayaient d'appaiser les forcenés, furent hués. La commission du magistrat se réfugia à la tribu du miroir où délibéraient les représentans des bourgeois. Ceux-ci demandèrent de même l'abolition de l'accise et de l'octroi. Afin de prévenir des désordres plus graves, cette demande fut provisoirement accordée; l'arrêté qu'on avait pris là-dessus, signé du commissaire du roi et de l'Ammeistre régent, fut transmis aux représentans, à six heures du soir, et publié aussitôt au son des timbales et des trompettes; le peuple se retira paisiblement.

Plusieurs citoyens loyaux et prudens, qui se méfiaient de la populace, sollicitèrent auprès du maréchal de Rochambeau la permission de faire la ronde pendant la nuit et de former des patrouilles pour maintenir la sûreté publique; ils essuyèrent un refus.

Le 21 Juillet de grand matin, tout le magistrat s'assemble pour confirmer l'arrêté de la veille. Tous le signent et les représentans des bourgeois paraissent satisfaits. Aussitôt le bruit se répand que le magistrat ne tiendra pas sa parole. A trois heures après midi, la masse du peuple accourt de nouveau; on aperçoit beaucoup d'ouvriers armés de marteaux, de leviers et d'autres instrumens. La garnison se rend encore sous les armes; un régiment entier et un détachement de cavalerie cernent l'hôtel de ville, mais tous restent immobiles. En face des généraux—chose inexplicable! — les fenêtres sont brisées, les murs escaladés, les portes enfoncées, les papiers et les registres jetés dans la rue et déchirés, les glaces, les tableaux, les tables, les chaises et d'autres meubles mis en pièces, les caisses forcées et pillées. Klingling se contente de crier : « Mes enfans, faites tout ce que vous voudrez; mais je vous prie, point d'incendie[1])! » Alors les forcenés se disposent à pénétrer dans la chambre des contrats, où sont déposés les titres des propriétés de presque tous les citoyens; mais le prince de Hesse-Darmstadt, commandant l'un des régimens de la garnison, les repousse. Enfin ils descendent dans les caves de l'hôtel de ville et enfoncent les tonneaux; le vin inonde la cave à trois pieds de hauteur; 1300 mesures de vin vieux

1) Suivant la tradition, il espérait de pouvoir enlever, à la faveur de cette émeute, les pièces relatives au procès de son père, afin de les détruire. Mais elles ne se trouvaient point dans les archives de la ville.

sont écoulées. Ce ravage se termine par une expédition contre les écuries de la ville, où toutes les voitures sont fracassées et tout l'attelage est coupé en pièces. Après ces dégâts commis, la populace se disperse et la nuit se passe sans troubles.

Dès lors le magistrat tint ses séances dans le grand édifice situé sur la place d'armes. Son premier soin fut de faire une enquête contre les pillards. Toutefois il en agit avec beaucoup d'indulgence. Un seul garçon charpentier de Mayence, qui avait volé 66 Louis d'or, fut pendu, le 23 Juillet, au gibet érigé sur la place d'armes; on fit grâce aux autres prisonniers. Le dommage, causé à la ville de Strasbourg par la dévastation de l'hôtel de ville, fut estimé à plus de 60,000 livres.

Dans plusieurs villes et villages de l'Alsace les habitans commirent toutes sortes d'excès contre leurs supérieurs et la noblesse. Cependant il n'arriva rien qui fût digne d'une mention particulière.

Pour maintenir le repos public, on érigea aussitôt après ces désordres, à Strasbourg et en d'autres villes, une *garde nationale;* celle de Strasbourg ne tarda point à se distinguer par sa belle tenue.

Les 6 et 7 Août, les habitans de Strasbourg furent alarmés par les extravagances auxquelles se livra la garnison. Les soldats se répandirent dans les auberges et les brasseries, mangèrent et burent sans rien payer, parcoururent ensuite toutes les rues et se permirent toutes sortes d'excès. La ville fut obligée d'indemniser les bourgeois qui avaient souffert des pertes.

Les décrets de l'assemblée nationale, du 4 Août, qui abolissaient le système féodal et tous les priviléges, causèrent de vives inquiétudes aux magistrats et aux seigneurs d'Alsace; toutes leurs immunités

et tous leurs droits étaient perdus. Les députés de la ville de Strasbourg avaient protesté envain contre ces décrets pris au milieu de l'enthousiasme de la liberté. La constitution de la ville touchait à sa fin. Les magistrats abdiquèrent et la bourgeoisie élut un nouveau collége d'échevins, lequel procéda à la formation d'un nouveau magistrat qui resta en fonctions pendant environ sept mois, jusqu'à la création des municipalités[1]).

Lors de la nouvelle division du royaume, l'Alsace forma *deux départemens*, ceux du *Haut-Rhin* et du *Bas-Rhin*. Le premier eut Colmar pour chef-lieu, l'autre Strasbourg. Une administration départementale fut établie dans l'une et l'autre de ces deux villes. A ces départemens furent réunies toutes les *possessions des princes allemands*, enclavées dans leur territoire, sans égard aux traités de Munster, de Nimègue et de Ryswik. Cependant on promit aux princes un dédommagement.

Le Haut-Rhin fut divisé en trois *districts* : Colmar, Altkirch, et Belfort; le Bas-Rhin en quatre : Strasbourg, Benfeld (plus tard Sélestatt), Haguenau et Wissembourg. Les districts avaient leurs administrations particulières, subordonnées à l'administration du département, et un tribunal.

Les districts furent divisés en *cantons*, dont chacun avait un *juge de paix*. Les *causes criminelles* étaient portées devant un tribunal particulier, établi dans chaque département. Un jury examinait la culpabilité de l'accusé; les juges appliquaient la loi.

---

1) La première municipalité de Strasbourg, à la tête de laquelle se trouvait Frédéric de Dietrich, en qualité de Maire, fut installée solennellement, le 18 Mars 1790. Voyez la relation imprimée de cet acte.

Chaque commune avait une municipalité composée de plusieurs membres, ayant un *maire* à leur tête. Le clergé de l'un et l'autre département était subordonné à un *évêque constitutionnel.* Tous ces fonctionnaires tenaient leur pouvoir du libre choix du peuple.

La nouvelle organisation causa par-ci par-là des troubles. Il éclata des séditions à Sélestatt, à Obernai, à Haguenau, à Zehenacker. Elles furent fomentées soit par ceux qui venaient de perdre leurs droits et priviléges, soit par les prêtres non-assermentés et leurs partisans, soit par les émigrés qui étaient sous les armes de l'autre côté du Rhin et qui entretenaient des intelligences avec les mécontens du pays. La fureur de parti, qui déchirait toute la France, n'épargna pas l'Alsace. Pendant que les uns s'efforçaient de maintenir et de consolider la liberté politique, les autres cherchaient à l'anéantir par tous les moyens imaginables.

Pour la plupart ils étaient guidés par des motifs d'égoïsme, d'ambition et de jalousie; cependant il y avait aussi beaucoup de gens de bien qui, dans l'espoir que l'abolition de tant d'abus de l'ancien gouvernement amenerait un meilleur avenir, faisaient de grands sacrifices pour introduire une constitution établie sur des principes libéraux. Un grand nombre d'autres restaient spectateurs paisibles de ce drame étonnant; mais la promptitude avec laquelle on démolissait et reconstruisait l'édifice social, leur inspirait de vives alarmes; ils ne pouvaient prendre à bon augure les passions qui s'agitaient avec tant de violence.

Tous les partis profitèrent de la *liberté de la presse* pour grossir le nombre de leurs adhérens.

Chaque jour vit naître de nouvelles brochures. Les amis de la liberté trouvaient d'abord un ferme appui dans les *sociétés populaires*[1]), mais après que la discorde en eut divisé les membres, elles devinrent les sources de maux nombreux, comme on le verra dans la suite. — Aussi les zélés catholiques avaient formé une *réunion au séminaire* de Strasbourg, en Janvier 1791, sous prétexte de délibérer sur des matières de religion; mais quand on se fut aperçu qu'elle attaquait les décrets de l'assemblée nationale relatifs au clergé, on ne tarda pas à la dissoudre[2]).

Pour enflammer l'amour de la constitution dans les départemens du Rhin, les autorités constituées firent célébrer, le 13 Juin 1790, une *fête de la fédération du Rhin*. Les gardes nationales de tous les départemens voisins avaient été invitées à cette fête; leurs députés étaient affluées la veille à Strasbourg et les citoyens leur avaient offert l'hospitalité. Le lendemain matin ils se rendirent avec les troupes de ligne de la garnison et de la garde nationale de Strasbourg, au son des canons et des cloches, à la plaine des bouchers (*Metzgerau*), où l'on avait dressé un grand autel de gazon. Autour de cet autel, environ 20,000 hommes armés, rangés en deux lignes, formaient un grand carré, dans lequel on voyait flotter plus de 100 drapeaux. Après quelques cérémonies religieuses ces drapeaux furent bénis, et toutes les autorités prêtèrent le serment solennel de rester fidèles à la nation, à la loi et au roi, et de défendre la constitu-

1) Le 8 Janvier 1790, la première société populaire de Strasbourg ouvrit ses séances, à la tribu des cordonniers. Peu de temps après, elle fut transférée au *miroir*.

2) Friese, *Vaterl. Geschichte*, t. V, p. 95 sv.

tion de toutes leurs forces. Transportés d'allégresse et de patriotisme les fédérés retournèrent, à travers la foule du peuple, à la ville où les habitans leur avaient préparé toutes sortes de réjouissances. Parmi toutes les fêtes célébrées dans la période de la révolution, aucune n'a été plus touchante que celle-ci; car les citoyens étaient encore unis, le trône était encore debout, l'espérance d'une liberté légale animait tous les esprits[1]).

Le 14 Juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, une fête semblable fut célébrée dans la plaine des bouchers, autour de l'autel de la patrie. Les villes les plus considérables de l'Alsace avaient envoyé des députés à Paris, pour assister à la grande fête de fédération qui y fut célébrée ce jour.

Au commencement de l'an 1791, il y eut des troubles causés par l'exécution du décret de l'assemblée nationale, du 27 Novembre 1790, qui obligeait tous les prêtres à prêter le serment civique. La majorité du clergé catholique d'Alsace s'y étant refusée, les catholiques se divisèrent en deux grands partis; les uns s'attachèrent aux prêtres assermentés, les autres aux prêtres réfractaires. La fermentation, que cette scission avait produite parmi le peuple, détermina le gouvernement à envoyer les trois commissaires du roi, Dumas, Hérault de Sechelles et Fossey, dans les départemens du Rhin, pour y rétablir l'autorité des lois et la tranquillité publique. Ils arrivèrent à Strasbourg, le 27 Janvier 1791. Quand ils se furent rendus, peu après, à Colmar pour sonder les esprits dans le Haut-Rhin, il éclata des troubles,

---

1) Voyez la description détaillée de cette fête dans Friese, *Vaterl. Gesch.*, t. V, p. 45.

parce que le commandant de la garde nationale leur avait refusé les honneurs militaires. La populace, attroupée devant l'auberge où ils étaient descendus, cria : *A la lanterne!* Un brave batelier, officier municipal, nommé Stockmeyer, dispersa la foule et empêcha par là de nouveaux excès. Le 12 Juillet, les commissaires du roi prirent un arrêté portant que tous les prêtres et moines non-assermentés seront transférés à Strasbourg, à moins qu'ils ne préfèrent de s'exiler à 20 lieues de la frontière. La plupart se décidèrent pour ce dernier parti; d'autres déguisés et exposés à de grands dangers, parcoururent le pays, pour irriter les esprits contre la loi.

L'aversion que beaucoup de gens avaient pour les prêtres assermentés, préparait surtout aux évêques constitutionnels un triste sort. Dans le Bas-Rhin, François-Antoine *Brendel*, professeur de droit canon; dans le Haut-Rhin, Arbogaste *Martin*, professeur au collége de Colmar, furent élus évêques par les électeurs de leurs départemens respectifs, le premier, le 6, l'autre, le 27 Mars 1791. Tous les deux furent haïs, insultés et persécutés.

Vers le même temps, il vint de l'Allemagne plusieurs prêtres qui n'hésitèrent pas à prêter le serment civique. Quelques-uns d'entre eux étaient des hommes estimables, d'autres ne tardèrent pas à s'engager dans les intrigues du club des Jacobins et se rendirent les vils instrumens des plus violentes passions.

La *suppression des couvens* se consomma sans troubles dans le département du Bas-Rhin, mais à Colmar elle donna lieu à des scènes scandaleuses, le 21 Mai.—Les cloches des couvens furent converties bientôt après en monnaie de billon.

Les pasteurs et professeurs protestans prêtèrent

tous le serment civique, parce que ni leur croyance ni la constitution de leur église ne les en empêchaient. Au reste ils penchaient pour le nouvel ordre des choses, parce qu'il leur assurait la liberté de conscience et leur accordait les mêmes droits civils qu'aux catholiques.

Les protestans profitèrent de ce moment pour donner à leur église une organisation conforme aux nouvelles lois. Chaque communauté élut des anciens qu'elle chargea d'administrer les églises conjointement avec les pasteurs.

La nouvelle, que Louis XVI avait été délivré de captivité, et qu'il avait adopté sans aucune réserve la constitution, remplissait de joie tous les habitans des départemens du Rhin. Ils espéraient que l'esprit de parti s'appaiserait peu à peu, qu'on obéirait aux lois et que les puissances étrangères reviendraient de leurs sentimens hostiles envers les Français.

Le 25 Septembre 1791, on célébra à Strasbourg la fête de l'acceptation de la constitution. Ce jour, les dames de Strasbourg offrirent une couronne civique au maire Dietrich[1]), en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la patrie.

L'assemblée législative.

Du 1.er Octobre 1791 au 20 Septembre 1792.

Le 1.er Octobre 1791, l'assemblée législative ouvrit sa session. Elle se composait entièrement d'hommes nouveaux, car l'assemblée constituante, mûe par un excès de désintéressement, avait exclu tous ses membres de la prochaine assemblée législative. Cette mesure imprudente priva leur œuvre de ses défenseurs naturels. Les plus grands hommes de la France,

1) V. la relation imprimée de cette fête.

les citoyens les plus éclairés étaient mis hors d'activité; les orateurs populaires eurent la parole et dirigèrent la nouvelle assemblée, qui ne tarda pas à se diviser en partis. Les *Feuillans*[1]) défendaient la cause de la constitution et du roi; les *Girondins*[2]) également étaient attachés à l'ordre de choses existant, mais ils avaient pris la cour en aversion; d'autres, comme Danton, Chabot, Bazire étaient les ennemis déclarés de la royauté. Ces partis trouvèrent bientôt l'occasion de se prononcer plus formellement les uns contre les autres, lorsque le roi exerça son droit constitutionnel en rejetant deux décrets de l'assemblée; l'un de ces décrets prononçait des peines sévères contre les prêtres réfractaires, l'autre appelait 20,000 gardes nationaux à Paris. Aussitôt les ennemis du roi l'accusèrent de perfidie. L'animosité augmenta, quand l'Autriche, la Prusse et d'autres états firent une coalition contre la France et que la première invasion des Pays-Bas par les Français sous le maréchal de Rochambeau, au mois d'Avril 1792, eut un mauvais résultat. Le 20 Juin, la populace se porta sur les Tuileries et chercha, par une émeute, à forcer le roi de sanctionner les décrets qu'il avait rejetés. Le roi persista dans son refus. Le violent manifeste publié par le duc de Brunswick, qui avait passé le Rhin à la tête d'une armée prussienne, acheva la fermentation et amena la chute du trône. *Le* 10 *Août* 1792, la populace assaillit les Tuileries et le roi fut obligé de se réfugier dans le sein de l'assemblée législative. Le

1) Ils avaient reçu ce nom du couvent des Feuillans à Paris, où ils tenaient leurs assemblées depuis qu'ils s'étaient séparés du club des Jacobins.

2) Les députés de la Gironde, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Guadet et autres étaient de ce parti.

même soir, on décréta la suspension du roi et la convocation d'une convention nationale. La famille royale fut arrêtée dans le palais du Luxembourg et transférée à la prison du Temple. Danton et ses partisans, soutenus par le bas-peuple, étaient maîtres de Paris et de l'assemblée des législateurs.

Cependant l'armée des alliés avançait à grands pas; le 24 Août, Longwy capitula; Verdun était cerné et fut bombardé; la terreur se répandait dans la capitale; on tremblait surtout devant les ennemis de l'intérieur. Alors Danton prononça dans le conseil des ministres ce mot qui ne fut saisi que trop vîte : pour anéantir les projets de l'ennemi, il faut faire *peur* aux royalistes. Aussitôt on fait des visites domiciliaires, on emprisonne les personnes *suspectes* par centaines; la plupart des victimes sont tirées de la noblesse et du clergé. Dans la nuit du 1.er au 2 Septembre, la nouvelle de la prise de Verdun circule à Paris. On croit voir l'ennemi aux portes de la ville; le tocsin sonne, l'air retentit de coups de canons, les barrières sont fermées; une troupe d'environ 300 assassins[1]) forcent les prisons et égorgent les captifs durant trois jours. Cette scène sanglante annonça l'anarchie; ni l'assemblée ni les ministres n'avaient ni la volonté ni le courage de la prévenir; le manque de victimes la termina.

Dumouriez marcha contre les Prussiens qui, retenus par le mauvais temps, n'avançaient que lentement. Le 20 Septembre, ils attaquèrent le général *Kellermann* à *Valmy*. Les Français, d'après l'ordre de leur général, attendirent leur approche, pour les charger à la baïonnette. Au cri de *vive la nation!*

1) On les a désignés dans la suite par le nom de *Septembriseurs*.

ils les culbutèrent en peu de temps. Le duc de Brunswick fit sa retraite. Ce fut là la première victoire remportée par les Français dans cette campagne; leur chef était un Alsacien[1]).

Les départemens du Rhin sous l'assemblée législative.

Les mouvemens de Paris réagirent sur les départemens. L'Alsace aussi éprouva des secousses. Strasbourg devint le principal foyer de passions haîneuses. Les *Royalistes*, partisans de l'ancien régime, les *Feuillans*, amis de la constitution, et les *Jacobins*, antagonistes du roi, se combattaient dans cette ville, comme ailleurs. Les deux derniers partis étaient d'abord réunis dans la société populaire du *miroir*. Mais une foule d'étrangers qui, depuis la fin de 1791, étaient affluès à Strasbourg, pour s'y emparer des places, troublèrent la concorde de la société en débitant leurs principes outrés et en calomniant les meilleurs citoyens. Les attaques furieuses et outrageantes que la plupart d'entre eux, notamment Euloge *Schneider* et *Simond*, vicaires généraux, *Laveaux*, journaliste, *Monet*, nommé maire dans la suite, et *Teterel*, de Lyon, avaient dirigées contre le maire *Dietrich*, qui jouissait de l'estime générale, et qui avait été réélu le 14 Novembre 1791, déterminèrent les amis de cet homme calomnié et persécuté à former une nouvelle société à l'auditoire de l'université. Les citoyens les plus loyaux et les plus distingués en devinrent membres. On les appelait *Feuillans* ou *modérés*.

Pendant que ces deux partis étaient en dispute, Paris vit les événemens du 20 Juin et du 10 Août, qui renversèrent le trône. Les Alsaciens et les anciens

---

1) *Kellermann* est né à Strasbourg, en 1735.

bourgeois de Strasbourg furent saisis d'horreur en apprenant les attentats commis sur la personne du roi. Ils exprimèrent leurs vues, leurs sentimens et leurs vœux dans deux adresses très-énergiques; mais la première fut soustraite par celui qui devait la présenter à l'assemblée législative, la seconde ne put être expédiée parce que, dès le 19 Août, quatre commissaires étaient arrivés de Paris, pour prendre des mesures conformes à la nouvelle révolution. Ils destituèrent treize membres du conseil départemental du Bas-Rhin, lesquels avaient déclaré illégales les démarches des législateurs. Une proclamation du conseil exécutif provisoire, publiée sur le rapport du ministre Roland, suspendit tout le conseil municipal de Strasbourg, et le maire Dietrich fut mandé à la barre du corps législatif pour se justifier. *Lachausse*, officier municipal, fut chargé par *interim* des fonctions de maire. La municipalité provisoire, entraînée par la force des circonstances, adhéra par une adresse aux mesures prises le 10 Août, mais celui qui était chargé de la présenter, la retint pour rendre la ville de Strasbourg suspecte auprès du gouvernement. C'est ainsi qu'on préparait les événemens qui allaient couvrir de deuil l'Alsace et particulièrement son anciennne capitale.

Dietrich fit des préparatifs pour son voyage à Paris et ne demanda qu'un délai de quelques jours, pour recueillir les pièces justificatives de son administration. On lui accorda ce délai; mais le député Rühl, son ennemi personnel, obtint un décret portant que l'accusé sera amené à la barre de l'assemblée par les gens-d'armes. Dietrich se sauva dans la Suisse. On le déclara émigré et ses biens furent confisqués. Le 11 Novembre, il se constitua prisonnier devant le commandant de Huningue, qui, sur sa demande, le

fit conduire à la barre de la convention nationale. Celle-ci renvoya la cause au tribunal criminel du Bas-Rhin. Le 27 Novembre, Dietrich se trouva déjà dans la prison de Strasbourg. Mais les Jacobins n'eurent point de repos qu'il ne fût transféré à Besançon, afin qu'il manquât de défenseurs. Cependant le jury l'acquitta du crime de haute-trahison qu'on lui avait imputé. — Bien loin d'être sauvé, il fut accusé comme émigré et traîné à Paris, où le tribunal révolutionnaire le condamna à la peine capitale.

La convention nationale.

Du 21 Septembre 1792 au 26 Octobre 1795.

Dès sa première séance, tenue le 21 Septembre 1792, la convention nationale abolit la royauté et proclama la *république*, qui dans la suite fut déclarée *une et indivisible* (le 11 Juin 1793). Elle data du jour suivant, 22 Septembre, une nouvelle *ère*, qui fut conservée jusqu'au 1.er Janvier 1806[1]).

Deux partis furent en opposition dans cette assemblée, les *Girondins* qui étaient les plus forts en nombre, et la *Montagne* qui comptait les plus audacieux dans ses rangs. Les premiers voulaient sauver le roi, maintenir la constitution et prendre pour point d'appui la classe mitoyenne, où résidaient les lumières et l'aisance. Les autres demandaient la mort de Louis et un gouvernement démocratique. Entraînée par les sophismes des orateurs de ce parti, la convention s'érigea en juge du roi, quoique la constitution eût déclaré sa personne inviolable. Louis fut condamné à mort à la majorité de 26 suffrages et

1) L'année commençait au 22 Septembre et se divisait en 12 mois, de 30 jours chacun, avec 5 jours complémentaires. Les mois et les jours eurent de nouveaux noms. Les décades remplaçaient les semaines. Le décadi était le jour de repos. Les noms des mois étaient : *Vendémiaire*, *Brumaire*, *Frimaire*; *Nivôse*, *Pluviôse*, *Ventôse*; *Germinal*, *Floréal*, *Prairial*; *Messidor*, *Thermidor*, *Fructidor*.

termina sa vie sur l'échaffaud, le 21 Janvier 1793. La reine Marie-Antoinette, Madame Elisabeth, sœur du roi, et le duc d'Orléans partagèrent son sort, dans la même année.

La Gironde et la Montagne ne tardèrent pas à s'attaquer avec acharnement. Les Montagnards, quoique inférieurs en nombre, remportèrent la victoire, le 31 Mai 1793; ils étaient soutenus des basses classes et de la municipalité de Paris, ainsi que des Jacobins qui, dans toute la France, provoquaient ou approuvaient les décrets sanguinaires de l'assemblée. Un comité de salut public, composé de 13 membres, et un comité de sûreté générale saisirent, au mois de Juin 1793, les rênes du gouvernement et répandirent la *terreur* par toute la France.

Les hommes modérés, les adversaires des cruautés commises, avaient à trembler. Partout on épiait les *suspects*, partout on les traînait devant les tribunaux révolutionnaires. La guillotine était en permanence; des milliers de têtes furent tranchées; les prisons étaient encombrées de citoyens de toute condition. Les biens de tous ceux qu'on exécutait ou qu'on proscrivait, furent confisqués. La discorde divisait les familles; les amis se trahissaient. Les bonnes mœurs et la piété étaient bannies; on ne connaissait d'autre vertu que le vertige de la liberté démocratique. On profanait, on anéantissait tout ce qui était sacré aux yeux de l'homme. Les églises furent fermées, la religion chrétienne fut proscrite, l'athéisme devait être la croyance du peuple. Les cimetières portaient l'inscription désolante: La mort est un sommeil éternel.— Robespierre, étant revenu peu de temps après de cette erreur, fit mettre au-dessus des portes des temples de la raison cette autre inscription : Le peuple

français reconnaît un être suprême et l'immortalité de l'ame.

Les propriétés des citoyens ne furent respectées non plus. Les assignats, pour avoir trop été multipliés, avaient perdu leur crédit; on leur donna un cours forcé; il fallut les prendre à leur valeur nominale sous peine de mort; on fixa un *maximum* pour les marchandises. De cette manière les capitalistes et les commerçans furent pillés par une voie légale et la fortune honorablement acquise par les honnêtes gens passa en grande partie entre les mains de fourbes. Même les civilités d'usage furent bannies; le mot de *Monsieur* fit place à celui de *citoyen*. Tout le monde se tutoyait. Les hommes négligeaient leur habillement et le nom de *Sans-culottes* était un titre d'honneur pour ceux qui se disaient les vrais patriotes.

Marat, St.-Just, Robespierre et autres se trouvaient à la tête de ces scélérats qui insultaient à la justice et à l'humanité. Enfin Marat fut poignardé par une jeune fille, appelée Charlotte *Cordai;* St.-Just et Robespierre, après avoir égorgé les Girondins, le 31 Mai 1793, et Danton, le 5 Avril 1794, périrent à la fin eux-mêmes sous la hache meurtrière dont ils s'étaient servis si souvent contre des innocens. Le 28 Juillet 1794 (9 Thermidor de l'an II) fut le jour de délivrance pour les Français.

Au milieu de ces atrocités la convention nationale avait publié une deuxième constitution, purement *démocratique*, le 10 Août 1793. Le règne de la terreur en empêcha l'exécution.

Les puissances étrangères se liguèrent à plusieurs reprises contre la république; mais les masses qu'on leur opposait, tout citoyen étant soldat, l'enthousiasme de liberté et d'égalité qui animait les patriotes,

la terreur qui mettait un frein aux malveillans, firent échouer toutes les coalitions. Les armées françaises comptèrent plus de victoires que de revers; la république étendit son territoire par d'importantes conquêtes. Pendant que l'administration de l'intérieur inspirait de l'horreur, l'armée excitait l'admiration générale.

Il faut le dire toutefois, cette époque de terreur, si féconde en crimes et en atrocités de tout genre, n'a manqué non plus d'actions nobles et généreuses, ni de traits sublimes, ni d'actes de dévouement inspirés par l'amour pur de la patrie et de la liberté. L'*égalité* politique, ayant ouvert les mêmes carrières à tous, mit au jour une foule d'hommes remplis de talens et qui, sous le régime absolu, ne seraient jamais sortis de l'obscurité.

Après la chute de Robespierre, la convention suivit des principes plus modérés et s'occupa sans relâche de la *troisième constitution*, qui fut adoptée, au mois d'Août, par tous les départemens et les armées, et mise en exécution, le 28 Octobre 1795.

Le 8 Juin 1795, le Dauphin, *Louis* XVII, était mort dans la prison du Temple, à l'âge de 10 ans. Le comte de Provence, frère du roi décapité, et qui séjournait alors à Vérone, en Italie, fut proclamé roi par les émigrés, sous le nom de *Louis* XVIII.

Les départemens du Rhin sous la convention nationale.

Durant cette période, les départemens du Rhin gémissaient sous la domination oppressive et sanguinaire des Jacobins et des fanatiques politiques. Ces hommes, qui pour la plupart étaient des étrangers, ambitionnaient le pouvoir et les honneurs. Mais ils trouvaient dans les sentimens des Alsaciens, et particulièrement des Strasbourgeois, une vigoureuse ré-

sistance. Bien loin d'abandonner leurs projets, ils résolurent d'employer tous les moyens possibles pour les mettre en exécution[1]).

En Décembre 1792, on procéda à Strasbourg au renouvellement de la municipalité. La société populaire espérait d'y faire entrer ses principaux orateurs; mais aucun d'eux ne fut élu. Irritée de cette défaite honteuse, elle déclama contre l'influence pernicieuse de l'ancien maire Dietrich, et contre le mauvais esprit qui animait les Strasbourgeois.

Le 25 Décembre, les représentans du peuple *Rewbell*, *Merlin* et *Hausmann*, arrivèrent à Strasbourg; mais loin de seconder les vues des Jacobins, ils rendirent justice au patriotisme des Strasbourgeois et partirent pour l'armée, sans faire aucun changement dans les administrations.

La société populaire s'adressa alors à la convention pour obtenir d'autres commissaires chargés de prévenir les dangers dont ils prétendaient que l'Alsace était menacée. *Rühl*, *Denzel* et *Couturier* se présentèrent avec des pouvoirs illimités. Malgré leur déclaration pompeuse, qu'ils agiraient avec la plus grande impartialité, ils destituèrent, le 8 Janvier 1793, le nouveau maire, M. Bernard-Frédéric de Türckheim, avec tous les membres de la municipalité et du conseil de la commune qui avaient été suspendus, le 21 Août de l'année précédente, et nommèrent arbitrairement de nouveaux fonctionnaires aux places vacantes. Aucun honnête citoyen ne voulut accepter les fonctions de maire. C'est pourquoi Couturier et Denzel (Rühl s'était brouillé avec eux) nommèrent, le 21 Janvier 1793, à cette place Pierre-François *Monet*, depuis

1) V. le Recueil d'écrits authentiques relatifs à l'histoire de la révolution à Strasbourg, connu sous le nom de *livre bleu*, 2 v., chez J.-H. Heitz.

peu procureur-général, syndic de l'administration départementale. Cet homme, âgé de 24 ans, natif de Nanci-sur-Cluse en Savoie, était d'une taille petite, mais il unissait à beaucoup d'audace et de dextérité une profonde dissimulation et une certaine éloquence. Il forma avec ses suppôts le plan abominable d'anéantir l'aisance de la ville, ainsi que de bannir et d'exterminer les citoyens les plus éclairés, les plus actifs et les plus vertueux. Affectant les dehors d'un patriotisme pur et ardent, il sut gagner tous les représentans du peuple qui furent envoyés successivement à l'armée du Rhin, et les prévenir contre les habitans de l'Alsace. Par ces moyens il leur arracha plusieurs arrêtés arbitraires, oppressifs et cruels.

Différentes circonstances ont concouru à favoriser l'exécution du plan odieux des Jacobins et à donner une apparence de nécessité aux mesures rigoureuses que prenait cette faction : Telles furent quelques revers que les armées françaises avaient essuyés, l'approche de l'ennemi, qui se porta sur Landau et Kehl, la baisse du papier-monnaie, la disette que cette baisse et une année stérile avaient causée, enfin la chute des Girondins, arrivée le 31 Mai 1793. Depuis cette époque l'audace des Jacobins augmenta dans les départemens du Rhin. *Monet* et Euloge *Schneider* étaient leurs principaux agens. L'un était à la tête du parti français, l'autre dirigeait le parti allemand.

Le 30 Juillet, Strasbourg fut déclaré en *état de siège*, et la police de la ville passa entre les mains de *Dièche*, commandant de la place. Ce guerrier grossier, inepte et adonné à la boisson, se prêtait à exécuter les mesures violentes voulues par les Jacobins. Les habitans de la campagne furent forcés de remplir les magasins de la république de bled et de

fourrage.—La loi du *maximum* ou de la taxe des marchandises fut exécutée avec la plus grande rigueur. La guillotine était en permanence sur la place d'armes et attendait ses victimes.

Depuis ce temps aucune personne ni aucune propriété, n'était à l'abri des tyrans. Une foule d'hommes, particulièrement les anciens employés et les ecclésiastiques, furent déclarés suspects et emprisonnés. Chaque matin amenait de nouveaux forfaits. La terreur était à l'ordre du jour. L'ennemi extérieur augmentait les malheurs. Les Prussiens envahirent l'Alsace près de Petite-Pierre, mais le maire de Pfaffenhoffen, nommé Helmstetter, ayant rassemblé en hâte 3000 paysans, les repoussa. Landau fut assiégé. Aussitôt les représentans près l'armée du Rhin ordonnent une levée en masse. Le 9 Septembre, le tocsin est sonné dans tout le département; il retentit 48 heures de suite. Les jeunes gens, mis en réquisition, se rendent à Wissembourg, à Lauterbourg, à Fort-Vauban. Les gardes nationaux d'un âge plus avancé sont obligés de défendre le passage du Rhin et la place de Strasbourg. Du 12 au 15 Septembre, ils passent la nuit au bivouac pour couvrir le bombardement du fort de Kehl, qui est réduit en cendres. Toutes ces mesures n'aboutissent à rien. L'organisation de l'armée est trop mauvaise; ses chefs sont encore pires. On renvoie, après une grande perte de temps, d'argent et de vivres, les paysans dans leurs foyers, quoiqu'ils soient pleins d'une ardeur guerrière; mais on ne sait pas comment les employer. Le 12 Octobre, l'ennemi force les lignes de Wissembourg. Les habitans de la campagne prennent la fuite. Les Français établissent leur quartier général à Schiltigheim; l'ennemi avance jusqu'à Brumat, à Vendenheim et dans la Wanzenau.

La proximité de l'armée fut la source de nouveaux désastres pour Strasbourg. Un grand nombre de maisons, situées dans les alentours de la ville, furent démolies, les jardins dévastés, les allées d'arbres coupées, les églises changées en magasins et en écuries. Dès le 3 Octobre 1793, les représentans *Guyardin* et *Milhaud*, d'après le vœu des Jacobins et de Monet, avaient épuré les administrations, c'est-à-dire qu'ils en avaient renvoyé les hommes probes et expérimentés. Le 8, ils établirent un *comité de surveillance et de sûreté générale*, qui exerçait arbitrairement toutes sortes de tyrannies dans la ville et dans la campagne. Les incarcérations, d'énormes amendes pécuniaires, les bannissemens, les visites domiciliaires nocturnes, les accusations par-devant le tribunal révolutionnaire, étaient des événemens qui se répétaient chaque jour. Le pouvoir se trouvait entre les mains des Jacobins; eux seuls pouvaient manifester leurs opinions. Les *assemblées de sections*, où se réunissaient les citoyens bien pensans et amis de l'ordre, furent fermées, leurs présidens et leurs sécrétaires emprisonnés ou exilés. Tout citoyen était obligé de se pourvoir d'un *certificat de civisme;* un cordonnier, officier municipal, nommé *Jung*, délivrait ces certificats dans une baraque érigée sur la place du palais. Ceux qui n'en obtinrent point, furent déclarés suspects et incarcérés. Tous les banquiers, agens de change, notaires et autres, qui étaient en relation avec des pays ennemis, furent arrêtés; on apposa le scellé à leurs papiers et à leurs caisses. L'état-major de la garde nationale fut également destitué, et transféré à Dijon, le 5 Novembre 1793. *St.-Just* et *Lebas* ordonnèrent, le 31 Octobre, un emprunt de 9 millions, qui devait être levé sur

les riches. La somme, imposée à chacun, fut à fournir dans les 24 heures. Le plus riche citoyen de la ville, homme très-estimé, qui devait payer 300,000 francs, n'ayant pu livrer toute la somme dans le délai fixé, fut exposé à la guillotine; cette peine ne déshonorait plus, elle était le partage des innocens. On priva la garde nationale à cheval de ses chevaux pour les employer au parc d'artillerie. Les habitans étaient obligés de fournir à l'armée tantôt des manteaux, tantôt des bas, des souliers et d'autres effets, tantôt du vieux linge et de la charpie. On réquérait du cuivre et du plomb pour l'arsenal, du vin pour l'armée et les hôpitaux. Enfin pour fonder la liberté et l'égalite on dépouillait les citoyens de tout leur avoir. Une grande partie de ces dépouilles pourrit dans les magasins ou fut vendue à bas prix. Enfin on alla jusqu'à ordonner aux riches de tenir prêts 2000 lits, pour recevoir pareil nombre de soldats malades qu'ils devaient soigner. Cependant cet ordre ne fut pas exécuté, de peur que les maladies contagieuses ne se répandissent par toute la ville.

Pour appuyer toutes ces mesures violentes, un tribunal révolutionnaire avait été institué, au mois d'Octobre. Sans aucune formalité judiciaire, il décidait de la liberté, de l'honneur, de la fortune et de la vie des citoyens[1]).

Ces injustices et ces cruautés multipliées révoltèrent enfin un grand nombre de membres de la société populaire et l'on commença à se plaindre hautement des représentans. Afin de renforcer son parti, Monet avait appelé à Strasbourg, dès le mois de Septembre, environ 90 clubistes des plus furieux des

---

1) *Taffin*, ancien prêtre, en était le président; Euloge *Schneider*, le commissaire civil; *Wolf* et *Clavel*, les assesseurs.

départemens voisins. Ces énergumènes formèrent entre eux une réunion sous le nom de *Propagande*, dans la vue et avec la prétention de vouloir initier les Alsaciens dans les principes de liberté et d'égalité! Ils occupaient les bâtimens du collége et avaient une garde et des ordonnances. On leur donnait à chacun une solde de 15 fr[s]. par jour et leur fournissait une table richement garnie de friandises, tandis que les habitans manquaient de tout. Ils s'enivraient des vins qu'ils réquéraient des caves des *aristocrates;* c'est là le nom qu'on donnait à tous les riches. Une redingote bleue, un sabre au côté, un bonnet rouge sur la tête, une épaisse moustache, voilà ce qui composait leur costume; tout leur extérieur annonçait une bande de brigands. Dans la société populaire ils débitaient des discours virulens, ils prêchaient le partage égal des biens, la translation des habitans allemands dans l'intérieur de la France, l'abolition de tout culte, l'exécution de tous les détenus[1]).

Même les secours de la religion furent ravis aux malheureux. Le 20 Novembre 1793, le service divin fut défendu. Le 21, on célébra, par des cérémonies insipides et des discours insensés, la *fête de l'être suprême*, dans la cathédrale, devenue le temple de la raison. Les ministres de la religion ne perdirent non seulement leurs places et leurs revenus, mais on les somma même d'abjurer leur foi et d'avouer publiquement qu'ils étaient des hypocrites et qu'ils n'avaient fait que tromper le peuple. Un très-petit nombre d'entre eux, frappés de crainte, consentirent à commettre cette bassesse; mais les déclarations de ceux-ci même furent encore mutilées et altérées par Monet, suivant ses vues, et livrées à l'impression.

---

1) Voyez le *livre bleu*, t. I, p. 182.

Alors les prêtres, les professeurs et les instituteurs furent persécutés et incarcérés de nouveau, même ceux qui avaient prêté le serment civique. On défendit sévèrement la célébration du dimanche, et on le remplaça par les fêtes *décadaires*, où l'on prononçait ordinairement des discours politiques. Les églises furent dépouillés de leurs ornemens, les vases sacrés fondus, les images et les croix brisées; l'antique dôme fut défiguré par un énorme bonnet rouge de tôle, symbole du règne de la terreur, et qu'on plaça sur la sommité de la pyramide[1]). Une grande partie des statues et des bas-reliefs qui ornaient ce magnifique édifice, furent enlevés ou mutilés par les ordres de St.-Just et de Lebas. Teterel de Lyon, officier municipal, poussa l'extravagance jusqu'à proposer la démolition de la trop orgueilleuse pyramide. Les administrateurs du département étaient d'avis d'abattre les clochers de toutes les églises du pays, excepté ceux qui pourraient servir aux reconnaissances militaires; il faut, disaient-ils, que rien ne rappelle au peuple son ancienne superstition[2]).

Pour détruire tout-à-fait le noyau de la bourgeoisie de Strasbourg, et pour convertir la ville en un désert, le comité de surveillance conçut le projet d'assassiner ou de noyer dans le Rhin tous les prisonniers, qui étaient au nombre de 2000. Mais où trouver les bourreaux pour consommer un pareil attentat? Schneider et Jung se prononcèrent hautement contre l'astucieux Monet. Ils devinrent tous les deux ses victimes. Schneider, que Monet craignait le plus, tomba le premier. Il avait promené la guillotine dans le district de Sélestatt et avait répandu

---

1) Cette folle idée a coûté à la ville 2991 francs.

2) *Livre bleu*, t. I, p. 170.

la terreur dans plusieurs communes. Souillé de sang, il allait célébrer ses noces à Barr, quand il fut invité par Monet de retourner en hâte à Strasbourg. Dans une voiture attelée de six chevaux, escorté d'un détachement de cavalerie nationale, il fit son entrée dans la ville. La nuit suivante, St.-Just et Lebas le firent arrêter et, sans aucune forme de procès, il fut attaché à la guillotine, le 15 Décembre 1793 (24 Frimaire, an II.), depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi, sous prétexte qu'il avait insulté par son entrée triomphale aux mœurs républicaines. A peine les passans se fiaient à leurs yeux, à peine ils osaient regarder ce terroriste. Après avoir subi cette punition il fut transféré à Paris, où il eut la tête tranchée. Les partisans de Schneider furent arrêtés également et Monet régna seul. Le soir de ce même jour, les Jacobins, à l'exception de trois, opinèrent pour la mort de tous les détenus.

Au commencement de l'an 1794, les ennemis furent repoussés. Les Français reprirent Haguenau, Wissembourg, Lauterbourg et Landau. Les Autrichiens avaient fait sauter Fort-Vauban et avaient emmené prisonniers en Hongrie les jeunes réquisitionnaires de Strasbourg qui étaient en garnison dans cette place. Plusieurs milliers d'habitans de la campagne, saisis de peur, émigrèrent avec les ennemis et perdirent par-là tous leurs biens.

Sous prétexte que trop d'espèces métalliques circulaient encore et que c'était là la cause de la baisse du papier-monnaie, les représentans Baudot et Lacoste ordonnèrent, le 26 Janvier 1794, l'échange des pièces d'or et d'argent contre des assignats. Strasbourg devait en fournir pour 3 millions, les autres

communes du Bas-Rhin pour 7 millions de livres. Les hommes timides apportèrent de grandes sommes; d'autres qui étaient plus prudens, méprisèrent les ordres des tyrans. On forma un nouveau tribunal révolutionnaire dont les membres parcoururent le département pour châtier ceux qui refusaient les assignats. Ces rigueurs eurent peu d'effet. Le manque des premiers besoins de la vie augmentait, et l'on ne pouvait se les procurer que moyennant une carte de section, ou en secret pour du numéraire.

Malgré toutes ces oppressions les citoyens restaient tranquilles et ne cessaient de faire des sacrifices à la patrie. Durant plusieurs mois, les Strasbourgeois montaient la garde de trois jours l'un, et faisaient le service de la garnison; ils travaillaient aux fortifications et envoyaient, pendant l'été de 1794, chaque mois 700 hommes à Landau, pour établir une nouvelle ligne de défense sur la Queich. Au mois de Juin, ils fournirent 12 chasseurs à cheval équipés. Les communes de Dorlisheim, de Moutzig et de Wasselonne suivirent leur exemple; elles équipèrent chacune un cavalier. Vers le même temps les habitans de Strasbourg contribuèrent par des dons volontaires à la construction d'un vaisseau de ligne et au soulagement des prisonniers de guerre français en Allemagne. Tout cela n'empêcha pas que le département du Bas-Rhin et notamment les Strasbourgeois ne fussent calomniés sans cesse.

Les habitans du village de *Hirsingen*, dans le Haut-Rhin, ayant fait une procession publique, au mépris de la loi, et ayant abattu un arbre de la liberté, le représentant *Hentz* ordonna d'arrêter les ecclésiastiques de toute secte et de les transférer à

Besançon. Cet ordre, qui frappa un grand nombre d'innocens, fut exécuté avec une rigueur excessive.

A Strasbourg les ecclésiastiques et les instituteurs de tous les cultes furent enfermés provisoirement au séminaire, pour être transportés dans l'intérieur. Dans le district de Benfeld les prêtres éprouvèrent le traitement le plus dur; et pendant leur translation à Besançon ils souffrirent les plus cruelles vexations. Enfin arriva le 9 *Thermidor* de l'an II (28 Juillet 1794), qui perdit Robespierre et ses complices.

Le représentant *Foussedoire* fut envoyé dans les deux départemens du Rhin, pour épurer les administrations et pour délivrer ceux qui languissaient dans les cachots; mais la société populaire eut encore trop d'influence sur ses arrêtés, de sorte qu'il ne répondit point à l'attente des bons citoyens. Monet[1]) perdit sa place de Maire, mais 75 prisonniers seulement furent mis en liberté.

Un second député de la convention nationale, nommé *Bailly*, acheva l'ouvrage commencé par Foussedoire, en Janvier 1795, en affranchissant la ville de Strasbourg de la tyrannie des Jacobins. Il n'admit dans les administrations que des citoyens qui jouissaient de la confiance générale. Même la société populaire fut épurée et reçut une nouvelle organisation. Elle cessa bientôt d'exister, parce que toutes ces réunions, qui ne servaient qu'à entretenir la fermentation parmi le peuple, furent sagement supprimées dans toute la France, par décret du 23 Août 1795.

Le 29 Décembre 1794, la ville de Strasbourg

---

1) Monet était employé depuis ce temps à Paris, dans les bureaux de l'administration du département de la Seine, jusqu'en 1817, où il fut congédié. Voyez le *Dictionnaire des hommes vivans* : Art MONET.

ayant été déclarée *hors de l'état de siége*, la police repassa des mains du despotique commandant *Dièche* entre celles de l'autorité civile.

Dès le commencement de l'an 1795, les deux départemens du Rhin virent l'aurore d'un meilleur avenir. Le service divin fut rétabli dans les églises; le *maximum* aboli[1]); la paix conclue à Basle avec la Prusse, le 5 Avril 1795. Seulement les habitans éprouvèrent encore de grandes pertes par la dépréciation du papier-monnaie et la cherté excessive des denrées[2]). Envain la convention cherchait à rendre du crédit au papier-monnaie par l'échange des assignats contre des *rescriptions* et des *mandats*. Ces nouveaux papiers manquaient également de confiance. Le 29 Juillet 1795, ils cessèrent d'avoir cours, et tous les paiemens se firent en argent comptant[3]). Au milieu de Septembre de la même année, les départemens du Rhin acceptèrent la *troisième constitution*.

Gouvernement directorial.

Du 26 Octobre 1795 au 9 Novembre 1799.

Aussi cette troisième constitution était *démocratique*, car elle reconnaissait la souveraineté du peuple; cependant elle renfermait plusieurs dispositions qui mettaient un frein à l'esprit révolutionnaire. La législation était confiée à deux chambres, savoir au *conseil des cinq cents*, qui proposait les lois, et au *conseil des anciens*, qui examinait les projets de loi et

1) Par la loi du 24 Décembre 1794.

2) En Juin 1795, la livre de pain a coûté 50 livres en assignats ou 3 liv. argent monnayé; la livre de viande 10 liv. en papier ou 18 sols en numéraire. Qu'on juge de la position des capitalistes et des établissemens publics, auxquels souvent des sommes considérables ont été remboursées en assignats, sans qu'il leur ait été permis de faire des réclamations.

3) On compte que 40 milliards d'assignats ont été émis et que 32 milliards en ont perdu leur valeur entre les mains des particuliers.

les adoptait ou les rejetait. Cette dernière chambre se composait de 250 membres, qui devaient tous avoir quarante ans accomplis. Le pouvoir exécutif était confié à *cinq directeurs*, que la convention avait nommés avant de se séparer, et qui devaient se renouveler tous les ans par cinquième. *Rewbell*, natif de Colmar, était le membre le plus actif du directoire. De brillantes victoires signalèrent les premières années de ce gouvernement. La *Vendée*, après avoir combattu pendant long-temps pour la royauté, fut soumise et pacifiée par le général *Hoche*. En Italie, le jeune général *Bonaparte* gagnait une bataille après l'autre; il fonda la république cisalpine dans la Haute-Italie et termina ses conquêtes par la paix de *Campo Formio*, le 17 Octobre 1797. — En Allemagne, *Moreau* poussa depuis Kehl jusqu'à Munic; *Jourdan* pénétra dans le Haut-Palatinat; mais le prince Charles ayant battu ce dernier à plusieurs reprises et l'ayant fait rentrer en France, Moreau fut obligé de quitter la Bavière. Son habile retraite vers le Rhin restera à jamais un monument de sa gloire militaire.

Cependant les efforts d'une faction modérée qui s'était formée dans les deux conseils contre le directoire, et la discorde qui régnait entre les directeurs eux-mêmes, amenèrent les événemens du 18 *Fructidor* de l'an V (4 Septembre 1797); Carnot et Barthélemy furent expulsés du directoire, et 53 députés, des deux conseils; ils furent déportés en partie à Cayenne, comme royalistes. On obligea tous les fonctionnaires à jurer haîne à la royauté, et les émigrés rentrés en France reçurent l'ordre d'en sortir de nouveau. Les républicains eurent le dessus, les royalistes succombèrent.

Pour négocier une paix définitive avec les princes allemands, un *congrès* fut assemblé à *Rastadt*, le 9 Décembre 1797. Après de longs pourparlers qui n'eurent aucun résultat, il se sépara, le 28 Avril 1799. Un crime horrible fut commis à la suite de ces négociations. Les trois plénipotentiaires français furent assaillis, aussitôt après leur départ et tout près de Rastadt, par des housards hongrois, et deux d'entre eux, Roberjot et Bonnier, périrent sous leurs coups; Jean de Bry, le troisième, resta pour mort. Les véritables auteurs de cet attentat sont demeurés inconnus. Cette violation du droit des gens révolta tous les Français républicains et excita leur haine contre les étrangers.

En 1798, la république française étendit de plus en plus son territoire et son influence. La Hollande fut transformée en république batave. La Suisse reçut avec le nom de république helvétique une nouvelle constitution; Mulhouse et Genève furent réunies à la France. Le pape *Pie* VI fut dépouillé de ses états et conduit prisonnier en France, où il mourut en 1799. Rome fut convertie en république avec un gouvernement consulaire. Bonaparte fit une expédition en Égypte, où il se maintint une année entière, malgré que l'amiral anglais Nelson eût détruit sa flotte; Joubert fit la conquête du Piémont, Championnet se rendit maître de Naples et changea ce royaume en république. — Ces événemens décidèrent l'empereur d'Allemagne à entreprendre conjointement avec la Russie et l'Angleterre une nouvelle guerre contre les Français. Ceux-ci essuyèrent de grandes pertes. Cependant Moreau, Masséna et Brune empêchèrent par leurs victoires que ni les Autrichiens sous l'archi-duc Charles, ni les Russes

sous le général Souwarow, ni les Anglais et les Russes réunis sous le duc d'York et le général Herrmann, ne purent envahir le territoire de la république.

De nouvelles scissions entre les membres des deux conseils et ceux du directoire laissèrent pressentir un nouveau bouleversement dans les premiers pouvoirs de l'état. Sièyes, qui avait remplacé Rewbell dans le directoire, dirigea la conjuration contre la constitution de l'an III, qui lui semblait renfermer trop de germes de discorde. Il voulait un chef militaire. Aucun des généraux ne lui convenait. Joubert, à qui il avait destiné cette place, avait péri dans la bataille de Novi. Inopinément Bonaparte revint de l'Égypte, sous prétexte de vouloir contribuer à la délivrance de la France opprimée, mais au fond pour parvenir au pouvoir. Il était entouré de la confiance générale que ses victoires brillantes et rapides en Italie, ainsi que son expédition hardie en Égypte, lui avaient acquise. Sièyes crut trouver en lui l'homme qu'il cherchait. On prit les mesures nécessaires pour renverser l'ordre établi. Quelques membres du conseil des anciens étaient chargés de mettre au jour les dangers dont le Jacobinisme menaçait pour la seconde fois la France, et de proposer la translation du corps législatif à St.-Cloud, sous la garde de Bonaparte. Celui-ci devait gagner les généraux et les soldats. Quelques directeurs furent engagés à demander leur démission. Tout réussit au mieux. Le 18 Brumaire de l'an VIII (9 Novembre 1799), les deux conseils se transportèrent à St.-Cloud, accompagnés par la force armée. Le conseil des anciens se soumit sans résistance à celui qui offrit de sauver la patrie. Mais dans le

conseil des cinq cents, où la majorité était républicaine, Bonaparte fut reçu avec indignation et accablé de reproches amers. Il pâlit et se retira en tremblant. Mais sur l'avis de son frère Lucien, qui présidait les cinq cents, ses grenadiers dispersèrent l'assemblée, le 10 Novembre, et la république était anéantie. Le conseil des anciens prononça la dissolution du directoire[1]).

Les départemens du Rhin sous le directoire.

Les départemens du Rhin reprirent haleine sous le directoire. Quoique l'esprit des Jacobins y dominât encore, ils jouissaient d'une liberté légale. Il n'y eut que quelques communes situées dans la partie septentrionale de l'Alsace qui furent troublées et pillées de temps en temps par l'ennemi; mais la guerre contribua beaucoup à donner une nouvelle vie au commerce et à l'industrie.

Le 25 Juin 1796, *Moreau* fit traverser à son armée le Rhin en trois différens endroits; il surprit et enleva le fort de Kehl. Les batteries ennemies furent rasées et l'on érigea de nouvelles fortifications. Les habitans du Bas-Rhin fournirent les ouvriers. A peine les travaux étaient-ils achevés que la place fut surprise de nuit par 7000 hommes de troupes ennemies, sous les ordres du général Petrasch; une partie de la garnison fut obligée de se retirer dans la grande isle du Rhin; il n'y eut qu'un seul bataillon qui ne recula point et se défendit vaillamment. Le général Schauenbourg vola à son secours et repoussa les ennemis après un combat opiniâtre. Ils laissèrent sur le champ de bataille 600 morts et un grand nombre de blessés.

1) *Mémoires de* GOHIER, présid. du directoire au 18 Brum., 2 vol.

Moreau, après sa mémorable retraite de la Bavière[1]), fit entrer une partie de ses troupes à *Kehl*, et l'autre à *Huningue*. Quoique la saison fût avancée, les impériaux sous le commandement du prince Charles entreprirent le siége de Kehl, le 4 Octobre 1796, et le continuèrent avec persévérance, malgré le froid et les inondations, jusqu'à ce que le fort se rendit, le 10 Janvier 1797. Quand les Autrichiens en eurent pris possession, ils n'y trouvèrent qu'un monceau de ruines. On avait enlevé toute l'artillerie. De part et d'autre, ce siége coûta la vie à plus de 15,000 hommes. On avait tiré 100,000 coups de canon, et jeté 25,000 bombes. — La tête de pont de Huningue fut rendue aux Autrichiens, après un siége de trois mois, le 5 Février 1797.

L'empereur d'Allemagne, ayant traîné en longueur les négociations de paix avec Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, Moreau repassa le Rhin, le 20 Avril, près de Gamsheim, s'empara de Kehl, et fit 3000 prisonniers. Mais dès le 23 Avril, il reçut une dépêche portant que les préliminaires de la paix avaient été signés à Léoben; ce qui l'obligea d'arrêter ses progrès.

Une nouvelle guerre ayant éclaté, en 1799, le général *Jourdan* fit jeter deux ponts de bateaux près de Kehl, et passa le Rhin avec son armée, le 1.er Mars et les jours suivans, pour marcher contre les Autrichiens. Il avança jusqu'à l'Inn, mais les forces supérieures de l'archiduc Charles l'obligèrent à la retraite.

Le parti exalté ayant vaincu de nouveau le parti modéré, le 18 *Fructidor* (4 Septembre 1797), la

---

1) V. p. 368.

liberté des cultes fut encore une fois attaquée, en haine des prêtres. On défendit de nouveau la célébration du dimanche, et l'on ordonna la stricte observation des fêtes décadaires, ainsi que du calendrier républicain. Au temple de la raison furent tenus des discours politiques et moraux et l'on y célébra quelques fêtes par des processions solennelles. Les mariages s'y firent par l'officier civil, au grand désagrément des époux. Cette contrainte dura jusqu'au 7 Thermidor de l'an VIII (26 Juillet 1800), où le gouvernement déclara que l'observation du Décadi ne serait obligatoire que pour les fonctionnaires publics.

Cependant on pouvait remarquer que le peuple se relevait de son état d'immoralité. Les perturbateurs du repos public, venus de l'étranger, disparurent peu à peu. Les mœurs s'adoucirent, la politesse se rétablit dans les rapports sociaux. L'instruction publique fut réorganisée; dans les *écoles primaires*[1]) on communiquait aux enfans les connaissances les plus essentielles; les études classiques se faisaient dans l'*école centrale* de Strasbourg. Mais le culte religieux de tous les partis était encore privé de l'appui du gouvernement. Les communes qui désiraient avoir un pasteur, étaient obligées de l'entretenir à leurs frais; ce qui exposait les ecclésiastiques à la misère et à toutes sortes d'humiliations, et bien des hommes méprisaient leur ministère.

1) Les écoles primaires avaient été créées par les lois du 12 Décembre 1792 et du 18 Novembre 1794 (27 Brumaire de l'an III); les écoles centrales par la loi du 25 Février 1795 (7 Ventôse de l'an III). Mais le bruit continuel des armes et les persécutions qu'essuyaient beaucoup de gens de lettres, empêchaient l'instruction publique de parvenir à un état florissant.

Gouvernement consulaire et impérial.

Du 10 Novembre 1799 au 11 Avril 1814.

La France vit sans regret s'écrouler l'édifice de la troisième constitution. Elle avait éprouvé les effets désastreux de la faiblesse du gouvernement directorial, et conçut de grandes espérances de *Bonaparte*[1]), qui avait donné tant de preuves éclatantes de prudence, d'énergie et de bravoure. Dans sa dernière séance le conseil des anciens *nomma* ce général victorieux consul provisoire, lui donna pour collègues Sièyes et Roger Ducos, et choisit dans les deux conseils 50 hommes pour rédiger une nouvelle constitution. Bonaparte dirigea ce travail selon ses vues ambitieuses. Dès le 3 Nivôse de l'an VIII (24 Décembre 1799), cette *quatrième constitution* fut mise en exécution; mais elle ne fut reconnue par la nation que le 8 Février 1800. La déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen en fut retranchée. L'unité et l'indivisibilité de la république furent conservées et les départemens divisés en arrondissemens communaux. Le *gouvernement* fut confié à trois *consuls*, nommés pour 10 ans, et rééligibles, le *premier consul* étant chef du gouvernement, et les deux autres n'ayant que voix consultative. — Un *sénat conservateur* devait élire dans les listes nationales, présentées par les départemens, 300 *législateurs* et 100 *tribuns*, les *consuls*, les *juges de cassation* et les *commissaires à la comptabilité;* il était chargé de veiller au maintien de la constitution, et avait le droit d'y faire des changemens, quand les circonstances l'exigeraient, par des sénatus-consultes organiques. — Le gouvernement seul

1) Napoléon Bonaparte est né à Ajaccio en Corse, le 15 Août 1769.

avait le droit de proposer des lois. Les tribuns délibéraient sur les projets de loi et en votaient l'adoption ou le rejet. Les fonctions des législateurs étaient réduites à l'adoption ou au rejet des lois par la voie du scrutin secret, après qu'ils eurent entendu les orateurs du tribunat et ceux du gouvernement.

Cette constitution nomma *premier consul* le citoyen *Bonaparte.* Il eut pour collègues Cambacérès et Lebrun. — Un *conseil d'état*, dont les membres étaient nommés par le premier consul, fut chargé de discuter les projets de loi et d'autres objets d'importance.

Les membres du nouveau gouvernement entrèrent de suite en fonctions. Soit pour répondre aux vœux du peuple, soit pour exécuter avec plus de facilité ses desseins secrets, le premier consul cherchait la paix. L'ayant offerte d'abord au roi d'Angleterre, celui-ci lui fit par son ministre une réponse évasive, et Napoléon se prépara à forcer les puissances par la voie des armes à faire la paix. Secondé par le brave Desaix [1]) il détruisit l'armée du général Mélas dans la bataille sanglante de *Marengo*, le 14 Juin 1800; l'archiduc Jean fut vaincu par Moreau à *Hohenlinden*, le 3 Décembre de la même année, et l'Autriche se vit forcée de conclure, le 9 Février 1801, en son nom et au nom de l'empire d'Allemagne, la *paix de Lunéville*, par laquelle le grand courant (*Thalweg*) du Rhin fut reconnu comme limite entre l'Allemagne et la France. Les rois de Naples et de Portugal, l'empereur de Russie et la Porte ottomane se

1) Desaix a été tué dans cette bataille; le même jour, le vaillant général *Kléber*, de Strasbourg, auquel Bonaparte avait confié, à son départ de l'Egypte, le commandement en chef de l'armée, a été assassiné par le fanatique Soleyman.

reconcilièrent de même avec la république. L'Angleterre, abandonnée de tout le continent, consentit enfin à signer le *traité d'Amiens*, le 25 Mars 1802, et la paix générale fut rétablie.

Pendant que Napoléon s'efforçait de pacifier l'Europe, il ne perdait pas de vue la prospérité intérieure de la république. Au moyen de son autorité il contenait les factieux; avec une merveilleuse sagacité il savait distinguer dans toutes les parties les hommes les plus capables et les employer à l'exécution de ses plans. A quelques exceptions près, il permit aux déportés et aux émigrés de rentrer en France, et aux prêtres non-assermentés à vaquer au service de l'autel. Il rendit aux communes les bâtimens ecclésiastiques qui n'étaient pas encore vendus et abolit la célébration du décadi. Il encourageait les arts, les sciences, l'agriculture, l'industrie et le commerce; il fit construire des chaussées, des ponts et des canaux, pour faciliter la circulation et le transport des marchandises. Successivement il publia ses *codes* par lesquels il définissait les droits de chacun et imprimait une marche régulière à la justice. Il établit un meilleur ordre dans les finances et dans la comptabilité. Afin de rendre l'exécution de ses ordres plus prompte et plus exacte, il créa un nouveau système administratif, dans lequel la volonté des citoyens perdit toute influence. Des préfets administraient les départemens, des sous-préfets les arrondissemens communaux, des maires les communes. Il nommait à toutes les places et par conséquent les fonctionnaires publics dépendaient entièrement de sa volonté.

Après la paix d'Amiens, on s'apercevait de plus en plus que Bonaparte travaillait moins à conserver

les libertés que la nation avait acquises par la révolution, qu'à consolider sa propre puissance et à se frayer un chemin au trône. Pour gagner le pape et le clergé, il signa, le 15 Juillet 1801, un *concordat* par lequel il donna une nouvelle organisation à l'église gallicane, et se réserva soigneusement les droits de souverain sur l'église. A ce concordat il joignit les articles organiques des cultes protestans et fit publier ces deux actes comme lois de l'état, le 8 Avril 1802 (18 Germinal an X). Les protestans conservèrent les mêmes droits civils que les catholiques. Le 19 Mai (29 Floréal an X), Napoléon créa la *légion d'honneur*, pour récompenser le mérite militaire et le mérite civil. Il s'entoura par-là d'une espèce de noblesse. Les guerriers ne combattaient plus uniquement pour la patrie, mais aussi pour la croix d'honneur et pour celui qui la dispensait. Afin de donner plus de durée à son règne, il fit prolonger son consulat pour dix ans, par un sénatus-consulte du 6 Mai 1802. Il n'en resta pas là. Le 2 Août, il se fit proclamer *consul à vie.* Un sénatus-consulte du 4 Août (16 Thermidor an X) étendit les droits du premier consul et du sénat. Le tribunat, qui comptait des orateurs hardis dans son sein, fut réduit à 50 membres; enfin, le 19 Août 1807, on supprima ce corps.

« Telles furent en deux années, dit Mignet[1]), les effrayans progrès du privilége et du pouvoir absolu. Tout, vers la fin de 1802, se trouva entre les mains du consul à vie, qui eut une classe dévouée, dans le clergé; un ordre militaire, dans la légion d'honneur; un corps d'administration, dans le conseil

1) *Histoire de la révolution française*, p. 611.

d'état; une machine à décrets, dans l'assemblée législative; une machine à constitutions, dans le sénat. »

Non seulement dans l'intérieur, aussi au dehors Napoléon cherchait à augmenter son pouvoir. Il réunit au territoire français l'isle d'Elbe et le Piémont. Après la mort du dernier duc de Parme il s'empara de ses états, et imposa à la Suisse une nouvelle constitution par l'*acte de médiation;* de longs troubles s'en suivirent et il ne put la faire adopter qu'à l'aide d'une armée de 30,000 hommes. Ces abus de pouvoir, que se permettait le premier consul, déterminèrent le ministère anglais à déclarer la guerre à la France, le 18 Mai 1803.

De connivence avec le gouvernement anglais, plusieurs émigrés (Chouans), ayant à leur tête *Georges,* fils d'un meûnier du Morbihan, et le général *Pichegru,* tramèrent une conspiration contre la vie du premier consul. Mais elle fut découverte, en Février 1804. Georges et onze autres périrent sur l'échafaud; on trouva Pichegru étranglé dans la prison; et le général *Moreau,* qui paraissait ne pas avoir été étranger à ce complot, fut condamné à deux ans de détention; mais Bonaparte lui accorda la permission de s'exiler en Amérique[1]).

Le 15 Mars 1804, le premier consul se souilla d'un meurtre horrible. Sous prétexte que les émigrés, établis sur la rive droite du Rhin, menaçaient le repos de la France par des conspirations, il envoya de Strasbourg un détachement de cavaliers à

1) Déjà le 24 Décembre 1800, on avait tenté de faire périr le premier consul, au moyen de la *machine infernale*, qui éclata lorsqu'il se rendit à l'Opéra par la rue St.-Nicaise. Bonaparte profita de cet événement pour introduire une police plus sévère et pour consolider par-là son pouvoir.

Ettenheim, dans le pays de Bade, et y fit enlever le duc d'Enghien, fils du duc de Bourbon. Ce malheureux prince fut transféré à Vincennes, jugé de nuit par une commission militaire, et fusillé aussitôt dans le fossé du château.

Le danger qui avait plané sur le chef du gouvernement, fournit au sénat une raison spécieuse pour rendre, le 18 Mai 1804 (28 Floréal an XII), sur la proposition de la grande majorité du tribunat, un sénatus-consulte par lequel *Napoléon Bonaparte* fut proclamé *Empereur des Français* et la dignité impériale rendue héréditaire dans sa famille. Aussitôt Napoléon s'environna de l'éclat d'un monarque. Autour de son trône il rassembla ses frères Joseph et Louis avec le titre de princes français, dix-huit maréchaux et six grands dignitaires de la couronne. Il créa un conseil d'état qui lui était tout dévoué, et se fit donner une liste civile de 25 millions, pour être à même d'entretenir une cour brillante. De citoyens les Français devinrent des sujets. Les anciens républicains, qui avaient versé leur sang pour la liberté et l'égalité, apprirent à ramper et à flatter. Le despotisme s'avançait à grands pas; tout obéissait à la volonté du nouveau maître. Même le pape Pie VII vint à Paris pour le sacrer empereur. Napoléon posa lui-même la couronne sur sa tête et sur celle de Joséphine, son épouse, dans l'église de Notre-Dame, le 2 Décembre 1804.

Le 17 Mars 1805, des députés de la république italienne, ci-devant cisalpine, vinrent lui offrir la *couronne d'Italie;* le 26 Mai, il se fit sacrer à Milan et mit sur sa tête la couronne de fer. Il nomma *Eugène Beauharnais,* son beau-fils, vice-roi d'Italie. A cette même époque, il réunit la république ligurienne (Gênes) à la France, et érigea le pays de

Lucques en principauté, en faveur de sa sœur *Élise*, épouse du prince de Piombino.

En été 1805, il établit un camp à Boulogne-sur-mer et le long des côtes de la Manche, d'où il menaça d'envahir l'Angleterre. Instruit de la coalition que l'Angleterre, la Russie et l'Autriche avaient formée contre lui, il leva subitement le camp et passa le Rhin avec une armée nombreuse pour attaquer l'Autriche. Il y eut bataille sur bataille, victoire sur victoire, et le 13 Novembre, les Français entrèrent dans Vienne. La brillante victoire d'*Austerlitz* en Moravie, que Napoléon remporta sur les empereurs de Russie et d'Autriche, le 2 Décembre, amena la paix de *Presbourg*, qui fut conclue le 26 Décembre 1805, et que l'Autriche acheta par de douloureux sacrifices. La puissance de la Prusse fut brisée non moins vîte, l'année suivante, par la bataille décisive d'Auerstädt et d'Iéna, le 14 Octobre 1806. En vain l'empereur de Russie Alexandre s'efforça de soutenir son ami Frédéric-Guillaume III. La bataille sanglante de Friedland, livrée le 14 Juin 1807, obligea ces deux souverains à signer, le 9 Juillet, la *paix de Tilsit*, qui ravit au roi de Prusse la moitié de ses états.

Enivré de ses victoires, l'ambitieux conquérant se considérait comme une seconde providence. Il anéantit des monarchies et des républiques et créa de nouveaux états, qu'il donna à ses frères et à ses sœurs, et dont il se rendit le suzerain. Il fit de ses serviteurs fidèles des princes, des ducs, des comtes et des barons, et forma ainsi une *nouvelle noblesse* avec des majorats[1]). Il détruisit l'ancienne constitution

---

1) Sénatus-consulte du 14 Août 1806. Décret du 1.er Mars 1808.

de l'empire d'Allemagne et forma la *confédération du Rhin*, dont il se déclara le *protecteur*, le 12 Juillet 1806.

N'ayant pu attaquer la Grande-Bretagne avec ses flottes et ses armées, il chercha à la priver de tout commerce avec le continent par la prohibition générale des marchandises anglaises, et en faisant brûler toutes celles qui tombaient entre les mains des douaniers. Au moyen de ce système, appelé le *système continental*[1]), il espérait de forcer les Anglais à demander la paix. Tous les souverains du continent l'ayant aidé dans le commencement de tout leur pouvoir à exécuter ces mesures, les fabriques et les manufactures françaises parvinrent à un état très-florissant et le commerce prit un nouvel essor.

Jusqu'à la paix de Tilsit, Napoléon avait réussi dans toutes ses entreprises; il n'en devint que plus hardi, plus orgueilleux et plus despotique. Les monarques tremblaient sur leurs trônes, les particuliers ne jouissaient non plus du repos dans leurs foyers. Mais l'ambition du conquérant reçut un premier échec en Espagne. Il avait privé, en 1808, d'une manière astucieuse, le roi Charles IV et son fils Ferdinand VII de leur couronne, pour la donner à son propre frère Joseph; l'orgueil national des Espagnols en fut révolté. Obligés de se soumettre, ils armèrent dans toutes les provinces des *Guérillas;* chaque individu déclarait la guerre aux Français et les assassinait partout où l'occasion s'en présentait. On prétend que, dans l'espace de quatre ans, près de 500,000 Français perdirent la vie en Espagne, soit par des embûches, soit dans des batailles rangées.

L'Autriche profita de ces désastres pour déclarer

1) Décret du 21 Novembre 1806, rendu à Berlin.

de nouveau la guerre à la France. Au mois d'Avril 1809, ses armées envahirent à la fois la Bavière, l'Italie et le duché de Varsovie. Mais Napoléon s'avança en Allemagne avec sa rapidité ordinaire et força l'Autriche par la bataille décisive de *Wagram*, 5 et 6 Juillet 1809, à conclure la *paix de Vienne*, le 14 Octobre, qui fit perdre à l'empereur d'Autriche encore 3 millions de ses sujets.

En Décembre 1809, Napoléon répudia *l'impératrice Josephine*, qu'il aimait avec tendresse, qui le suivait comme un ange tutélaire, mais qui ne lui avait point donné d'enfans. Il fut porté à cette démarche par sa politique. Les 1.er et 2 Avril 1810, il célébra ses noces avec *Marie-Louise*, fille de l'empereur d'Autriche, laquelle lui donna, le 10 Mars 1811, un fils qui reçut le titre de *roi de Rome*. Le 17 Mai 1809, Napoléon avait *anéanti la puissance temporelle du pape* et réuni ses états au grand empire français. Rome fut déclarée la seconde ville de l'empire; on laissa au pape le choix de résider dans cette ville ou à Paris; on lui assigna un revenu de deux millions de francs, affecté sur des biens-fonds. —En 1810, Napoléon soumit à sa domination immédiate tout le royaume de Hollande, la république du Valais et les villes anséatiques. Par ces réunions, l'empire français parvint à une grandeur gigantesque; il comprenait à la fin 130 départemens, qui s'étendaient depuis le Tibre jusqu'à la Baltique, et il paraissait invincible.

Mais à l'époque où Napoléon, que ses flatteurs appelaient *le Grand*, était au faîte de sa puissance, la providence prépara sa chute. Mécontent de la négligence que la Russie mettait à exécuter le système continental contre l'Angleterre, il entreprit une

guerre contre cet empire éloigné. Ligué avec les monarques de l'Autriche et de la Prusse, sur la fidélité desquels il n'aurait pas dû compter, il marcha avec 500,000 hommes contre la Russie, en Mai 1812. Ses armées nombreuses et bien disciplinées repoussèrent les ennemis et inondèrent les provinces russes. Après la bataille de la *Moskwa*, Napoléon fit son entrée dans Moscou, le 14 Septembre 1812. Mais un incendie prémédité que l'ennemi fit éclater subitement dans tous les quartiers de cette grande ville, en consuma les quatre cinquièmes. L'armée manqua de vivres; un froid rigoureux survint plus tôt qu'à l'ordinaire; les propositions de paix de Napoléon ne furent point acceptées; il se vit donc forcé de se retirer en hâte, le 19 Octobre.

Il serait impossible de décrire la misère et les souffrances qu'endurèrent pendant la retraite les braves guerriers de l'armée française, dignes d'un meilleur sort. Près de 300,000 hommes périrent de faim, ou de froid, ou par le fer de l'ennemi, ou tombèrent dans une affreuse captivité. Les alliés même tournèrent leurs armes contre les Français fugitifs et épuisés. *Murat*, roi de Naples, et *Eugène*, vice-roi d'Italie, ramenèrent en Saxe les faibles restes de l'armée, à travers la Pologne et la Prusse, en combattant journellement les ennemis [1]). L'empereur était retourné en France, pour rassembler de nouvelles troupes. Il arriva à Paris, le 18 Décembre 1812. Au mois d'Avril 1813, il se trouva déjà de retour en Thuringe avec une armée nombreuse. Mais la Prusse, l'Autriche, la Suède s'allièrent à la Russie et réunirent leurs forces contre Napoléon. Dans toute l'Allemagne on était tellement exaspéré contre

1) *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant* 1812, par SÉGUR.

les Français, qui, fiers de leurs succès, n'avaient que trop souvent maltraité les peuples, qu'on devait s'attendre à une lutte à outrance. Pendant l'été, la fortune des armes balança entre les deux partis, mais à la bataille meurtrière de *Leipsic*, livrée les 16, 17 et 18 Octobre 1813, l'armée française fut mise en déroute complète; dans sa retraite vers le Rhin elle eut à combattre journellement les ennemis. Napoléon fut abandonné de tous les princes allemands, à l'exception du roi de Saxe, dont les états furent occupés et administrés par les alliés. La *confédération du Rhin*, fondée par Napoléon, cessa d'exister. Les princes exilés rentrèrent dans leurs pays héréditaires. Le pape fut réintégré dans la possession de l'État de l'église. Tous les jeunes Allemands prirent les armes avec enthousiasme et joignirent les armées victorieuses, car les souverains avaient *promis* à leurs peuples des constitutions libres. Les ennemis envahirent le territoire français de différens côtés. Tantôt vainqueur, tantôt vaincu, Napoléon, malgré tous les efforts de son génie militaire, finit par succomber aux forces supérieures des princes alliés. Après la bataille sanglante de Montmartre, Paris capitula, le 31 Mars 1814, et fut occupé par les ennemis. Le sénat, dirigé par Talleyrand, prononça la *destitution de Napoléon*, qui lui-même abdiqua les couronnes de France et d'Italie, à Fontainebleau, le 11 Avril. On lui laissa l'isle d'*Elbe* avec les droits de souverain. Après avoir fait de touchans adieux à ses anciens soldats, il partit pour sa nouvelle principauté, le 20 Avril.

Ainsi tomba l'homme extraordinaire qui avait excité l'admiration de l'univers pendant 14 ans, rétabli le gouvernement monarchique en France, et

attaché presque tous les souverains de l'Europe à son char de triomphe.

Les départemens du Rhin sous le règne de Napoléon.

L'Alsace recueillait, comme le reste de la France, les fruits des excellentes institutions que Bonaparte avait créées, étant premier consul, et qui lui avaient valu l'admiration de tout le monde et l'attachement de ses concitoyens. L'ordre fut rétabli, le repos public maintenu; les lois étaient suivies; l'agriculture, l'industrie et le commerce florissaient. On avait réorganisé les écoles et rétabli le service divin; toutes les communions religieuses jouissaient d'une protection égale; les hommes de mérite étaient appréciés, employés et récompensés, sans qu'on eût égard à leur condition, ni à leur naissance, ni à leur croyance religieuse.

Mais quand Napoléon fut monté sur le trône impérial et qu'il se fut entouré de l'éclat d'un monarque, quand ses actions eurent prouvé qu'il sacrifiait à sa gloire personnelle le bonheur de son peuple, quand il attaqua la liberté de la presse[1]) et qu'il exerça une police soupçonneuse, quand il s'efforça d'humilier et même d'anéantir les autres souverains, quand il inonda de ses armées tous les pays de l'Europe et qu'il irrita tous les peuples contre les Français par des vexations de toute espèce, quand sa manie de faire la guerre le força de multiplier et d'augmenter les impôts, quand il mit toutes sortes d'entraves au commerce et à l'industrie en instituant les droits réunis et le monopole du tabac[2]), et que tous les ans il traîna à la boucherie des milliers de

1) Décret du 29 Messidor de l'an VIII (18 Juillet 1800).

2) Les droits réunis ont été créés par la loi du 25 Février 1804; le monopole du tabac existe par la loi du 29 Décembre 1810.

jeunes gens par la conscription[1]); alors des plaintes amères s'élevèrent dans toutes les classes opprimées contre l'insatiable ambition du despote; on eut de la peine à voir un homme, dont le génie et la force auraient pu rendre la France heureuse, en abuser pour satisfaire son égoïsme. La misère inouïe dans laquelle il avait plongé toute l'Europe et son propre peuple, fit qu'il n'emporta dans sa chute que les regrets d'un petit nombre de Français.

Sous le règne de Napoléon, l'Alsace jouissait d'une paix profonde, tandis que le feu de la guerre dévorait les pays voisins. Les mouvemens continuels des troupes, ainsi que les immenses fournitures de provisions de bouche et de guerre et d'une infinité d'autres objets, occupaient sans cesse les artistes, les ouvriers et les marchands; les soldats rentraient dans leurs foyers, chargés du butin qu'ils avaient amassé dans les pays ennemis; aussi l'argent était dans une circulation perpétuelle et malgré les fortes impositions qu'on payait, l'aisance des habitans s'accrut; les terres, les maisons et les marchandises montèrent à des prix inconnus jusque-là. Ces avantages matériels, et la gloire qui rejaillissait des faits d'armes des guerriers français, empêchèrent beaucoup de gens de prévoir les malheurs auxquels le despotisme de Napoléon exposait la patrie, et leur firent même regretter son gouvernement après sa chute.

Voici les principaux changemens arrivés dans les deux départemens du Rhin sous le règne de Bonaparte: L'empereur nomme tous les fonctionnaires publics. Chaque département est administré par un *préfet*, assisté d'un conseil de préfecture. Le Haut-

1) De 1805 à 1811, on a enrôlé 2,173,000 conscrits. *Revue chronol. de l'hist. de France*, p. 595.

Rhin est divisé en cinq arrondissemens communaux: Colmar, Altkirch, Delémont, Porentrui et Belfort; le Bas-Rhin en quatre : Strasbourg, Sélestatt, Haguenau et Wissembourg. Un *sous-préfet* est préposé à chaque arrondissement. Les communes sont administrées par un *maire*, ayant pour l'aider dans ses fonctions, un jusqu'à quatre adjoints, suivant le plus ou moins de population de la commune. Les deux départemens forment la cinquième division militaire, dont le commandant réside à Strasbourg. Dans chaque arrondissement il y a un tribunal de première instance, duquel on peut en appeler à la cour impériale de Colmar. Les affaires criminelles sont jugées d'abord par un tribunal criminel séant à Strasbourg, puis à la cour d'assise qui le remplace. Les principales villes commerçantes obtiennent un tribunal de commerce, Strasbourg une chambre de commerce et une bourse. Les différentes branches des revenus publics sont surveillées par des directeurs. Une *sénatorerie* est érigée à Molsheim pour les deux départemens. Quant à la religion, non seulement les trois églises chrétiennes, mais encore les juifs jouissent d'une entière liberté de culte et d'une égale protection[1]). Les catholiques des deux départemens sont soumis à un seul évêque, résidant à Strasbourg et subordonné à l'archevêque de Besançon. L'administration supérieure des églises de la confession d'Augsbourg est confiée à un directoire ayant à sa tête un président laïque. Les réformés ont des consistoires locaux et des synodes[2]); les juifs des synagogues consistoriales.

1) Décret du 29 Messidor an VIII (18 Juillet 1800).
2) Voyez le concordat avec le pape et les articles organiques des cultes protestans, du 8 Avril 1802. — La plupart de ces institutions existent encore. Nous en parlerons plus en détail dans le 2.e vol.

L'*Instruction publique* parvint en Alsace à un haut degré de perfection; seulement on aurait désiré que son organisation se rapprochât moins du système militaire. D'après la loi du 1.er Mai 1802 (11 Floréal X), les écoles furent divisées en écoles primaires, en écoles secondaires, en lycées et en écoles spéciales. Les départemens du Rhin en avaient de tous ces genres; Strasbourg en particulier possédait un lycée et trois écoles spéciales, l'une pour le droit, l'autre pour la médecine, la troisième pour la pharmacie. Les protestans conservaient leur gymnase, et l'ancienne université fut changée en académie par un arrêté du gouvernement, du 30 Floréal an XI (20 Mai 1803). Quand l'empereur par ses décrets du 10 Mai 1806 et du 17 Mars 1808, eut organisé un corps enseignant, sous le nom d'*université impériale*, Strasbourg obtint, à la place des écoles spéciales, une *académie* composée de quatre facultés, savoir de celles de droit, de médecine, des sciences et des lettres. L'académie protestante fut convertie alors en *séminaire* protestant, et le gymnase en école secondaire ecclésiastique. Presque toutes les chaires étaient occupées par des savans distingués. Parmi les jeunes étudians il régnait une noble émulation, parceque des études solides frayaient à chacun le chemin aux places les plus honorables et aux fonctions les plus importantes. Les arts tenaient un pas égal avec les sciences. Le nouveau riche et le nouveau grand voulaient jouir et prenaient l'art à leurs gages pour satisfaire leurs désirs. La civilisation, et le luxe avec elle, firent des progrès rapides. Des besoins inconnus jusqu'alors prirent naissance. On demandait, même dans la classe mitoyenne, des logemens plus vastes et plus commodes, des meubles élégans, une table plus recherchée, des vins étran-

gers, des étoffes plus fines et plus précieuses pour le vêtement, la stricte observation des nouvelles modes, plus de variété dans les amusemens sociaux, des concerts, des bals et des spectacles. Les nombreux soldats et fonctionnaires qui affluaient de l'intérieur dans les contrées du Rhin et s'y établissaient en foule, rendirent l'usage de la langue française plus général. D'un autre côté, beaucoup de Français sentaient le besoin de savoir la langue allemande et se réjouissaient d'y acquérir un trésor qu'ils avaient méprisé jusque-là. Les mœurs, les coutumes, les rapports sociaux éprouvèrent un changement total, surtout dans les classes élevées.

Nous rapporterons encore quelques événemens arrivés en Alsace, sous le règne de Napoléon. Lorsque l'empereur retourna à Paris avec Josephine, son épouse, après la bataille d'Austerlitz, la ville de Strasbourg célébra en son honneur des fêtes brillantes, les 22 et 23 Janvier 1806[1]). L'empereur voua une attention particulière au cortége des artistes et des artisans, qui défilèrent devant lui sur la terrasse du palais impérial, par groupes, élégamment vêtus, et portant les outils et les productions de leurs professions respectives. Il était avec l'impératrice sur un balcon, et ne se lassait pas d'admirer pendant une heure entière ce spectacle de l'industrie strasbourgeoise. — Cette même solennité fut répétée à Strasbourg, lors de la présence de Marie-Louise, seconde épouse de l'empereur, les 22 et 23 Mars 1810.

En 1806, Napoléon fit fortifier à grands frais la place de Kehl et construire un pont magnifique sur le Rhin. Quelques années après, plusieurs travées de ce pont ont été minées et emportées par les

1) V. la relation imprimée de cette fête, avec gravures.

eaux; depuis ce temps il est impraticable et un pont de bateaux le remplace. Il a été entièrement démoli en 1825. — Après la malheureuse bataille de Leipsic, du 16 au 19 Octobre 1813, les Russes, les Autrichiens, les Prussiens ayant poursuivi l'empereur vaincu jusque dans l'intérieur de la France, une division considérable de l'armée ennemie occupa l'Alsace et cerna les forteresses. Strasbourg resta bloqué du 6 Janvier 1814 au 16 Avril de la même année. Les habitans de la ville souffraient de la cherté des vivres, tandis que ceux de la campagne étaient vexés par des réquisitions de toute espèce. Le gouvernement avait envoyé à Strasbourg le comte *Rœderer*, en qualité de commissaire extraordinaire, pour veiller, de concert avec les autorités supérieures du département du Bas-Rhin, au salut et à la conservation de cette importante place frontière.

Le 13 Avril, le drapeau blanc, orné de lis, flotta sur les quatre tourelles de la cathédrale et une proclamation du préfet annonça le *rétablissement de la dynastie des Bourbons.*

Retour des Bourbons. Monarchie constitutionnelle.
Du 14 Avril 1814 à 1825.

Aussitôt après la chute de Napoléon, les Bourbons firent valoir leurs droits sur le royaume de leurs ancêtres, et tant les souverains alliés que les hommes d'état les plus expérimentés considérèrent le rappel de l'ancienne famille régnante au trône comme l'unique moyen de rétablir le repos dans le pays. On s'étaya sur le principe de la *légitimité.* Un décret du sénat, du 14 Avril 1814, appela au gouvernement provisoire de la France S. A. R. *le comte d'Artois,* sous le titre de lieutenant-général du royaume. *Louis* XVIII fut proclamé roi; il retourna de l'Angleterre, où il avait long-temps séjourné et fit son

entrée solennelle dans la capitale, le 3 Mai. Il fut reçu au milieu des acclamations du peuple, que la déclaration, donnée par le roi à St.-Ouen, avait mis dans la disposition la plus favorable.

Par le traité de paix, conclu à Paris, le 30 Mai, le roi renonça à toutes les conquêtes faites en Belgique, en Hollande, en Allemagne et en Italie, et reconnut l'indépendance des états d'Allemagne et de la Suisse; les limites de la France furent rétablies ainsi qu'elles étaient au 1.er Janvier 1792; le royaume fut réduit à 86 départemens.

Le 4 Juin, Louis XVIII donna à son pays une *nouvelle constitution par la charte*, suivant laquelle le pouvoir législatif est exercé concurremment par le roi, une chambre des pairs héréditaire et une chambre des députés élective. Elle reconnaît la plupart des droits acquis par le peuple pendant la révolution, l'égalité de tous les Français devant la loi, le vote des impôts par les députés du peuple, l'admissibilité de tous les citoyens à toutes les charges civiles et militaires, la liberté individuelle, la liberté de la presse et des cultes, avec la clause que la religion catholique apostolique et romaine est la religion de l'état, l'inviolabilité des propriétés, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la responsabilité des ministres etc. Cette œuvre de la profonde sagesse du roi fut accueillie par le peuple avec une vive reconnaissance[1]). On conçut l'espérance que la paix amènerait la prospérité générale.

Mais à peine les armées des souverains alliés eurent-elles quitté la France, qu'on vit renaître l'esprit de parti politique et le fanatisme religieux, et l'im-

---

1) Cette loi fondamentale de l'état a subi d'importans changemens au profit de l'aristocratie, par les lois d'élection du 29 Juin 1820 et du 9 Juin 1824, et par quelques autres dispositions.

prudence des ministres du roi les fomenta au lieu de les étouffer. Un grand nombre de personnes qui avaient occupé les premières places, en furent éloignées. La noblesse ancienne, qui était émigrée avec le roi, faisait valoir ses prétentions et le gouvernement lui accordait presque toujours la préférence. Le clergé eut une influence prépondérante. Plusieurs ordres religieux reparurent. Les anciens officiers, couverts d'honorables cicatrices, furent mis à la *demi-solde* et leurs faits d'armes livrés à l'oubli. D'autres, dont le front n'avait jamais été ceint de lauriers, prirent leur place. La paix fit languir plusieurs branches d'industrie et tarir les sources de richesses que la guerre avait alimentées [1]).

Ces circonstances indisposaient beaucoup de monde contre le gouvernement et une fermentation secrète travaillait la France. Les *ultra-royalistes* voulaient le rétablissement de la monarchie absolue; les *libéraux* demandaient la stricte observation de la charte; quelques-uns rêvaient encore une *république;* les militaires ne pouvaient oublier leur *Napoléon.* En attendant les plénipotentiaires des monarques disputaient au *congrès de Vienne* sur le partage des pays conquis.

Napoléon jugea ce moment favorable pour rentrer en France. Inopinément il descendit avec 1100 hommes de troupes à *Cannes*, en Provence, le 1.er Mars 1815. Aussitôt tous les corps d'armée qui se trouvaient sur son chemin, se rangèrent de son côté, et, le 20 Mars, il fit son entrée à Paris en empereur et occupa les Tuileries. Le roi s'était réfugié à *Gand.*

Par un *acte additionnel* aux constitutions de l'empire, que Napoléon soumit à l'acceptation du peu-

1) V. les plaintes du conseil d'état contre le gouvernement des Bourbons, dans les actes de la préfecture du département du Bas-Rhin, an 1815, p. 233.

ple, le 22 Avril, il reconnut les principes libéraux de la charte de Louis XVIII; mais il rejeta l'ancienne noblesse héréditaire, les priviléges féodaux, les dixmes, une religion dominante et bannit pour toujours de la France la maison de Bourbon. La dernière partie de ces dispositions indigna, à ce qu'on peut penser, tous les royalistes, et leur ensemble était loin de satisfaire les républicains et les libéraux, parcequ'on se méfiait du caractère despotique de Bonaparte. Cet ouvrage du moment fut donc accueilli avec indifférence par le plus grand nombre; cependant Napoléon sut ranimer l'enthousiasme des Français par la solennité du *champ de Mai*, qui fut célébrée à Paris, le 1.er Juin 1815; des députations de tous les départemens et de tous les corps d'armée y assistèrent pour prêter le serment de fidélité sur l'autel de la patrie, érigé sur le champ de Mars.

Napoléon désirait d'entamer des négociations avec les princes assemblés à Vienne, mais ils le traitèrent en *usurpateur* et le proscrivirent comme l'ennemi commun de tous les états. Aussitôt plus d'un million de soldats marchèrent contre la France; les places frontières furent cernées de nouveau. Le conquérant ambitieux alla combattre ses ennemis, mais la bataille de Waterloo, livrée le 18 Juin 1815, amena sa seconde chute, après qu'il n'eut régné que 100 jours. Il abdiqua le trône en faveur de son fils et allait s'embarquer pour l'Amérique, quand il se vit forcé de se rendre aux Anglais. Du consentement des souverains alliés, il fut transféré à l'isle de S.te-Hélène, où il termina sa vie dans la captivité, le 5 Mai 1821.

Sous la protection des alliés, Louis XVIII rentre dans Paris, le 9 Juillet 1815. Le 20 Novembre, est conclue la seconde paix de Paris, sous des condi-

tions très-désavantageuses. La France, réduite presqu'à ses limites de 1790, perd 20 lieues carrées de són territoire et une population de 534,000 ames. Il est convenu que, pour contenir les factieux, une armée de 150,000 hommes, sous le commandement de Wellington, occupera les provinces frontières, et que l'état payera aux alliés 700 millions de francs. Enfin on exige que tous les monumens de l'art que les Français ont enlevés dans les pays conquis, *soient* rendus à leurs anciens propriétaires; sacrifice douloureux pour les Parisiens et tous les amis de l'art.

Avant leur départ de Paris, les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse signent le traité de la *sainte alliance*, à l'effet de prémunir leurs états et leur puissance contre l'esprit révolutionnaire des peuples.

En 1817, le ministère français obtient que l'armée d'occupation soit diminuée d'un cinquième. En suite des négociations du duc de Richelieu, l'évacuation totale de la France, par les troupes étrangères, est décidée, au *congrès d'Aix-la-Chapelle*, le 21 Octobre 1818. L'indépendance du royaume est reconnue par les quatre grandes puissances. Depuis cette époque il jouit, sous la sauve-garde de son roi, d'une paix constante jusqu'en 1823, où le gouvernement entreprend une *guerre* fort dispendieuse en *Espagne*, pour anéantir la constitution des Cortès et pour rétablir la monarchie absolue en faveur de Ferdinand VII. Le duc d'Angoulême commande l'armée française et le succès couronne ses opérations.

Le 16 Septembre 1824, Louis XVIII meurt, et Charles X lui succède entouré de la confiance du peuple, qui attend de sa bonté et de sa loyauté le maintien des principes énoncés dans la charte.

Principaux événemens arrivés dans les départemens du Rhin depuis la restauration.

Comme dans le reste de la France, la majeure partie des habitans de l'Alsace se réjouissaient de l'heureux retour des Bourbons. La déclaration de Louis XVIII et la charte qu'il offrit à ses sujets, appaisèrent tous les esprits et les remplirent de l'espoir d'une paix durable et d'un meilleur avenir. Aussi lorsqu'au commencement d'Octobre 1814, le *duc de Berry*, second fils du comte d'Artois et neveu du roi, a parcouru l'Alsace, il fut accueilli avec les expressions de la plus vive joie[1]). Ces beaux jours furent troublés par la perte que fit le département du Bas-Rhin de son estimable préfet M. *Lezay-Marnésia.* Sa voiture ayant versé entre Haguenau et Brumat, il en reçut une blessure qui lui coûta la vie.

Le retour de Napoléon en France, en Mars 1815, causa de grands désastres aux départemens du Rhin. Tout le pays fut inondé de nouveau par les troupes alliées, au mois de Juin, et traité avec moins de ménagement que l'année précédente. Il fallut expier la faute commise par quelques esprits turbulens qui préféraient l'éclat de la gloire militaire avec tous ses dangers à la paix et au bonheur domestique.

Le Haut-Rhin se trouvait presque dénué de troupes, de sorte que les alliés y pénétrèrent sans peine par la Suisse. En vain sur les lignes de Wissembourg, le général *Rapp* s'opposait, avec 15,000 hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie, à l'armée des alliés, forte de 60,000 hommes et commandée par le prince royal de Wurtemberg, qui avait passé le Rhin à Oppenheim et à Germersheim. Ces forces supérieures l'obligèrent de se replier sur Strasbourg, qui depuis le 8 Mai avait été mis en

1) Ce prince a été assassiné à Paris par Louvel, le 13 Février 1820.

état de siége. Plusieurs actions chaudes eûrent lieu pendant cette retraite[1]). A *Surbourg* l'ennemi essuya une perte de 2,000 hommes. Le 28 Juin, une affaire sanglante s'engagea sur la Suffel, entre Mundolsheim, Lampertheim, Suffelweyersheim et Hönheim; l'armée du prince de Wurtemberg fut mise en déroute et laissa sur le champ de bataille 1,500 à 2,000 morts. La nuit fit cesser le carnage. Le lendemain, les Wurtembergeois, pour se venger, réduisirent en cendres tout le village de *Suffelweyersheim*, sous prétexte que les habitans avaient tiré sur leurs troupes. Même plusieurs pères de famille furent condamnés à mort; mais le pasteur protestant de Vendenheim, M. *Dannenberger*, obtint à force de sollicitations que le prince fit grâce à ces hommes, tous catholiques. Le roi récompensa cette belle action du pasteur par la croix de la légion d'honneur.

L'armée française, campée autour de Strasbourg, consumait les provisions des pauvres habitans de la campagne et des cultivateurs de la ville. Les alliés occupaient tous les villages situés à la distance d'une lieue des remparts. Le blocus de Strasbourg dura du 28 Juin jusqu'au 15 Septembre. Le général *Sémélé* commandait dans la ville. Le baron de *Pommereul* dirigeait les affaires en qualité de commissaire extraordinaire de l'usurpateur. Pendant ce blocus, le général Rapp attaqua deux fois le camp ennemi, tant pour reconnaître les forces des alliés que pour empêcher le prince de Wurtemberg de détacher une partie de ses troupes dans l'intérieur. Le 22 Juillet, il conclut un armistice avec les ennemis.

Peu après, il reçut du gouvernement l'ordre de

1) V. Mémoires du général RAPP, p. 360. Le comte Jean *Rapp* est né à Colmar, le 26 Avril 1772. Sa bravoure l'a fait élever du grade de sous-officier aux premiers grades militaires.

licencier ses soldats et de les renvoyer isolément dans leurs foyers, sans argent et sans armes. En même temps il devait livrer 10,000 fusils de l'arsenal de Strasbourg aux Russes, ce qui l'obligea d'entrer en correspondance avec les alliés. Des malveillans profitèrent de ces circonstances pour répandre le faux bruit que Rapp avait reçu plusieurs millions des Autrichiens, afin qu'il leur livrât Strasbourg. Les soldats, déjà indisposés par les désastres de la France, entrèrent en fermentation. Le 2 Septembre, environ 60 sous-officiers se rassemblent et déclarent au nom de l'armée du Rhin qu'ils n'obéiront à l'ordre de licenciement avant qu'on leur ait payé la solde arriérée. Cinq officiers présentent au général en chef cette déclaration par écrit. Celui-ci les ayant repoussés avec rudesse, les sous-officiers organisent une *révolte* en forme, et l'exécutent avec une rapidité étonnante.

Ils élisent pour leur général *Dalouzi*, sergent au 7.e léger, connu par sa capacité et son audace. Celui-ci nomme son état-major parmi les autres sous-officiers. Tous se donnent la parole de s'abstenir de tout désordre, de protéger les personnes et de faire respecter la propriété. Les nouveaux chefs prennent le commandement; les officiers supérieurs sont consignés. La générale est battue, toutes les troupes se mettent en mouvement et occupent les places, les ponts, les rues, les portes. Le château royal, où demeure le général en chef, est cerné. Rapp, accompagné de son état-major, essaie d'en sortir à cheval; mais les soldats croisent les baïonnettes et l'empêchent d'avancer. On entend des vociférations : *tuez-le, il a vendu l'armée.* Huit pièces chargées de mitraille sont amenées et braquées contre les portes du palais. En vain le général essaie de haranguer ceux qui le menacent. Leurs cris étouffent sa voix. Il se

décide enfin à rentrer dans le château. Un bataillon de grenadiers s'établit dans la cour; toutes les portes sont gardées par deux sentinelles.

Cependant Dalouzi pourvoyait avec une habileté surprenante à la sûreté intérieure et extérieure de la ville, et maintenait la plus sévère discipline dans l'armée révoltée. Toute violence était interdite sous peine de mort. Il convoqua le conseil municipal et pria le maire d'aviser aux moyens de fournir de l'argent pour solder l'arriéré. Tous les citoyens aisés furent invités à avancer incontinent des sommes considérables. La frayeur ouvrit tous les coffres. Les comptes de l'arriéré, qui se montaient à 700,000 francs environ, furent réglés et au bout de deux jours les soldats étaient payés.

Alors Dalouzi rassembla les soldats sur la place d'armes, où, après les avoir harangués, il déposa le commandement. Les soldats rentrèrent dans leurs casernes et sous les ordres de leurs chefs. Aussitôt que ceux-ci furent remis en liberté, ils se rendirent auprès du comte Rapp pour lui exprimer la douleur qu'ils avaient eue de ce qui venait de se passer. Ils firent même imprimer contre les mouvemens séditieux auxquels on s'était livré, une protestation qui contenait des choses très-flatteuses pour le général en chef.

Deux jours après, on déposa les armes à l'arsenal et tous les corps furent licenciés. Dalouzi, comme chef de la révolte, aurait mérité la peine de mort, mais on lui fit grâce en reconnaissance de l'ordre qu'il avait maintenu au milieu de la sédition[1]).

Le dommage, causé aux habitans des deux départemens par l'invasion des alliés, est immense. A *Sélestatt* beaucoup de bâtimens furent dégradés par

1) Précis des opérations des armées du Rhin et du Jura, 1815. — Mémoires du général Rapp, p. 379.

le bombardement. *Huningue* fut réduit en un monceau de pierres, et rasé de fond en comble après le traité de paix, du 20 Novembre. La garnison de cette place se composait de 100 cannoniers, de 30 soldats de différens corps et de 5 gens-d'armes; néanmoins elle se défendit, du 25 Juin au 14 Août 1815, contre 20,000 Autrichiens et Suisses, commandés par l'archiduc Jean. Ce n'est qu'après un bombardement de 60 heures que le vaillant commandant *Barbanègre* offrit de capituler. Sa troupe, réduite à 50 hommes, sortit avec tous les honneurs de la guerre. L'importante place de *Landau*, avec les cantons situés entre la Lauter et la Queich, fut enlevée à la France et cédée au roi de Bavière, en vertu du second traité de paix de Paris. Les cantons de Delémont et de Porentrui avaient été retranchés du Haut-Rhin, déjà par le premier traité de Paris, et réunis à la Suisse.

Les Autrichiens, sous le général de cavalerie, baron de *Frimont*, qui avait établi son quartier général à Colmar, et les Wurtembergeois, sous le lieutenant-général, baron de Wöllwarth, qui résidait à Wissembourg, occupaient encore pendant 3 ans les départemens du Rhin, du 1.er Janvier 1816 jusqu'à la fin de Décembre 1818.

Le long séjour de ces armées nombreuses et les années stériles de 1816 et de 1818 élevèrent les denrées à des prix excessifs, de sorte que les gens pauvres étaient en butte à la famine[1]).

---

1) Dans la première moitié du mois de Juillet 1817, la cherté des vivres était à son comble. Voici le tarif officiel des prix moyens aux principaux marchés du Bas-Rhin :

1 hectolitre de froment 86 fr. 17 c. de seigle 63 fr. 33 c. d'orge 59 fr. 70 c. d'avoine 25 fr. 48 c. de pommes de terre. 21 fr. 80 c.

1 kilogr. de pain blanc 1 fr. 42 c. de pain bis 1 fr 5 c. de bœuf 1 fr. 48 c.

Encore aujourd'hui l'Alsace se ressent des suites funestes de ces années de misère. Le cultivateur est accablé de dettes; la valeur des terres et des maisons baisse d'année en année; les métiers languissent dans les villes; le commerce est presque anéanti; il n'y à que les nombreuses fabriques qui entretiennent quelque souffle de vie dans ce pays si favorisé de la nature. Pour rétablir l'aisance dans les départemens du Rhin, il faudrait de sages lois de *finances*, favorisant le commerce et ouvrant des débouchés aux produits du pays. L'indigence des cultivateurs s'accrut pendant ces dernières années par deux fléaux: En 1822, les souris ont dévoré la majeure partie de la moisson; en 1824, la crûe extraordinaire des eaux a causé des ravages dans les champs voisins des rivières et la destruction de beaucoup de *bâtimens*. Les familles pauvres qui avaient le plus *souffert* de ce dernier désastre reçurent des secours du gouvernement et des particuliers.

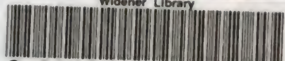
En Novembre 1818 et en Mai 1820, l'Alsace a été honorée de la présence du *duc d'Angoulême*. Les deux fois, il reçut des habitans les hommages sincères de leur fidélité et de leur attachement.

Les justes regrets des Alsaciens ont suivi au tombeau Louis XVIII, le fondateur de la monarchie constitutionnelle. Strasbourg et Colmar ont célébré en mémoire du feu roi de touchantes fêtes funéraires. La douleur, causée par la perte de ce monarque ami de son peuple, ne put être modérée que par l'espérance que son auguste frère, Charles X, suivra ses traces *en protégeant les droits et les libertés de tous ses sujets*. Le nouveau roi s'y est engagé par serment, lors de son *couronnement à Rheims*, le 29 Mai 1825.

---

les; le commerce est presque anéanti; ...
les nombreuses fabriques qui entretiennent ...
un souffle de vie dans ce pays si favorisé de ...
ture. Pour rétablir l'aisance dans les départe...
du Rhin, il faudrait de sages lois de finances,
sant le commerce et ouvrant des débouchés
produits du pays. L'indigence des cultivateurs
ut pendant ces dernières années par deux fléaux
822, les souris ont dévoré la majeure partie de la
on; en 1824, la crûe extraordinaire des eaux
sé des ravages dans les champs voisins des r...
s et la destruction de beaucoup de bâtimens
amilles pauvres qui avaient le plus souffert de
rnier désastre reçurent des secours du gouver-
... particuliers. ... l'Alsace ...




Widener Library
3 2044 105 313 134